

AMIS DU VEXIN FRANÇAIS

N° 71 - Vol. 1 - Décembre 2015

ASSOCIATION des AMIS DU VEXIN FRANÇAIS

Présidents et membres d'honneur disparus :

*Adolphe Chauvin,
Yves de Kerveguen,
Jacques Sirat,
Roland Vasseur,
Jacques Dupâquier
Philippe Muffang*

Présidents et membres d'honneur :

*Jean-Philippe Lachenaud
François Marchon
Jacques Grimbert
Jean-Jacques Guillambert*

Adresse électronique : avf@amisduvexinfrancais.fr
Site internet : <http://www.amisduvexinfrancais.fr>
Adresse électronique de la revue : avf957860@hotmail.fr
Pages facebook : Avf Revue, Amis du Vexin Français

- **Président** : *Etienne de Magnitot*
- **Vice-président** : *Daniel Amiot*
- **Vice-présidente** : *Marie-Claude Boulanger*
- **Secrétaire général** : *Claude Rosset*
- **Trésorier** : *Régis Deroudille*
- **Rédactrice en chef de la revue** : *Marie-Claude Boulanger*
- **Autres membres du conseil d'administration** :
Jean-Pierre Barlier, Pierre Bellicaud, Grégoire Bouilliant, Bernard Bourget, Philippe Capron, Jean-Claude Cavard, Patrick Chéreau, Christine de Meaux, Christiane Gaudinot, Jean-Yves Gouël, Laure Hache, Michel Hénique, Monique Héron, Gilles Lemaire, Yves Périllon, Bertrand Rossi, Karine Tourret, Philippe Zentz d'Alnois.

Mairies, associations et organismes adhérents : Mairies d'Arronville, Boissy-l'Aillerie, Brueil-en-Vexin, Chaumont-en-Vexin, Chaussy, Epiais-Rhus, Gargenville, Haute-Isle, La Villetterie, Lierville, Marines, Théméricourt, Theuville, Vienne-en-Arthies, Communauté d'agglomération de Cergy.

Associations et organismes : Sauvegarde de la Vallée du Sausseron, Société Historique et Archéologique de Pontoise du Val-d'Oise et du Vexin, Culture Sauvegarde du Patrimoine de Théméricourt, Sauvegarde de l'Eglise de Magny en Vexin, Protection et sauvegarde d'Amblainville, Défense Environnement de Mézy, La mémoire du Temps Passé, Fraternité Saint Jean, AVL3C, CEEVO Val d'Oise, DIRAP, Fondation du Patrimoine IDF, Vieilles Maisons Françaises 95, EPPC château de La Roche-Guyon, EARL de Lierville, Office du tourisme de Parmain, Amis du château d'Hénonville, de Jambville, de l'Eglise St Josse de Parnes, de Delincourt, de Marines, de Seraincourt, de Vétheuil, du château de Boury.

NB : les Amis d'Haravilliers ayant dissous leur association ont dévolu leur solde aux AVF : qu'ils en soient remerciés.

Les AVF bénéficient en outre de l'aide des départements de l'Oise, du Val-d'Oise et de la municipalité de Pontoise.

SOMMAIRE

Pages 1 à 68 : volume I - pages 69 à 124 : volume II

Tiré à part : *procès-verbaux de l'assemblée générale 2015*
liste des membres des commissions
dernière minute

1 * Éditorial *M.-C. Boulanger*

• Histoire :

- 2 * Montjavoult, un village de Justes. *Ph. Champy*
- 8 * Les aventures de Madame d'Ableiges. *J.-P. Barlier*

• Fonctionnement statutaire et patrimoine :

- 109* Assemblée générale du 11 avril 2015 à Saint-Cyr-en-Arthies.
M.-C. Boulanger

• Patrimoine et tourisme :

- 109* La famille Didot à Saint-Cyr-en-Arthies. *R. Deroudille*
- 89* Église de Parnes. *M.-C. Boulanger*
- 91* Église de Magny-en-Vexin. *R. Deroudille*
- 29* L'Isle-Adam, petite ville de caractère. *J.-C. Cavard*
- 112* Cap Tourisme : bilan 2015. *R. Deroudille*
- 115* Génainville et Guiry. *R. Deroudille*

• Patrimoine et environnement

- 25* Haute-Isle. *M. de la Rochefoucauld*
- 115* Vaulezard. *M.-C. Boulanger*

*Économie et Environnement :

- 115* Vert Compost. *M. Hénique*
- 94* Décharge de Guitrancourt. *P. Bellicaud*

• Talents d'hier et d'aujourd'hui :

- 55* Clotaire Breton. *X. Ribot*
- 60* Troisième exposition LEAC. *M.-C. Boulanger*
- 60* Contrechamps. *C. Giraud Babouche - M. Le Ruyet*
- 69* Cinéma et Vexin, une libre union. *M.-C. Boulanger*

• Présence :

- 111* Les vingt ans du PNR

• Mobilisation :

- 111* La croix blanche Trie-Château. *M.-C. Boulanger*
- 93* Projet de grande surface à Magny-en-Vexin. *E. de Magnitot*
- 69* Projet de carrière à Brueil-en-Vexin. *P. Bellicaud - B. Caffin*

• Mémoire : Philippe Muffang

- 120* Un ardent défenseur du Vexin français disparaît. *F. Marchon*
- 122* Souvenir. Un défenseur passionné du Vexin Oise. *Y. Périllon*
- 120* Témoignage d'un géographe. *J.-C. Cavard*

Première de couverture : *Église Saint-Martin de Gadancourt. (cl. MCBM)*

Quatrième de couverture : *Sénaphine près de son arbre, près de l'arboretum d'Amenucourt (image fournie par Martin Provost)*

L'ÉDITO

de Marie-Claude Boulanger

Un territoire protégé n'est pas un territoire isolé, impénétrable, inattaquable. Le Vexin et ceux qui œuvrent à le protéger ne vivent pas en vase clos, et, comme nous l'avons exprimé par ailleurs, les temps troublés que le pays subit ne laissent indifférent aucun ami du Vexin français.

Les lieux ne sont rien sans les hommes qui les ont façonnés et qui les peuplent. Notre réponse singulière – non pas étroite pour autant – s'inscrit dans un mouvement plus global de résistance à l'agression.

Nous pourrions reprendre à notre compte les propos tenus par Denis Tillinac au cours d'un fort intéressant échange avec Daniel Cohn-Bendit: « ce qui nous soude est un patrimoine spirituel, intellectuel, esthétique, architectural, paysager, gastronomique ». C'est en effet pour le maintien de cet héritage, voire pour la « résurrection » du passé par un avenir qui ne s'y oppose pas, pour paraphraser Malraux, que nous nous engageons... même si la gastronomie vexinoise n'est pas un thème que nous ayons encore bien exploité (... à prévoir, sans doute?). Et même, surtout, s'il y faut impérativement intégrer le précieux patrimoine environnemental (rejoignant en cela l'interlocuteur de D. T.!), en une préoccupation que nous manifestons au quotidien, le contenu de cette revue en témoigne, et qui nous lie aussi à un ensemble plus vaste.

Protéger le Vexin, c'est protéger ses habitants. En cela non plus, nous ne voulons pas nous trouver isolés. C'est pourquoi nous avons beaucoup travaillé à nous faire connaître, et reconnaître. Pour amener ceux qui se sentent concernés à adhérer à nos positions, à notre action, et à les vivifier. La réfection de notre site internet <http://www.amisduvexinfrancais.fr>, et son interactivité (abonnement ouvert à ses « actualités », liens avec les sites des municipalités et des associations adhérentes, adresses électroniques des contacts...), en complément des deux pages ouvertes sur Facebook: Amis du Vexin Français et Avf Revue qui touchent un très large public, participent de cette volonté d'ouverture sur le monde qui nous entoure, et de communication avec lui. L'installation du groupe des « correspondants de proximité » (joignables directement depuis notre site internet) complète efficacement, de façon humaine et dynamique, cet arsenal qui témoigne d'une défense offensive, certes, mais transparente et globale du territoire vexinois.



Marie-Claude Boulanger



MONTJAVOULT, VILLAGE DE JUSTES

par Philippe Champy

La période de l'Occupation a été pour Montjavoult l'occasion d'écrire une des plus belles pages de son histoire, grâce en particulier à son maire, Pierre Gillouard (1889-1970), un ancien officier qui avait repris des fermes sur la commune après la guerre de 1914 et qui terminera membre de l'Académie d'Agriculture. Grâce aussi à son secrétaire de mairie, Marcel Dumont (1892-1978), instituteur du village depuis 1921, très apprécié de toute la population. Les deux hommes partagent les mêmes valeurs de patriotisme et de dévouement aux autres, et vont accomplir de grandes choses dans la plus totale discrétion. Comme chacun sait, les héros authentiques sont souvent des hommes discrets...

Pendant l'Occupation, les Allemands installent huit hommes à Montjavoult, logés en face de la *Clé des Champs* (une colonie de vacances d'origine protestante) et disposant d'un poste de guet au sommet de la tour de l'église. La population locale les ignore superbement, tandis que MM. Gillouard et Dumont cherchent à limiter les dégâts, par exemple en dissuadant les troupes de passage de séjourner sur la commune. Ils n'en poursuivent pas moins une action souterraine qui contraste singulièrement avec l'image qu'ils veulent donner, celle de gens qui vaquent à leurs occupations le plus normalement et le plus paisiblement du monde. On a un peu le souffle coupé quand on fait le bilan de leurs activités.

Si M. Gillouard s'est réservé le côté strictement militaire (gestion de dépôts d'armes, dont un de plusieurs tonnes dans les bois de Trie, observation des mouvements d'avions, ravitaillement des réseaux avec l'aide d'agriculteurs du pays¹, surveillance de la base de V1 de Nucourt), les deux hommes participent ensemble à trois autres activités : le sauvetage des enfants juifs cachés sur la commune, celui des aviateurs alliés ainsi que la distribution de faux papiers.

Des protestants de Gisors qui fréquentent le temple de Montjavoult, les Pierson, ont mis au point une méthode artisanale pour fabriquer

1.- Il a des liens notamment avec le réseau *Fritz dehors*, que dirige le chef de gare de Gisors-Boisgeloup, Walter Bruder. Parmi les agriculteurs qui les aident, les Brocvielle les fournissent en volailles.



de faux papiers avec l'aide d'un imprimeur local : ils utilisent un calque et de la gélatine pour reproduire les cachets... Ces papiers sont destinés aux réfugiés, évadés et réfractaires du STO, qu'on loge dans les fermes des environs. Pour les avoir distribués un peu trop largement, Marcel Dumont a, comme Jean Pierson, été arrêté par la gendarmerie et, comme lui, libéré sur intervention de Pierre Gillouard² auprès de la préfecture de police de Paris. L'erreur qu'il avait commise : utiliser pour ces papiers les identités de familles de la région de Verdun, dont les villages et les archives avaient été détruits pendant la première guerre. Les Allemands ont trouvé bizarre que tant de Montjoviens viennent de Verdun !

La récupération et l'exfiltration des aviateurs alliés donnent lieu à une véritable émulation au sein de la population. On a compté au moins quatre familles actives dans ce domaine, toutes disposant de caves suffisamment discrètes : les Vergne, rue des Boves, dont le jardin communique opportunément avec celui de la mairie,

2.- voir, 6-37 *ter Histoire d'une résistance*, par Jean Pierson, préface de Maurice Schumann.

Pierre Gillouard



le fils Dumont, rue de l'Industrie, les fermiers Piocelle, rue du Pasteur Lorriaux et Brocvielle au Vouast. Les aviateurs sont soit récupérés à proximité immédiate, car il y a eu beaucoup de pertes lors des bombardements de la base de V1 de Nucourt toute proche, soit amenés à Montjavoult par les hommes du réseau *Alsace*³.

Mais le grand moment de l'histoire du village reste le sauvetage des enfants juifs. M^{me} Renée Samuel, qui a fait partie de ces enfants, a témoigné par écrit dans le bulletin de l'association des *Trois Semaines* de mai 2006. Elle nous a confirmé et complété son témoignage par la suite. Elle explique que c'est en novembre 1942, devant l'amplification des rafles, que sa mère a demandé l'aide du pasteur de l'Église réformée de Belleville, lequel l'a adressée au pasteur Lorriaux, président de l'*Œuvre des Trois Semaines*, fondée en 1881 par son père pour offrir des vacances aux enfants de familles modestes. À l'époque, la *Clé des Champs* à Montjavoult qui en dépendait s'était déjà transformée de simple colonie de vacances en institution d'accueil

3.- Le réseau Alsace, qui s'occupait de la récupération des aviateurs alliés, avait été fondé en 1943 dans l'Oise par Gilbert Thibault, bientôt rejoint par Henri Maigret, d'Auneuil. Il travaillait en étroite liaison avec le réseau franco-belge *Comète* (Jacques Le Grelle et Andrée de Jongh) et le réseau anglais *Shelburn*, pour la sortie du territoire à partir de la Bretagne. Si Montjavoult a joué un rôle actif dans le sauvetage des aviateurs, cela tient en partie au fait qu'Henri Maigret et Pascal Hamon, l'instituteur adjoint du village, nommé en 1943 pour aider Marcel Dumont, avaient été camarades d'E.N.

permanent des enfants, pour faire face aux angoissants problèmes posés par les réfugiés. Pour l'Église réformée, c'était un devoir de sauver ces enfants. On rappellera au passage le rôle de grand résistant de son éminent responsable, le pasteur Bœgner.

M^{me} Samuel arrive donc à Montjavoult à la fin de 1942, avec son frère, sa sœur et sa cousine⁴, escortés par la directrice de la Clé, M^{me} Jacquet, qui a son truc à elle pour franchir les contrôles: porter un voile de religieuse! M^{me} Samuel dit que par la suite, ils se retrouveront à quinze cachés à la *Clé des Champs*. On leur a donné de strictes consignes de discrétion mais il a bien fallu mettre les responsables communaux au courant pour pouvoir inscrire les enfants à l'école et les faire participer aux distributions rationnées. Naturellement, c'est Marcel Dumont qui se charge de modifier leurs noms mais, pour éviter les gaffes, il ne le fait qu'à la marge: ainsi, le nom de jeune fille de M^{me} Samuel qui était Barsimanto, est transformé en Dorsimant.

Marcel Dumont



Un détail peut-être, mais quand c'est une question de vie ou de mort, chaque détail compte! Les enfants sont désormais sous la protection de la commune tout entière, et pas un ne faillira. Les responsables de la *Clé des Champs* sont à l'époque le pasteur Robert Lorriaux, M^{me} Jacquet, la directrice, et M^{me} Charlotte Roux, son adjointe. Ils sont aidés par M^{lle} Hélène Lorriaux, sœur du pasteur, les Pierson, de Gisors, et le pasteur Conrad, du temple protestant.

Parmi les charmants souvenirs de M^{me} Samuel, il y a ce rite de la traversée du village pour aller à l'école en chantant:

4.- Marie Fahri, qui vit maintenant en Floride et a épousé Maurice Michaël.

Sous l'Occupation: enfants de la Clé des Champs costumés; Jacques Barsimanto est à l'extrême gauche

Ohé, bonnes gens de Montjavoult, voilà la Clé qui passe
 Ohé, bonnes gens de Montjavoult, voilà la Clé passée
 Voilà la Clé
 Voilà la Clé
 Voilà la Clé passée !

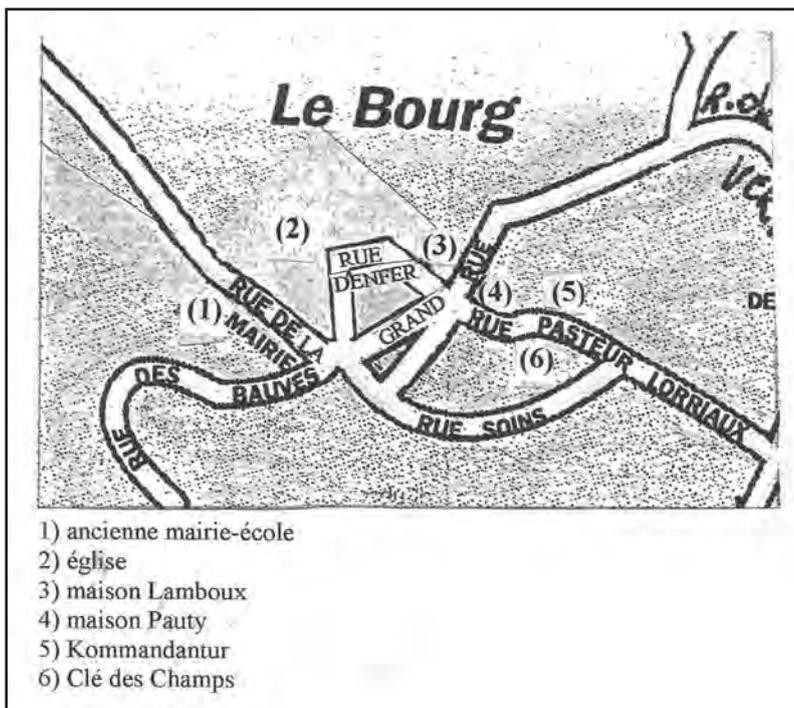
Ou ces promenades en direction du hameau du Bout du Bois, on s'arrêtait d'abord au pied du mur du potager du château pour y ramasser des fraises des bois, puis au printemps on faisait une ample provision de muguet dans la forêt toute proche. Les fraises ont disparu mais le muguet est toujours là ! Elle se souvient aussi des cours du soir que lui donnait M. Hamon dans la maison de M^{lle} Lorriaux, d'un Noël passé à Gisors avec sa copine Éliane Roux chez M^{me} Pierson mère, ou des bombardements alliés alors que les enfants passaient l'été à la Sapinière à Valécourt : ils descendaient tous se réfugier dans une grotte et là elle faisait chanter les plus petits pour chasser la peur. Elle ajoute qu'à part ce genre d'alerte, ils se sont toujours sentis en sécurité à Montjavoult et protégés par les habitants, curé en tête... Elle n'a su que plus tard que son père avait travaillé dans une ferme à Beaugrenier pendant la guerre, preuve supplémentaire, s'il en fallait, de cette mobilisation pour protéger les juifs.

Autre témoignage d'un de ces rescapés : dans les années 1990, M. Hamon a rencontré à Montjavoult un homme venu en pèlerinage

avec ses deux grands fils qui ne retrouvait plus l'école qu'il avait fréquentée, ce qui n'a rien d'étonnant puisqu'après la guerre, un groupe scolaire moderne avait été construit. Cet homme lui a dit qu'il s'appelait Beressi et était revenu d'Israël pour montrer à ses enfants le village où on lui avait sauvé la vie. Il était en effet à la Clé des Champs pendant la guerre avec sa sœur, depuis décédée, à laquelle M. Hamon avait eu l'occasion de donner des leçons...

Mais le sauvetage d'enfants juifs ne s'est pas limité à l'institution de la Clé des Champs et là aussi, on peut parler d'émulation. Ce sont les lettres pleines de reconnaissance écrites par Monique Erlichman, née Spiegel, qui vit aux États-Unis non loin de sa sœur Micheline, qui nous ont mis sur la piste d'une deuxième maison d'accueil. Les Spiegel étaient hongrois d'origine et arrivés en France avant la guerre. M. Spiegel avait trouvé une place chez le maroquinier Lederer, un Américain qui cherchait à protéger les juifs. Quand en 1942, la situation devient très difficile, il confie ses deux filles à un ami maçon de La Varenne, M. Maloberti. Ce dernier a des chantiers dans le Vexin et il sait que l'infirmière de Montjavoult, M^{me} Lamboux, prend des enfants en pension. M^{me} Lamboux est une infirmière à l'ancienne, elle fait les piqûres et les accouchements, et pour les femmes qui ont peu de moyens, elle les fait accoucher dans l'étable pour épargner les draps et revient avec le « paquet » dans les bras, nous explique notre grand témoin, René Pellé. Mais René, qui est un galant homme, a refusé de nous dire quelles femmes avaient accouché de cette façon !

Plan du village de Montjavoult



M. Maloberti contacte donc M^{me} Lamboux, qui habite dans le bas de la rue d'Enfer, au numéro 2. Il la prévient que ce sont deux enfants juifs. Or M^{me} Lamboux est antisémite ! Qu'à cela ne tienne, elle comprend que c'est un cas de vie ou de mort et que dans une telle urgence, on doit faire fi des préjugés. Elle accepte le risque et la mission, mais s'inquiète : les deux filles ne s'appellent-elles pas Sarah ou Rebecca ? Rassurée sur les prénoms, elle leur impose seulement un changement de nom : Monique et Micheline prendront celui de sa sœur aînée, M^{me} Jarsale, qui habite une maison voisine. Aussitôt prévenu, le secrétaire de mairie, M. Dumont, leur procure des faux papiers. M^{me} Lamboux devient donc tante Jeanne.

Malgré l'extraordinaire difficulté des temps, Monique garde un souvenir impérissable de son séjour à Montjavoult. Elle s'y est sentie heureuse et protégée, et sa reconnaissance ne se limite pas à M^{me} Lamboux, mais va à tous



La bassinoire qui réchauffait les lits du 2 rue d'Enfer (cliché JY Gouël)

M^{me} Lamboux, Monique et Micheline Spiegel

ceux qu'elle a côtoyés. Elle a noué des liens avec deux familles de petits agriculteurs, Henri Gilles au bourg, et Maurice Gilles à Beaugrenier (future ferme Denoyelle), dont la mère habite aussi rue d'Enfer. Elle ne subit aucune privation de nourriture, car M^{me} Lamboux a un potager, des arbres fruitiers, une basse-cour, et a l'habitude de se faire payer de préférence en nature quand elle soigne les agriculteurs. Maurice Gilles en particulier les approvisionne en laine de ses moutons, en écheveaux et cardée, mais encore huileuse, ce qui permet à Monique de faire des tricots. Outre l'affection dont l'entoure la tante Jeanne, qui est comme une seconde mère pour elle, Monique bénéficie de la présence réconfortante de son chien et de son chat, Toutoune et Moumoune. Mais elle ne sait pas que parmi ses petits camarades il y a d'autres enfants juifs, ce qui montre à quel point tous ont été bien chapitrés.

M^{me} Lamboux avait reçu une éducation limitée, ayant dû travailler dès l'âge de onze ans. Elle avait néanmoins fait un premier mariage dans un milieu culturel avancé en épousant en 1900 le poète d'origine franco japonaise Henri Degron⁵, ami de Verlaine, de Tristan Klingsor,

5.- né à Tokyo en 1871, d'un père riche diplomate (mais qui va le déshériter parce qu'il voulait être poète), et d'une mère japonaise. Assez marqué physiquement contrairement à son frère jumeau. Mort jeune.

de Stuart Merrill⁶ et de Saint-Pol-Roux. Elle avait pu ainsi parfaire son éducation et à son tour transmettre ses connaissances à Monique. Cette dernière se rappelle des photos de Verlaine accrochées dans le salon et des nombreux recueils de poèmes de la bibliothèque. Remarquant son intérêt, la tante Jeanne lui a dit: *si ça t'intéresse, tu peux prendre ce que tu veux*. Hélas, elle n'en a pas mesuré l'importance et a tout laissé, sauf un rare fascicule intitulé *Pèlerinage vers l'automne*. Compte tenu de la façon dont s'est passée la succession de M^{me} Lamboux, il est à craindre que tout le reste ait été perdu.

En 1944, sérieuse alerte: dans le cadre du renforcement du front ouest (le QG de Rommel a été installé non loin, à la Roche-Guyon), on leur impose de loger deux sous-officiers allemands. L'un est un ancien membre des jeunesses hitlériennes, l'autre est très différent, au point qu'il va demander à M^{me} Lamboux la permission d'écouter sur sa radio les émissions en allemand de la BBC ! Embarras et hésitation de cette dernière, qui finit par accepter, se fiant à son air honnête. Les femmes sont même chargées de faire le guet pour le prévenir de l'arrivée du collègue ! A la Libération, l'Américaine de Mon-

6.- Le poète américain Stuart Merrill va aider financièrement Jeanne Degron après la disparition de son mari vers 1907 (source : Monique Erlichman).

tjavoult, Dorothy Dupont, réunit les enfants et leur fait apprendre l'hymne de son pays, le *Star-Spangled Banner*, qu'ils auront l'occasion de chanter quand les troupes cantonneront dans le champ au-dessus de l'église.

Monique Spiegel est revenue plusieurs fois à Montjavoult après guerre. Elle y a notamment assisté au mariage de Denise Aubé et René Pellé en 1945. Elle est partie pour l'Amérique en 1952, où elle avait un oncle. Sa sœur Micheline l'a rejointe par la suite. L'une et l'autre s'y sont mariées. Monique a épousé en 1967 Norman Erlichman, et Micheline un M. Levowitz. Monique vit à Oneonta dans l'État de New York.

Les deux filles Ayard
(à droite sur la photo)
chez M^{lle} Pauty



M^{lle} Pauty
et Monique Erlichman
en 1968

Une autre personne a été citée par nos témoins comme accueillant des enfants juifs: il s'agit de M^{lle} Pauty, qui tenait une maison en haut le la rue du Pasteur Lorriaux (à l'angle de la Grand-rue) où elle accueillait des enfants de l'assistance, jusqu'à dix à la fois. Pendant la guerre, on lui a demandé de cacher deux enfants juifs, Annick et Hélène Ayard, qui sont restés chez elle presque un an avant d'être retirés par leur père. Les deux filles sont ensuite parties pour l'Argentine, et la fille adoptive de M^{lle} Pauty, qui habite maintenant Hadancourt, se souvient qu'elles lui ont envoyé un cadeau pour son mariage. Il est à noter que M^{lle} Pauty était protestante; c'est donc peut-être par le

Photo de classe devant
la mairie-école 1943
Micheline Spiegel
est au premier rang,
deuxième à partir de la
gauche

canal de la *Clé des Champs* et de ses si actifs pasteurs que ce placement a eu lieu.



On remarquera au passage que la Kommandantur était dans cette même rue du Pasteur Lorriaux, deux maisons plus bas que celle de M^{lle} Pauty et en face de la *Clé des Champs*, de sorte que quand les Allemands allaient à leur poste de guet au sommet du clocher de l'église, ils passaient devant toutes les maisons où étaient hébergés des enfants juifs, car la rue d'Enfer, située dans le prolongement de la rue du Pasteur Lorriaux, y mène directement. Les adultes responsables de ces enfants ont donc dû prendre de strictes mesures de sécurité, en leur interdisant en particulier de jouer dans la rue ou d'aller seuls à l'école. La fille adoptive de M^{lle} Pauty nous dit même que quand cette dernière voyait des Allemands donner des bonbons aux enfants à travers la grille, elle se précipitait pour les leur confisquer, de façon à leur faire comprendre qu'ils ne devaient avoir aucun contact avec eux.



Pendant l'Occupation, les aînés qui étaient dans le secret évitaient soigneusement d'en parler aux plus jeunes. Par une sorte d'accord tacite, toute la population a joué le jeu de la

discrétion absolue et en même temps cherché à flouer l'ennemi. Elle était assise sur trois bombes qui pouvaient exploser à tout moment : les porteurs de faux papiers logés dans les fermes, les enfants juifs et les aviateurs alliés. Il aurait suffi qu'un seul habitant de la commune dénonce ces agissements pour provoquer des dégâts considérables. Aucun n'a parlé, il y a eu juste quelques soupçons des Allemands, sans grandes conséquences comme on l'a vu...



Après guerre, aucune distinction officielle n'est venue récompenser nos héros. Il faut dire qu'avec leur modestie naturelle et contrairement à d'autres, ils ne les ont pas revendiquées. On aurait pu croire qu'ils pourraient être reconnus comme *Justes parmi les Nations*, cette distinction créée par l'État d'Israël pour tous ceux qui ont sauvé des juifs pendant la guerre. Hélas, la réponse du comité Yad Vashem qui gère cette distinction a été formelle : on ne peut l'accorder à ceux qui ont été rémunérés. Même s'ils ont pu l'être, cette condition apparaît comme absurde au regard des risques encourus : que les personnes soient rémunérées ou non, si elles étaient découvertes, elles risquaient la déportation et pour beaucoup la mort ! L'Évangile, qui a une vision plus réaliste des choses, ne pose pas de telles conditions, et se contente de présenter le Juste comme un modèle. Or qu'y a-t-il de plus beau que de sauver des



vies humaines ? On peut donc penser que par l'exemplarité de leur conduite, nos héros méritent le titre de Justes.

Montjavoult vue du clocher de l'église en direction de la rue d'Enfer (cliché JY Gouël)

Postface

En 2009, s'est installé au 2, rue d'Enfer M. Jean-Yves Gouël, élu en 2015 membre du conseil d'administration de l'association des *Amis du Vexin Français*. Au moment où il a acheté cette maison, il ignorait tout de l'histoire de M^{me} Lamboux. Or son propre grand-père, Théophile Larue, a sauvé des juifs pendant l'Occupation alors qu'il était policier à Paris !

Il a en effet aidé par dizaines des familles juives à échapper aux rafles, en a conduit au train en uniforme, en a soustrait des commissariats ou caché chez lui avec l'aide de sa femme. Et lui au moins a vu ses mérites reconnus, puisque le comité Yad Vashem lui a décerné la distinction de *Juste parmi les Nations* en 2008. Mais que son petit-fils se retrouve dans une maison où ont été cachés des enfants juifs, on a le cœur saisi d'un tel signe du destin...

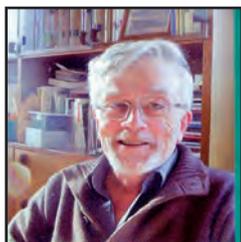
M^{lle} Pauty lavant un de ses petits protégés pendant la guerre



La médaille des Justes du grand-père de M. Gouël

LES AVENTURES DE MADAME D'ABLEIGES

par Jean-Pierre Barlier



Jean-Pierre Barlier

Sur les aventures de la Dame d'Ableiges, sur quelques résidents ou passants dans le Vexin d'alors, et sur la condition des Dames de ce temps :

des femmes contraintes aux femmes fortes.

À l'été 1648, peu avant que le mécontentement contre la fiscalité royale ne s'enfle en une rébellion quasi générale qu'on appellera Fronde, un texte imprimé circula dans les salons et les « ruelles » où se rencontraient haute noblesse et grands bourgeois, financiers et juges administrateurs au service du roi dans des carrières anoblissantes, auteurs et auteures, poètes et poétesses, rassemblés par d'actives et talentueuses hôtesse, reines des « précieuses » dont l'importance sociale et bien des œuvres vont au-delà de la mode et de la mondanité. Adressée à la Reine mère et régente Anne d'Autriche, cette « Lettre »¹ est riche d'informations sur quelques aspects d'une société violente, se piquant pourtant ostensiblement de raffinements, de politesse et de galanterie



Chateau de Dieppe.

1.-Lettre écrite à la Reyne par Madame d'Ableiges, du chateau de Dieppe, le 26 juillet 1648, BNF, Ln 27 43. Le texte en est donné dans *Ravie et enlevée*, par Danielle Haase-Dubosc, 1999, où sont particulièrement analysés les enlèvements de Claude de Sallenove, de Madame de Miramion et de Madame de Châtillon. Celui de Madame d'Ableiges y est évoqué.

Femmes contraintes l'enlèvement comme stratégie matrimoniale

La plainte de madame d'Ableiges.

A LA REYNE

Madame,

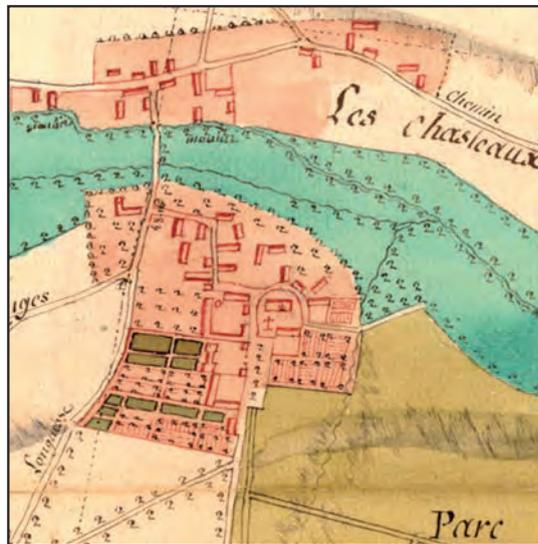
Si cette lettre que j'écris secrettement dans une rude captivité, a le bonheur d'arriver jusques aux mains de vostre Majesté, je vivray plus heureuse, ou mouray plus contente. Je suis veuve depuis peu de mois, à l'âge de dix neuf ans, mère d'un fils unique, & privé d'un aimable Mary qui avoit des qualités que je regretteray toujours, & que je ne rencontreray jamais. Après cet accident, je m'estois retirée en ma maison d'Ableiges, dans la campagne, pour chercher la solitude, & me consoler avec Dieu; ne prévoyant pas tout ce qui se tramoit contre mon repos. Un nommé Pardillant Gentilhomme de Picardie, sans moyens, sans jugement et sans conscience, a pris le dessein de me ravir, croyant establir sa fortune sur les ruines de mon bien, & de mon honneur. Pour cet effet, il y a plus d'un mois qu'estant assisté de ses oncles, Mr de Valliquerville et Mr de Saint Valery avec un certain d'Issous et plusieurs autres, il se transporta en l'Eglise d'Ableige, où j'entendois la Messe, et fit une irruption, comme dans une place de guerre, dequoy je fus fort estonnée, ne croyant pas estre la victime destinée à leur fureur: Ils se saisissent de moy, m'arrachent de l'Autel, & du Sacrifice (de la Messe), avec toutes les violences imaginables, qui me faisoient réclamer le secours de Dieu & des hommes: De là, ils me jetterent incontinent sur un cheval & me lierent comme une pauvre criminelle; sans que les pasleurs de la mort, qui couvroient mon visage, & les pasmoisons qui me menaçoient de me faire rendre l'ame à tous momens, fissent aucune trêve à leur furie & à mes douleurs. Après dix lieues d'un rude chemin, ils rencontrent le carosse de Madame de Flavacourt, où ils me mirent, & de là je fus conduite au Chasteau de Dieppe, d'où M. de Montigny Gouverneur de la Place, & Madame sa femme, se retirerent, soit qu'ils ne voulussent pas entreprendre de les choquer; soit qu'ils désaprouvassent leur conduite: enfin je suis demeurée entre les mains de mes persécuteurs, avec une seule servante qui est de leur intelligence. C'est là que je vis de fiel & de larmes, le corps abbatu, & l'esprit troublé d'une infinité de frayeurs; l'on me tient le poignard sur la gorge, pour me faire consentir au mariage de Pardillant, et me menace de la mort, qui est le plus ordinaire de mes souhaits: l'autre dit que je seray releguée dans l'Île de S. Christophe, parmi les Barbares, où je finiray mes jours dans d'horribles angoisses, & les autres me font appréhender tout ce qu'une femme d'honneur peut souffrir de plus affreux. Mais, MADAME j'ay assez de cœur pour renouveler en vostre siècle les exemples de quelques Saintes de l'antiquité, & de me donner plustost le coup de la mort que d'endurer le dernier des opprobres; Dieu me pardonnera: & si je suis malheureuse, je ne croy pas pour cela estre coupable. Quel sacrilège contre Dieu, de m'avoir enlevée des Autels! Quel mespris de nos Loix, d'attenter sur une personne libre! Quel scandale de l'exécuter en plein jour, & quelle cruauté de l'exercer avec des circonstances si funestes: Où est-ce que la pudicité des Dames sera désormais assurée? où sera le bien & l'honneur de vos sujets? Mais, MADAME, vous estes trop bonne & trop juste pour souffrir cet attentat; & vostre Majesté a déjà tesmoigné en d'autres occasions l'horreur qu'elle a conceuë de semblables crimes: C'est pourquoi je la conjure par le Dieu des Affligés & par la Reine du Ciel qu'elle honore si religieusement d'avoir pitié de la plus infortunée de ses servantes, de rompre ma chaine au plustost, & me rendre la liberté pour assurer mon honneur et ma vie: j'implore tous les jours cent fois vostre beau Nom, & cent fois je respire dans le souvenir de vostre Justice; ne me frustrez point de ses effets, que tant d'autres ont expérimentez: vous monstrerez en cette action un pouvoir de Reine, & ferez une oeuvre de Dieu, qui adjoutera un lustre nonpareil à vostre Couronne, & joindra au nom de Reine des Peuples, le titre de protectrice de la pudicité des Dames: c'est celuy que je veux reverer toute ma vie, dans la protestation que je fais de vivre et mourir de vostre Majesté,

MADAME,

*La tres-humble & très obéissante servante et sujette
Françoise Choüayne²*

2.- On trouve Choüaisne dans Tallemant, et, Chouasne en d'autres imprimés.

Cette lettre est un *factum*, exposé des faits du point de vue de la partie plaignante. Un avocat et peut-être quelques littérateurs (trices) doivent en être les auteurs, qui n'ont pas reculé devant l'emphase, les périphrases ampoulées, et quelques alexandrins glissés dans le texte³. Aidés de parents de la victime, ils l'ont fait imprimer à l'usage des juges mais aussi des personnes dont la proximité sociale permettrait d'influencer la façon dont ceux-ci mèneront l'enquête (juges et enquêteurs sont confondus sous l'Ancien Régime) et leurs attendus. Il sert à appuyer auprès de la Reine régente, justicière suprême suppléant le roi mineur en attendant sa 14^e année, la plainte déposée auprès de la justice royale, Bailliage de Pontoise et Parlement de Paris, dont on craint qu'elle ne soit ralentie par la chicane et les puissants protecteurs des accusés.



Extrait du plan d'intendance d'Ableiges 1778 AD 95. L'église est marquée d'une croix. On reconnaît le rond du pigeonnier seigneurial. Château et ferme ont été démolis au XIX^e siècle.

Un commentaire du temps: des compléments à la plainte.

Ce récit sera repris peu de temps après par Tallemant des Réaux dans ses *Historiettes*⁴, mais

3.- Dans la première phrase: *je vivray plus heureuse, ou mouray plus contente*, vers qui est dans l'antithèse un pastiche de Corneille alors en pleine gloire; de même dans la dernière période: *j'implore tous les jours cent fois votre beau nom*. Ces joliosses de style durent beaucoup plaire dans la meilleure société et faire s'exclamer dans les ruelles des Dames.

4.- D'une famille de grands financiers, lui-même tôt retiré des affaires, il se consacra à ses amitiés du grand monde et à coucher sur le papier les anecdotes qu'il y glanait. Dont celles concernant M^{me} d'Ableiges, et sa belle-fille M^{me} de Frontenac. In *Historiettes*, édition d'Antoine Adam, 1961; Gallimard, Bibliothèque de La Pléiade, T 2, p. 734-737. Ce gros manuscrit, que le grave archiviste Jal, auteur d'un précieux dictionnaire historique, qualifia au XIX^e siècle de « scandaleux », ne fut édité qu'en 1834. D'une information très sûre, ainsi que le vérifièrent les éditeurs successifs, il présente un tableau véridique et non compassé d'une grande partie du « Grand Siècle » et nous le rend plus proche. Ainsi que l'écrit Tallemant en 1657: *Je prétens dire le bien et le mal sans dissimuler la vérité, et sans me servir de ce que l'on trouve*

il le complétera par d'autres détails que sa fréquentation des milieux informés lui permet⁵.

Tallemant nous apprend que Françoise Choüaisne, la jeune plaignante, est fille unique, d'un riche officier du roi, tenant l'office de « garde des rosles du Conseil [...] qu'elle est bien faite et qu'elle avait du bien ». La famille est originaire de la région de Chartres, où leur ascendant à l'origine de leur fortune était lieutenant de la Prévôté à la fin du XVI^e siècle et a apporté à la Ligue un soutien modéré. Elle y a conservé une seigneurie. Leur ascension date de là et de leur ralliement à Henri IV. Après l'abandon de la demande en mariage d'un collaborateur du puissant surintendant des finances Particelli d'Hemery, dont l'attention avait dû être attirée par la fortune de la demoiselle (elle a hérité de sa mère décédée 250 000 livres), et des espérances appréciables du père (600 000 livres), Maupeou, seigneur d'Ableiges, conseiller au parlement, qui semble lui aussi avoir été mêlé par des intérêts plus solides que la passion amoureuse et avait retiré sa requête première présentée pour laisser place à plus puissant que lui, la redemanda au père. L'accord de celui-ci était une condition essentielle, la majorité étant alors de 25 ans pour les femmes, 30 ans pour les hommes, et la fille n'avait que 18 ans. Or, poursuit Tallemant, l'union célébrée et consommée on a découvert depuis que ce Choüaisne estoit amoureux de sa propre fille [...] il voulust qu'elle logeast avec luy qui estoit veuf; mais il devint bientost jaloux de son propre gendre. Il arriva cent brouilleries entre eux. Tant et si bien que ce père, que Tallemant dit être pris de « rage », provoque son gendre en duel alors que leur carrosse traversait le bois de Boulogne, lieu ombreux propre à bien des traquenards et brigandages. Ce qui aurait causé une fièvre au cerveau de M. de Maupeou saisi de panique devant les épées cachées dans leur véhicule que le beau-père avait sorties après avoir lancé son défi. « Fièvre chaude » qui le mène au tombeau en quelques jours. Sa femme ne veut plus demeurer avec Choüaisne, et se retire à Ablege, dans le Vexin françois, avec un petit garçon dont elle estoit accouchée depuis la mort de son mary. Là, elle fut enlevée, trois ou quatre mois après, et de

dans les Histoires, et les Mémoires imprimez. Je le fais d'autant plus librement que je sais bien que ce ne sont pas choses à mettre en lumière. À quoi, à qui étaient destinées ces pages en liberté, « paroles gelées » sans doute au jour le jour et plus tard un peu mises en ordre, des vives conversations d'un monde spirituel et érudit, d'un entre-soi rarement saisi ? Mêmes remarques au sujet des extraordinaires Mémoires du cardinal de Retz.

5.- Particulièrement l'Hôtel de Madame de Rambouillet, dont il est un ami proche.

façon bien rude. On a dit que son propre père y avoit consenty pour se venger de ce qu'elle ne vouloit pas loger avec luy; ce fut un gentilhomme de Picardie, nommé Pardillan, assisté de Varicarville et Saint-Valery ses oncles. Ils l'enlevèrent de l'église du village où elle entendoit la messe, la lièrent sur un cheval; et parce qu'elle n'avoit que des mules de chambre, ils les luy attachèrent par-dessous les piès avec une serviette. En cet estat, ils la meinent dix lieües au grand trot, au bout desquelles ils rencontrent un carrosse; de

là, ils la conduisent au chasteau de Dieppe, et luy font faire tout ce chemin-là sans manger. Dès qu'ils y furent arrivez, Montigny, le gouverneur et sa femme en sortirent. Je croy qu'ils ne vouloient pas estre compris dans ce rapt, et qu'ils avoient ordre de M. de Longueville d'en user ainsy. Les enleveurs vouloient estre maistre de l'enfant: mais la nourrice, qui estoit hors de l'église avec son petit, s'estoit cachée, ou du moins avoit caché son enfant dans des herbes; ils le chercherent mais ne le purent trouver ».



Ableiges de nos jours :
l'église

Le récit de Tallemant, qui tire du *factum* qu'il devait avoir sous les yeux les menaces et frayeurs infligées à la jeune enlevée (viol et déportation aux Antilles) ajoute des détails familiers qui ne sont pas dans la « Lettre ». La Dame d'Ableiges portait des mules pour aller à la messe. Occupante du château seigneurial, elle est voisine de l'église, cas de nombre de paroisses, et n'a que quelques pas à faire par ce qui est certainement un beau jour d'été. Le samedi 20 juin 1648 nous indique Dubuisson-Aubenay dans son Journal, bien renseigné par un riche réseau de relations dans son logement au centre de Paris, seul à indiquer la date de

l'enlèvement. Ce qui laisse penser que la Dame fréquentait l'église chaque matin. Le détail des mules met également en valeur l'inconfort que les assaillants infligèrent à une victime surprise dans son intimité et montée sans doute ensuite par les ravisseurs « en homme » sur un cheval. Tallemant ajoute la présence de l'enfant, futur seigneur d'Ableiges échappé aux ravisseurs, et pour qui on aurait pu avoir des craintes. Plus important: il permet d'approcher les raisons et moyens employés pour réaliser ce crime. Et d'abord, en donnant le nom du grand personnage qui s'est engagé à couvrir de son autorité ceux qui l'ont commis, à leur garantir l'impu-

nité, et qui a mis partie de son réseau de patronage au service de leur entreprise: le duc de Longueville⁶.

Les ravisseurs : initiateurs, exécutants, protecteurs.



Henri II d'Orléans duc de Longueville

Longueville, après avoir été gouverneur de Picardie, a reçu du roi le gouvernement de Normandie. Il a autorité entière sur plusieurs places fortes et forteresses de la province, dont Dieppe, sortes de garanties que donne aux Grands la royauté pour les attacher à sa clientèle, le roi en ayant gardé d'autres particulièrement importantes et redoutables comme Le Havre ou Pont-de-l'Arche.

6.- Victor Cousin, dans *La jeunesse de M^{me} de Longueville*, 1859, le dit « le plus grand seigneur de France après les princes du sang ». Il est le descendant de Dunois, dit le Bâtard d'Orléans, compagnon de Jeanne d'Arc, et a des ancêtres Capétiens. Il est, entre autres seigneuries, prince souverain de Neuchâtel. Il épousa Louise de Bourbon, fille du comte de Soissons, prince du sang des Bourbon, mort en 1641 dans la bataille de La Marfée proche de Sedan qui termine le soulèvement qu'il a dirigé contre le gouvernement de Louis XIII-Richelieu après maintes autres actions, dont le célèbre complot visant à l'assassinat non mené à son terme de Richelieu à Amiens. Louise de Bourbon décédée en 1637, il épousera en 1642 une autre princesse de sang royal, Geneviève de Bourbon, la célèbre M^{me} de Longueville, sœur de Condé et de Conti. Mari débonnaire nettement plus âgé que son épouse, il lui laissera toute liberté pour être une des reines des cœurs de son époque. Et acceptera sans scandale que le dernier enfant à porter son nom qu'elle mettra au monde en 1649 et qui sera son seul héritier, soit en réalité le fils de La Rochefoucauld. Celui-ci recevra les condoléances des principaux de la cour quand le jeune duc de Longueville aura été tué au passage du Rhin en 1672.

Il est le « patron » des ravisseurs, et quelques-uns de ses obligés donnent leur appui à cette occasion. Si la *Lettre à la Reyne* ne donne pas le nom de Longueville, trop grand personnage (Talleyrand l'écrit, qui ne se confie qu'à du papier) elle le fait pour Flavacourt, l'un de ses affidés, qui est, au nom du roi, gouverneur de Gisors et lieutenant du roi pour ce bailliage. Sa femme, Anne de Taillefer, a mis à disposition de ses amis enleveurs son carrosse qui porte ses armes⁷.

L'opération est faite pour et par un prétendument nommé Pardillant, encadré de ses oncles de Valliquerville (Charles) et Saint-Valery. Pardillant est une erreur d'orthographe, il ne peut s'agir que d'un Pardaillan d'une grande famille du sud-ouest du royaume. Le jeune Pardaillan est d'évidence un cadet désargenté et sans espérance de fortune (le *factum* y insiste) d'une branche de cette famille noble foisonnante, qui a été confié par ses ascendants et par la grâce de sa lignée soit au duc de Longueville, soit à un de ses proches, membre de sa cour, pour y polir son éducation et nouer des relations utiles à une carrière qu'on souhaite fructueuse. Sa mère, Jeanne de Valliquerville, sœur de Charles de Valliquerville, a épousé Antoine-Maurice de Pardaillan, sur qui je n'ai pas plus d'information. Saint-Valery est Jacques de Valliquerville frère puîné de Charles. Issous est sans doute Nicolas de Dampont chevalier, seigneur. d'Issou, Limoy, Guillancourt, Montalat et aultres lieux, ainsi que porte une signature sur l'Acte d'Union de la noblesse du Vexin du 1^{er} août 1650.

Nous reviendrons sur Charles de Valliquerville, qui est par l'âge, l'expérience, l'assise sociale, celui qui avait autorité sur la petite bande composée des susnommés *et plusieurs autres* est-il écrit dans la Lettre. *Douze à quinze* écrit dans son journal Dubuisson-Aubenay, c'est le nombre le plus fréquent en telles occasions, on n'est jamais trop prudent pour ces expéditions où un acolyte qui serait pris risquerait la peine de mort pour crime de rapt devant la justice royale, en cas de raté dans le dispositif d'ensemble. Ce qui serait fâcheux dans la suite des poursuites inévitablement engagées contre tous les participants. Et Valliquerville est dominant aussi par les fonctions qu'ont exercées avant lui les familles de ses parents et leur éclat.

Pourquoi le choix de Pardaillan s'est-il

7.- Pour plus d'informations sur les Flavacourt, voir *Mémoires de la société d'archéologie, Sciences, Arts du département de l'Oise*, t. x, 1877, p. 795 sq. Flavacourt est en Vexin.

porté sur la Dame d'Ableiges ? Qu'elle fût bien faite laisse penser qu'elle pouvait lui plaire. Mais ce n'est pas un motif bien sérieux, sinon pour une passade. Tel n'est jamais évidemment l'intention des ravisseurs de bons partis puisque leur projet est de s'établir : il leur faut des moyens pour tenir leur rang et pour s'élever davantage. Les familles veillent aux projets matrimoniaux, père, mère si le père est décédé, ou ascendants, avec une arme redoutable, le reniement et perte d'héritage des enfants assez fous pour être rebelles à de tels vœux. Si l'amour peut se rencontrer dans les choix familiaux, il n'est pas l'essentiel. Tant mieux s'il vient ensuite. Avant, on se méfie de cette folle du logis trop présente dans la jeunesse. Et les enfants sont élevés dans ces vues et s'y soumettent, au moins pour une première union. Comme l'écrit en 1656 dans ses *Mémoires la duchesse de Montpensier*, la Grande Mademoiselle, petite fille d'Henri IV et fille de Gaston d'Orléans, le plus riche parti de France en son temps, toute pleine de la haute estime de soi qu'a la grande aristocratie : *J'avois toujours eu une grande aversion pour l'amour, même pour celui qui alloit au légitime, tant cette passion me paroissoit indigne d'une âme bien faite. Mais je m'y confirmai encore davantage, et je compris bien que la raison ne suit pas les choses faites par passion ; et que la passion cesse vite, qui n'est jamais de longue durée. L'on est fort malheureux le reste de ses jours, quand c'est pour une action de cette durée où elle engage comme le mariage, et l'on est bien heureux, quand l'on veut se marier, que ce soit par raison, et par toutes les considérations imaginables, même quand l'aversion y seroit ; car je crois que l'on s'en aime davantage après. J'en juge par ce que j'ai vu de madame de Frontenac*⁸... » etc. Sentiments qui sont ceux de la plupart des enfants des familles ayant du bien, élevés dans le confort et la sécurité, et tout ce qu'il procure.

8.- Mademoiselle resta fidèle à ces principes longtemps, n'envisageant (en vain) que des partis élevés seuls jugés dignes d'elle, dont un futur roi d'Angleterre, le jeune Louis XIV, ou un Habsbourg possible Empereur. Puis, passée la quarantaine, elle jeta ces chimères par dessus bord, s'étant entichée de Lauzun, qui ne la traita pas bien. Ce qui n'enlève rien au grand intérêt de ses remarquables (et distrayants) *Mémoires*. On évoquera plus loin Madame de Frontenac, dame de compagnie en titre de Mademoiselle, et belle-fille de Madame d'Ableiges.



A. Bosse *Le contrat de mariage* 1633. A gauche, les vieux parents mettent au point le contrat de mariage avec le notaire, pendant que les promis devisent à part.

Bien souvent ces gens de bien ne parlent d'amour et ne s'y livrent⁹ que dans les liaisons hors mariage que les époux de la grande noblesse se tolèrent dès le XVII^e siècle à condition qu'il n'y ait pas de scandale, et avec l'aide de méthodes contraceptives déjà anciennes qui se répandront ensuite dans le reste de la population : voyez leur natalité déclinante au long du siècle, et les rapports des commissaires de police au XVIII^e siècle. Sinon, des vengeances peuvent s'exercer, quasi toujours, dans les rares cas rencontrés, à l'initiative du mari (exemple de la conduite cruelle de Condé à l'égard de son épouse) mais on ne va plus au meurtre comme dans les siècles précédents.

Une fille noble... libre : comment, pourquoi ?

M^{me} d'Ableiges est donc un bon parti : on s'enflammerait à moins. Mais pourquoi l'enlever ?

Elle est veuve, c'est-à-dire libre, hors de l'autorité d'un mari, mais aussi d'un père, que par ailleurs elle ne supporte pas. Elle est mineure ? Oui, mais elle a échappé à la sujétion de cet état par son mariage, elle refuse d'y revenir. La veuve est une femme libre sous l'Ancien

9.- Les approches sont fort différentes sur le théâtre ou dans les romans du temps. Alors l'amour de héros dont la passion s'oppose aux règles juridiques et sociales suscite sympathie et compassion. On y présente des situations choquantes pour les bons usages, entrecoupées de nombreux enlèvements, attendrissant les cœurs, heureusement dénouées par l'évolution de l'intrigue devenue modèle pour la vraie vie. Pas seulement pour les adolescents : Condé est décrit dévorant de telles œuvres précieuses dans la tranchée lors de sièges, ou cloué par la maladie dans son lit les lisant dix heures d'affilée.

Régime. Beaucoup défendent cette liberté contre qui veut la ramener sous le joug familial. Et la Dame d'Ableiges dispose des biens de sa mère et de ceux de la seigneurie de son fils en attendant qu'il soit majeur. Elle n'est pas esclave de l'espérance de la succession de son père et de la condition qu'il y met, celui-ci n'a donc plus aucun moyen immédiat d'action sur elle. Elle pourrait dire, comme *la Veuve* de Corneille, à celui dont elle aurait agréé la demande :

*Qui pourrait des mortels troubler notre alliance?
 Quelqu'un a-t-il à voir dessus mes actions
 Qui prescrive une règle à mes affections?
 Veuve, et qui ne dois plus de respect à personne,
 Puis-je pas disposer de ce que je te donne?*¹⁰



A. Bosse Le Toucher.
*Veuve comblée ou
 heureuse épousée ?*

« Vive ma liberté », soupirent celles pouvant enfin disposer d'elles-mêmes. Et il n'y a pas que M^{me} de Sévigné, ou la Célimène du théâtre à pouvoir vivre leur vie sans combattre dans une guerre perpétuelle contre une tyrannie maritale ou familiale. Certaines, prévoyantes, se précautionnent dès leur prime jeunesse. Et M^{lle} de Scudéry, universellement admirée et qui refusa trois propositions d'union, fait dire du mariage à une de ses héroïnes, dans son interminable roman *Artamène ou le Grand Cyrus* (1649), : « je le regarde comme un long esclavage : vous regardez donc les hommes comme des tirans (lui dit son interlocuteur), elle répond : « dès que je les regarde comme Maris, je les regarde comme des Maîtres ». Et quand son vis-à-vis lui dit qu'elle changerait peut-être de sentiment si un « honneste homme » touchait son cœur : « je ne sçay si je changerois de sentimens, répliqua-t-elle, mais je sçay bien qu'à moins que d'aimer jusques à perdre la raison, je ne perdrois jamais la liberté [...] ».

Il est possible que Françoise Choüaisne ait eu de tels sentiments à ce moment-là, suite à son mariage. Nous verrons que si c'était le cas elle en 10.- *La Veuve*, 1631. Vers 636-640.

changea. Quoi qu'il en soit, elle est veuve, elle est libre, et ceux qui veulent la réduire à un état de mineure devront employer des moyens forts pour y arriver et conformer sa volonté à leurs vues.

L'intervention d'Anne d'Autriche, pleinement souveraine et justicière.

Il faudrait en effet un arrêt de justice pour la ramener au domicile ou sous l'autorité paternelle, si le père y allait arguer de sa minorité pour tenter de la replacer sous sa domination. Pour d'autres filles mineures veuves, bien des pères ont échoué dans de telles tentatives. Dans ce cas-ci, imagine-t-on M. Choüaisne, bien qu'enragé, devoir s'expliquer sur des projets doublement criminels qui risqueraient d'être évoqués devant un tribunal ? Ce que suggère le « on a dit » de Tallemant est très fortement vraisemblable dans la situation où s'était mis le père, qui a sans doute élaboré le stratagème de l'enlèvement, l'a négocié avec le jeune Pardailan et surtout avec Valliquerville, qui est un de ses amis comme nous l'apprennent des lettres que nous signalerons ; fait qui, pensait-il imprudemment, le mettrait hors de cause. Le consentement du père au crime de rapt et les motifs qui le poussaient, ne devaient pas apparaître. Ce n'est donc pas de lui que la dame d'Ableiges aurait pu attendre du secours. Elle est seule, sans défenseur direct proche, comme elle était physiquement seule à Ableiges, sans homme de sa parenté sachant manier les armes pour sa sécurité et mener une troupe en défense : c'est une proie aisée à saisir, dans un premier temps. Mais l'affaire va évoluer différemment que prévu, et l'énergie de la jeune femme et de certains proches va lui mobiliser des secours décisifs.

Tallemant écrit : *Les parens font députer un conseiller du Parlement de Paris ; ce fut Sarrau. Il alla à Dieppe avec des archers ; mais cela ne servit de rien ; M. de Longueville protegeoit les ravisseurs.* Les parents qui agissent sont les Maupeou, sa belle-famille, qui font mouvoir le Parlement de Paris pour le respect de la loi. Et c'est Adrienne de Maupeou, sœur du défunt mari de la dame d'Ableiges, qui est intervenue auprès de la justice royale, donc d'abord du bailliage de Pontoise en charge des affaires judiciaires des nobles de cette juridiction. Elle a entretenu sur la situation de sa belle-sœur une

correspondance avec Philippe de Poiret, prévôt de Pontoise, dont les réponses sont conservées dans les Archives du château de Thoiry¹¹.

Je n'ai pas trouvé trace (ce qui ne veut pas dire qu'il n'y en a pas eu) d'un arrêt du Parlement de Paris en corps sur cette affaire. C'est l'intervention prompte d'Anne d'Autriche qui a tout réglé, écrit Tallemant : *Enfin, on présenta une lettre à la Reyne, au nom de la ravie. Cette lettre fut imprimée ; elle estoit de bon sens : on disoit qu'une de ses parentes, nommée Mlle d'Argouges, l'avoit faitte. Il y avoit pourtant un endroit assez plaisant ; cette affligée disoit qu'elle estoit veuve d'un aimable mary, qui avoit des qualitez qu'elle ne rencontreroit jamais. C'estoit à dire qu'elle n'estoit pas autrement résolue à pleurer toujours le défunt. Les ravisseurs furent contraints de la rendre Cette affaire-là nuisit à M. de Longueville, et la Reyne le luy fit bien connoistre, quand un enfant de feu Bourneuf, son trésorier, eut enlevé la fille de son carrossier ; car elle luy reprocha que ses gens ou ses amys faisoient toujours des violences, et il fallut rendre cette fille comme Mme d'Ablege..*

M. de Longueville, qui ne manquait pas de courage à la guerre s'il manquait d'habileté, fut toujours hésitant sur les conduites à tenir en toutes circonstances et était vite désarçonné devant les difficultés imprévues, incapable qu'il était de suivre une conduite constante et de garder ses engagements : il n'avait cessé de le montrer du temps de Richelieu, il le prouvera encore et encore pendant toutes les péripéties de la guerre civile. Il n'a pas insisté pour soutenir ses « clients » devant l'indignation de la souveraine.

Quant à M^{me} d'Ableiges, si elle a pu sembler se dégoûter un jour de l'institution du mariage, ses tribulations ne l'en ont pas éloignée tout de suite. Dès que libérée, elle épousa un presque sexagénaire, M. de la Grange-Trianon, seigneur de Neuville (près Pontoise et relevant de ce bail-

liage royal), très riche et lié aux milieux du pouvoir (et donc de la finance : voyez le château qu'il se fit construire), qui eut la politesse de mourir vite, en 1654, mais après en avoir eu un enfant. Devant la faiblesse constitutionnelle des hommes, M^{me} d'Ableiges prit le chemin plus sur de la dévotion et, dit-on, se plaça sous la protection de l'Église en aidant dans ses œuvres Jean Eudes, futur canonisé (en 1925). Destin semblable en ce temps à celui de quelques autres¹².



Château de Neuville (95), début xx^e siècle

Une stratégie matrimoniale répandue.

Destin comparable, au même moment, à celui de M^{me} de Miramion. Riche héritière, celle-ci épousa à 16 ans un riche parti qui mourut six mois après, la laissant enceinte de quatre mois. Son biographe et cousin germain, l'abbé de Choisy, écrit qu'elle était belle et que, jeune mère, elle passa les deux premières années de son veuvage dans la retraite et la piété. À l'été de 1648, elle était à la campagne à Issy lorsqu'on l'avertit de plusieurs endroits qu'on voulait l'enlever ; sa conduite régulière et son bien la faisaient regarder comme un bon parti ; mais ne pouvant s'imaginer qu'on enlevât les gens sans leur consentement, et sa conscience ne lui reprochant rien, elle méprisait les donneurs d'avis. Le 7 août 1648,

12.- Je n'ai plus de trace d'elle que comme gestionnaire attentive de sa seigneurie. Devenue Dame de Neuville, après la mort de Charles de la Grange, elle se fait par exemple confirmer par le Parlement de Paris ses droits de patronage sur la fabrique de l'église de Conflans-Sainte-Honorine contre le curé, mène un procès de huit années contre Anne, épouse de Frontenac issue d'un précédent mariage de son défunt mari, pour conserver à son enfant la propriété de la seigneurie de Neuville etc.

11.- Les archives du château de Thoiry ont été déposées par la famille de La Panouse, actuelle propriétaire de ce château, aux archives des Yvelines et peuvent y être consultées après autorisation de leur propriétaire. Adrienne de Maupeou avait épousé en 1642 Michel de Marescot, Maître des requêtes, coseigneur de Thoiry, décédé en 1649. Les lettres du Prévôt de Pontoise sont datées de 1649 d'après l'inventaire des AD 78 sur leur site Internet, et cotées d 8938-966. N'ayant pas été en capacité de m'y rendre, je ne peux rien en dire d'autre sinon, d'après l'inventaire desdites archives, qu'Adrienne de Maupeou a assuré la tutelle de Gilles de Maupeou d'Ableiges (le bébé caché dans l'herbe) de 1648 à 1654, laps de temps qui va depuis l'enlèvement de sa mère jusqu'à la fin de son second mariage avec M. de la Grange-Trianon décédé en 1654. Date à laquelle M^{me} d'Ableiges a peut-être repris la tutelle de son fils.

alors qu'elle se rend en son carrosse prier au Calvaire du Mont Valérien, elle est emmenée de force, malgré ses hurlements et sa résistance continus, à *Launai, à trois lieues de Sens, château appartenant à Hugues de Bussy-Rabutin, Grand Prieur de France*¹³ », oncle de Bussy-Rabutin et de M^{me} de Sévigné. Ledit neveu, veuf et en mal de finances, au service et sous la protection de Condé alors servant la Cour, a donc combiné cet enlèvement pour redresser ses affaires fort ruinées par un avantageux mariage. À Launai : *Il vint plusieurs personnes l'une après l'autre, tantôt la menacer de toutes sortes de violences, tantôt lui faire les offres les plus avantageuses pour l'engager à épouser Monsieur de Bussy*. Surprise de ce dernier, quand il vient faire sa cour : il la trouve armée de deux pistolets chargés qu'elle a dérobés dans la salle où on l'avait menée. *On m'avait dit que c'était un mouton, et je la trouve un lion*. Passons sur les suites : Bussy aura beaucoup de mal à échapper aux poursuites qu'elle entreprit une fois relâchée. Il fallut que Condé aille en personne la supplier pour que cette ferme personne les abandonne, Bussy l'indemnisant. Elle va se donner toute aux œuvres charitables sous l'autorité de Vincent de Paul, entre autres directions spirituelles, après que Dieu à la Noël 1648 lui eut parlé devant le Saint-Sacrement de Saint-Nicolas-des-Champs. À dix-neuf ans.

Nous ne sommes pas en mesure de donner un tableau exhaustif de ce type de stratégie matrimoniale. Les récits un peu détaillés qui nous sont parvenus l'ont été à travers des *Mémoires* du temps ou des *Journaux*, qui ne retiennent que les cas d'enlèvements les plus retentissants. Celui de M^{me} d'Ableiges fut de ceux-là, qui est noté dans le *Journal* de Dubuisson-Aubenay, pas seulement par Tallemant.

Les registres judiciaires des Parlements sont un océan mais sont cependant lacunaires, et les dépouillements n'en sont que partiels. C'est plus difficile encore de mener une recherche dans les degrés juridictionnels inférieurs. La thèse de troisième cycle de M^{me} Guilleminot (Université de Caen, 1986) sur trois bailliages nor-

13.- C'est-à-dire Grand Maître de l'Ordre de Malte, qui n'y est pour rien. Voir le récit de l'abbé de Choisy, et celui très embarrassé de Bussy dans ses *Mémoires*. Lequel a le culot de se vanter de ne pas s'être vengé de son échec sur le frère de la Dame de Miramion, alors qu'il aurait pu le faire lors du blocus de Paris par Condé quelques mois après !

mands (Bayeux, Caen, Falaise) portant sur les procès criminels du xvii^e siècle entier (2116 cas relevés) ne compte que de 10 à 30 cas selon les bailliages de délits de mœurs, viols et rapt étant mêlés. Et certains ne vont pas jusqu'au procès, qui aurait pu laisser des traces. On trouve un tel exemple dans le journal d'un petit seigneur du Vendomois (Marie Dubois), en 1655 : une jeune noble, orpheline de père à 13 ans — la nubilité est alors à 12 ans pour les filles — enlevée par un groupe de cavaliers, est vite rendue à sa mère par le ravisseur bénéficiaire de l'enlèvement devant la levée de tous les seigneurs de la région avec dessein d'assiéger son château. On apprend qu'il l'aurait consolée de sa frayeur tout le temps du rapt, si bien qu'elle déclarera ensuite à son sujet *qu'elle avoit tous les sujets du monde de se louer de luy, veu qu'il l'avoit traitée avec tant d'honneur et de civilité qu'elle pouvoit souhaiter de luy*. L'habile homme avait même prévu un *orillier* sur la selle du cheval alloué à la demoiselle et à son séant. On ne sait si tant d'attentions aboutirent à un mariage malgré un début un peu rude, mais le romanesque de l'action, les soins du prétendant, une fin heureuse accueillie dans la joie par la parenté et le voisinage, ont sans doute enflammé l'imaginaire d'une rêveuse fillette, familière des romans tout remplis d'enlèvements à la mode du temps¹⁴. Et on peut se demander si la vive et brève résistance que la belle opposa au premier moment de l'enlèvement n'était pas un stratagème convenu entre la ravie et le ravisseur ! On a des exemples certains et nombreux de tels arrangements destinés à forcer l'accord des familles.

Ce n'était pas le cas de M^{me} d'Ableiges non plus que de M^{me} de Miramion, plus âgées et chargées d'enfant. Non plus que de la demoiselle de Saint-Croix riche héritière de Basse Normandie qui le 25 mars 1648, réussit à échapper au sieur de Charmois dans la clientèle du duc d'Orléans et du duc d'Angoulême, réfugiée qu'elle était dans le couvent des Filles-

14.- Le malicieux Furtetière, dans le *Roman bourgeois* (1666), écrit à propos des lecteurs de romans, que les enlèvements y sont si communs que j'ai vu des gens qui, pour marquer l'endroit où ils en estoient d'une histoire, disoient : *J'en suis au huictiesme enlèvement, au lieu de dire : J'en suis au huictiesme tome*.

Dieu de la rue Saint-Denis, bien que le ravisseur n'ait pas hésité avec sa troupe, au petit matin, à faire une brèche dans le mur d'enceinte du monastère à l'aide de grenades ! Ni dans le cas, le 11 mai 1651, du *Rapt de la Dame Yves, fille du sieur Loetus [...] femme riche, par l'écuyer du maréchal de Grammont. Elle est du cloître Saint-Honoré et poursuit son ravisseur en justice, ni de la dame Gillot, veuve du quatrième mari et riche femme de cinquante ans, par un jeune homme de vingt-cinq* Ni de bien d'autres qu'on trouvera ces mêmes années dans le *Journal* de Dubuisson-Aubenay. Mais on y rencontrera aussi un enlèvement combiné comme les autres ourdis par de jeunes coqs en mal de finances, mais le commanditaire est le père, comme pour M^{me} d'Ableiges. Il s'agit là encore d'obliger une veuve à suivre une autre volonté que la sienne. *Mardi 4 février 1648 (...) Ce jour, avant jour, la dame comtesse de la Rocheguyon, jeune douairière, veuve depuis deux ans et n'ayant qu'une petite fille, fut enlevée par ordre de son propre père, le comte de Lannoy, et emmenée à Montreuil-sur-la-Mer, lieu de son gouvernement, par les cheveau-légers de la garde du roi commandés par M. de Schonberg, frère de sa belle-mère, madame de Liancourt. On la soupçonnoit de la hantise (fréquentation insistante et assidue) de la maréchale de Guébriant, qui l'engageoit en l'amour du jeune marquis de Vardes.* La veuve du cadet de la famille de Liancourt (alors propriétaire de la seigneurie et du château de La Rocheguyon) est donc ravie par les soins du père qui souhaite une alliance plus convenable à ses ambitions. Mariage non voulu par le père, enlèvement réalisé...

Ainsi les femmes, souvent dans la grande noblesse mais aussi dans une partie importante de la société, la plus riche, ne sont souvent que des pions dans des stratégies familiales où l'on considère qu'elles n'ont que peu leur mot à dire. Certes les exceptions sont nombreuses, et les caractères, les situations familiales, bien des choses font que le courant de la vie montre de larges plages de liberté et d'autorité féminines. Il faut cependant pour cela des caractères forts, une vitalité à toute épreuve,

des appuis puissants contre une parenté liguée pour le triomphe de ses intérêts et qui peut faire appel à la plus grande violence, assurée qu'elle est de l'indulgence des puissants et d'un pouvoir judiciaire dont elle a investi les arcanes par bien des alliances — pas à coup sûr mais presque toujours —. Ou bien, il leur faut avoir acquis par le fait du hasard une situation de pouvoir. Nous en avons vu, nous en citerons d'autres qui useront des mêmes qualités.



Sur un fond de misogynie qui ne cesse de s'étaler sans retenue tout au long de l'Ancien Régime, Omer Talon, avocat général au Parlement de Paris, affirme en privé (d'après Tallemant) sur la foi, prétend-il, de commentaires talmudiques, qu'au jour du Jugement Dernier l'âme de la femme disparaîtra absorbée dans celle du mari ! Voilà ! Belle découverte qui reflète bien la place dévolue à l'épouse pour ce monde et dans l'autre selon un sentiment presque général.

Rubens, Enlèvement des filles de Leucippe. La mythologie et la littérature de l'Antiquité fournissent d'innombrables références justificatives aux enlèvements : Europe, Sabines, Hélène...

**D'un « gentilhomme
de son siècle le plus véritable »
aux femmes libres
et aux femmes fortes.**

**Monsieur de Valliquerville, gentilhomme
vexinois et misogyne sélectif... Introduc-
tion au libertinage.**

Revenons au chef de la bande des enleveurs de M^{me} d'Ableiges. Valliquerville ou Varicarville sont les formes les plus courantes pour le désigner au XVII^e siècle (on peut aussi trouver Valliquerville, Vasquerville, Valikierville...) ¹⁵, du nom de la seigneurie familiale, proche d'Yvetot, où sa lignée est présente depuis le XII^e siècle.

Dans la deuxième moitié du XVI^e siècle, le chef de lignée, Jean de Valliquerville n'habite plus que rarement dans sa seigneurie familiale : il réside à Rueil-Seraincourt près de Meulan, dans le Vexin français, sur les terres et dans le château apportés par sa femme Isabeau de Cantiers.

Son fils Philippe lui succède. Il sera gouverneur de Mantes puis de Meulan. Aucun des cinq enfants de son premier mariage ne lui surviva. Il épouse en 1598 Marie Briçonnet, d'une famille qui avait compté des évêques et un chancelier de France. Ils eurent quatre garçons, l'aîné étant Charles né en 1600, puis René, puis Anne, chevalier de Malte mort en 1652, Jacques, et trois filles : nous avons évoqué deux d'entre elles en nommant Pardaillan, fils de Jeanne, pour qui fut réalisé l'enlèvement de M^{me} d'Ableiges. L'époux de leur sœur Isabelle est Thomas de Saldaigne sieur de Bardouville, libertin notoire, qui fut avec Charles du complot d'Amiens visant à assassiner Richelieu en 1636, et est mort en 1638.

Charles a participé aux guerres du début du règne de Louis XIII contre les protestants, en 1620. L'hiver 1629, il est, avec le duc de Longueville et le comte d'Harcourt de la guerre que mène Louis XIII contre les Espagnols.

Le puîné Jacques (mort en 1679) rend foi et aveu de ses seigneuries en 1670, ce qui date peut-être la disparition de Charles.

Charles a acquis une certaine renommée en son temps qui lui vaut d'être souvent cité et parfois loué par des mémorialistes.

¹⁵- Cf « Recueil des publications » de la Société havraise d'études diverses, 1902. *Recherches sur la paroisse et les seigneurs de Valliquerville*, par M. L.A. Beaucousin, p.183 sq.

« Conspirateur et esprit fort », attaché à la personne du comte de Soissons avec son beau-frère Bardouville, tous liés aux milieux qualifiés de « libertins » par leurs ennemis. Amis par exemple du poète Des Barreaux et d'autres littérateurs que nous cataloguons « baroques », ils participent au projet d'assassinat de Richelieu à Amiens en 1636, projet qui avorta par suite des hésitations du comte et de Gaston d'Orléans. Valliquerville doit s'enfuir en Angleterre. Après la mort du comte de Soissons en 1641, il passe dans la clientèle de Longueville, devient son « pensionnaire » et assure la liaison entre celui-ci et le futur cardinal archevêque de Paris, Retz, qui le tient en haute estime, le dit à *mon sens le gentilhomme de son siècle le plus véritable*, ailleurs dans ses *Mémoires*, il écrit : *Mon ami très particulier et qui me parloit très confidemment*, et : *Un des hommes de France des plus fermes*.

Je cite le portrait que fait de lui R. Pintard ¹⁶ : *Il est tumultueux, violent, peu respectueux des convenances, et, contre la morale commune, aussi violemment mutiné que les gens au milieu desquels il vit*. Ami fidèle, il prêtera de l'argent à Villarceaux, puis transportera la somme en rente sur la tête de l'enfant né des amours de Villarceaux et de Ninon de Lenclos. C'est le même culte de l'amitié qui le voit s'engager dans le rapt de M^{me} d'Ableiges au côté de Pardaillan et au service de son ami Choüayne, le père de la Dame. En 1646, il est à Venise, est fou de la ville, y fréquente les rabbins du ghetto, en prend un à son service, prétend trouver les vérités de la physique dans le *Pentateuque*, pratique les sciences occultes et la Cabale. Lui, le pyrrhonien pourtant entiché de nouvelles passions, adopte le végétalisme pour se purifier, confie à ses amis français (c'est par leurs lettres que l'on sait sa relation avec Choüayne) dont l'ambassadeur, *qu'il se moque de ceux qui ne veulent pas estre bien avec M. le Card. Mazarin pour ce qu'ils haïssoient le Card. de Richelieu*. Je ne l'ai pas retrouvé dans les événements de la Fronde, hormis la ridicule tentative avortée du duc de Longueville de lever une armée contre la Cour début 1649, alors que Jacques, son frère cadet, est l'un des signataires de l'Acte d'Union de la noblesse de France rassemblée en 1650 à Paris et demandant à la régente *le respect des droits de la noblesse*. On a une autre esquisse dans le portrait ironique et distant qu'en fait en 1649 Saint-Evremond, qui fut et resta « libertin » avec des

¹⁶- In *Le libertinage érudit dans la première moitié du XVII^e siècle*, 1943 ; p. 369 sq.

postures plus retenues, et ne soutint pas non plus longtemps les Frondeurs: *Varicarville, si considéré des esprits forts, ne voulut prendre aucun emploi (dans le soulèvement de Longueville), ayant appris de son Rabbi que, pour bien entendre l'Ancien Testament, il faut y avoir une application entière; et même se réduire à ne manger que des herbes [...] mais il voulut régler toutes choses, selon les Mémoires du prince d'Orange (mort en 1625, réputé pour son génie militaire); mais [...] il avoit oublié à Paris un manuscrit (dudit prince) dont il eut tiré de grandes lumières pour l'artillerie et les vivres: ce qui fut cause, vraisemblablement, qu'il n'y eust munitions ni vivres dans cette armée-là* ». Laquelle armée ne put être opérationnelle !

S'il est plus facile d'enlever une Dame que d'affronter les troupes du roi envoyées en Normandie et commandées par le comte d'Harcourt, cela l'était aussi de rêver le monde à Venise, et d'échafauder avec d'autres Français qui recherchent sa compagnie un projet de voyage d'étude à Constantinople... Valliquerville échafauda donc: le Grand Turc est très à la mode et l'autorité absolue dont il jouit sur ses sujets fascine les théoriciens politiques français depuis le xvi^e siècle. L'Islam passionne: beaucoup le donnent en modèle politico-religieux à la monarchie française. Les Vénitiens y ont leurs entrées depuis le Moyen-Âge, et depuis François Ier les Français y sont bien vus. Cela n'aura pas de suite.

Revenu dans ses seigneuries françaises, l'aventure de faible conséquence avec Longueville exceptée, il pourra s'y livrer aux loisirs de l'amitié en dépit des circonstances, soit à Paris, soit à Rueil-Seraincourt. Particulièrement avec Ninon de Lenclos dont l'ont rapproché des convergences intellectuelles.

Des femmes libres. L'exemple de Ninon.

Avec Ninon de Lenclos (1620-1705), on a une femme bien différente de la Dame d'Ableiges. Elle serait *le type le plus parfait de la précieuse*, selon E. Magne, un de ses biographes (1912). Celle-là a choisi une vie qui lui assure une liberté bien plus large, et le respect de tous. Prostituée ? Courtisane (ce n'est pas la même chose), comme le dit avec dédain M^{me} de Motteville, grande amie d'Anne d'Autriche, qui ne peut cependant pas ne pas l'admirer ? Elle n'appartient pas à qui la paie, elle ne s'offre pas, c'est elle qui choisit ses amants, qui les renvoie quand

elle le décide, qui fait cohabiter sans drame et sans aigreur dans son salon les anciens et les nouveaux. On y court, et même *d'honnêtes femmes de qualité*, La Sablière, Bouillon, Coulanges, d'Olonne, et d'autres... tant tous s'accordent à vanter son esprit, ses réparties, sa drôlerie, son intelligence, ses connaissances, sa gaieté¹⁷. « Pour de la beauté, dit Tallemant dans *l'Historiette* qu'il lui a consacrée, elle n'en a jamais eu beaucoup ; mais elle a toujours beaucoup d'agrément ». Et Saint-Simon vante la tenue exemplaire de son salon : *Tout se passoit chez elle avec un respect et une décence que les plus hautes princesses soutiennent rarement. Elle eut de la sorte pour amis tout ce qu'il y avoit de plus trayé (trié, choisi) et de plus élevé à la cour : tellement qu'il devint à la mode d'être reçu chez elle, et qu'on avoit raison de le désirer par les liaisons qui s'y formoient*. Et le duc note plus loin : *Elle donna à Dieu ses dernières années*. Ce que Boislile accompagne, dans le tome XIII de son édition des *Mémoires* de 1897 en note p.148, de ce petit persiflage: *Tout au moins ses derniers jours*. Évolution assez commune à toutes époques et en toutes conditions.



Portrait d'Anne de Lenclos, dite Ninon.

17.- Reproduisons ici une note de P. Boiteau tirée de son édition de 1856 de *l'Histoire amoureuse des Gaules* de Bussy-Rabutin : *Le bon air alors, pour un jeune homme bien qualifié, c'étoit d'avoir passé par la chambre à coucher de Ninon. Armand de Grammont, comte de Guiche, y passa. On a cité ses émules principaux: Condé, Miossens (depuis maréchal d'Albret), Palluau (depuis maréchal de Clérambault), le marquis de Créqui, le marquis de Villarceaux, le commandeur de Souvré, le marquis de Vardes, le marquis de Jarzay, le duc de Candale, le duc de Châtillon, le prince de Marsillac (c'est La Rochefoucauld jeune), Navailles, le comte d'Aubijoux etc. Mais l'incomparable M^{lle} de Lenclos ne peut être réduite à son active sexualité.*

Saint-Simon décrit Ninon dans la deuxième partie du siècle, Tallemant la prend à la fin de la première et au-delà. Ils sont tous deux riches d'anecdotes qui se rejoignent pour ce qui fit la gloire de *Mademoiselle de l'Enclos*, jeune ou âgée, dont l'influence au service de ses amis ne fit que croître. Mais toujours dans la discrétion, en particulier quand une amie de sa jeunesse connue chez Scarron fut devenue M^{me} de Maintenon.

Villarceaux sera celui qui saura la retenir le plus longtemps depuis qu'elle avait trente ans et sera son dernier amant en titre (exceptées quelques passades à elle attribuées dans sa vieillesse; mais on lui a beaucoup prêté!), le seul d'une grande durée. Elle acceptera d'avoir un enfant de lui alors que, note Tallemant dans son *Historiette*¹⁸, *elle ne se hazardoit que rarement à devenir grosse*. Ils habiteront souvent ensemble, mais pas à Villarceaux: le marquis n'est pas un de ces grossiers goujats des temps antérieurs qui imposaient à leurs épouses la cohabitation dans une résidence familiale avec une ou des concubines. Jamais l'épouse légitime, à qui cette liaison *donnait bien du chagrin* et qui se mettait en fureur quand on l'évoquait devant elle, ne l'aurait toléré. C'est puni par l'église, c'est puni par la loi, et le scandale aurait empêché la carrière de Villarceaux. C'est l'ami Valliquerville qui offrira l'hospitalité à ce couple d'amants à partir de 1652 chaque été dans son château de Rueil-Seraincourt, quand l'aristocratie prend ses aises à la campagne. Dans son *Historiette* sur Scarron, parlant de sa veuve (Scarron est

18.- Tallemant, *op.cit.* T II, p. 444.

décédé en 1660), la future Maintenon, Tallemant dit d'elle: *J'oublois qu'elle fut ce printemps avec Ninon et Villarseaux dans le Vexin, à une lieue de la maison de M^{me} de Villarseaux, femme de leur galant. Il semblast qu'elle allast la morguer* (la défier pour l'humilier)¹⁹. Cela se passait en 1663, et montre bien que la distance du château de Valliquerville (Rueil-Seraincourt) à la résidence d'été de l'épouse trompée paraissait encore un peu trop courte à cette dernière pour lui éviter la vexation. Une fiche de Saint-Simon consacrée à Montchevreuil laisse penser que ce lointain cousin désargenté de Villarceaux a pu aussi faciliter leurs amours dans son château proche, aux frais des amants. Il y affirme aussi que M^{me} Scarron en profita pour prendre M. de Villarceaux à Ninon. Il est seul à le dire, et sa haine recuite à l'égard de M^{me} de Maintenon l'entraîne à lui attribuer une carrière active dans la prostitution. Rien de tel dans Tallemant qui donne beaucoup de détails sur la vie de M^{me} Scarron et ses difficultés avant sa rencontre avec le roi.

Ce qu'est le libertinage au XVII^e SIÈCLE.

Le marquis de Villarceaux n'est pas cité parmi ces jeunes nobles bruyants et provocateurs, amis ou pensionnés de Retz, qui le mettent un peu dans l'embarras alors qu'il se prépare à devenir archevêque quand ils

19.- Tallemant, *op.cit.* T II, p. 683.



Monsiau, v. 1810 -
Molière lisant Tartuffe
chez Ninon de Lenclos.

scandalisent (avec d'autres jeunes agités) les rues de Paris en chargeant l'épée à la main le crucifix des processions au cri de « Voila l'ennemi ! ». Mais il connaît Valliquerville par Ninon : ces deux-là sont proches par les idées, leur amitié est intellectuelle, leur libertinage est d'esprit.

Tallemant présente ainsi leurs rapports : *Villarseaux est le dernier gallant qu'elle ayt eu. Pour le voir plus facilement [...] elle alla dans le Vexin, chez un gentilhomme de qualité nommé Varicarville, qui est riche et fait bonne chère aux gens; mais c'est un original, et surtout en mangeaille, car il ne taste de rien qui ayt eu vie*

Il ne croit pas grand-chose, non plus qu'elle. Un jour, ils s'enfermèrent tous deux pour raisonner. On leur demanda ce qu'ils faisoient là : Nous taschons, dit-elle de réduire en articles nostre créance (croyance). Nous en avons fait quelque chose; une autre fois, nous y travaillerons tout de bon. Nous n'avons pas connaissance d'écrits de cette sorte qu'ils auraient pu produire.

Mais s'ils le firent, ils devaient être de la même eau de ce que rapporte Tallemant quant aux idées de Ninon à son entrée dans le monde : *Elle dit qu'il n'y a point de mal à faire ce qu'elle fait, fait profession de ne rien croire, se vante d'avoir été fort ferme en une maladie où elle se vit à l'extrémité, et de n'avoir que par bienséance reçu ses sacrements. Ils (des amis) lui ont fait prendre un certain air de dire et de trancher les choses en philosophe; elle ne lit que Montagne (Montaigne), et décide de tout à sa fantaisie.*

C'est une façon de définir le libertinage au XVII^e siècle, mot réduit au XVIII^e siècle à la désignation des pratiques de la licence érotique, et de nos jours au grand n'importe quoi de la marchandisation du sexe. Nous nous en tiendrons à ce que dit Ninon. Pour une connaissance plus fine et plus étendue, nous renvoyons à l'édition en deux volumes d'œuvres, *in Libertins du XVII^e siècle*, éd. de Jacques Prévot, 2 vol., Bibliothèque de la Pléiade, Gallimard, 1998. Et à la préface dans le tome 1, et aux nombreuses et érudites notices. Exercice de la raison, esprit critique, scepticisme, exhortation à l'étude et aux expériences, ouvrent la voie aux sciences nouvelles. De là à passer en ce temps pour athée... Et l'ironie de Montaigne peut choquer des croyants : *La peste de l'homme, c'est l'opi-*

nion de savoir et qu'il vaut mieux alors rester dans l'ignorance et la soumission que conseillerait la religion.

Il n'est pas possible de faire un bloc uniforme des « libertins » du XVII^e : tant de points de vue les opposent sur la société, l'État, la religion, les mœurs. C'est une attitude d'esprit, une curiosité, une volonté de recherche, un esprit d'examen, une interrogation sur les dogmes. Mais leurs adversaires le font; le libertinage serait pour eux la contestation de toutes les autorités, l'ordre établi, ce serait *la philosophie des mauvais chrétiens* ou pire. Et on peut être surpris de trouver parmi ces « libertins », Gabriel Naudé bibliothécaire de Mazarin, Gassendi homme d'église réconciliant la doctrine d'Epicure et le christianisme, Théophile de Viau, Guy Patin, Cyrano de Bergerac etc., plus tard Bayle, Fontenelle etc. Liste qui serait interminable, hétéroclite. Passons, sinon pour noter qu'ils ont formé La Fontaine, que Molière a suivi les conférences de Gassendi etc. Et que bien des mesures du gouvernement de Louis XIV (par exemple l'abandon des poursuites contre les sorciers qu'il valait mieux traiter que brûler; ou la Maison d'éducation de Saint-Cyr créée par M^{me} de Maintenon réservée aux filles nobles, pour une éducation des futures épouses qu'appelait de ses vœux et appuyait de ses réflexions le libertin La Mothe Le Vayer) peuvent être reliées à ce courant intellectuel.

Au sommet de la pyramide des femmes fortes: les Amazones

Quand Christine, reine de Suède ayant abdicqué, viendra visiter la France en 1655 y suscitant beaucoup de curiosité et d'admiration, elle demandera à rencontrer Ninon qui fut *la seule femme en France*, écrit M^{me} de Motteville, *à qui elle accorda quelques marques d'estime*. Christine qui disait que la somme des qualités dites féminines faisait un grand défaut, Ninon qui quelquefois refusait le nom de fille ou de femme, toutes deux soumettant tout à l'examen de la raison, toutes deux recherchant la compagnie et la conversation des hommes et des encore rares femmes de science, des littérateur(e)s et des philosophes. Et Ninon fut parfois qualifiée



La Reine Christine
en Minerve-Athéna,
sagesse et courage,
milieu du XVII^e.

« d'honnête homme », compliment qu'on appliquait à ceux qui cumulaient d'innombrables qualités, dont les connaissances, le goût, la décence et la politesse.

S'il y a une barrière entre ces femmes et les femmes contraintes évoquées plus haut, ce n'est pas celle des bons usages et du raffinement ni des limites et préjugés du meilleur monde où elles ont



La Grande Mademoiselle
en Minerve, 1672
Elle tient le portrait de
son défunt père.
En vérité, leurs rapports
furent exécrables.

leur place, ce sont les espaces de liberté qu'elles se sont taillés par leur intelligence et leur énergie et la manière dont elles en usent. Il est vrai que la reine Christine a un énorme capital de naissance que n'avait pas Ninon, fille d'un petit gentilhomme joueur de Luth, qui l'initia à cet instrument et à la sagesse de Pierre Charron et de Montaigne. La reine de Suède (son père Gustave Adolphe la désignait du nom de Roi) est chef d'armée, elle a l'assurance de ceux qui ont le pouvoir et l'argent d'un royaume. Et elle dispose de tous les moyens pour attirer dans sa capitale intellectuelle et savante de toute l'Europe, avec qui elle correspond et dont elle recherche les entretiens : voyez Descartes qu'elle attirera dans sa capitale et qui y mourra.

Mais c'est en affichant les dehors virils du guerrier qu'elle frappe le plus la Grande Mademoiselle, qui demande à la rencontrer en 1656 à Fontainebleau, au château. Après représentation d'une comédie puis d'un ballet, et collation, feu d'artifice. *Elle me tenoit la main à ce feu, où il y eut des fusées qui vinrent fort près de nous ; j'en eus peur ; elle se moqua de moi et me dit : « Comment ! une demoiselle qui a été aux occasions et qui a fait de si belles actions, a peur ! » Je lui répondis que je n'étois brave qu'aux occasions.* Christine parle alors de son désir d'être à une bataille, parle de Condé : *C'est le plus grand homme du monde, dit-elle* ». Certes, ses manières de soudard la choquent, elle la trouve tout à fait extraordinaire la décrivant : *Elle juroit Dieu, elle se couchoit dans sa chaise, jetoit ses jambes d'un côté et de l'autre [...]*. Et elle note que quand la même année la ville de Paris offrit à Christine une entrée triomphale, elle y entra à cheval : aucune femme ne figurait dans sa nombreuse suite. Et que, quand elle rendit visite à la famille royale à Compiègne, alors que Louis XIV est tout à son idylle avec Marie Mancini, elle leur dit à tous deux qu'ils devaient se marier : et elle disoit au roi : *Si j'étois à votre place, j'épouserois une personne que j'aimerois*. Cela devant Anne d'Autriche et Mazarin. Le cardinal et la Reine hâtèrent son départ ! Et cependant, peu de temps après, elle pesta fort contre

le mariage et conseilla à Mademoiselle de ne se jamais marier : *c'étoit une sottise de s'amuser à un mari, le meilleur ne valoit rien* lui affirma-t-elle.



Les « occasions » qu'évoquait l'ex-reine de Suède sont les actions militaires dont s'enorgueillira toute sa vie la Grande Mademoiselle : en avril 1652 son entrée sans combattre dans Orléans qui refusait de s'ouvrir à l'armée du roi d'un côté, et à l'armée de Condé de l'autre venue des Flandres par la Picardie et le Vexin, accompagnée de ses deux dames de compagnie baptisées ses « maréchales de camp », toutes empanachées de plumets et ceintes d'écharpes, sous les ovations populaires. Et en juillet l'intervention décisive de l'ouverture de la porte Saint-Antoine à Paris, et du tir d'artillerie de la Bastille contre l'armée du roi, qui éviteront le massacre de l'armée condéenne qu'avait commencé Turenne contre les remparts de Paris. À chaque fois,



Mademoiselle est accompagnée de ses « maréchales », dont l'une est M^{me} de Frontenac, fille du premier mariage de M. de la Grange-Trianon, seigneur de Neuville, et donc belle-fille de M^{me} d'Ableiges sa seconde épouse qui, semble-t-il, s'ingéniera à la dépouiller.

« La divine » Anne de la Grange-Trianon (ce fut son surnom à la cour de Versailles : voyez Saint-Simon) finit par ailleurs par céder à un mariage dont elle se dégoûta... son mari Louis de Buade de Frontenac aussi, qui s'exila au Québec comme gouverneur et y mourut. M^{me} de Frontenac se fâcha avec Mademoiselle, mais cultiva par un portrait (elle aussi en Minerve) le souvenir des épisodes guerriers vécus avec la Grande Mademoiselle, en même temps que ses charmes. Elle était en effet jolie et spirituelle reconnaissait Mademoiselle avant leur rupture.

Ces guerrières sont admirées, vantées, célébrées pour des actions qui les rendent égales aux hommes. On voit qu'il leur faut pour cela accomplir des actions notables et d'être en situation de pouvoir le faire. Bien peu de femmes se trouvaient dans les conditions et les circonstances nécessaires pour y



La Galerie des Femmes Fortes, de P. Le Moyne, jésuite, 1647. Première page — en l'honneur d'Anne d'Autriche. De tels livres se multiplient au début de la régence, célébrant les femmes illustres de l'Antiquité et de la Bible.

Anne de la Grange-Trianon, comtesse de Frontenac



*Ableiges de nos jours :
vue sur l'église et le
pigeonnier du château
(détruit au XIXe siècle)*

briller. Et le peuple des Amazones de la mythologie grecque auxquelles on les comparera restera dans les légendes antiques.

Enfin, au-dessus de ces femmes, intellectuelles, guerrières ou politiques dont on ne complètera pas ici la longue liste, domine l'imposante figure d'Anne d'Autriche qui sut conserver le trône à son fils. C'est pourquoi son image domine tout le parc de Versailles depuis l'esplanade du château, en Latone, déesse protégeant ses deux enfants, Apollon et Diane, contre les fureurs de paysans transformés en grenouilles désordonnées et coassantes. Reine qu'on a trop souvent réduite au rôle d'ombre de Mazarin, alors que celui-ci dut deux fois s'exiler de longs temps pendant les guerres civiles et qu'elle sut alors, seule, pendant ces périodes assumer les fardeaux politiques et militaires, affectant le retrait derrière la personne du

jeune roi. Louis XIV lui en fut toujours reconnaissant.

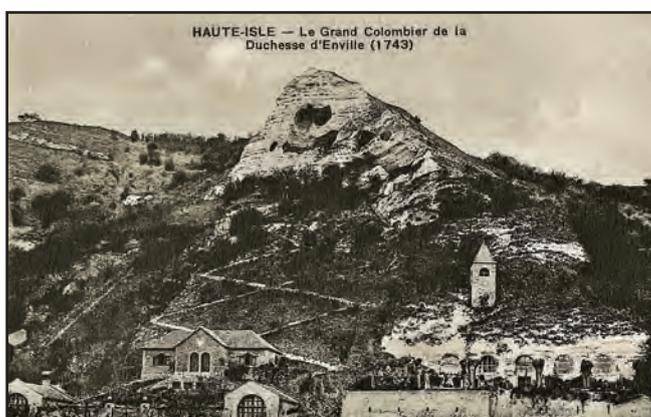
La première partie du siècle évoquée ici marque un progrès dans la reconnaissance de la dignité des femmes, reconnaissance cependant limitée par le poids des traditions et ne concernant que l'aristocratie, mais se répandant peu à peu dans le tissu social. La seconde partie a reçu cet héritage. Il a de plus façonné le génie d'artistes et d'écrivains formés pour beaucoup dans l'ambiance intellectuelle du « libertinage », et que le roi utilisera. Sous la glaciation de la fin du règne, court la toujours jeune aspiration à la liberté et à la souveraineté de la raison, qui sera favorable au destin collectif des femmes. Les liens ne seront pas rompus: le père de Voltaire signera l'acte de décès de Ninon de Lenclos en 1705! Il lui avait, dit-on, présenté son fils.

HAUTE-ISLE

par Mathieu de La Rochefoucauld

Un village troglodytique en bord de Seine

La commune d'Haute-Isle est située à l'ouest du Val-d'Oise, entre les communes de Vétheuil et de La Roche-Guyon. Elle compte un peu plus de 300 habitants. Son territoire qui s'étend sur trois kilomètres le long de la Seine est bordé au nord par le coteau calcaire rythmé par des pelouses calcicoles et des éperons rocheux.



Dès la préhistoire, le site d'Haute-Isle est habité par des populations sédentaires du bord de Seine. Les habitats et abris creusés dans la roche tendre surplombent le fleuve. Ils seront plus tard remaniés en habitations et colombiers tel celui que l'on aperçoit au-dessus de l'église, noyau primitif de l'habitat d'Haute-Isle. Au Moyen-Âge, les habitations troglodytiques implantées à flanc de coteau se multiplient. C'est alors le développement du cœur ancien du village d'Haute-Isle s'étirant en amphithéâtre au-dessus de la Seine et essentiellement constitué d'un habitat creusé, les « boves ».



Le village compte alors de nombreuses habitations et annexes, pigeonniers et colombier, ancienne chapelle et château pour moitié creusé dans la falaise, dont il subsiste des parties troglodytiques, les communs du ^{xvii}e et son parc encore pour partie clos de murs. L'habitat troglodytique se développe également en contre-haut du hameau de Chantemesle où une chapelle creusée au pied du grand éperon rocheux est érigée en 1588. Des possessions de l'Abbaye de Saint-Denis, il reste certaines traces et des noms de lieux-dits. Haute-Isle, petite seigneurie, dépendait du duché de La Roche-Guyon, bourgade voisine ayant notamment obtenu le droit de tenir un marché.



Mathieu de La Rochefoucauld

Le grand Colombier de la Duchesse d'Enville (1742), carte postale, coll. privée

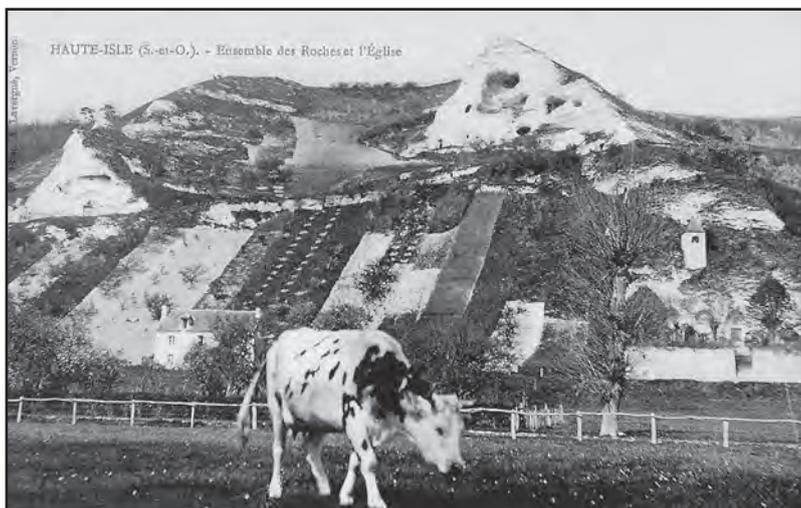


Le territoire de l'actuelle commune offre à l'époque deux noyaux urbains, Haute-Isle et Chantemesle, tous deux troglodytiques, implantés à flanc de coteau pour bénéficier d'un ensemble d'avantages essentiels pour le quotidien ; un habitat facile à creuser, peu cher et sécurisé dont avec l'escarpement « on voit venir », la Seine avec tant l'eau que la pêche, le plateau avec ses richesses en bois et en gibier. Le coteau avec son climat aujourd'hui qualifié de semi-méditerranéen, en potagers, vergers et pacages des moutons, forme le « garde-manger du Mantois » pendant de longs siècles. L'activité humaine est alors tournée vers le pla-

Le grand Eperon rocheux de Chantemesle, photographie CE, coll. Commune de Haute-Isle

Domaine de Boileau, photographie MLR, coll. privée

teau, avec la route de Rouen, Magny-en-Vexin, Meulan, Poissy. Les bords de Seine, dont Boileau nous dit qu'il voit vingt îles s'élever, sont une bonne part de l'année entrecoupés d'inondations. La circulation se fait sur le haut du coteau par l'actuelle route des crêtes et par de tortueux chemins à mi-pente.



Ensemble des Roches et l'Eglise, carte postale, coll. privée

Nicolas Boileau, huile sur toile, par Hyacinthe Rigaud

Il s'agit d'un habitat rural troglodytique ancestral et tout à fait exceptionnel en Île de France dont il reste des éléments surprenants et insolites. Les boves comptent habitations, ateliers, étables pour les bêtes, pigeonniers, soue à cochon, pressoir... Elles sont les témoins d'un habitat vivant en harmonie avec un environnement naturel dont la survivance est tirée au quotidien. C'est plus de mille ans d'une exploitation du coteau, du vallon d'Haute-Isle et des bords de Seine, en vignes, vergers, potagers, pâturages, si précautionneuse et respectueuse qu'elle favorisera l'éclosion d'une biodiversité remarquable.

Au XVIII^e siècle, l'habitation *la falaise de Bézu*, au-dessus de l'ancienne chapelle, est remaniée en colombier par la duchesse d'Enville (1743) dans le cadre des expérimentations de cultures et techniques agricoles nouvelles qu'elle mène à Haute-Isle et à La Roche-Guyon. À cette époque, l'engrais chimique a déjà fait son apparition, mais les colombiers sont encore utilisés pour l'élevage de pigeons très appréciés pour la finesse de leur chair et pour la récolte du guano qui servait d'engrais naturel. La taille des colombiers variait selon la superficie des terres labourables. Pour un correct équilibre entre la préservation des cultures et la nourriture des pigeons, le nombre de couples (un par boulin) était de quatre pour un hectare de terres.

En 1677, Nicolas Boileau (1636-1711) donna dans les quarante premiers vers de son épître VI à Lamoignon, une description poétique du village. Nicolas Dongois (1634-1717), écuyer, conseiller - secrétaire du Roi, greffier de la Grande Chambre du Parlement de Paris et titulaire de la seigneurie d'Haute-Isle et de Chantemesle, était son neveu et l'écrivain célèbre, amateur de ce lieu de campagne aux abords de Paris, vint souvent se reposer au château d'Haute-Isle.

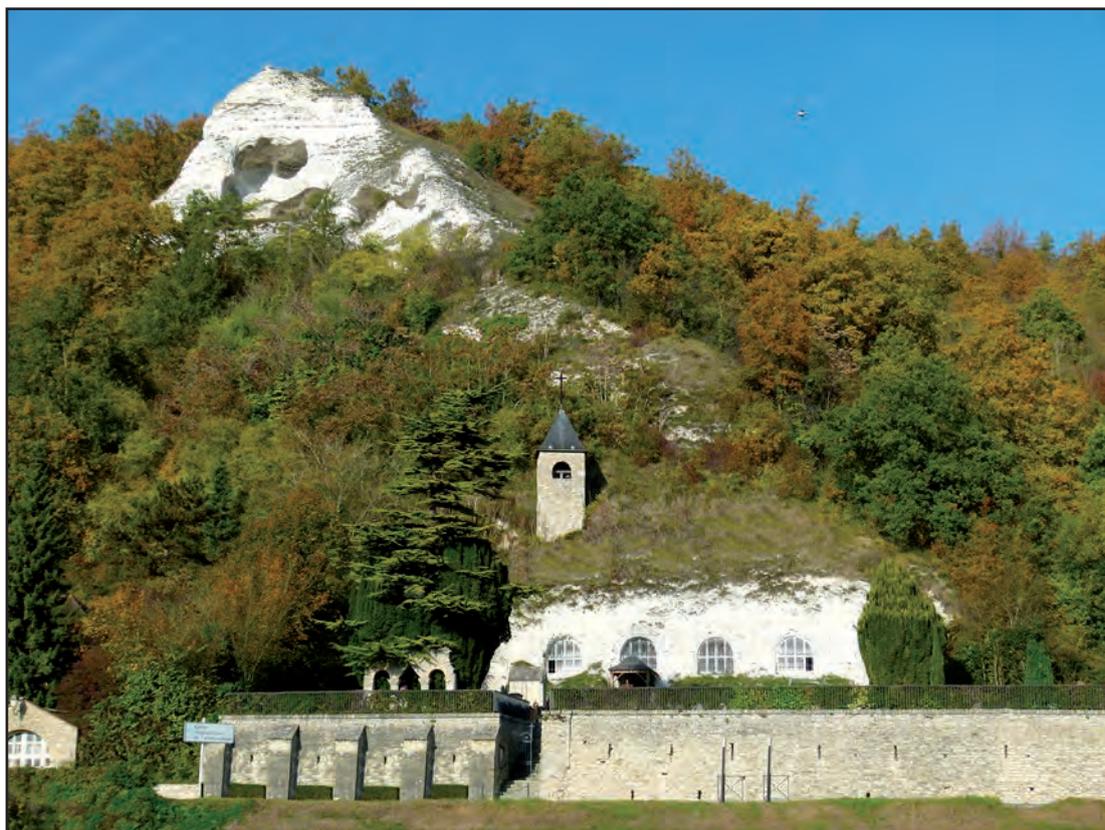


*C'est un petit village ou plutôt un hameau,
Bâti sur le penchant d'un long rang de collines,
D'où l'œil s'égaré au loin dans les plaines voisines.*

*La Seine, au pied des monts que son flot vient laver,
Voit du sein de ses eaux vingt îles s'élever,*

*Le village au-dessus forme un amphithéâtre :
L'habitant ne connaît ni la chaux ni le plâtre ;
Et dans le roc, qui cède et se coupe aisément,
Chacun sait de sa main creuser son logement.*

*La maison du seigneur, seule un peu plus ornée,
Se présente au dehors de murs environnée.
Le soleil en naissant la regarde d'abord,
Et le mont la défend des outrages du nord...*



Eglise troglodytique et Coteau, photographie MLR, coll. privée

Une église à l'architecture rare et insolite

La population, qui vivait presque entièrement dans les boves (abandonnées au xx^e siècle, quelques habitations seulement subsistant) creusa cette église troglodytique de 1670 à 1673. C'est l'une des cinq églises de France entièrement troglodytiques, la seule au nord de la Loire. Édifiée suite à

l'accord de l'archevêque de Rouen, l'église devait être placée sous l'invocation de *Nostre Dame et de saint Thibaut*. Le terrain fut acquis et offert par Nicolas Dongois. Le roc fut entaillé presque verticalement puis excavé de 1 600 m³. Les déblais vinrent en particulier constituer le sol du cimetière. Seul le petit clocher carré émerge du sol enherbé qui recouvre la falaise. L'intérieur offre un surprenant mariage du minéral et du bois, avec un jubé magnifique, récemment restauré, et un retable baroque monumental.

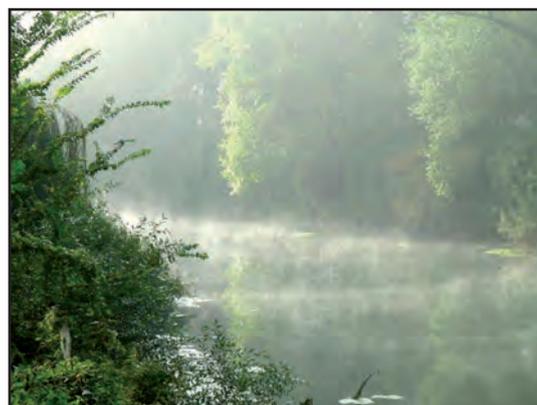


Intérieur de l'église, jubé et retable, photographie CE, coll. Commune de Haute-Isle

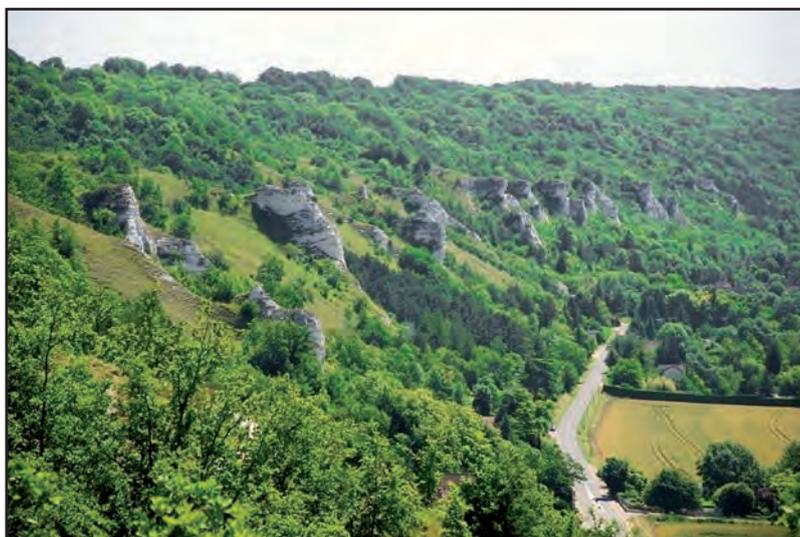
Église paroissiale de la commune d'Haute-Isle, dédiée à la Vierge de l'Annonciation, elle accueille régulièrement les offices et cérémonies religieuses du secteur pastoral de Magny-en-Vexin. Elle est inscrite à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques (ISMH) depuis 1926. Le dallage intérieur, le jubé, la plaque commémorative, ainsi que la toile représentant l'Ascension de la Vierge (copie en place) ont été restaurés de 2010 à 2014. Le retable monumental fait l'objet d'un ambitieux projet de restauration. Un appel à dons sera lancé pour préservation de ce joyau du patrimoine bâti du Vexin français. Une association devrait voir le jour dans les temps prochains...

Les Bords de Seine sous la brume, photographie CE, coll. Commune de Haute-Isle

ment les habitats - faune et flore - de ce fragile filet de terre de quelque 300 mètres de large s'étendant sur quelques kilomètres le long du méandre de Seine. Au plan environnemental, de nombreuses questions se posent. Et notamment ; quelle a été la végétation du coteau dans les temps les plus reculés ? A-t-il été pourrît-on dire « depuis toujours » exempt de forêt et présentant une végétation de basses tiges et de pelouses ? Le paysage du début du xx^e siècle résultait-il de l'exploitation agropastorale ?



Une biodiversité riche dans un site paysager remarquable



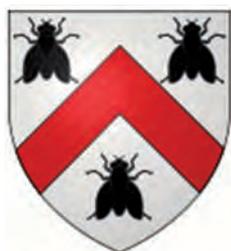
Le Coteau et les éperons rocheux, photographie, source Internet

Également, la faune et la flore rares en Île de France et souvent représentatives d'un climat méditerranéen, comme le lézard vert ou l'astragale de Montpellier, sont-elles là en tant que résiduelles dans un phénomène de régression ? Ou au contraire conquises à la faveur d'une remontée via des continuités écologiques ? Les enjeux fondamentaux d'aujourd'hui sont le maintien de ces îlots de biodiversité. Les politiques publiques visent à préserver et même restaurer ces espaces rares, par la mise en œuvre en particulier des dispositifs Natura 2000 et Réserve Naturelle. Une approche en réseau est favorisée, avec l'accent porté sur les continuités écologiques depuis le Grenelle II de 2010.

L'empreinte environnementale humaine du temps de l'habitat troglodytique jusqu'à la fin du xix^e siècle est alors positive, inscrite dans la durée, selon une économie des ressources permettant aux générations de se succéder en transmettant des terres fertiles dans un environnement préservé. Des terres souvent divisées au gré des héritages familiaux, en rangs de vignes, en espaces comptant parfois seulement quelques pommiers ou cerisiers... et grâce auxquels chacun devait pouvoir remplir son garde-manger. Avec la déprise agricole, avec les mouvements de population et corrélativement de l'habitat, de rural, le territoire est devenu selon l'expression d'aujourd'hui *rurbain*. Le coteau n'est plus cultivé, ni exploité. Un phénomène de reforestation s'est installé qui referme le paysage et réduit drastique-

Visites et promenades

Ce lieu surprenant et unique, dans un paysage magnifique, alliant le coteau rythmé par une suite d'éperons rocheux et les bords de Seine d'une grande beauté, mérite d'être découvert. Pour une promenade de groupe dans le coteau, il est préconisé de prendre contact avec la mairie d'Haute-Isle et selon l'importance du groupe également avec le PNR du Vexin français à Théméricourt. Les visites de l'église troglodytique sont régulièrement organisées par la municipalité. Les visiteurs peuvent s'adresser en mairie.



Blason de la commune

L'ISLE-ADAM, UNE PETITE VILLE AUX PORTES DU VEXIN FRANÇAIS

par Jean-Claude Cavard

Ce troisième et dernier article termine l'analyse certes partielle de la vallée de l'Oise. Après avoir donné dans le bulletin n° 69 les grandes lignes de la mise en valeur de la vallée de l'Oise depuis les années 1950 jusqu'à nos jours et abordé dans le bulletin n° 70 les problèmes de mise en tourisme en prenant comme exemple Auvers-sur-Oise, le numéro actuel s'est intéressé à une petite ville, atypique et originale, L'Isle-Adam. Cette cité de 13 000 habitants, identifiée depuis longtemps comme ville de résidence et de tourisme de week-end, a su se développer en conservant un cachet et une personnalité intéressants. Dotée de deux musées, d'un office de tourisme dynamique et d'équipements de niveau important pour une ville de cette taille, ses principales fonctions urbaines en font une petite ville au sens fort du terme et non pas une ville de banlieue. C'est en quoi, elle est originale. Elle a été marquée fortement par l'histoire et son insertion dans le siècle des Lumières. Au XIX^e siècle, elle a échappé aux lotissements pavillonnaires et a acquis une image de ville de villégiature du fait de sa plage. Aujourd'hui, ville dotée d'une image de marque, elle s'assimilerait davantage à une petite ville de province qu'à une banale commune de banlieue. La politique communale tend à en faire une ville résidentielle et touristique. Dans quelques années, elle sera littéralement « entourée » par deux parcs naturels régionaux : à l'ouest, le PNR du Vexin français et au nord-nord-Est, celui d'Oise-Pays de France lequel va voir son périmètre élargi. Petite ville dotée d'un standing certain, il nous semble que L'Isle-Adam aurait tout à gagner à se porter candidate à être ville-porte d'un PNR¹



Jean-Claude Cavard



Une image classique mais identitaire de la ville. Le pont du Cabouillet et l'Oise

1.- Sauf exceptions mentionnées, les photos sont de Jean-Claude Cavard

Une histoire urbaine originale. De la ville princière à la ville bourgeoise et de villégiature

Urbanité et fonctions de la ville...

Une promenade en ville dans les différents quartiers (ils sont au nombre de sept si l'on excepte le hameau de Stors avec le magnifique château du XVIII^e siècle récemment restauré) révèle toujours les mêmes caractères: une ville bien construite, aérée, bien entretenue et munie d'espaces publics agréables. En bref, les *aménités urbaines* comme on dit aujourd'hui sont le propre de cette ville. La rue principale, bien que parcourue par une circulation dense, a fait l'objet ces dernières années d'une série de ravalements des immeubles et son aspect reste toujours attractif. Les commerces y sont nombreux, y compris les commerces de bouche, et les enseignes ont souvent monté en gamme. Un contrat régional a permis à la municipalité de réhabiliter les bâtiments publics tels que l'hôtel de ville (bâtiment de fière allure) ou l'église. Le parc Manchez, (cinq hectares) situé en plein centre-ville avec son manège pour les jeunes enfants, son jardin qui leur est réservé et l'ancien pigeonnier qui a été restauré, accentue les effets de centralité et d'attractivité. Les récentes opérations immobilières (de 1990 à nos jours) dans le centre-ville ont contribué soit par leur standing soit par une insertion satisfaisante dans le tissu urbain traditionnel à renouveler le paysage sans le perturber. Ainsi, peut-on citer la réhabilitation réussie du grand immeuble donnant sur le petit parc de la Roseraie en face de l'Oise. La partie de la rue située entre les deux ponts qui avait beaucoup vieilli et qui présentait des immeubles anciens et tout « empoussiérés » a fait l'objet de réhabilitation et de réaménagement des trottoirs et de l'éclairage public. De même, l'acquisition par la commune de la magnifique maison bourgeoise de la fin du XIX^e siècle dans l'île du Prieuré, et surtout sa réhabilitation, offre à toute cette partie de la ville une véritable « renaissance » urbaine. Sur le beau chemin de halage qui servait jadis à remonter les péniches mais qui n'a plus d'utilité de ce type depuis longtemps, il est fréquent de voir les promeneurs « regarder » ce qu'on nomme — à tort — le Château Conti. Les aménagements de la ville qui se sont effectués sur de longues années ont consisté dans la reconstruction des passerelles de bois sur un des bras de l'Oise (celui qui est interdit à la circulation des bateaux), à y implanter dans l'eau symboliquement une petite Sirène et à créer un cheminement de promenade fort apprécié des très nombreux promeneurs adamois et autres qui l'empruntent en particulier le week-end. Sur un ou deux kilomètres, la ville s'est pro-

longée vers le nord jusqu'aux écluses (récemment modernisées) et jusqu'à un nouvel hôtel-restaurant, *La Villa de L'écluse* (ancien bâtiment utilisé par les mariniers et lui aussi excellemment réhabilité). La ville est beaucoup plus étendue qu'on ne le croit et il est probable que la plupart des promeneurs non adamois ne vont pas « se promener » dans les quartiers un peu extérieurs au centre-ville et ce malgré les visites régulières que l'office de tourisme organise chaque dimanche. Cet article ne fera pas d'étude véritablement urbaine. Mais, le guide d'information annuel, bien fait et disponible à l'office de tourisme de la ville, décrit toujours les différents quartiers de la ville lesquels ont leur centre d'intérêt et méritent des visites ou des promenades urbaines. Le dernier guide touristique de la ville n'a d'ailleurs pas oublié de signaler avec des petites photographies les belles villas bourgeoises de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle construites progressivement dans le quartier du « Parc », c'est-à-dire le long de l'Oise en remontant vers le nord. Les études successives réalisées pour le POS et plus récemment pour le PLU (approuvé en 2006) et réalisées pour la commune par un architecte urbaniste ont abouti à une très bonne analyse du patrimoine urbain « domestique ». On en conseillera la lecture, le travail ayant été mis en ligne. Dans les années 1970-1980, l'ancien maire, Michel Poniatowsky avait, pour L'Isle-Adam, lancé le slogan de *Ville Parc*; slogan qui lui est resté, et dans toutes les publications officielles ou les articles de presse du département, on retrouve maintes fois l'expression. Concrètement, le pourcentage d'espaces verts est pour une ville de cette taille, important: 72 m² par habitant, et la densité urbaine est relativement faible. La réalisation dans les années 1980 du *Mail* c'est-à-dire l'Allée Le Nôtre, originale percée urbaine bordée en partie de petits collectifs, le quartier Cassan plus au nord, le quartier de La Garenne et l'existence des étangs qui ont été aménagés, sont autant d'éléments d'urbanité qui donnent parfois à ces parties de la ville un aspect anglo-saxon ou néerlandais. De fait, il nous semble que L'Isle-Adam mériterait quelques pages dans un des multiples traités d'urbanisme ou de revues qui se sont multipliés en France ces dernières années. En effet, parcourir la ville dans tous les sens revient à voir des paysages urbains de qualité et largement diversifiés: immeubles R + 1 ou R + 2 pour la partie centrale et certaines autres rues, immeubles de plus grande hauteur mais sans que cela soit choquant dans le quartier de La Faisanderie, petits plots de collectifs le long de l'avenue de Paris mais surtout, importance du bâti pavillonnaire. Certaines maisons d'architecte seraient à signaler et on ne peut que se réjouir de voir que les règlements d'urbanisme obligent



Plan de la ville de L'Isle-Adam (structure urbaine et localisation des services et équipements), source : ville de L'Isle-Adam.

les promoteurs à conserver les anciens murs d'alignement sur rue. Le PLU est contraignant au niveau du droit de l'urbanisme du fait de l'intérêt du patrimoine urbain.

Il y a donc eu une réelle politique urbaine depuis le début des années 1970, qui porte ses fruits et qui a donné à la cité adamoise une morphologie urbaine intéressante. Les ateliers (visites de quartiers) au moment, il y a quelques années, de l'élaboration du PLU, largement suivis par les Adamois, avaient montré leur attachement à l'identité adamoise. Les équipements collectifs ont suivi à des dates variables en fonction des disponibilités financières mais la ville s'est dotée en peu d'années d'équipements de qualité et sensiblement supérieurs à la taille d'une commune assez petite : création de la halle en bois du marché, (le marché a une très importante aire de chalandise), réalisation d'une piscine *mille club* dans les années 1970, et, beaucoup plus récemment, construction d'une très grande piscine intercommunale Parmain-L'Isle-Adam avec installation sur le même site des grands équipements sportifs (tennis en particulier), création aussi de la bibliothèque le long de l'avenue de Paris. L'ouvrage fort intéressant de Louis Trichaud paru en 1983 a fort bien analysé la « construction » de la ville au moment de la IV^e République et surtout la réalisation des équipements dans les années 1970 et 1980. Les premiers bulletins municipaux (le premier date de 1965) insistaient sur l'impérieuse nécessité de construire des logements et surtout les équi-

pements manquants. Comme toutes les petites villes de Seine-et-Oise, L'Isle-Adam était dans les années 1950-1960 cruellement mal équipée et mal construite (immeubles vieillissants et souvent mal entretenus). En 1983, le guide officiel municipal faisait un bilan de tout ce qui avait été fait en bien peu d'années (assainissement des rues, réfection, mise en éclairage, construction du lycée venant remplacer les bâtiments provisoires etc.).



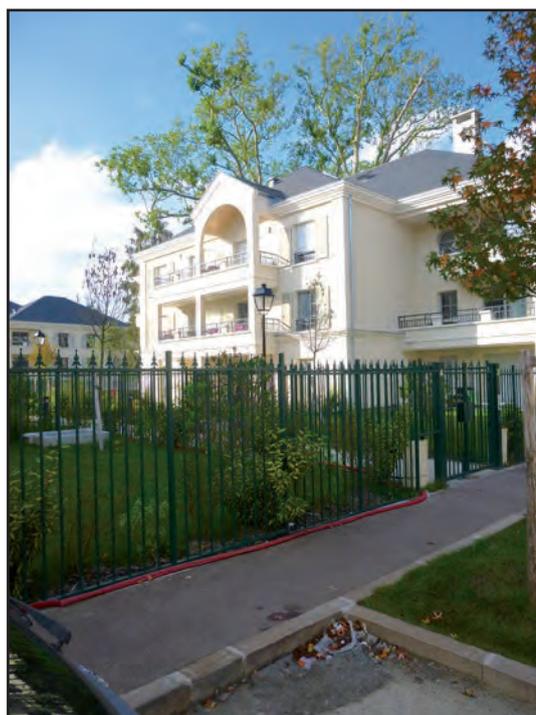
Rue du centre
Les aménités urbaines et un tissu commercial étoffé



*Le Mail
Un bel exemple de
construction urbaine
des années 1980*



*Exemples récents
d'opérations
immobilières
dans le cadre du
renouvellement urbain*



De nombreuses opérations immobilières ont modifié le tissu urbain depuis une vingtaine d'années car comme toutes les villes, celle-ci se doit de répondre à densification et renouvellement urbain.

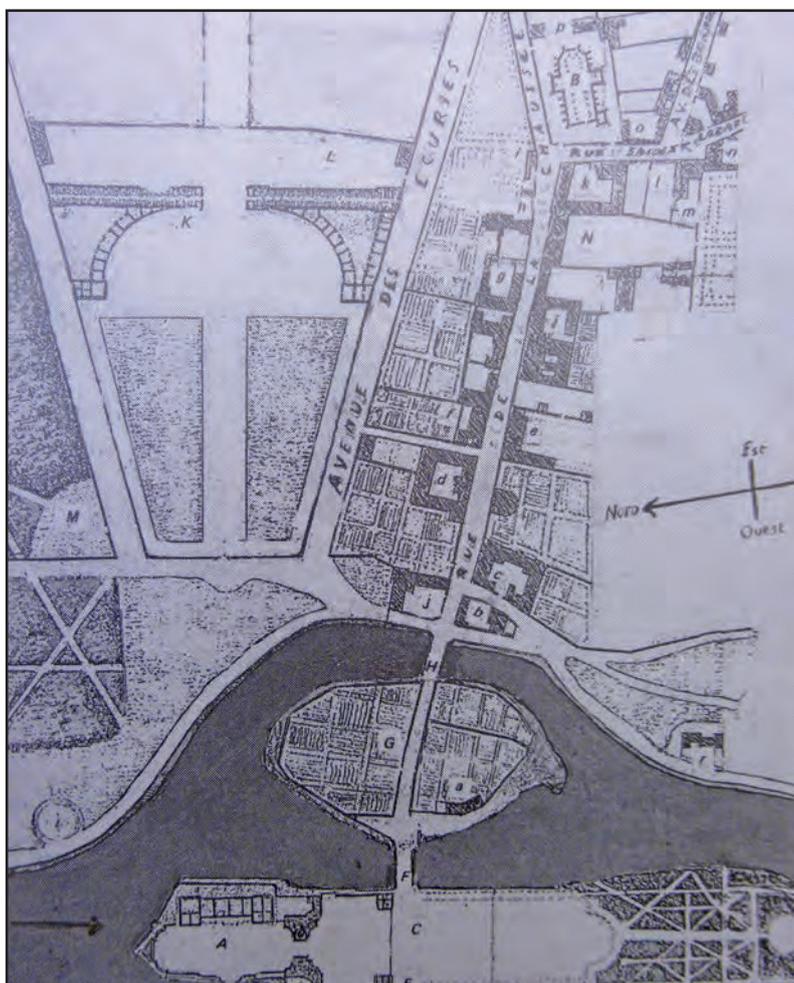
L'Isle-Adam, ville d'à peine 13 000 habitants, est une petite ville mais au sens fort du terme et non pas au sens seulement démographique. Lors de différents entretiens, nos interlocuteurs ont pris la peine de bien signaler cet état des choses. Les habitants, surtout les plus anciens, (mais des jeunes aussi) sont attachés très fortement à l'image de leur ville qui leur apparaît comme une « petite ville de province ». Une analyse beaucoup plus fine sur ce sujet serait intéressante, mais les notions de nécessaire tranquillité, de calme, de vivre ensemble aussi revenaient souvent dans les conversations. Il existe une certaine mentalité adamoise. D'aucuns pourront dire en fonction d'autres avis que la recherche du standing est aussi une motivation pour beaucoup d'habitants (en témoignent les réflexions ou discours lors des ateliers urbains). Certaines opérations immobilières ont par exemple fait peur car leur construction modifiait le paysage auquel les habitants étaient habitués. La ville a dû ainsi imposer aux promoteurs la réalisation de venelles ou de sentes qui sont d'ailleurs d'agréables voies de passage entre les rues principales.

Elle est cependant manifestement à rattacher à ces petites villes de l'Île-de-France du fait de son passé, de son style actuel ou de sa physionomie tout à fait spécifique. C'est ce caractère qui doit être impérativement conservé. Et, pourtant, en termes de « bassin de vie », les habitudes d'achat et de lieux de travail en font une « ville de grande banlieue » mais on hésite à lui donner ce terme ! Paradoxalement, L'Isle-Adam fait partie de l'aire urbaine de Paris au sens INSEE du terme tout comme les autres villes de la vallée de l'Oise. Elle est aussi éligible à la loi SRU des 20 % de logements sociaux et L'Isle-Adam s'en approche d'ailleurs. La municipalité impose actuellement au moins 25 % de logements sociaux dans toute opération immobilière. Actuellement, sur un peu plus de 5 000 actifs, plus de 1 100 travaillent sur place ce qui n'est pas négligeable. On peut donc parler d'un pôle local d'emploi. Une grande partie des migrants alternants travaillent sur Paris et les Hauts-de-Seine mais les statistiques les plus récentes montrent classiquement une dispersion des flux vers les grands pôles d'emploi voisins du Val-d'Oise (Roissy: 221, agglomération de Cergy Pontoise: 437, Persan: 105). En 2014, 116 établissements étaient recensés (commerces compris) et 19 entreprises comptaient plus de 10 salariés (Carrefour, 270; Clinique Conti, 167). Ce n'est donc pas tout à fait une ville banale comme il en existe des centaines en Ile-de-France. Il est possible que l'héritage historique ait joué un rôle non négligeable encore présent.

Une ancienne ville princière. Un héritage encore vivace.

La documentation sur ce sujet est abondante et les travaux des historiens tels que René Botto, Pierre Terver et Christophe Gicquelay sont des mises au point de tout premier ordre. Notre article les a beaucoup utilisés (cf. bibliographie). La petite cité adamoise a une histoire tout à fait exceptionnelle peu connue du grand public et comme on a pu le dire, elle a été très proche de devenir un autre Versailles. Elle fut, en effet, cité princière au XVIII^e siècle du fait de son appartenance à la famille de Bourbon-Conti. Louis François de Bourbon Conti, seigneur de 1727 à 1776, fit construire dans l'actuelle île du Prieuré un château de très grande taille dont le promeneur actuel ne peut imaginer l'importance physique et le rôle qu'il a pu jouer dans ce secteur de l'Île-de-France.

Le plan de l'Île du Prieuré présenté dans l'ouvrage capital de Pierre Terver montre le château construit en bout de l'île sur la gauche (A), l'île de la Cohue, le vieux pont du Cabouillet (sans doute construit en 1525) et vers le nord la rue de la Chaussée (actuelle rue de Paris) bordée de quelques maisons et de jardins. Le même plan montre les grandes écuries (K) dont il ne reste plus qu'un pan de mur, une fontaine et un abreuvoir. Elles occupaient ce qui est devenu l'actuel Parc-Manchez. Ces écuries pouvaient recevoir 225 chevaux et sont un peu comparables à celles de Chantilly. Elles avaient été le chef-d'œuvre de l'architecte André et elles arrivaient un peu au-dessus au niveau du petit hôtel de Bergeret occupé actuellement par le Musée de L'Isle-Adam.



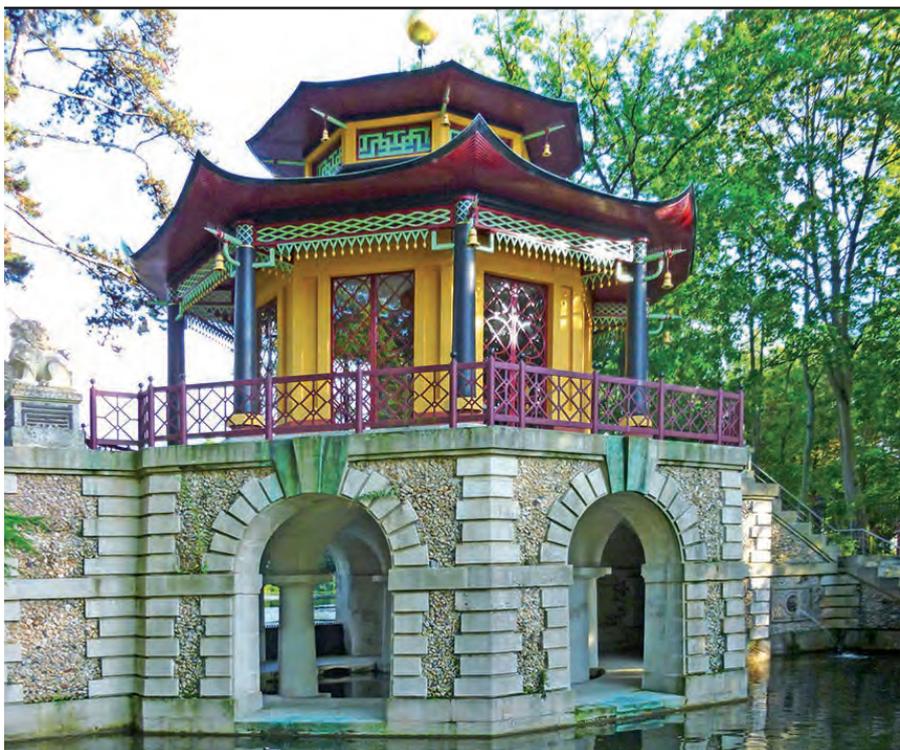
La carte bien connue de Cassini, plus simplifiée mais assez parlante, indiquerait aussi la dispersion des centres de vie de L'Isle-Adam à l'époque des Lumières. L'actuel quartier de Nogent en était le noyau initial, autant dire un village, et la famille des Conti avait utilisé la

Plan de l'île du Prieuré, de l'île de la Cohue, de la rue de la Chaussée et des écuries (document du XVIII^e siècle, paru dans l'ouvrage de Pierre Terver)

rivière Oise et sa proximité comme support de leur domaine. Sans qu'il soit possible de développer, on rappellera que le château fut vendu pierre par pierre en 1798 en tant que Bien National. On pourra relire ce qu'en disent Pierre Terver ou René Botto. La forêt de L'Isle-Adam appartenait aux Conti en tant que forêt princière. Ils l'avaient fait entourer d'un mur de 25 kilomètres pour que le gibier ne s'en échappe pas. Il en reste encore des témoignages et le « pavillon » à l'entrée de la ville au niveau de la forêt en est un exemple. La forêt « encerclait » donc le village et c'est l'histoire de cette mise en valeur au XVIII^e siècle qui explique la trame des rues actuelles en forme de demi-étoile. Aujourd'hui, la forêt est fortement appropriée par les habitants car on « y va » à pied si on le désire malgré le relatif éloignement (entretien).

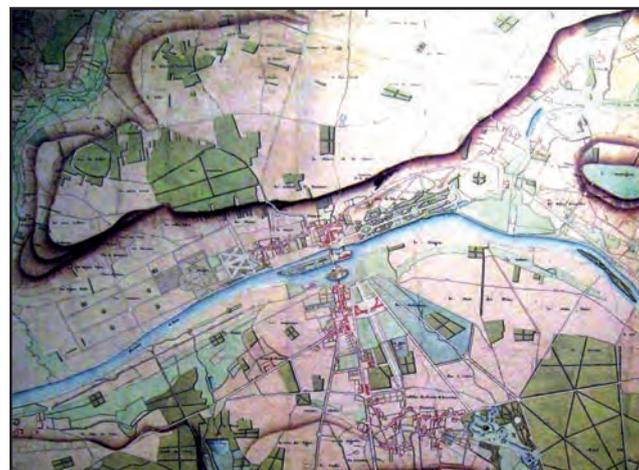
En fait, l'histoire adamoise est assez exceptionnelle. Jean-Honoré Fragonard, élève de François Boucher et peintre des scènes galantes, a séjourné dix ans à L'Isle-Adam. C'était l'ami de Pierre-Jacques Bergeret, fermier général lequel avait acquis ce très grand domaine boisé devenu le Parc de Cassan dont il avait fait un immense jardin aux allées rayonnantes comme on le voit sur une carte postérieure à 1846 et probablement du Second Empire. Ce très grand domaine était destiné à devenir un des plus ambitieux jardins des Lumières et il devait être construit dix-neuf « fabriques ». Par fabrique, on entend ces petits édifices à la mode de l'époque des Lumières. Un seul pavillon est resté, le Pavillon Chinois, sauvé par miracle de la destruction, racheté par la ville en 1971 et par la suite remarquablement restauré. Il fut construit entre 1781 et 1785 et est un bel exemple de ces « folies » orientalistes comme le XVIII^e siècle les aimait tant.

Le pavillon chinois, un magnifique exemple de l'architecture de l'époque des Lumières



Tout un parcours du XVIII^e siècle pourrait sans doute être imaginé car les très nombreux promeneurs parisiens ou autres tendent à rester le long de l'Oise sans se douter de l'existence de sites majeurs, rappels de l'histoire. Néanmoins, l'office de tourisme de L'Isle-Adam organise régulièrement des visites thématiques guidées du *L'Isle-Adam des Lumières* et ce avec succès, en particulier auprès des scolaires. Les documents distribués en grand nombre par l'office, et les plans de visite réalisés, restent de bien utiles éléments de connaissance. Plus au sud, dans le hameau de Stors, avait été construit un très beau château et ce pour les maîtresses du moment du Prince de Conti. Très abîmé au moment de la seconde guerre mondiale, il faillit disparaître et c'est la création d'une association par Christophe Gicquelay qui fut à l'initiative du sauvetage. Un couple racheta le château et entreprit une très lourde restauration. Le château est loué aujourd'hui pour des séminaires ou autres événementiels.

La magnifique carte d'intendance (1784), résume au total l'empreinte de l'histoire sur la morphologie urbaine et constitue un héritage iconographique de tout premier plan. L'estompage donne une carte quasi en relief et le lecteur devine les grands parcs et jardins que les Conti avaient fait établir sur le côté de la rive droite de l'Oise, c'est-à-dire sur Parmain. Sur L'Isle-Adam, le très grand parc de La Faisanderie a marqué l'évolution urbaine de la ville aux XIX^e siècle et XX^e siècle. Quant à la très belle mairie actuelle, tous les auteurs rappellent qu'elle date de 1828, qu'elle n'a rien du XVIII^e siècle, mais qu'elle s'apparente à une très grande maison bourgeoise de caractère. De même, René Botto insiste vigoureusement pour ne pas parler de château quand on cite la très grande propriété bâtie au XIX^e siècle dans l'île du Prieuré ! Très belle maison bourgeoise aussi, mais sans racine aristocratique. On la connaît pourtant comme le « Château Conti »...



Carte d'intendance, un document iconographique exceptionnel par la qualité graphique et les informations, source: archives départementales du Val-d'Oise



Le Château Conti, qu'il faut en réalité appeler Ducamp, est une demeure reconstruite au XIX^e siècle, en 1857, dans le style Louis XIII, et qui était devenue hôtel-restaurant entre les deux guerres. Dans les années 1990, il fut acquis par une société qui voulait en faire un centre de bureaux et séminaires, projet qui échoua. Il fut racheté par la commune et totalement rénové en 2010. C'est aujourd'hui le siège de services communaux et le centre administratif du site est aussi utilisé pour des manifestations artistiques régulières. Il s'agit d'un bâtiment tout à fait emblématique de L'Isle-Adam. Deviendra-t-il, comme il en a été question, un centre de recherche du fait de l'importance des archives du musée *Louis Senlecq* ?

Au XVIII^e siècle, L'Isle-Adam fut donc un lieu de villégiature aristocratique et comme l'a très bien dit Christophe Gicquelay dans un remarquable mémoire de maîtrise d'histoire en 1997, ce fut un foyer urbain et mondain comparable à Versailles, à une autre échelle, bien évidemment. Il était en particulier le lieu de fêtes fastueuses, prestigieuses, et une « nébuleuse aristocratique, cosmopolite et savante » (Christophe Gicquelay) s'y était créée, à une trentaine de kilomètres de Paris. Il reste, on vient de le montrer, très peu de chose de cette

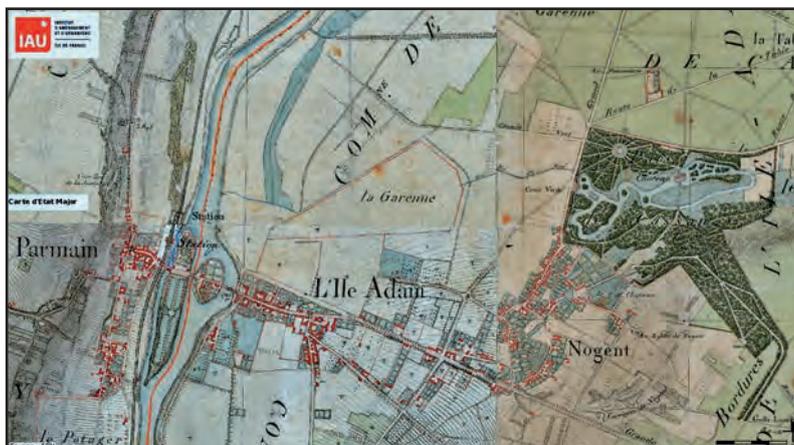
époque brillante, et L'Isle-Adam appartient en définitive à toute cette périphérie nord francilienne où du fait des hasards de l'histoire de l'urbanisation, beaucoup de demeures ou de châteaux du XVIII^e siècle ont été démolis.

Naissance de la ville bourgeoise et de villégiature (1800-1930)

C'est au XIX^e siècle que le centre bourg – plutôt que ville – connut toute une série de mutations : constructions et reconstructions de grandes maisons de maîtres passant au gré des héritages de main à main, et dont la plupart ont disparu, multiplication surtout à la fin du XIX^e et au XX^e siècle, de maisons de campagne dont beaucoup étaient des résidences secondaires. En 1907, le journaliste et réalisateur de très nombreux guides touristiques Ardouin Dumazet ne disait-il pas « L'Isle-Adam a des propriétés superbes, des châteaux et villas ; la rue principale a fière allure avec ses vastes jardins. C'est un centre de villégiature très fréquenté ? » L'ouverture de la gare en 1846 sur le territoire de Parmain accéléra l'urbanisation et l'appropriation parisienne, mais sans entraîner comme dans les communes plus proches de Paris la mise en lotissements désordonnés.

(à gauche) : Le château Conti, situé dans l'île du Prieuré, une très belle maison bourgeoise de la fin du XIX^e siècle

(Ci-dessous) : Carte d'État-major probablement de la fin du Second Empire ou du début de la Troisième République. La ville s'est peu étendue mais l'urbanisation suit fidèlement les rues tracées en patte d'oie.



Carte classique mais riche en informations de 1906 au 1/50 000^e, un document capital pour la connaissance de l'évolution urbaine des communes.

La carte d'État-major probablement du tout début de la III^e République montre bien l'organisation de l'espace peu touché par l'urbanisation et l'aspect encore très traditionnel des rives de l'Oise. En 1906, l'urbanisation un peu plus accentuée s'est faite en suivant les grandes rues ou routes toutes en étoile selon un plan assez simple radio concentrique. Mais, à l'intérieur des îlots, les grandes propriétés et jardins ont subsisté. Le domaine du Château (actuel Parc Manchez) juste au-dessus du ru de Conty (sic) est « relayé » par le domaine du Château de La Faisanderie. Plus au sud (au nord du lieu-dit de Saint-Lazare), un grand domaine, l'actuel quartier du Parc, n'a pas encore été mis en lotissement selon son plan géométrique si classique. Le quartier de Nogent reste encore un peu isolé du reste de la ville. Les études et articles de René Botto ont très bien expliqué la complexité de l'histoire urbaine du siècle passé. Selon sa belle expression, L'Isle-Adam a connu *le temps des châteaux et des maisons de maîtres* et un bon article de journal (*L'Écho Le Régional* du 14 mars 1996) pouvait parler de *l'écrin des châteaux maudits*, voulant dire par là qu'un ou deux seulement ont subsisté. René Botto en a fait l'analyse systématique et il estime qu'il devait y avoir au moins dix grands domaines. Sous le Second Empire, le maire d'alors, notaire, Charles Dambry, qualifié à juste raison par René Botto de « rénovateur », va impulser à la ville toute une série de travaux de tout premier ordre. En effet, ce fut à cette époque que fut construite sa magnifique propriété dans l'actuel Parc Manchez, que fut réalisée l'actuelle mairie en partie financée grâce au mécénat du maire, un bâtiment de fière allure pour une toute petite ville, et que furent ouvertes des rues nouvelles, la plupart plantées d'arbres d'alignement. La ville s'est donc dotée d'une sorte de plan d'urbanisme sans que le terme existât à l'époque et sans qu'un plan d'aménagement fût imposé à la ville dans les années 1925. L'Isle-Adam, alors trop éloignée de Paris dans le mental des Parisiens, et en dehors des grands axes ferroviaires, avait échappé au processus des lotissements de l'époque. Ainsi, comme l'explique fort bien René Botto, chaque château ou domaine a eu une histoire complexe faite parfois de plusieurs reconstructions dans des

styles à l'éclectisme très marqué (néogothique, Renaissance, Louis XIII). Les propriétaires successifs furent, pour ne prendre qu'un ou deux exemples, des notables parisiens tels Georges Manchez, rédacteur au journal *Le Temps* (propriétaire du Château des Forgets en forêt de L'Isle-Adam) ou Auguste Thoureau, administrateur du *Crédit Foncier* (Château de La Faisanderie). Les années 1880 et suivantes ont vu par conséquent L'Isle-Adam se doter de magnifiques propriétés ceintes de très grandes grilles, ainsi la propriété de Charles Dambry. Ces propriétés ont marqué le plan futur de la ville au niveau parcellaire et foncier. Encore au tout début des années 1960, la mairie effectuait des transactions laborieuses pour se rendre propriétaire des terrains du centre-ville. Un immeuble collectif porte ainsi le nom de *Saut du Loup*, nom de l'ancien grand domaine sur lequel il a été bâti. Comme beaucoup de petites villes de Seine-et-Oise, L'Isle-Adam fut pendant longtemps un espace approprié par la bourgeoisie parisienne.

En même temps, c'est à la fin du XIX^e siècle que de nouveaux centres d'attraction – la promenade en forêt, le canotage et la réalisation de la plage fluviale la plus grande de France – vont faire de la cité adamoise un véritable centre de villégiature. En effet, c'est en 1910 que le parisien – mais Adamois – Henri Supplice fait réaliser la piscine et la plage. L'Isle-Adam va être comparée soit à Deauville, soit à Trouville, et cette fonction balnéaire va être l'explication de la renommée de cette petite ville de Seine-et-Oise. Des lignes de car vont relier alors L'Isle-Adam à Paris et la société bourgeoise parisienne va faire de la ville une destination usuelle des week-ends d'été. Elle devint ce qu'il est d'usage d'appeler une ville de villégiature. Cette spécificité explique l'importance relative de la domesticité et des jardiniers ou horticulteurs et tout au long du XX^e siècle, l'importance relative des résidences secondaires, tout au moins jusqu'aux années 1950 – début 1960. On pourra lire sur ce sujet les deux excellentes publications citées en bibliographie : le livre de l'association des *Amis de L'Isle-Adam* et la brochure très dense rédigée par Béatrice Cabodoce dans le cadre des travaux de l'ARPE ainsi que la presse locale qui a réalisé par le passé d'excellentes mises au point sur la plage de L'Isle-Adam.

La célèbre plage et ses installations nautiques au début du XX^e siècle, carte postale





La piscine et la plage fluviale dans les années 1950, affluence parisienne et fréquentation estivale, carte postale

La fin du ^{xix}^e siècle et les années 1919-1930, ont donc vu à des dates diverses se construire sur de grandes parcelles de belles villas toutes situées au sein de grands jardins, ce que le Plan local d'urbanisme (PLU) actuel appelle le « patrimoine domestique ». Son intérêt est grand et la densification qui est au cœur de la politique urbaine actuelle s'efforce de préserver les bâtiments les plus intéressants et surtout de maîtriser le foncier. C'est, en effet, ce type de propriétés qui fait le charme de L'Isle-Adam et qui lui donne encore un indice de végétalisation important.



Il est donc resté de cette époque pas si lointaine une image de marque que les chroniqueurs et journalistes ont très souvent décrite avec enthousiasme. Pour Ardouin-Dumazet, célèbre par ses *Voyages en France*, L'Isle-Adam « est célèbre par ses propriétés superbes, ses châteaux et villas. La rue principale est de grande allure. Il existe de vastes jardins et c'est un centre de villégiature très fréquenté... avec ses nombreuses maisons de plaisance le long de l'Oise ». (*Région Parisienne*, 2^e série, 1907). De même, selon le *Guide alphabétique* publié en 1906 par Eugène Darras, la ville est un lieu de villégiature et une station balnéaire avec « de bons hôtels et villas à louer ». À la fin du ^{xix}^e siècle et dans les années 1920-1930, le nombre des pensions et des hôtels devait être assez élevé. Un guide va jusqu'à parler de 19 hôtels (ce serait à vérifier!). Le même auteur faisait observer l'importance des horticulteurs et des jardiniers et le nombre élevé de gens de maisons du fait de l'importance des grandes propriétés bourgeoises. En effet, industriels, financiers ou agents de change ont fait construire, selon cet auteur, quantité de belles propriétés d'agrément. Cependant, Eugène Darras regrettait que malgré son cadre de vie assez exceptionnel entre la forêt et la rivière « elle était trop peu connue des touristes qui ne font guère que la traverser à bicyclette ou en automobile... et qu'elle mériterait bien pourtant d'être parcourue par les promeneurs ». De son côté, Louis Renet Tener, peintre ada-

Une belle villa parmi d'autres de la fin du ^{xix}^e siècle ou du début du ^{xx}^e siècle telle qu'on peut en voir dans l'actuel quartier dit du Parc

mois qui fut un temps maire de L'Isle-Adam, en faisait la même description élogieuse dans son ouvrage sur les châteaux et les domaines de L'Isle-Adam (1926) « L'Isle-Adam avec sa rivière, sa forêt, ses larges voies ombragées, a la réputation d'être un des plus agréables endroits des environs de Paris. La multiplicité de ses promenades, l'amabilité de ses habitants, les centres d'intérêt de toute nature qu'on y retrouve, en font un lieu de villégiature justement réputé... Presque toutes les rues sont plantées d'arbres et bordées de jardins bien entretenus qui entourent de jolies maisons ».

Ainsi, dès la fin du XIX^e siècle et *a fortiori* dans la première moitié du XX^e siècle, la ville devient officiellement une station touristique qui compte dans une région parisienne alors en expansion. À ce niveau, un petit guide touristique non daté mais probablement publié à la fin des années 1920, voire début années 1930, est intéressant à plus d'un titre. Il fut, en effet, édité sous le patronage du *Touring club de France* et de l'Office national de tourisme. Un syndicat d'initiative était né en 1919 à l'initiative des commerçants de L'Isle-Adam et, du fait du succès de la plage fluviale, le statut de « station touristique » est accordé à la ville par décret du 23 août 1921. Le lancement de la « station » fut accéléré par la publicité qui en

a été faite par les gares du Chemin de fer du nord. Ce qui était usuel, sur d'autres lignes, à l'époque, pour toutes les stations littorales de Bretagne ou de la Côte d'Azur. Enfin, le guide précise « que son but complètement désintéressé et patriotique est de faciliter le séjour et la visite de la région de L'Isle-Adam ». On est donc tout à fait dans le style des années vingt/trente. De nombreuses notations précieuses insistent bien évidemment sur la plage, son garage à bateaux, son bar *Le Normandy*, son dancing avec son excellent jazz. On renvoie aux ouvrages cités.

Selon ce même guide « L'air y est d'une pureté et d'une fraîcheur incomparables et la ville est peut-être signalée comme étant le point de départ ou le centre de ravissantes excursions ». Ainsi que cela a été de multiples fois mentionné par les articles parus sur la ville, le rôle du rail a été capital dans la « mise en tourisme », et ce, précocement. D'après ce guide de tourisme, des circuits en cars sont organisés au départ de la gare de L'Isle-Adam et, aux beaux jours, des trains directs depuis la gare du Nord à Paris sont mis en place pour rejoindre la cité adamoise en



Affiche de la fête nautique du 31 juillet 1898.

Les affiches publicitaires ont lancé L'Isle-Adam (1898 et années 1920 ou 1930)



37 minutes. Par ailleurs, des excursions en bateau à vapeur sont organisées entre Pontoise, Auvers, Butry-Valmondois et L'Isle-Adam. La très belle gravure qui fait office d'affiche publicitaire montre la rivière mais sur une seule rive : celle de la plage, si bien que l'illusion est parfaite. On se croirait sur une plage océanique et non pas sur une plage de rivière ! Tout cela a été parfaitement analysé dans les ouvrages auxquels nous faisons référence.

L'Isle-Adam, une ville récréative, ludique et touristique

La naissance du tourisme adamois est donc tout à fait originale et la politique municipale pratique depuis longtemps une stratégie active de développement touristique. Ainsi, lire le bulletin municipal éclaire-t-il sur l'importance que l'actuelle municipalité accorde au fait touristique, en témoigne un récent *voynews* (octobre 2015), où le maire actuel, Axel Poniatowski, précise sa position sur le sujet : « Je le redis, L'Isle-Adam est une ville résidentielle et touristique. Elle n'est pas une ville industrielle ».

L'office de tourisme adamois : un centre capital d'impulsion et de dynamisme¹

On a vu la naissance originale du syndicat d'initiative propre à la ville et à ses spécificités. En 1926, ce même syndicat publiait une affiche de protestation avec nombre de signatures d'écrivains pour s'opposer à la réalisation du lotissement du Prieuré (il s'agit de l'île entre les deux ponts) ! Beaucoup plus tard, en 1961, un Adamois crée une fédération des intérêts touristiques de la vallée de l'Oise allant de Pontoise à L'Isle-Adam jusqu'à Creil et Compiègne. L'idée était intéressante car elle envisageait la rivière selon un concept élargi, et en 1974 était publié un *Guide Historique et Touristique* avec pour titre « La Vallée de l'Oise », préfacé par Jean Legendre, maire de Compiègne et rédigé par Marcel Colotte, président de la Fédération des intérêts touristiques de la vallée de l'Oise (144 pages); ouvrage en noir et blanc comme on le faisait à l'époque. L'Isle-Adam avait droit à onze pages. « Station de repos, grâce à son climat à la fois sédatif et tonifiant, L'Isle-Adam

est également un centre de tourisme et, par la variété de ses ressources, permet la pratique de tous les sports ». Quelques lignes auparavant, l'auteur parlait de L'Isle-Adam comme d'« une élégante petite ville d'eau ». On avait donc là un petit guide sans prétention mais précieux. À notre connaissance, aucun autre guide de ce type c'est-à-dire interrégional n'est venu malheureusement prendre le relais, et c'est dommage. Une petite carte *in fine* de l'ouvrage montrait bien les intérêts de la vallée de l'Oise, de la Belgique au confluent. Les problématiques étaient fort bien posées et cinq pages très intéressantes traitaient du tourisme fluvial, thématique alors peu usuelle. Il faudrait republier ces pages car elles sont plus que jamais d'actualité : le guide proposait la création de relais nautiques, montrait que sur 71 km il n'y avait que deux écluses, et L'Isle-Adam était dite « perle de l'Île-de-France » ! On proposait des parcours nautiques plus courts dont un voyage aller-retour entre Creil et L'Isle-Adam ! Une photographie de petits mais confortables *house-boats* montrait aussi qu'on pouvait en louer dans les ports de plaisance de Compiègne, de Boran, ou des Champs-Élysées. Et enfin, une autre petite photographie présentait deux barques traditionnelles, le Pont du Cabouillet, et une mini-péniche de *Oise River-Boats* (compagnie concessionnaire). À l'époque, L'Isle-Adam n'était que syndicat d'initiative affilié à la fédération des Intérêts touristiques de la Vallée de l'Oise « permanence ouverte tous les jours sauf le dimanche » ! Enfin, dans sa préface, Marcel Colotte faisait allusion au projet de Parc naturel régional que le ministre Michel Poniatowski envisageait pour tout ce secteur de la vallée de l'Oise et du Massif des trois forêts (Montmorency, Carnelle et L'Isle-Adam). Le ministère de l'Environnement sera créé en 1976, et on sait l'intérêt que l'ancien ministre portait à l'environnement de toute cette partie du Val-d'Oise, d'où d'ailleurs sa forte opposition à la création de la Ville nouvelle de Cergy Pontoise. D'une manière un peu emphatique (mais qui ne lui pardonnerait pas ?), Marcel Colotte ouvrait l'ouvrage par ces quelques lignes : « Touristes, mes amis, découvrez cette terre si riche, si belle et si variée, parcourez-la jusque dans ses moindres recoins, vous y éprouverez une joie sans mélange ! » C'était donc un document un peu précurseur, voire pionnier.

Notre information reste maigre sur l'histoire plus récente du syndicat d'initiative de L'Isle-Adam. Un entretien de mars 1995 avec la per-

1.-Nous tenons à exprimer nos plus vifs remerciements à Agnès Tellier, conseillère municipale et présidente de l'Office de tourisme pour son entretien et les différentes informations communiquées. Remerciements à l'équipe de l'Office de tourisme pour son accueil, son amabilité et sa compétence.

sonne qui était en permanence au bureau du syndicat d'initiative nous avait appris que 5 000 visiteurs avaient été recensés en 1994 et que le nombre des étrangers n'était pas négligeable. Les Hollandais venaient alors uniquement en groupe dans le cadre du TAVO (organisme mis en place par le Comité départemental des loisirs et du tourisme). Quelques bons articles parus dans la presse locale (*La Gazette* et *l'Écho Le Régional*) firent le point, ensuite, sur la situation touristique adamoise : l'un en 1988 écrit par Serge Henrard, ancien président du Syndicat d'initiative de L'Isle-Adam et des syndicats du Val-d'Oise, l'autre, paru en 2002 sous la plume de Paul Beaulier, ancien président de l'Office de tourisme. Il est probable que beaucoup d'autres articles furent consacrés à l'office de L'Isle-Adam. On a retenu ces deux articles car ce sont les seuls que nous avons à disposition et il nous a semblé intéressant d'en montrer les grandes lignes. Ils éclairent sur l'évolution passée. Serge Henrard (1988) pensait que la ville s'était un peu endormie et qu'il fallait lui faire retrouver ses lettres de noblesse de jadis. Il avait envisagé de réorganiser comme au début du siècle des voyages en train venant de Paris pour passer un week-end ou une journée à la plage. Le projet d'un hôtel près des étangs lui semblait être une excellente chose (de quel projet s'agissait-t-il?). Beaucoup plus tard, en 2002, l'interview de Paul Beaulier parue dans *La Gazette* faisait le point sur la situation de l'Office de tourisme. En 2001, l'office était le deuxième du département pour le nombre des renseignements donnés et plus de 18 000 visiteurs avaient été recensés (aujourd'hui entre 25 000 et 30 000). Il déplorait la faible venue des étrangers et surtout l'absence totale de

liens de travail ou de synergie entre les offices d'Auvers et de L'Isle-Adam. Les besoins d'information étaient multiples et des plus divers, allant des *Où aller pêcher? Où aller en forêt?* à des demandes plus culturelles ou historiques. De nombreux parisiens venaient faire du VTT ou de la randonnée dans le coin « Ils nous demandent des tuyaux là-dessus! » Selon l'interviewé, l'office de tourisme était devenu un véritable *check-point* ! Peut-être cependant, l'auteur était-il un peu pessimiste, car selon lui, la ville n'avait pas grand-chose à proposer aux touristes hormis « nos musées, notre forêt et notre église ». Paul Beaulier aurait voulu attacher L'Isle-Adam à un grand projet un peu comme le *Futuroscope* est lié à Poitiers ou *Vulcania* à l'Auvergne. *Il faut que les gens aient envie de revenir ici!* Quel grand projet envisageait-il? Le journaliste ne le sut pas et nous non plus. On a pris volontairement cet exemple un peu ancien car il est symptomatique des grandes difficultés que tous les offices de tourisme ont en région parisienne quand on est en périphérie de la capitale et quand il faut sans cesse renouveler les « produits » touristiques et ce avec peu de moyens financiers et une équipe compétente mais réduite.

L'Office de tourisme de L'Isle-Adam est une association Loi 1901 laquelle exerce ses différentes actions en faveur d'une affirmation dynamique de « mise en tourisme » de la ville. Ainsi que le précise avec juste raison son dernier rapport d'activité disponible, celui de 2014, un office est *la première vitrine d'un territoire et du dynamisme d'une collectivité, il est le bras armé pour renforcer la vitalité d'un territoire et est la vitrine de l'excellence touristique*. Comme on le verra, l'office municipal a su depuis de longues

L'office de tourisme de L'Isle-Adam, une situation de centralité et un bel aménagement de l'espace public



années multiplier les initiatives mais il se heurte comme tous ses congénères au manque de moyens et aux réductions des aides financières. Ainsi, en 2012, le Conseil général du Val-d'Oise a-t-il supprimé son aide et ses subventions à tous les offices de tourisme et syndicats d'initiative du département.



Longtemps abrité dans les bâtiments historiques de l'ancien couvent des Joséphites, certes en centre-ville mais éloigné des parcours usuels des promeneurs, le nouvel office a été réinstallé en plein centre-ville dans une aile du petit hôtel du financier Bergeret (XVIII^e siècle). La restauration a été réussie, d'autant qu'une petite placette bien aménagée donne à l'office largement ouvert par des baies vers l'extérieur une élégance évidente. La place publique donne sur le Musée et la situation est excellente. Les chiffres de fréquentation qui nous ont été fournis plusieurs fois et très obligeamment par l'office montrent une réelle croissance du nombre des « demandeurs » de renseignements ou des simples « visiteurs » de passage. L'office estime à environ 25 000 à 30 000 personnes par an les entrées à l'office. Lors des week-ends de la belle saison, ce sont entre 200 à 300 personnes qui franchissent le seuil de l'office et même, environ 80 en hiver, ce qui n'est pas négligeable. Des statistiques intéressantes fournies sur l'année 2013 par l'office, et qui portaient sur 10 243 personnes ayant franchi les portes de l'office et ayant donné comme il se doit leur prove-

nance géographique, 9 863 étaient françaises et 380 d'origine étrangère (75 de Belgique et du Luxembourg et 102 de Grande-Bretagne et d'Irlande). La distribution par départements français ne surprend pas mais est intéressante : 2 701 en provenance du Val-d'Oise, 1 630 venant de Paris, 421 du département de l'Oise et 100 des Hauts-de-Seine. Un peu comme Enghien, la réputation de la ville fait que la clientèle parisienne représente plus du double des entrants. Mais le nombre des visiteurs originaires des autres départements, 587, n'est pas non plus négligeable.

Certes, le nombre des étrangers est encore limité mais, selon les renseignements fournis par l'office, il est possible de constater une sensible progression des touristes originaires de l'Europe du nord, d'Allemagne ou des Pays-Bas. Et, depuis quelque temps aussi, des Australiens viennent frapper à la porte de l'office. C'est sans doute cette carte qui est à jouer, d'autant que les nouveaux liens de complémentarité entre les offices d'Auvers et de L'Isle-Adam peuvent encourager à l'avenir la clientèle étrangère d'Auvers à faire la connaissance de L'Isle-Adam. L'aire de chalandise du « bassin touristique » adamois est assez large et encore n'avons-nous ici que les « entrants » à l'office. En été, le nombre des voitures et des motos garées sur le parking du Pâtis au niveau du point le plus « central » et le plus connu (L'Oise, les restaurants et la passerelle) est toujours conséquent. Une étude par enquête systématique serait sans doute très intéressante pour connaître les motivations des visiteurs, leur origine géographique et leurs venues répétées à L'Isle-Adam, la fréquentation de la ville en période estivale étant considérable.

Le nombre des croisiéristes pour une promenade en bateau a particulièrement augmenté passant de 500 personnes par an en 2004 à plus de 2 500 aujourd'hui. L'office tient à insister sur le fait que L'Isle-Adam, compte tenu de son histoire originale et de la politique suivie, a toujours été pionnière et initiatrice en matière de croisière fluviale. Au début des années 1980, le Comité départemental du tourisme avait étudié l'utilisation d'un bateau à aubes, et depuis lors de nombreuses tentatives ont été faites pour créer un véritable tourisme fluvial. C'est en 2004 que L'Isle-Adam a choisi de développer une offre touristique en lien avec la rivière et depuis lors, l'office de tourisme a diversifié très habilement son offre en produits : croisières promenades, découverte des écluses et du bar-

Une stratégie inventive et originale de l'office de tourisme au niveau du milieu scolaire

rage, croisières à thème. Il a fallu parlementer avec Voies navigables de France (VNF) pour mettre en place en 2008 des appontements. La ville loue un bateau, et l'été reste la saison classique des croisières. Ainsi, pour la journée du patrimoine de septembre 2014 laquelle remporta un franc succès, la croisière mit l'accent sur les peintres dans la vallée de l'Oise et une hôtesse commentait avec beaucoup de talent les œuvres de Van Gogh. Il s'agit donc d'un produit d'appel.

Ainsi que nous l'expliquait la Présidente de



Croisière sur l'Oise lors de la journée du patrimoine de 2014, un bon exemple de mise en valeur du « patrimoine » adamois

l'office, ces croisières permettent de réaliser un package incitant parfois les utilisateurs à fréquenter le marché dominical, à déjeuner sur place, voire à visiter les sites patrimoniaux les plus intéressants (Pavillon chinois, musée, visite de la ville). Cette incitation peut d'ailleurs fonctionner pour des croisiéristes isolés venant seuls en bateau et s'amarrant au ponton de plaisance installé en face des restaurants, près du pont du Cabouillet. Les Hollandais commencent

par exemple à être plus nombreux. D'excursionnistes, ils deviennent touristes c'est-à-dire qu'ils séjournent au moins une nuit. Malheureusement, comme pour tous les offices de tourisme, les moyens financiers ne sont pas suffisants et le projet original (et très travaillé par la ville et l'office de tourisme) de faire circuler un petit catamaran fonctionnant au solaire n'a pu aboutir. L'idée était neuve, originale et écologique. Il est probable qu'un tel bateau aurait été un produit d'appel évident pour des « parisiens » en mal de promenades sortant de l'ordinaire. On peut regretter à ce niveau les insuffisances des aides régionales ou départementales pour des projets innovants.

Comme tout office de tourisme, celui de L'Isle-Adam offre toute une série de « produits » du classique au plus moderne. Le travail effectué par l'équipe et les prestations fournies ont permis à l'office d'obtenir son classement en catégorie II et L'Isle-Adam fait partie des deux seules villes valdoisiennes à être classées villes touristiques (avec Enghien). C'est en 1949 que la ville a été officiellement classée ville touristique. L'office a mis en place une *newsletter* mensuelle (plus de 500 abonnés) qui fournit une mise à jour de toutes les informations touristiques et culturelles. Des publications numériques plus ciblées ont été adressées aux scolaires (plus de 1 000 envois) et 350 environ à des groupes. Une stratégie orientée vers le numérique permet d'utiliser des outils les plus efficaces pour attirer les visiteurs et leur faire découvrir la ville (exemple récent de réalisation de bornes mobiles et des QR codes). L'opération « Ambassadeurs de L'Isle-Adam » est aussi une offre intéressante de développement touristique. Depuis 2002, la ville de L'Isle-Adam est répertoriée dans le *Guide vert des 100 Plus beaux détours de France* lequel est distribué gratuitement à l'office et dans les restaurants et hôtels locaux. C'est une association qui a été créée à la fin de 1998, dont le but est de valoriser les petites villes qui sont situées à l'écart des grands axes ou circuits touristiques. En Ile-de-France, deux villes seulement ont pu en faire partie : Moret-sur-Loing et L'Isle-Adam. Des critères d'éligibilité sont exigés et tous les quatre ans un audit vient renouveler ou pas l'inscription des villes dans le guide. La commune de L'Isle-Adam a été récemment auditée et a supporté avec succès « l'examen ». Nous avons eu un long entretien téléphonique, il y a deux ans avec le délégué et chargé de mission de l'association et il est évident que notre conver-

sation était objective. Nous tenions à savoir ce qu'il était pensé et dit sur la ville. De mémoire, et un peu schématiquement sans doute: « la ville a du charme et beaucoup d'attrait. C'est une ville qui a beaucoup progressé et qui est pour nous une référence. La ville a de réelles aménités urbaines et surtout une élégance que j'appellerai urbaine. C'est pour nous plus qu'un label. Être dans le guide est un peu, si vous voulez, comme un produit AOC ! » L'association envoie un expert qui reste deux jours dans la commune auditée et qui rend compte, à charge pour le bureau d'entériner ou pas la ville candidate.

Mais les « bonnes vieilles » publications touristiques sur papier sont rééditées régulièrement et toutes de qualité. Ce qui n'est pas le cas de tous les offices en Ile-de-France! Sans que l'article veuille faire acte de publicité, on citera le très bon *Guide touristique. L'Isle-Adam, Ville Parc au bord de l'eau* (avant-dernière édition 42 pages), bien fait, organisé selon des thématiques intéressantes: pages vertes pour la nature, bleues pour la ville au bord de l'eau etc. En un peu moins de pages (économie oblige probablement), dans le nouveau guide 2015 qui fait le tour des « incontournables » de L'Isle-Adam lesquels sont tous identifiés et habilement classés. Ainsi, un visiteur même pressé, a la possibilité de voir ce qui doit

être vu en quelques heures. Au total: dépliants, brochures diverses, plan de ville aussi dont un original plan de découverte de la ville, autant de mises au point sur la ville et ses multiples centres d'intérêt.

Les visites guidées du dimanche matin ou celles du patrimoine donnent lieu à la publication de fiches historiques et géographiques dont l'intérêt est certain. Par ailleurs, la diffusion de publications en anglais augmente le rayon d'action de l'office. Il nous semble qu'il est bon d'insister sur le rôle classique mais important de cette diffusion touristique et que l'on néglige un peu trop parfois. Elle vient en appui des modes plus modernes de l'ère numérique que l'office utilise largement. L'historien René Botto a par ailleurs publié récemment un excellent ouvrage grand format sur la ville dont les photographies sont en elles-mêmes une « promenade » parmi les sites connus de la cité. L'auteur a voulu comme titre utiliser la phrase de Balzac bien connue de « son Paradis terrestre ». Clin d'œil à l'histoire, les non adamois n'étant pas obligatoirement au courant du passage de l'écrivain dans cette ville du Val d'Oise!

Agnès Tellier, présidente de l'Office du tourisme, affirme en août 2015 dans le *Journal du Val-d'Oise* que « la ville met en place tout un



Original plan de ville pour excursionnistes et touristes, document réalisé par l'office de tourisme de L'Isle-Adam



La fête nautique classique chaque année dite des « baignoires » dans l'Oise. Principe : naviguer sur l'Oise dans l'embarcation la plus « farfelue » possible ! Le bel hôtel-restaurant du Cabouillet est en forme de « navire », un classique de l'identité de la ville de L'Isle-Adam.

La plage fluviale et la piscine aujourd'hui, un jour d'été 2015 : un incontournable



arsenal pour accueillir les touristes ». Le travail de l'office a été plusieurs fois récompensé de « prix ». Depuis 2014, l'office de tourisme est labellisé « Val-d'Oise Family », label primant les offices qui offrent des prestations à destination des familles. Ainsi, des livrets pédagogiques comme celui sur Isara (l'Oise) ou celui sur les étangs ont été créés pour les enfants de 5 à 12 ans. En 2010, la ville a reçu une *Marianne d'or* pour sa plage la plus grande de France, et obéissant aux critères et normes du Grenelle de l'environnement. En 2011, la ville s'est vue décerner le premier prix régional du concours *Accueil et tourisme* organisé par la fédération

régionale des offices de tourisme. Efficacité et performances dont témoigne l'excellent référencement de L'Isle-Adam parmi les sites internet parisiens dédiés au tourisme.

Le travail de l'office est donc le fait d'une petite équipe motivée, professionnelle et qui sans cesse doit renouveler ses efforts pour « vendre » la ville. Dans la « boutique », assez vaste, les produits agricoles du Vexin et les documents du Parc sont en bonne place. Les points d'attractivité de la ville pour les excursionnistes sont toujours les mêmes: piscine plage, quais de l'Oise, passerelle de bois dont le succès ne se dément jamais, terrasses de restaurants toujours prises d'assaut, rue principale, manifestations nautiques ou autres manifestations nombreuses toute l'année dans le Parc Manchez. Tous ces éléments bien connus participent fortement à l'image de marque de la ville et en font sa grande originalité. Les « dimanches » sont toujours attractifs.

Les cabines viennent d'être restaurées par la commune dans le style de l'époque de la création de la plage. La ville en est gestionnaire depuis 1981. On estime la fréquentation à environ 35 000 à 40 000 personnes par an (les fluctuations climatiques expliquent les variations annuelles) et 70 % de la clientèle est extra-adamoise. Le grand complexe nautique situé plus au nord complète la mythique piscine !



Les quais de l'Oise. Une image que l'on croirait avoir été prise en Bretagne !



Peu de villes en Ile-de-France, comme nous le disait en 2013 un de nos interlocuteurs de L'Isle-Adam, peuvent se targuer d'avoir autant de promeneurs en ville si ce n'est Chantilly, mais on est ici dans l'exceptionnel, ou Enghien du fait de son lac. Et ici, dans la cité adamoise, c'est une seule grande rue qui est « cheminée » et les promenades bien aménagées par la ville qui sont parcourues par les promeneurs du secteur et de l'extérieur. Il y a donc une pratique de déambulation tout à fait originale.

Une petite ville capable de faire d'un musée local un musée de réputation nationale

Une autre originalité de la ville, et non des moindres, procède de l'existence de deux musées dont le rayonnement dépasse de loin le cadre local adamois. Les origines du *Musée d'Art et d'histoire Louis Senlecq* remontent à 1939, date à laquelle le docteur de L'Isle-Adam et passionné d'histoire locale crée une association *les Amis de L'Isle-Adam* laquelle existe toujours. Son but était de « préserver et faire connaître le patrimoine de la ville et d'en perpétuer le souvenir ». Dès le début, et toujours aujourd'hui, le rôle des bénévoles y est considérable. Louis Senlecq était maire de la ville (il démissionna de ses fonctions en 1941). Ce n'est qu'après la seconde guerre mondiale, en 1951, que le musée s'installa dans la Maison des

Joséphines construite en 1661 par le Prince de Conti. Il y a quelques années, la commune fit restaurer en centre-ville le petit hôtel Bergeret et installa définitivement le musée dans un cadre de haut niveau et fort bien placé. René Botto et la presse départementale ont souvent raconté l'histoire du musée et montré que sa grande originalité a été (et reste) d'être un « grand musée de taille modeste ». Ainsi, en 2005, a-t-il été classé quatrième meilleur musée d'Ile-de-France par le *Journal des Arts* et quarantième meilleur musée de France. L'association des Amis du Musée joue un rôle capital dans la mise en place des expositions, la rédaction des catalogues desdites expositions et dans la politique muséale. Il faut noter le dynamisme des différents conservateurs dans le montage d'expositions dépassant le cadre local. Dans un article extrait de la revue *Vivre en Val-d'Oise* de mai 2004, le conservateur d'alors, Frédéric Charpey, expliquait comment il s'efforçait de « faire d'un musée sans chef-d'œuvre local un musée de référence ». Un peu plus tard, en 2010, la conservatrice Anne-Laure Sol explicitait davantage la politique du musée: « Le musée conçoit des expositions prenant racine dans l'histoire ou le patrimoine local et régional, auxquelles nous conférons une dimension nationale voire internationale... grâce à l'apport des spécialistes français et étrangers, mais aussi grâce aux prêts d'œuvres importantes provenant du monde entier ». L'apport du mécénat et les échanges intermusées ont permis de monter des expositions de grande envergure. Le soutien exceptionnel du Ministère de la culture, celui du Conseil régional d'Ile-de-France et le mécénat d'entreprise expliquent que la ville (donc le musée) ait pu acquérir le plus grand et plus beau tableau de Jules Dupré, à savoir « Environs de Southampton » dont le coût total portait sur 400 000 euros. Des expositions récentes comme celle sur Adolphe Willette (figure montmartroise de la fin du XIX^e siècle) ou celle sur les « Paysages, dessins, gravures » de Jean-Baptiste Sécheret (artiste né en 1957) témoignent d'un éclectisme assez remarquable pour un « petit musée ». Certes, cette politique a un coût et le musée a fermé quelques mois, le temps de reformuler probablement une politique muséale un peu différente. Toujours est-il que le musée adamois rouvrira en janvier 2016 et qu'il est appelé sans doute à un brillant développement. Il est possible que la ville de L'Isle-Adam fasse du château Conti dans lequel sont entreposées toutes les archives du musée un centre d'étude et de recherche.

Promeneurs le long du chemin de halage. Affluence, animation, découverte ou redécouverte des berges... Date : 1^{er} novembre 2015 !



Le Musée d'art et d'histoire, un centre culturel de première importance

En effet, cette politique muséale ambitieuse et des expositions temporaires originales dépassant le milieu local ont permis à ce musée d'être labellisé « Musée de France ». De grandes expositions que l'auteur de ces lignes n'a jamais manquées ont, surtout depuis les années 1990, affirmé la renommée de la ville. Sans qu'il soit nécessaire d'en faire un catalogue, citons l'exposition consacrée en 1997 à deux siècles d'histoire de la ville. En 2000, la présentation des trésors des princes de Bourbon Conti remporta un très vif succès, en 2001, ce fut celle consacrée à Fragonard et le voyage en Italie. Plus récemment les deux expositions remarquables, l'une dédiée à Léon Fort: *L'Isle-Adam, par les rues et par les sentiers* avec présentation des 136 œuvres du peintre adamois, et l'autre, en 2013-2014, aux Marines de Jules Dupré, lui aussi adamois. Le journaliste Nicolas Briard de *L'Écho Le Régional* avait dans des pages très intéressantes, expliqué l'importance des collections de peinture sur la vallée de

l'Oise de la ville de L'Isle-Adam. Dans ses réserves, le musée possède, en effet, près de 200 peintures, 470 dessins et 220 estampes. Jules Dupré qui s'installa à L'Isle-Adam en 1845 et dont on peut voir le buste érigé par ses admirateurs en 1894 au niveau du Parc de la Roseraie, a joué un rôle capital comme paysagiste. Ce fut un précurseur de l'impressionnisme. Par ailleurs, les services culturels de la ville et l'office de tourisme ont l'habitude de présenter sur les grilles du parc de la Roseraie des expositions de tableaux (copies de peintures). Visible du lieu le plus fréquenté de la ville, il draine les passants en assez grand nombre. Il y a deux ans, les jeux de lumière sur l'Oise y étaient « affichés » et à l'automne 2015, L'Isle-Adam en 1900 était à l'honneur. Le très beau parc du Château Conti est lui aussi site d'exposition des tableaux. C'est donc la multiplication des sites d'exposition sur une surface limitée qui peut inciter promeneurs et visiteurs à parcourir la ville et à en voir les multiples centres d'intérêt.

Le deuxième musée (dans le même bâtiment) est celui nourri par les photographies de Jacques-Henri Lartigue, lequel a donné à la ville toute sa collection (331 peintures et photographies). Jacques-Henri Lartigue fut aussi un peintre admiré de l'entre-deux-guerres et présenté dans 120 expositions. Ouvert en 1998, le centre d'art est incontournable lui aussi. Le musée constitue enfin pour les historiens, les chercheurs ou les géographes, une source de tout premier ordre dans la mesure où il est riche dans ses archives de plus de 2000 ouvrages, 3000 pièces d'archives allant du *xvi^e* au *xx^e* siècle, sur L'Isle-Adam et toute sa région. Peut-être pourrait-il être le centre d'archivage de tous les dossiers contemporains relatifs à l'aménagement de la vallée de l'Oise lesquels sont pratiquement inconsultables aujourd'hui? Beaucoup de petites villes possèdent « leur » société historique mais elles manquent de centre d'archivage et de consultation. Ce n'est pas le cas de L'Isle-Adam et on ne peut que s'en réjouir.

De l'excursionnisme au tourisme, un challenge pour l'avenir

À L'Isle-Adam, la concentration remarquable des cafés, hôtels-restaurants, pâtisseries, boulangeries, tous ou presque ouverts le dimanche après-midi le long de deux à trois rues, fait vivre le week-end, voire en semaine, ces commerces

et participe de la richesse locale sans que nous puissions d'ailleurs en donner une estimation comptable. Il y a probablement plus de quarante restaurants, hôtels, bars et pizzerias sur l'ensemble de la ville mais les plus prestigieux sont regroupés le long des quais de l'Oise. D'après l'Office de tourisme, le nombre de couverts (restaurants, hôtels) disponibles à L'Isle-Adam était en 2013 de 1170 et du fait de l'ouverture du nouveau restaurant installé en 2015 devant le cinéma *Le Conti*, l'offre est sans doute voisine de 1200, ce qui est considérable. Il existe un choix de prix et de prestations lui aussi considérable. Mais, selon les restaurateurs interrogés, il est probable que l'offre en restaurant a atteint aujourd'hui sa capacité maximale car la concurrence se fait rude. Chaque restaurant se positionne sur des repas un peu spécifiques ou des spécialités (certaines Cubaines ou mexicaines!). Mais les changements d'enseigne ne sont pas non plus négligeables. Un hôtel quatre étoiles et deux hôtels deux étoiles constituent en fait seulement l'offre en hébergement, ce qui est très peu. Selon des statistiques fournies par l'office de tourisme, le taux de remplissage des restaurants était compris entre 70 et 90 % et la clientèle étrangère entre 10 et 30 % du total. Selon un entretien effectué en 2013 auprès de l'hôtel *Villa de L'Écluse* qui venait d'ouvrir, la fréquentation par les chefs d'entreprise du Val-d'Oise voire de l'Oise formait une clientèle en accroissement sensible (attraction pour un nouvel hôtel aux prestations un peu prestigieuses). Par ailleurs, l'office travaille avec des restaurants partenaires. Quant aux retombées sur les commerces et la restauration, faute d'analyse comptable, il nous est impossible de les chiffrer. Néanmoins, comme dans tout le Val-d'Oise, l'offre en hôtel est trop limitée et les projets de construction d'hôtels adamois ont échoué par le passé du fait des risques au niveau de l'investissement. En effet, dans les années 1980 et 1990, des projets de construction d'un hôtel avaient été envisagés mais sans aboutissement. Présentement, il n'existe que deux hôtels de tourisme (*Le Cabouillet* et *L'Écluse*). De l'intérieur du restaurant hôtel *Le Cabouillet*, — gîte de France — figure emblématique de la cité adamoise puisqu'il existe depuis au moins depuis le ^{xvii}e siècle, la forme en proue de navire est étonnante, et la vue porte sur le petit bras de l'Oise. Sa directrice nous disait combien sa clientèle souvent familiale et habituée prenait plaisir à ce spectacle... et combien elle encourageait ses hôtes,

à aller voir le Vexin: « c'est beau et apaisant ! ». Elle ajoutait: « Il faut que L'Isle-Adam garde cette tranquillité, car sinon, on aura les mêmes problèmes qu'à Enghien ou à Port Cergy. L'Isle-Adam a un charme un peu suranné et c'est cela qui a fait depuis très longtemps sa réputation ». Un deuxième exemple est significatif de l'évolution récente du parc hôtelier adamois. Il existait depuis longtemps une guinguette nommée *La Villa de L'Écluse* devenue au fil des ans une véritable friche lépreuse. Aujourd'hui, c'est un hôtel 4 étoiles de 15 chambres au style très moderne, un peu anglo-saxon, véritable *must* pour hommes d'affaires des entreprises du Val d'Oise ou de L'Oise, en semaine. En week-end, ce sont les événements de famille qui font le gros de la clientèle. Selon sa manageuse, la vue sur l'espace prairial situé juste devant, vers le nord, offre un « charme zen » y compris en hiver. « Venez voir un soir, c'est indéfinissable ! ». Investissement privé, la réalisation de l'hôtel a été cependant aidée par la municipalité car une commune ne peut que soutenir un projet par des aides indirectes. Par exemple, le chemin de « promenade » a été aménagé par la ville. Personne n'y venait car tout était en friche et embroussaillé. L'Oise est là très large et véritablement majestueuse. Le cadre boisé et atypique fait que la clientèle revient et se fidélise. Il y a donc eu une « glissée » peu à peu de la ville vers le nord que la réalisation d'un port fluvial accentuera. Un peu plus loin,



Bar-restaurant-hôtel de la « Villa de L'Écluse », réhabilitation d'une ancienne maison de gardiens

mais vers le sud de la ville, le cinéma *Le Conti*, autre figure identifiante de la ville, est un autre lieu d'attraction, mais essentiellement familial, local et fréquenté par des habitués. Les manifestations adamoises certains dimanches dans le *Parc Manchez* en plein centre-ville attirent un nombre de promeneurs et de visiteurs parfois assez impressionnant. Ce sont probablement plusieurs centaines de personnes qu'aucun comptage jusqu'à ce jour n'a recensées. Les parisiens qui viennent à L'Isle-Adam ont tendance à se regrouper près du grand parking près de l'Oise, à se promener le long du grand cheminement aménagé par la ville le long de la rivière, et à passer par la passerelle de bois. L'attractivité liée à l'eau se conjugue à celle plus interne et urbaine. Les ouvrages spécialisés sur le tourisme signalent l'importance de ce fait. Le tourisme fluvial ne peut avoir d'effet économique qu'à la condition de s'appuyer sur d'autres éléments d'attractivité, ce qui est précisément le cas de L'Isle-Adam.

De Paris, des Hauts-de-Seine, des Yvelines, de l'Oise ou d'ailleurs, les promeneurs viennent voir et revoir le « pont du Cabouillet », la petite Sirène, et s'arrêtent en grand nombre sur la passerelle de bois pour tout simplement... regarder et bavarder en couple ou en famille. De la passerelle de bois enfants ou (et) adultes donnent à manger aux canards tous repus... que les cygnes pourchassent inlassablement et depuis quelque temps à un « couple » de ragondins, sympathiques animaux mais ravageurs pour les berges. Du fait de l'affluence lors des week-ends ensoleillés, les parkings sont un peu saturés mais la ville n'est pas encore victime de son succès. Seuls les « initiés » savent où se garer (place du marché... sauf le dimanche matin !). Souvent, des groupes de motards venus de toute l'Ile-de-France s'arrêtent devant les restaurants qui aux beaux jours font le « plein », toujours face à l'Oise. Il y a donc une animation, une intense circulation en ville mais sans que cela tombe encore dans l'excès comme c'est le cas à Chantilly. Le calme revient une fois partis les « étrangers » (entendre les non adamois). L'Isle-Adam appartient donc à ce « club fermé » des villes qui attirent à la limite uniquement pour la promenade. En Ile-de-France, elles sont peu nombreuses : Saint-Germain ou Versailles en sont des exemples. Dans l'Oise, on pense à Chantilly. C'est là sans doute un réel atout pour L'Isle-Adam. Sa rue principale avec ses commerces, son bar à vin,

ses pâtisseries, son glacier en été, son musée, son office de tourisme, ses quais, sa piscine, ses nombreux restaurants aux terrasses agréables et... la forêt domaniale, tels sont brièvement résumés les attraits indéniables de la cité adamoise un week-end de beau temps. Il est par contre probable si l'on en croit les sondages que nous avons effectués, que le PNR du Vexin soit peu connu des promeneurs extérieurs à L'Isle-Adam. C'est peut-être cette synergie entre les deux rives de l'Oise qu'il faudra créer à l'avenir. Ainsi que nous le disions dans le précédent article, beaucoup de groupes de promeneurs viennent aussi par le train, le dimanche, descendent à Parmain et croient être arrivés à L'Isle-Adam ! Faute de moyens financiers suffisants, le petit office de tourisme de Parmain est fermé le dimanche et c'est par la force des choses que les promeneurs se dirigent ensuite sur L'Isle-Adam.

Une marina et un port fluvial sont en gestation et représentent pour l'actuelle municipalité le grand projet urbain en devenir. Plus au nord de la commune, L'Isle-Adam projette en effet à court terme la réalisation d'un port fluvial et d'un nouveau quartier urbain 120 à 130 anneaux et 300 (ou à peu près) logements ainsi qu'un hôtel. Il s'agit d'un projet urbain ancien de 1977, complexe à monter, et pour lequel le permis de construire n'a pas encore été, à l'heure d'écriture de cet article, déposé. Une écluse et un chenal permettront aux bateaux de plaisance de rejoindre l'Oise. Ce projet porté par le groupe Eiffage (le constructeur du viaduc de Millau) a fait l'objet de longues études du fait de la complexité technique et juridique du dossier, et a suscité dans les milieux écologiques des réserves, voire des inquiétudes. Au niveau touristique, il est clair qu'un tel projet peut être le point de départ d'un nouveau quartier et d'une réelle affirmation des fonctions portuaires de type récréatif. Beaucoup de villes de la vallée de l'Oise en amont portent de telles initiatives (Creil ou Compiègne). Néanmoins, le projet de la marina se fera sur l'emplacement d'un étang, ancienne ballastière, redevenu sauvage et dont l'intérêt environnemental n'est pas contestable. Le promoteur a dû demander une dérogation au code de l'environnement et a fait effectuer une étude environnementale, bien faite d'ailleurs et scientifiquement objective. De longues discussions ont incité la ville à proposer la réalisation au nord de la future marina un « champ de compensation »



Aménagement écologique des berges, une nouvelle réaffectation de l'espace par un syndicat (Syndicat des berges et espace de biodiversité)



Panneau explicatif de l'espace de biodiversité dont les travaux ont commencé à l'automne 2015 (Syndicat des berges et espace de biodiversité)

de 10 hectares. Cette zone aménagée à partir de 2016, face à la belle et sauvage Ile-de-Champagne sera divisée en quatre entités : une zone d'accueil, un plan d'eau, une vaste prairie inondable et une frayère à brochets. Un parcours ludique sur la faune et la flore ponctuera la promenade. Il s'agit donc d'un dossier à suivre de près.

Une fois le port-marina construit, la ville se « refermera » en boucle pour rejoindre le quartier des « Garennes ». Fleuve et ville s'interpénétreront donc peu à peu. On a là la grande différence avec Auvers qui du fait de sa morphologie « ignore » en grande partie le fleuve et que la majorité des promeneurs ne devine pas.

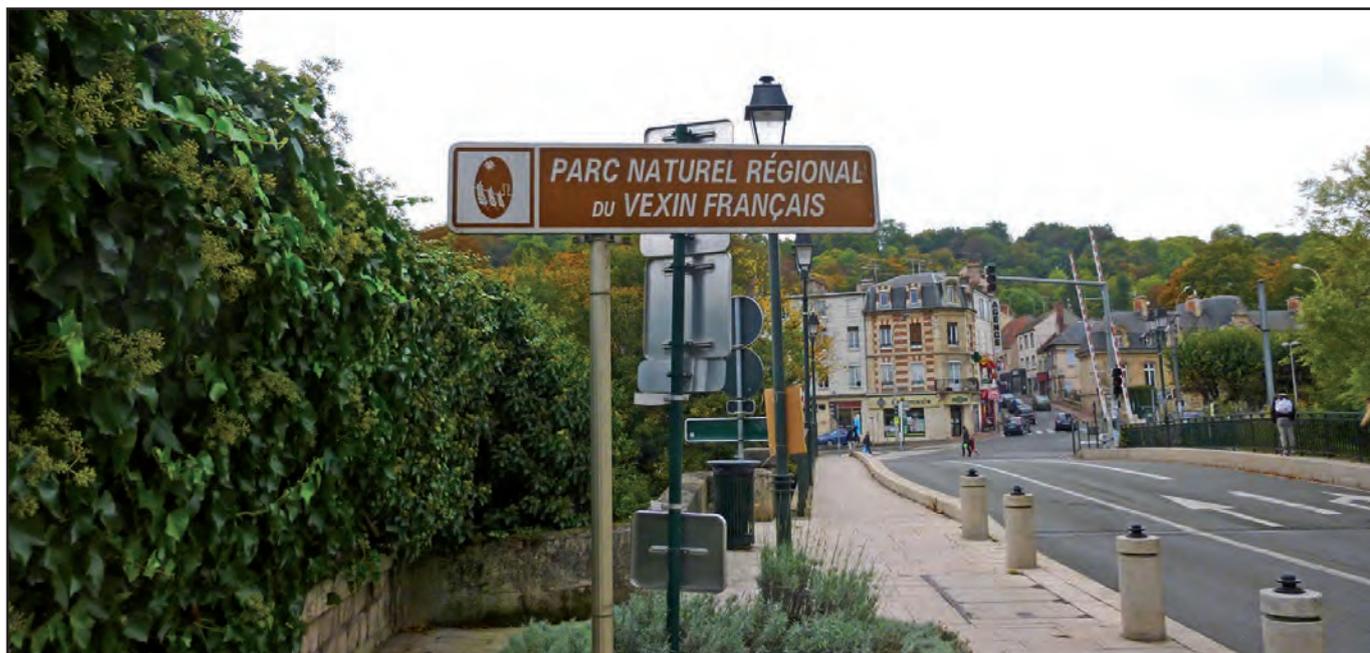
Trait d'union entre le Vexin et le Valois... ou entre deux parcs ?

L'Isle-Adam sera-t-elle un jour « Ville Porte » du Parc du Vexin ?

On peut au moins poser la question. Depuis 2011, le PNR Oise Pays-de-France a engagé une réflexion en vue du renouvellement de sa charte pour les dix prochaines années — 2016 à 2028. Avec accord des deux régions, Ile-de-France et Picardie, le périmètre de l'étude a été étendu à 86 communes (59 communes de l'Oise dont 15 nouvelles et 27 communes du Val-d'Oise dont 12 nouvelles). L'enjeu majeur de ce nouveau périmètre procède de la volonté du parc de préserver les continuités écologiques du grand arc forestier nord parisien lequel est formé par le massif valdoisien des *Trois Forêts* et les très grandes forêts de l'Oise de Chantilly-Ermenonville à Compiègne et à Halatte. Comme le montre la carte, le nouveau périmètre permettra la jonction avec la ville de L'Isle-Adam et le parc du Vexin. Une ville telle que

Beaumont-sur-Oise (très urbaine s'il en est) sera intégrée au PNR d'Oise Pays-de-France car elle en a exprimé la volonté. Les villes périphériques d'un parc naturel régional peuvent le demander si elles le souhaitent car seule une décision municipale peut acter le choix à « candidater » au titre de Ville porte. C'est ce que par exemple Cergy Pontoise a fait avec le parc du Vexin ou encore Creil avec le parc isarien (de l'Oise). Il s'agit d'un contrat de partenariat signé entre une commune et un parc naturel régional instituant des relations privilégiées dans différents domaines. La thématique touristique en est une en particulier. Le nouveau projet de charte fera prochainement l'objet d'une enquête publique. Il s'avère que les deux parcs qui ont des structures de développement touristique (Cap tourisme pour le Vexin et une structure interne pour le PNR Oise-Pays-de-France) jouent un rôle important depuis de longues années dans la mise en valeur des ressources patrimoniales locales et paysagères. Il appartient donc aux élus de définir, nous semble-t-il, une politique globale et largement interrégionale de développement. Faire partie d'un PNR même *a minima*, c'est-à-dire en tant que Ville Porte, entraîne, selon nous, des effets positifs évidents, même si l'on reste dans le cadre de ce qu'il est convenu d'appeler le marketing territorial (citation par exemple dans les magazines officiels des parcs). Un PNR est (mais ce n'est, bien sûr, pas que cela !) un label de plus en plus valorisant ainsi que l'ont démontré les études ou articles universitaires. L'Isle-Adam fait partie des « Plus beaux détours », ce que le délégué de l'association considère bien plus qu'un label... une sorte d'AOC ! On voit mal à l'avenir cette ville adamoise si originale et si attractive ne pas intégrer un parc naturel régional. La ville peut intéresser les deux parcs d'ailleurs ! Ainsi, dans l'avant-projet de charte de plus de 340 pages (*Oise Pays de France*), le rédacteur ne dit-il pas « L'Isle-Adam pourrait à cette occa-

Panneau d'entrée du Parc du Vexin sur le pont menant à Parmain. Normalement, les limites entre deux communes séparées par une rivière se situent au milieu de celle-ci !





La future carte du PNR d'Oise-Pays de France dans sa nouvelle charte ou la jonction des deux parcs naturels régionaux

sion devenir Ville Porte du Parc » ? Dossier à suivre de près aussi. A ce niveau, on signalera l'intérêt d'un très ancien article paru en 1956 dans la bonne revue du *Touring Club de France*, dans lequel Pierre Laverney parlait de L'Isle-Adam, trait d'union entre le Vexin et le Valois. L'auteur pourtant parfait connaisseur de la géographie locale avait commis une légère erreur. Le Valois commence surtout au niveau de Senlis mais c'est le terme de « trait d'union » qui était tout à fait pertinent. A l'époque le mot de « Ville porte » n'existait pas ! L'Isle-Adam, trait d'union entre deux parcs, pourquoi pas ?

Ce sont probablement les mutations à venir qui pourront, au moins dans une certaine mesure, faire des excursionnistes de véritables touristes, c'est dire séjournant au moins une nuit. C'est en sens que nous utilisons le terme de challenge.

Une ville qui assume son originalité, sa qualité et son standing, à mettre en synergie avec les autres espaces de la vallée de l'Oise

En définitive, la cité adamoise présente bien des originalités dont la plus intéressante nous semble

être celle d'être une véritable petite ville, ce qui est un atout en Île de France. Petit pôle d'emploi local non négligeable mais certes dépendante des zones d'emploi classiques franciliens, la ville a su créer des équipements dont le niveau est supérieur aux villes de même strate démographique. Ville à la population plus aisée que ses voisines, elle joue la carte de l'élégance et d'un certain standing. On ne peut guère lui reprocher. Elle s'impose en fait par son urbanité et son attractivité. Son image de marque est réelle, dépasse de loin le cadre départemental et sa stratégie de développement touristique dynamique sait avec bonheur mettre en valeur ses nombreux atouts. Sa « carte touristique » est précieuse (un musées et des sites en grand nombre). La rivière reste en définitive avec la forêt présente aux portes de la ville une originalité toujours prégnante. Dans les années 1970, on avait su faire par la publication d'un guide sur l'ensemble de la vallée et ce depuis les Ardennes une stratégie interrégionale. Les Amis du Vexin qui ne prétendent pas se substituer aux élus, souhaitent cependant que dans un premier temps un guide de promenade moderne, peu coûteux et largement diffusé, soit publié sur la vallée de l'Oise. Des événementiels, des croisières plus longues, des centres de consultation d'ouvrages locaux et picturaux, une synergie

très renforcée entre les départements et les régions (Eure, Yvelines, Oise, Val-d'Oise) autant d'éléments parmi sans doute beaucoup d'autres qu'il faudrait peut-être « inventer » et qui nous semblent nécessaires pour que la vallée de l'Oise redevienne un trait d'union entre les territoires. À ce niveau, les villes phares de la « basse vallée de l'Oise » peuvent jouer un rôle de synergie (Beaumont-sur-Oise, L'Isle-Adam, Auvers, Pontoise, Cergy et bien évidemment Conflans-Sainte-Honorine). Le temps de la politique strictement locale de développement semble dépassé même si chaque commune peut ap-

porter beaucoup. L'Isle-Adam et Auvers, sans doute un peu plus que les autres eu égard à leur image et à leur spécificité, ont un rôle à jouer en ce sens. L'attractivité des territoires passe par beaucoup de critères d'aménités et ce ne sont pas seulement les espaces économiques qui se doivent d'être privilégiés. Les territoires intermédiaires, ceux dont on ne parle pas toujours, sont peut-être les espaces de l'avenir. Ceux de la vallée de l'Oise ont été jusqu'à ce jour trop discrètement mis en valeur. C'est ce qui fait l'intérêt de la stratégie touristique adamoise actuellement.



L'Oise en majesté à l'Isle-Adam (vue sur l'écluse).

Remerciements

Nous tenons à exprimer nos plus vifs remerciements à :

- Agnès Tellier, adjointe à la culture et présidente de l'Office du tourisme pour les informations communiquées et ce à plusieurs reprises ainsi que pour un long entretien ;
- France Gosset, directrice de cabinet du député maire Axel Poniatowski (entretien de juin 2013) ;
- Catherine Corre, responsable de la communication de la ville de L'Isle-Adam ;
- Victor Rolland, urbaniste de la commune de L'Isle-Adam (entretien de septembre 2013) ;
- Agnès Le Goff, directrice de l'hôtel *L'Écluse* ;
- M^{me} Guillerm, directrice de l'*Hôtel le Cabouillet* ;
- Loïc Leballeur, président de l'Union commerciale de L'Isle-Adam.

Beaucoup d'autres entretiens plus informels ont été effectués depuis lors. Remerciements au Comité d'expansion économique du Val-d'Oise (CEEVO) pour avoir effectué à notre demande une recherche sur les migrations de travail, les entreprises de L'Isle-Adam et nous en avoir adressé les listings. Enfin, dans cet article, les travaux et études de René Botto ont été largement utilisés.

Bibliographie

- Documents municipaux : Les bulletins municipaux ont été dépouillés systématiquement (n° 1 en 1965) ainsi que la mise en ligne des bulletins municipaux depuis 2011
- Monographie INSEE de L'Isle-Adam, 2009 (à ce terme sur site internet)
- Plan local d'urbanisme : annexes techniques mis en ligne et zonage des plans ; le rapport technique du diagnostic est également disponible sur internet.
- L'Isle-Adam, guide pratique, remise à jour annuelle, (mairie et office de tourisme)
- Nombreux documents publiés par l'office de tourisme (cartes, plans, brochures réédités régulièrement) ; voir en particulier *Guide touristique, L'Isle-Adam, Ville Parc au bord de l'eau* ,42 p. et site de l'office de tourisme : www.tourisme-isle-adam.net

Ouvrages et articles

- DARRAS Eugène, *Les guides alphabétiques. L'Isle-Adam et ses environs, 1905-1906*
- LAVERNY Pierre, *L'Isle-Adam, trait d'union entre le Vexin et le Valois*, Touring club de France, juin 1956, n° 663
- LAVERNY Pierre, *La région de L'Isle-Adam*, Paris, Les éditions nouvelles, 1967, 112 p.
- Les Amis de L'Isle-Adam, *L'Isle-Adam et son histoire*. Musée Louis Senlecq, plaquette d'exposition, mai octobre 1981, non paginé
- TRICHAUD Lucien, *Histoire de L'Isle-Adam des origines à nos jours*, Paris 1983, 182p. (Association et développement Synchro Paris)
- *L'Isle-Adam en 1900*, Collection, Nos villes en 1900, éd. Cofimac, 1986, 179 p.
- Pierre TERVER, *Le dernier Prince de Conti à L'Isle-Adam, 1776-1789*, (1987, 287p. Société Historique de Pontoise)
- GICQUELAY Christophe, *Louis-François de Bourbon Conti (1717-1776) : le modèle du Prince éclairé*, Société historique de Pontoise, tome LXXX, 1997
- DELSAUX-GINDRE Denise, *L'Isle-Adam sous le Second Empire*, Ed. Des Silves, 2010, 463 p.
- CATTOUR Solange, BOTTO René, THIBAUT Michel, *La plage de L'Isle-Adam. Un siècle déjà*, Les Amis de L'Isle-Adam, 2011, 96 p.
- *Plages et baignades des bords de l'Oise*, Conseil départemental du Val-d'Oise, brochure réalisée par l'Atelier de restitution du patrimoine et de l'ethnologie (ARPE), 2013, non paginé
- BOTTO René, *Deux siècles à L'Isle-Adam*, Ed. du Valhermeil, 1997
- BOTTO René, *L'Isle-Adam au XIX^e siècle. Les grands rénovateurs. Dambry et Grimot*, Les Cahiers d'Histoire, n° spécial, septembre 2013, n° 4, 48 p.
- BOTTO René, *L'Isle-Adam « Mon Paradis terrestre. Promenades-Découvertes »*, office de tourisme de L'Isle-Adam, 2015, 120 p. (très nombreuses photographies)
- LEGOUT Claude, *Histoire de la canalisation de l'Oise, vue des berges de L'Isle-Adam de 1830 à nos jours*, L'Isle-Adam, Les Cahiers de l'Histoire, n° spécial, n° 5, décembre 2013, 40 p.
- DELSAUX Denise, *Histoire de la gare de L'Isle-Adam-Parmain*, L'Isle-Adam, Les Cahiers de l'histoire, décembre 2014, n° 9, p.19-31
- La presse locale du Val-d'Oise a publié assez souvent des pages informatives sur les expositions organisées par le Musée Louis Senlecq. On citera en particulier : Jules Dupré, «Le paysagiste des vallées», numéro spécial de *L'Echo Le Régional* (guide de l'été 2010-2011). Tous les catalogues d'exposition du musée seraient à citer. On citera seulement *Au fil de l'Oise, de Dupré à Vlaminck, bateliers, peintres et canotiers*, exposition de septembre 2007 et Léon FORT. *L'Isle-Adam par les rues et par les sentiers* (dossier de presse en ligne de l'exposition effectuée par l'association des Amis de L'Isle-Adam (René Botto) et le Musée au printemps 2013).
- *L'Echo Régional, Val-d'Oise, Paysage des Peintres*, guide 2010-2011
- Dossier de cartes postales AD Val d'Oise cote 30F1 251-1

Nb : Sur les aspects touristiques généraux, l'auteur de ces lignes renvoie au *Bilan économique et social* du Comité d'expansion économique (Directeur général, Jean-François Benon) lequel depuis 1983, consacre toujours des pages fort utiles au tourisme dans le département. Sur l'attractivité territoriale, on pourra lire avec profit le récent ouvrage collectif « Attractivité et compétitivité des Territoires. Théories et pratiques », sous la direction de Lise Bourdeau-Lepage et Vincent Gollain, CNERP, 2015, 205 p.

ENTRETIEN AVEC RENÉ BOTTO

Par Jean-Claude Cavard



René Botto

René Botto, président de l'Association des Amis de L'Isle-Adam, est un infatigable descripteur de l'histoire de cette ville qu'il connaît dans les moindres détails. Il est l'auteur de nombreux ouvrages, articles, compte rendus et conférences sur L'Isle-Adam (on citera sans être exhaustif, L'histoire de l'église, Deux siècles d'Histoire avec en particulier l'analyse des Conti au XVIII^e siècle, L'Isle-Adam en 1914 et pendant la seconde guerre mondiale, étude sur la plage,...) sans compter beaucoup d'autres travaux dont la collaboration active à des catalogues d'exposition du Musée de L'Isle-Adam. Son dernier travail est un bel ouvrage de photographies sur la ville à destination des promeneurs et des touristes, lequel manquait. Et, en cours de préparation, un travail sur un peintre adamois contemporain !

Ancien ingénieur à la SNCF, il est arrivé pour des raisons professionnelles du midi de la France en région parisienne, et c'est en 1995 qu'il s'installe à L'Isle-Adam. Dans nos archives, nous avons retrouvé un premier article de lui sur la famille des Bergeret (XVIII^e siècle) du temps où il était chargé de la communication du musée. Devenu en peu d'années l'historien référent à qui tous les services de la mairie nous ont d'ailleurs renvoyés, René Botto parle longuement de son travail de chercheur : *vous savez, c'est sans cesse dix heures par jour de travail et c'est tout seul que je « fabrique » Les Cahiers*. En effet, c'est en 2012 que René Botto se lance dans la publication d'une revue *L'Isle-Adam, Les Cahiers de l'histoire* (quatre numéros publiés à ce jour par an). *Mon but est de faire passer auprès du grand public des travaux qui ont nécessité de longues et patientes recherches, pas faciles d'ailleurs à mener, et je me suis aperçu que les Adamois s'intéressent à leur histoire.*

Depuis 1995, il est membre des Amis de L'Isle-Adam dont il est devenu le président. Les journaux val d'Oisiens, dont *L'Écho* et *La Gazette*, l'ont souvent interviewé pour leurs publications spéciales de l'été ou des *Journées du patrimoine*. En tant que bénévoles, Les Amis de L'Isle-Adam (lesamisdelisleadam@free.fr ; 01 74 56 11 28) ont joué un rôle important dans le fonctionnement du musée. Ainsi, René Botto a-t-il pris une part

importante, en 2013, dans l'exposition sur Léon Fort (aquarelliste adamois), laquelle fut un réel succès. Le thème en était *L'Isle-Adam par les rues et les sentiers*. Passionné d'histoire locale au sens fort du terme, chercheur au sens des historiens et sans cesse sur la brèche pour, comme il nous le disait, retrouver des faits nouveaux, René Botto fait partie ainsi que le disait le professeur et historien Jean Jacquart lors d'un colloque des années 1980, de ces bâtisseurs de la mémoire locale. Celle-ci est capitale pour notre connaissance au niveau national. Qu'on relise son *Cahier* sur les renovateurs, c'est-à-dire les deux « urbanistes » adamois du XIX^e siècle ou son ouvrage déjà ancien sur deux siècles d'histoire à L'Isle-Adam (publication de 1997 avec les éditions du Valhermeil), on est assez admiratif de l'apport de l'historien local au niveau national. L'histoire des grands domaines du XIX^e siècle adamois est à lire aussi comme apport sur celle de tous les châteaux disparus dans le nord francilien. René Botto désire référencer les archives de la société et les ouvrages patiemment acquis ou collectés par les Amis de L'Isle-Adam. Très lourd travail s'il en est ! Le « nouveau musée » qui ouvrira ses portes en janvier 2016 consacrera désormais une, voire plusieurs salles à la ville de L'Isle-Adam, ce qui est fortement demandé par les Adamois. C'est selon lui ce qui manquait au musée depuis qu'il est installé dans le nouveau bâtiment, alors que dans le bâtiment des Joséphites, on pouvait jadis dans de petites salles prendre connaissance du patrimoine adamois.

Enfin, l'entretien, précis sur la ville et son intérêt touristique, apporte nombre de renseignements précieux que l'article qui précède, sur L'Isle-Adam, n'a pu, pour des raisons de calendrier, prendre en compte. Ainsi, René Botto précise-t-il : *Tous les gens que vous voyez se promener sur le chemin de halage, ce ne sont pas des Adamois mais des parisiens car je ne les reconnais pas !* Parler d'une ville nécessite d'y habiter et de s'y plonger constamment, d'où le très grand intérêt de ces publications locales. On ne peut que conseiller aux Vexinois de se plonger dans les *Cahiers* (que l'on peut se procurer soit au musée soit à l'office de tourisme).

CLOTAIRE BRETON, UN PEINTRE DU VEXIN À REDÉCOUVRIR

Le quarantième anniversaire approchant de la disparition du « peintre-paysan » du Mantois et du Vexin français Clotaire Breton a incité Xavier Ribot à se lancer dans une fervente reconstitution de l'œuvre du peintre, et pour cela, à partir à la recherche des tableaux du naïf, éparpillés, afin de faire partager la découverte de cette œuvre originale, réalisée par un homme original, au sens d'authentique.



Vétheuil «Le Passeur»
Clotaire BRETON

Ces quelques pages que nous lui consacrons, permettront à nos lecteurs de, pour la plupart d'entre eux découvrir, et pour rares d'entre eux redécouvrir ce travail émouvant de pureté. La lecture de ces quelques témoignages, l'aperçu de ces quelques tableaux, aideront à comprendre pourquoi Xavier Ribot s'est transformé en chercheur d'or ...

Autoportrait



Laboureur et son chien.
Charrue la mantaise.

Hommage à Clotaire Breton

Troisième aîné de mon oncle, né en 1910 à St Martin la Grappe de parents agriculteurs. Fils de ma sœur aînée, pour toute la famille il était devenu "Papa Breton".

Après son certificat d'études il devint agriculteur lui-même. Il cultivait asperges et petits pois principalement ainsi que des champs de cerisiers, bien sûr à l'état artisanal, en fonction de ses possibilités.

Il aimait bien rire et son humour en faisait un raconteur d'histoires. Il était passionné de musique et de dessin. Tous ses moments libres il les passait à associer ses passions. Il adorait le violon et s'est formé tout aux exigences de cet instrument. Il se donna tout seul des cours de solfège. Il fabriqua lui-même son premier violon à partir d'un solat de bois pour la résonance et de cuir de cheval pour les cordes.

Il adorait dessiner, aussi bien des caricatures, des portraits, que des paysages qui il peignait ensuite. Il agença un petit atelier dans un coin de bureau où il s'adonnait à ses distractions favorites.

Un style de peinture est tout à fait remarquable. "Il laisse derrière lui un souvenir qui lui va tout à fait": "peintre paysan et mon paysan peintre".

Sa vie a été toute simple avec tantôt de la chance, tantôt de la malchance. Marié avant la guerre 39/45 il fut prisonnier pendant 5 ans. À son retour son épouse avait quitté le domicile conjugal. Il s'est marié une seconde fois avec Gerberte, une compagne admirable qui a su comprendre sa vocation. Leur bonheur ne dura que 30 années, elle décéda beaucoup trop tôt et n'eurent pas d'enfant.

Après ses démérites avec son violon de fortune il mit ses économies dans un beau violon tout neuf qui convenait à son oreille universelle. Ce violon était d'excellente qualité; il est resté dans la famille et notre petit fils s'en sert régulièrement avec une grande fierté.

Chez l'ami nous beaucoup notre Papa Breton; il nous a montré ses talents de peintre, musicien, philosophe, tout simplement sans faire de bruit avec toujours un grand sourire dans son sourire, ma sœur et moi, très fiers de l'artiste qu'il était.

Son neveu Michel Boulland,

J'AI RENCONTRÉ CLOTAIRE BRETON

Exposition de Mantes (décembre 1979)
à la bibliothèque Georges Duhamel

par Christine Alan



*La cueillette des cerises
à Guernes.*

J'ai rencontré le plus inattendu des écologistes : un peintre du nom de Clotaire Breton. Il peint depuis près de quarante ans tous les paysages environnant son village de Saint-Martin-la-Garenne. Son atelier se trouve dans un sympathique coin de hangar où les outils du peintre et ceux du paysan se côtoient en tout amitié. Car nous sommes en présence d'un véritable peintre-paysan vivant en étroit contact avec les saisons dont il sait rendre les moindres charmes.

Le violoniste



les outils du cueilleur de cerises





sait également broser des portraits amusants avec talent et fantaisie.

Les courbes féminines, très bien dessinées par Clotaire qui sait représenter le nu avec beaucoup de mouvement et de variété dans les attitudes. Voilà sans doute des jeux picturaux qu'auraient appréciés les surréalistes ! En effet, ce qui caractérise la peinture de Clotaire Breton, c'est une grande richesse inventive servie par un remarquable sens de l'observation et des qualités de dessinateur et de coloriste. S'il fallait refaire un monde plus drôle et plus coloré, je choisirais Clotaire Breton pour rendre à notre environnement un peu de sa beauté passée¹.

Vue de la Seine à Limay



Champ de blé et coquelicots à Guernes

1. Christine Alan faisait partie des collectionneurs et propriétaires de galeries qui ont accompagné Clotaire Breton dans les années 70-80.

Ci-dessous : maison de Senneville. Vue du Mantois

Ce « naïf » révèle également un humour enjoué qui perce autant dans le choix de ses titres que dans la représentation de ses personnages. Clotaire excelle en effet dans les Noces villageoises du début du xxe siècle. En s'inspirant d'anciennes photographies, au charme très « rétro », et comme un clin d'œil à notre époque qui s' imagine libérée de ses complexes, il fait sortir d'une mare, alors que défile le cortège de noces, trois dames nues — sorte de nymphes païennes des eaux et des bois — pour rendre hommage à sa jeunesse qui savait encore s'amuser et épater le bourgeois. Mais Clotaire appartient aussi à notre époque qui découvre trop tard et avec nostalgie un environnement irrémédiablement mutilé. Heureusement, dans ses toiles, tout est miraculeusement préservé.

Sur un fond de papier à fleurs du siècle dernier, des mariés posent encore pour la photographie officielle. Car Clotaire





L'ART
à
Saint Martin La Garenne
1er Salon d'Hiver
Hommage à



Vétheuil "Le Passeur"
Clotaire BRETON

et



Janine "Sculpture détournée"
Georges MUGUET

Exposition 7 et 8 Décembre 1996 de 10 à 18 h
Salle Polyvalente, Chemin de la Corne de Cerf
78520 SAINT MARTIN LA GARENNE
renseignements : 01 34 77 07 72 Mairie

Marcel FERRY
Maire de Saint Martin la Garenne
et le Conseil Municipal

vous prient d'honorer de votre présence
le vernissage du 1er Salon d'Hiver

Samedi 7 Décembre 1996 à 11 heures

en présence de :

Monsieur Dominique BRAYE
Sénateur des Yvelines

Monsieur Pierre BEDIER
Député Maire de Mantes la Jolie

Monsieur André SAMITIER
Conseiller Général du Canton de Limay

Monsieur Gérard CLAUDEL
Président du Parc Naturel Régional
du Vexin Français

Invitation exposition de
1996 recto et verso

CLOTAIRE BRETON (1910-1996) :

**un visionnaire naïf et poétique du Mantois et du Vexin français
disparu il y a vingt ans**

par Xavier Ribot

Clotaire Breton dans son
atelier



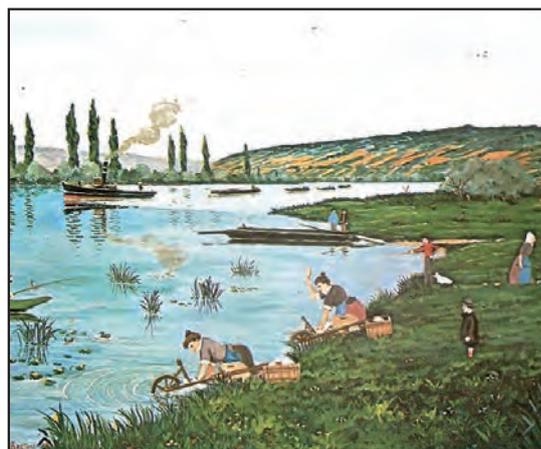
Il y a vingt ans disparaissait Clotaire Breton.

Il peignait pour son plaisir et pour le nôtre.

Ce naïf authentique s'enchantait des merveilles de la création en ses voyages et ses compositions, d'une singulière verve inventive et poétique. D'instinct, il embellit notre vision du Mantois et nous entraîne dans un univers édénique. Son école? C'est la nature et ses multiples visages.



Sa formation? C'est un autodidacte qui a acquis de remarquables talents de coloriste et qui excelle dans un art naïf de peintre paysan. En s'inspirant d'anciennes photographies, au charme très « rétro », il y place pour d'amusants personnages habillés et déshabillés, mais toujours décalés



Les rires des lavandières se mêlent encore aux clapotis de l'eau et au son de la corne d'une péniche à vapeur d'un autre âge passant sur la Seine. Les pêcheurs paisibles portent encore moustache et chapeau de paille; et les garnements des villages, dans leur maillot rayé, se disputent dans l'eau comme au temps du Grand Meaulnes.



(à gauche) Noces campagnardes 1979

Eglise Saint Martin de Gargenville 1986

Espérons que l'anniversaire des vingt ans de sa mort permette de le redécouvrir, et puissent les plus jeunes apprécier son univers poétique!

(à gauche) Les lavandières 1979

« appel à ceux qui l'ont connu pour reconstituer son oeuvre ! »

Pour cela, nous formons le projet de reconstituer son œuvre, à défaut de pouvoir la réunir. Ses nombreux tableaux ont été dispersés naturellement lorsqu'il les vendait aux passionnés qui aimaient lui rendre visite dans son atelier de Saint-Martin-la-Garenne. Avec quelques personnes de sa famille et de son entourage, nous tentons de lancer un appel à ceux qui l'ont connu, pour qu'ils puissent se faire connaître afin qu'ils nous permettent de photographier ses tableaux et les répertorier. À cette fin, nous laissons aux lecteurs une adresse électronique: xavier.ribot91@uniagro.fr et un blog <http://lesamisdeclotairebreton.blogspot.fr/>



Xavier Ribot

TROISIÈME EXPOSITION ANNUELLE AU CHÂTEAU DE GADANCOURT

par Marie-Claude Boulanger



Marie-Claude Boulanger

Pour la troisième année, « Christine de Meaux, présidente de LEAC, et Charles-Antoine de Meaux ouvrent les portes de leur demeure familiale aux talents artistiques d'aujourd'hui... ». Cette année, la présidente, soucieuse d'alimenter les caisses de son association, a organisé, la veille de la date du samedi 19 septembre fixée pour le vernissage, un dîner au profit de celle-ci. Un pré-vernissage vespéral au cours duquel les invités ont pu, dans une atmosphère chaleureuse, admirer les œuvres tout en devisant avec les artistes.

Éric Bourguignon, membre du collectif d'artistes *Rémanence* est poétiquement qualifié, dans le catalogue de l'exposition soutenue en février et mars 2014 par la fondation Taylor, « Génèse », de « faiseur de piège ».



2



1

2 : peinture d'Éric Bourguignon (Cl.. MCB)

1 : Invitation à l'exposition

Autre innovation pour cette saison 2015 : l'exposition, particulièrement abondante, était éclatée en plusieurs lieux : le château, ses communs, trois églises et un atelier !

L'accès à une très belle pièce au premier étage des communs du château, aménagée pour l'occasion en salle d'exposition « exceptionnelle », permettait de découvrir, discrètement mêlées aux travaux d'autres artistes, notamment d'Éric Bourguignon, déjà mentionné dans nos pages (revue 69, p. 81 et 82), les travaux de nos hôtes... travaux qui pourront donner ultérieurement matière à quelques lignes particulières.

3 : Éric Bourguignon devant ses œuvres (Cl.. MCB)

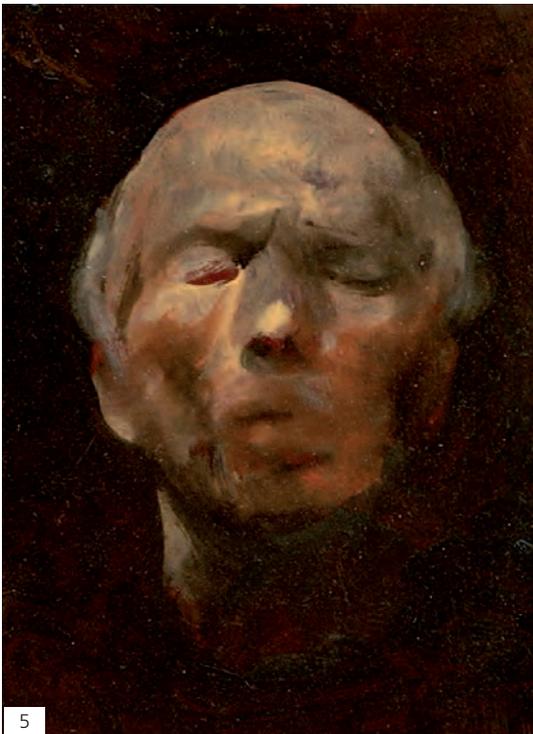


3

Michel Houplain, peintre sculpteur, dessinateur, lithographe, graveur résidant à la cité Cézanne de Pontoise, membre du même collectif, et dont la réflexion sur la mission de l'artiste et sur la politique culturelle est longuement exposée sur le blog de Nicolas Goulette, bien qu'issu de la « tradition académique » (diplômé de l'ENS des Beaux-Arts de Paris), est proche de l'abstraction. Il s'inspire souvent des paysages du Nord pour réaliser de puissantes huiles qui invitent au recueillement.



4 paysage huile de Michel Houplain



5: « méditation » Michel Houplain



6 Michel Houplain

Il expose un « chemin de croix » dans l'église Saint-Martin de Gadancourt.

7, 8, 9: Chemin de croix Michel Houplain (Cl. E. Le bras)



Jérôme Delepine (voir revue 70 p. 85), autre membre éminent de *Rémanence*, quant à lui, a exposé en l'église Saint-Martin de Cormeilles-en-Vexin,



10: « arbre » Jérôme Delepine

Et a pour l'occasion ouvert son atelier, également à Cormeilles-en-Vexin.

14: « Le temps des cerises » Pascale Proffit.

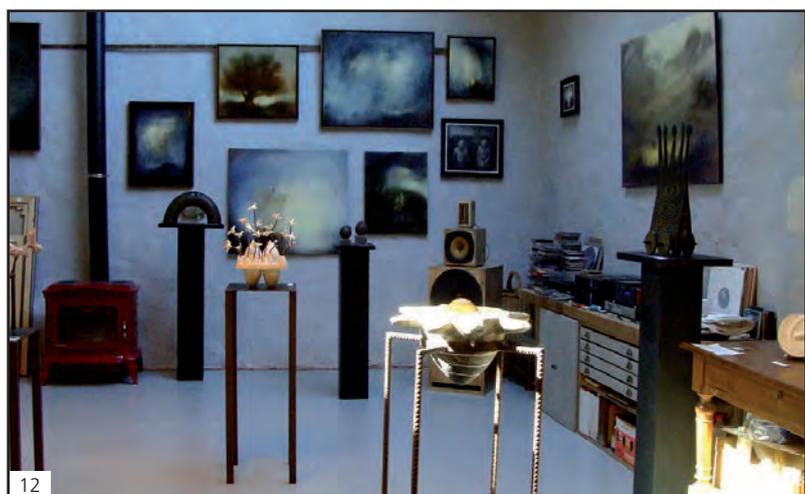
15: « couple » (eau-forte) Friedlaender 1967 (Cl.. E. Le Bras)

11 « La Roche-Guyon » Jérôme Delepine



12 et 13: les tableaux de J. Delepine et les céramiques de Pascale Proffit dans l'atelier (Cl..E. le bras)

Il y a hébergé les œuvres de Pascale Proffit, sculpteur née il y a 64 ans à Montmartre et qui pratique l'art de la céramique, art présenté par la Galerie « Art Aujourd'hui » comme « contemporaine transcription d'un goût vieux comme le monde : aimer rire de soi et des autres avec une tendre complicité ».



12



13



14

Brigitte Coudrain, artiste graveuse — et adhérente des *Amis du Vexin Français* -, a présenté avec ferveur les œuvres de « son grand amour » disparu en 1992, à l'âge de 80 ans, Gothard Joachim Friedlaender, dit *Johnny* (l'exposition organisée en juin 2014 à l'atelier des Marches, qui présentait la mise en parallèle de l'œuvre gravée de Johnny Friedlaender et Brigitte Coudrain, était intitulée *Un Grand Amour: Johnny Friedlaender et Brigitte Coudrain*). La dernière eau-forte de l'artiste dont Brigitte fut l'élève, *Pour le printemps*, date de 1991.



15

Un artiste venu de Haute Silésie, qui a connu en Europe entre 1936 et 1945 une vie de réfugié, même s'il a échappé aux camps allemands, et qui *au lendemain de la seconde guerre mondiale... est un des acteurs notables de l'École de Paris, proche de Hans Reichel, Music, Villonb, Roger Bissière, Nicolas de Staël et Viera da Silva avec lesquels il entretient des liens d'amitié.* « Je suis, disait-il, un peintre qui grave ».



17

Eva Adamowicz, artiste (peintre, sculpteur, dessinateur)... et ingénieur agronome (1977, Varsovie), arrivée de Pologne en 1988, à l'âge de 35 ans, exposait ses sculptures dans le vestibule du château.

Elle écrit, en évoquant sa peinture : « depuis 2005, mon travail s'oriente vers l'art géométrique et se concrétise par plusieurs séries de dessins sur la Ligne Droite. Ce chemin me mène ensuite à la réalisation de peintures fondées sur les propriétés du carré ».



16

16 : œuvres de Friedlaender et regard sur le parc du château (Cl.. MCB)



19

17 : eau-forte de Brigitte Coudrain

19: œuvres d'Ewa Adamowicz (Cl.. E. Le Bras)



18

18: sculptures d'Ewa Adamowicz (Cl.. E. Le Bras)

20 Bignolais: Sophie et Alex (Cl. E.Le Bras)

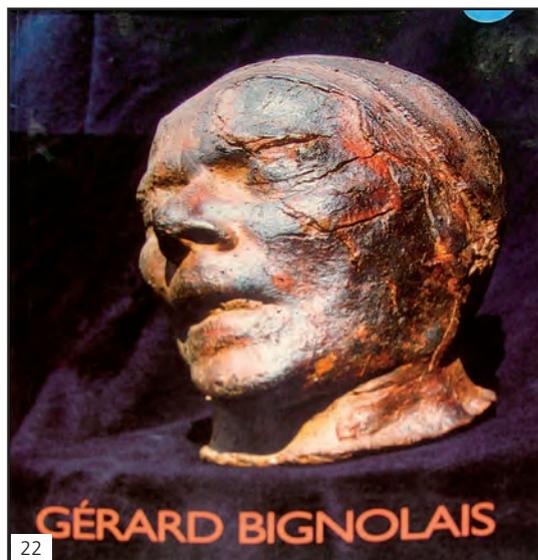


21 Bignolais: Milena (Cl. MCB)



21

22: G. Bignolais
cérámique d'après
moulage visage.
(Cl.. E. Le Bras).



22

23 : Travaux d'Anne Moser cohabitant avec un chat de Bignolais (Cl.. E.Le Bras)



23

24: Anne Moser devant un de ses œuvres – série Ancrage – (cliché E. Le Bras)



24

Anne Moser présentait, dans le salon bleu, à côté de ses propres œuvres, celles de son époux disparu en 2007, Gérard Bignolais: d'intéressantes sculptures-céramiques en grès vernissé, de cet artiste qui a vécu et travaillé à Antony.

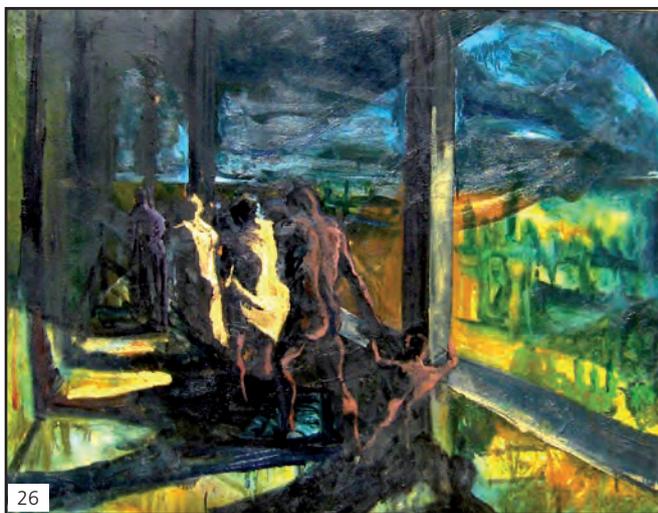


25: œuvre d'Anne Moser dans le salon bleu (Cl. MCB)

Anne Moser, originaire de Strasbourg, vit et travaille en région parisienne. Elle s'inspire de la nature, du monde végétal, de la lumière, du vent... et traduit, souvent à l'encre, ses sensations sur toile ou sur papier marouflé.

David Daoud, artiste franco libanais reconnu, travaillant à Marines, peintre, aqua-

relliste et dessinateur, exposait certaines de ses huiles au centre hospitalier, boulevard Gambetta, et dans l'église Notre dame d'Us. Artiste inspiré (il se dit irrésistiblement habité par l'envie de peindre), il emploie des techniques variées (crayon, huile, pastel, fusain, encre...), sur des supports tout aussi variés (bois, toile, papier)



26 : huile de David Daoud

27 : David Daoud devant une de ses œuvres

Ce survol rapide à l'allure de mince catalogue non exhaustif – qui incitera, nous l'espérons, le lecteur à aller plus avant dans la connaissance de ces artistes et de leurs œuvres – montre la richesse foisonnante de ce cru 2015 de l'exposition annuelle LEAC, et sa qualité prestigieuse. Le

dynamisme et la conviction (on a envie de dire « la foi » !) avec lesquels l'association LEAC est animée forcent l'admiration. Le territoire du Vexin s'en trouve enrichi, valorisé, vivifié. La beauté y est portée en triomphe, celle des œuvres, soutenue par celle des lieux.

CONTRECHAMPS

Un regard neuf et dynamique sur le cinéma en Vexin

par Cécile Giraud-Babouche et Mireille Le Ruyet

Éducation à l'image

Contrechamps est une association de programmation et d'éducation à l'image qui a pour but de faire (re) découvrir le cinéma de toutes les époques et sous toutes ses formes en région parisienne, et plus particulièrement dans les Yvelines et le Vexin, en proposant un week-end de cinéma annuel et festif, des projections hors et en salles de cinéma. Elle propose également des ateliers théoriques et pratiques pour tous et tout au long de l'année autour du cinéma et de l'éducation à l'image. Le but de l'association est d'offrir un cinéma de qualité et un regard neuf sur toutes les images qui nous entourent en accompagnant les spectateurs grâce à une équipe de professionnels passionnés souhaitant partager et échanger leurs savoirs.

Séance avec un centre de loisirs



Contrechamps a déjà pu intervenir dans plusieurs communes du Vexin : en premier lieu Vaux-sur-Seine où se trouve l'association, Théméricourt, Seraincourt, Gaillon-sur-Moncient. Ainsi, l'association désire faire vivre le cinéma, nous désirons faire vivre le cinéma sur un territoire peu desservi en établissements cinématographiques afin de renforcer le dynamisme des zones rurales et semi-rurales de notre région grâce à des événements pluriels et participatifs en mettant en avant le patrimoine local.



Projection 16mm

Un travail de proximité

L'association développe des séances et des ateliers de cinéma dans les villes et villages dépourvus de cinéma, ainsi qu'à destination des publics empêchés. En effet, les salles de cinéma sont relativement peu nombreuses dans les Yvelines et le Vexin, Contrechamps a ainsi pour ambition d'être complémentaire et d'exercer une action culturelle de proximité. Pour cela l'association a acquis son propre matériel de projections, afin de recréer de véritables séances de cinéma dans tous lieux.

Des actions novatrices

Le Week-end du cinéma

Un festival itinérant organisé par *Contrechamps* sur plusieurs communes des Yvelines et du Vexin depuis 2012, avec une thématique unique par édition, programmant courts et longs métrages, rencontres, ateliers...

Cinéma, vecteur de découverte

Cette manifestation est le rendez-vous annuel où se croisent tous les publics, tous les formats, tous les genres. Ce festival a pour ambition de présenter le cinéma comme vecteur de découverte avec pour ambition de présenter le cinéma comme vecteur de découverte grâce à sa diversité et son côté participatif.

Cet événement a lieu généralement fin mai début juin sur un à deux week-ends proposant un cinéma riche et multiple. La programmation tournée autour de projections de courts et longs métrages, (en plein air, salles des fêtes ou cinéma), de rencontres et ateliers, s'adresse à toutes les tranches d'âges, permettant une pluralité de genres et d'échanges entre les spectateurs et des professionnels du cinéma.

Contrechamps souhaite aller au-devant des publics en leur offrant des séances accessibles et ludiques. De même, le Week-end du cinéma est un festival qui se veut collaboratif et convivial où chacun peut apporter sa vision du cinéma.

La Magie au cinéma, thème intergénérationnel de la 4^e édition du festival, a été très fédérateur, grâce aux animations d'un prestidigitateur, le choix pour tous les publics de trouver une séance lui correspondant et un premier « Ciné P'tit déj » pour les plus petits.

Le festival a également pris de l'ampleur grâce au nouveau concours de courts-métrages mis en place cette année, couronné par une remise des Prix.



Participation aux événements nationaux de valorisation du cinéma : fête du cinéma d'animation, mois du Film documentaire, jour le plus court.

Ces événements ont pour but de mettre en avant les genres et formats de films moins visibles et moins connus, en faisant participer diverses structures de diffusion à leur manifestation.

La Fête du cinéma d'animation, organisée par l'Association française du cinéma d'animation (AFCA), est une opération participative qui a pour vocation de présenter la richesse du film d'animation sous toutes ses formes et de toucher un public de proximité, non spécialiste. Depuis deux ans, nous mettons en avant une école de cinéma d'animation, Les Gobelins en 2014, l'EMCA d'Angoulême en 2015, pour laquelle pour laquelle sont invités des anciens élèves à venir parler de leur travail d'étudiant mais aussi de leur travail de réalisateur et/ou animateur aujourd'hui.



Praxinoscope

Créer du lien entre les œuvres

L'objectif du *Mois du Film Documentaire*, initié par *Images en bibliothèques*, est de rendre visibles à un large public des films documentaires. À travers les programmations, des passerelles se créent entre les films, aiguillant la curiosité des publics et incitant au débat. Cette manifestation se déroule en France et dans 37 pays du monde avec 3 000 projections tout au long du mois. Chaque année est mis en évidence un thème, cette année nous organisons notamment une journée complète autour du thème de l'univers, réunissant projections de films inédits, exposition de jeunes artistes et rencontres avec des passionnés et spécialistes d'astronomie.

Le *Jour le plus court* est une fête populaire et participative qui a pour but de promouvoir le court-métrage dans tous les lieux et sur tous les écrans. Organisée dans plus de 50 pays, elle permet plus de 40 000 projections à travers le monde. C'est une fête dont chacun peut s'emparer avec une grande liberté de programmer des courts-métrages lors de projections publiques et gratuites.

A gauche, Le jour le plus court, la fête du court-métrage

Contrechamps a pour volonté de montrer le cinéma d'hier et d'aujourd'hui... à travers ces formats courts et notamment remettre au goût du jour les films en pellicule des pionniers du cinéma.

Cinéma chez l'habitant: l'occasion pour les particuliers d'accueillir à leur domicile une véritable séance de cinéma sur grand écran.



Cinéma chez l'habitant

Ce ciné-club atypique joue un rôle social et renforce la convivialité. En effet, il s'agit pour nos hôtes d'un soir d'accueillir une projection pour découvrir ou redécouvrir des films de qualité, que ce soit de la fiction, du court-métrage ou du documentaire. L'équipe de Contrechamps se déplace avec tout le matériel, chez les particuliers afin de proposer des séances uniques dans les meilleures conditions techniques possibles.

A Droite, atelier maternelle

Cinéma en plein air à Gaillon

Cinéma itinérant: séances proposées sur le territoire du Vexin et des Yvelines, notamment avec projections en 16 mm et en plein air



Lieux inhabituels, films inhabituels

Avec le cinéma itinérant, Contrechamps souhaite apporter le cinéma dans des lieux inhabituels et qui ne possèdent pas forcément de matériel de projection. Nous aimerions ainsi créer un rendez-vous mensuel sur le territoire du Vexin et des Yvelines, de films peu diffusés (documentaires, courts métrages, films pour le jeune public, films d'auteurs...). Ces films « invisibles » n'ont pas ou plus l'opportunité d'être vus en salles de cinéma ou à la télévision malgré leurs qualités et nous désirons leur redonner leur chance.

L'association Contrechamps entamera ses 5 ans d'existence en 2016. Poursuivant ainsi le travail de diffusion et de valorisation du cinéma sous toutes ses formes et dans tous les lieux, à l'image des forains, premiers exploitants du cinéma, au début du xx^e siècle.

Plus de 300 spectateurs ont fréquenté le quatrième *Week-end du cinéma*, un événement qui se veut qualitatif et souhaite rester à échelle humaine tout en continuant son inscription sur le territoire du Vexin. La thématique 2015 sera *S'amuser* à travers un programme de films variés mêlant les jeux de l'enfance au côté burlesque de l'âge adulte en passant par les mondes imaginaires liants petits et grands.

L'association joue aussi son rôle d'éducation à l'image et d'éveilleur de curiosité en touchant plus de 150 enfants à travers des ateliers de découverte du cinéma alliant technique, histoire et connaissance du cinéma.



ASSOCIATION des AMIS DU VEXIN FRANÇAIS

www.amisduvexinfrancais.fr

Siège social : Maison du Parc Naturel Régional – 95450 Théméricourt

Adresse mail : lesamisduvexin@gmail.com

Depuis sa création, en 1967, au moment où la ville nouvelle de Cergy Pontoise voyait le jour, l'association des Amis du Vexin français travaille avec vigilance et détermination à la préservation du patrimoine bâti et paysager vexinois qu'elle s'emploie à faire connaître, à la qualité de son aménagement, et à la protection de son environnement (compétence à ce titre reconnue par le ministère de l'Environnement par agrément du 15 mai 1979 au titre des trois départements de l'Oise, Val-d'Oise et Yvelines).

Elle entretient des rapports forts et constructifs avec les autorités administratives du Vexin, ainsi qu'avec ses élus, et fait entendre sa voix dans les nombreuses instances où la reconnaissance de sa légitimité lui permet de siéger. Elle a été et est un acteur important, un interlocuteur écouté, inflexible sur l'issue de nombreux dossiers (classement de sites, régulation de l'urbanisme, lutte contre les pollutions). Sa relation étroite au PNR, notamment, lui permet de faire valoir les valeurs de respect du patrimoine dans toute décision d'extension urbaine ou d'aménagement nécessaire.

Elle a compétence, lorsqu'elle l'estime utile, d'ester en justice pour défendre les valeurs qui fondent son existence.

Elle a une activité culturelle propre, éditant des ouvrages de qualité relatifs à son objet.

Elle a adapté ses statuts aux exigences de réactivité indispensables à l'efficacité, visant une souplesse accrue de fonctionnement (allègement du nombre des membres des instances de gestion – conseil d'administration, notamment – et création de nombreux groupes de travail opérationnels).

Soucieuse de la communication avec ses adhérents, elle leur adresse un bulletin semestriel, informatif et appelant le lecteur au débat et à la réflexion.

L'association, si elle a permis à de nombreux dossiers de se conclure favorablement, doit rester vigilante et forte, et cette force ne peut venir que de la détermination et de l'engagement de ses adhérents. Plus ils sont nombreux, plus notre poids est évident. L'adhésion, marque concrète indispensable de l'« association » à la démarche des AVF, est ce qui conditionne son fonctionnement.

BULLETIN D'ADHESION 2016

Fiche renseignée à envoyer avec votre chèque (Ordre : Amis du Vexin Français) à

Régis Deroudille , trésorier, 3, rue Rataud - 75005 Paris

Nom, prénom :

Profession ou fonction :

Adresse :

.....

Adresse électronique :

Téléphone :

Nouvelle adhésion Renouvellement

Individuel : 35 € Couple : 40 € Jeune (moins de 30 ans) : 15 €

Collectivité/ Association : 50 € Don de soutien

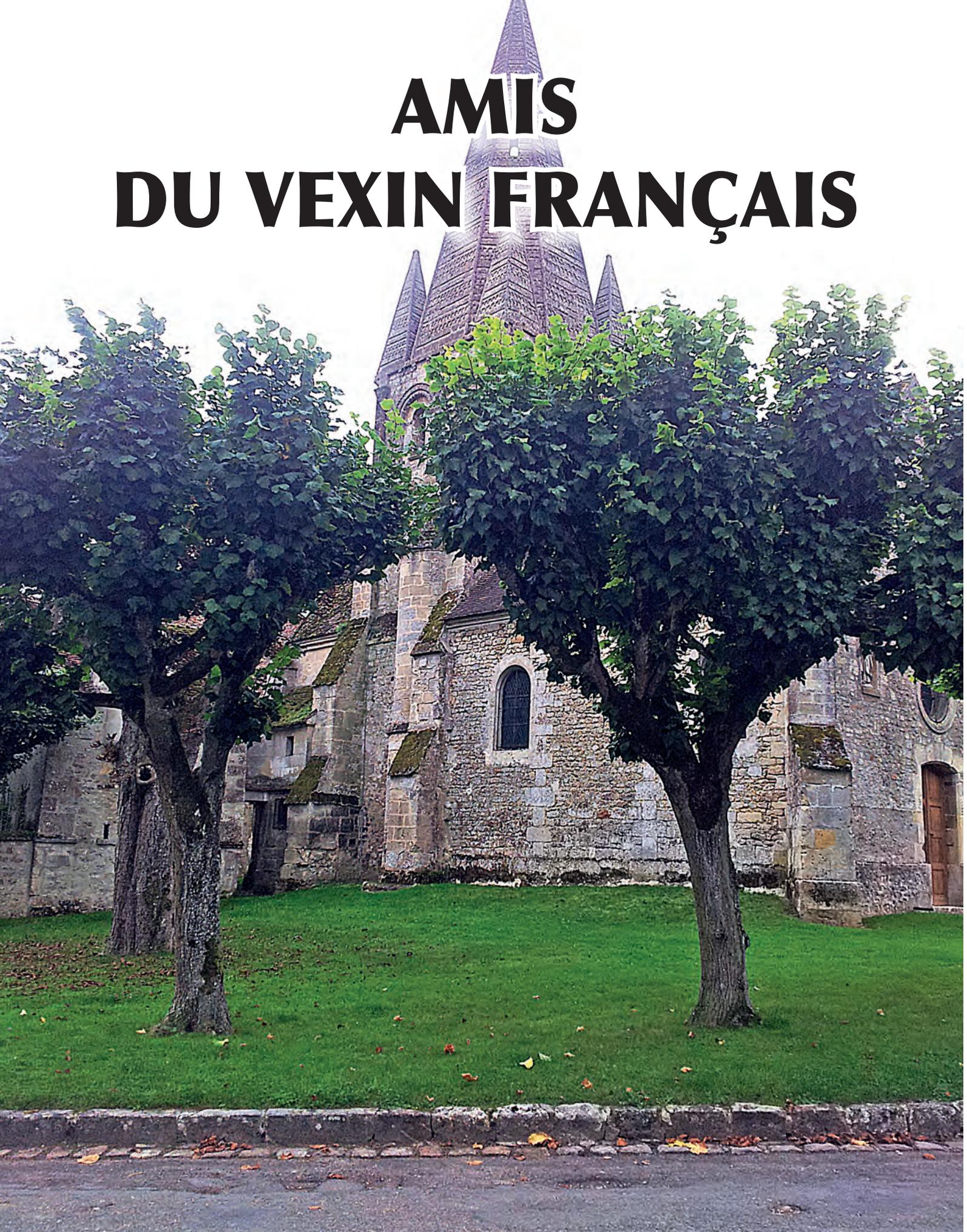
Pour adhésion couplée avec l'association de la Sauvegarde de la Vallée du Sausseron :

Collectivités/Associations : 60 € Individuel : 50 € Couple : 55 €

Date : Signature :



AMIS DU VEXIN FRANÇAIS



N° 71 - Vol. 2 - Décembre 2015

ASSOCIATION des AMIS DU VEXIN FRANÇAIS

Présidents et membres d'honneur disparus :

Adolphe Chauvin,
Yves de Kerveguen,
Jacques Sirat,
Roland Vasseur,
Jacques Dupâquier
Philippe Muffang

Présidents et membres d'honneur :

Jean-Philippe Lachenaud
François Marchon
Jacques Grimbert
Jean-Jacques Guillambert

Adresse électronique : avf@amisduvexinfrancais.fr
Site internet : <http://www.amisduvexinfrancais.fr>
Adresse électronique de la revue : avf957860@hotmail.fr
Pages facebook : Avf Revue, Amis du Vexin Français

- **Président** : Etienne de Magnitot
- **Vice-président** : Daniel Amiot
- **Vice-présidente** : Marie-Claude Boulanger,
- **Secrétaire général** : Claude Rosset
- **Trésorier** : Régis Deroudille
- **Rédactrice en chef de la revue** : Marie-Claude Boulanger
- **Autres membres du conseil d'administration** : Jean-Pierre Barlier, Pierre Bellicaud, Grégoire Bouilliant, Bernard Bourget, Philippe Capron, Jean-Claude Cavard, Patrick Chéreau, Christine de Meaux, Christiane Gaudinot, Jean-Yves Gouël, Laure Hache, Michel Hénique, Monique Héron, Gilles Lemaire, Yves Périllon, Bertrand Rossi, Karine Tourret, Philippe Zentz d'Alnois.

Mairies, associations et organismes adhérents : Mairies d'Arronville, Boissy-l'Aillerie, Brueil-en-Vexin, Chaumont-en-Vexin, Chaussy, Epiais-Rhus, Gargenville, Haute-Isle, La Villetterre, Lierville, Marines, Théméricourt, Theuville, Vienne-en-Arthies, Communauté d'agglomération de Cergy.

Associations et organismes : Sauvegarde de la Vallée du Sausseron, Société Historique et Archéologique de Pontoise du Val-d'Oise et du Vexin, Culture Sauvegarde du Patrimoine de Théméricourt, Sauvegarde de l'Eglise de Magny en Vexin, Protection et sauvegarde d'Amblainville, Défense Environnement de Mézy, La mémoire du Temps Passé, Fraternité Saint Jean, AVL3C, CEEVO Val d'Oise, DIRAP, Fondation du Patrimoine IDF, Vieilles Maisons Françaises 95, EPPC château de La Roche-Guyon, EARL de Lierville, Office du tourisme de Parmain, Amis du château d'Hénonville, de Jambville, de l'Eglise St Josse de Parnes, de Delincourt, de Marines, de Seraincourt, de Vétheuil, du château de Boury.

NB : les Amis d'Haravilliers ayant dissous leur association ont dévolu leur solde aux AVF : qu'ils en soient remerciés.
Les AVF bénéficient en outre de l'aide des départements de l'Oise, du Val-d'Oise et de la municipalité de Pontoise.

SOMMAIRE

Pages 1 à 68 : volume I - pages 69 à 124 : volume II

Tiré à part : procès-verbaux de l'assemblée générale 2015
liste des membres des commissions
dernière minute

1 * Éditorial M.-C. Boulanger

• Histoire :

- 2 * Montjavoult, un village de Justes. Ph. Champy
- 8 * Les aventures de Madame d'Ableiges. J.-P. Barlier

• Fonctionnement statutaire et patrimoine :

- 109* Assemblée générale du 11 avril 2015 à Saint-Cyr-en-Arthies. M.-C. Boulanger

• Patrimoine et tourisme :

- 109* La famille Didot à Saint-Cyr-en-Arthies. R. Deroudille
- 89* Église de Parnes. M.-C. Boulanger
- 91* Église de Magny-en-Vexin. R. Deroudille
- 29* L'Isle-Adam, petite ville de caractère. J.-C. Cavard
- 112* Cap Tourisme : bilan 2015. R. Deroudille
- 115* Génainville et Guiry. R. Deroudille

• Patrimoine et environnement

- 25* Haute-Isle. M. de la Rochefoucauld
- 115* Vaulezard. M.-C. Boulanger

*Économie et Environnement :

- 115* Vert Compost. M. Hénique
- 94* Décharge de Guitrancourt. P. Bellicaud

• Talents d'hier et d'aujourd'hui :

- 55* Clotaire Breton. X. Ribot
- 60* Troisième exposition LEAC. M.-C. Boulanger
- 60* Contrechamps. C. Giraud Babouche - M. Le Ruyet
- 69* Cinéma et Vexin, une libre union. M.-C. Boulanger

• Présence :

- 111* Les vingt ans du PNR

• Mobilisation :

- 111* La croix blanche Trie-Château. M.-C. Boulanger
- 93* Projet de grande surface à Magny-en-Vexin. E. de Magnitot
- 69* Projet de carrière à Brueil-en-Vexin. P. Bellicaud - B. Caffin

• Mémoire : Philippe Muffang

- 120* Un ardent défenseur du Vexin français disparaît. F. Marchon
- 122* Souvenir. Un défenseur passionné du Vexin Oise. Y. Périllon
- 120* Témoignage d'un géographe. J.-C. Cavard

Première de couverture : Église Saint-Martin de Gadancourt. (cl. MCBM)

Quatrième de couverture : Sénaphine près de son arbre, près de l'arboretum d'Amenucourt (image fournie par Martin Provost)

CINÉMA ET VEXIN... UNE LIBRE UNION

par Marie-Claude Boulanger

Écrire sur les rapports entre le cinéma et le Vexin après avoir évoqué d'autres arts majeurs dans leur rapport au territoire me semblait, dans l'esprit de notre revue, une évidente nécessité... En réalité, je portais de longue date cette tentation-là, sans pour autant concevoir très précisément les contours de la matière à traiter. Amateur, cinéophile, certes (au sens étymologique des termes), depuis mon plus jeune âge, mais en aucun cas spécialiste de la critique cinématographique, et de toute évidence « vexinophile » (je remarque avec stupeur que les mots composés à partir du Vexin sont encore à inventer), je m'intéresse ici aux interactions multiples, aux relations complexes, tissées entre les lieux et cet art-là, et tente d'éclairer leur nature, au plan humain comme au plan esthétique. Ces lieux, à l'identité souvent repensée, ont des significations différentes selon les créateurs et leurs équipes, selon les hébergeurs de tournages, propriétaires ou usagers desdits lieux. Relations qui témoignent de l'interaction, voire du télescopage entre la réalité et l'œuvre, entre le présent et les temps retrouvés par le créateur et les artistes, entre le quotidien, le travail et le spectacle. Il n'est pas question ici de se laisser aller à transcrire tout ce que la masse vertigineuse d'informations pourrait permettre, ni de refaire, ou même résumer, le travail qualitativement et quantitativement colossal qu'a effectué Patrick Glâtre, incontournable Monsieur cinéma du Val-d'Oise. Il s'agit seulement d'apporter un éclairage particulier, d'amorcer l'exploration de pistes que le lecteur aura tout loisir de poursuivre à sa guise.

Le cinéma n'est pas un art comme les autres.

Celui qui a, en 1923, attribué au cinéma la dignité – au même titre que l'architecture, la sculpture, la peinture, la musique, la danse et la littérature et poésie, avant que Souriau y ajoutât le dessin – dans son *Manifeste du septième art*, Ricciotto Canudo, et qui écrivait : « le cinématographe est un art. Le film est une œuvre d'art. L'écraniste peint avec des pinceaux de lumière, comme l'organiste joue avec les souffles des tuyaux », ne le voyait, en 1920, qu'en deve-

nir. En effet, « tous les arts, avant de devenir un commerce et une industrie, ont été à leur origine des expressions esthétiques de quelques poignées de rêveurs : le cinématographe a eu un sort contraire, commençant par être une industrie et un commerce. Maintenant, il doit devenir un art. On veut accélérer le moment où il le deviendra pour de bon ».

L'acte de naissance du cinéma manquerait donc quelque peu de noblesse. Celle-ci, ce qui ne pourrait que satisfaire rétrospectivement Figaro, lui étant venue par choix, avec la volonté, le travail... et le talent. C'est pourquoi sans doute, certains de ses chirurgiens ne sont pas nourris de la sève artistique... et d'autres se retrouvent privés de la prospérité commerciale.

Le Vexin n'est pas tout à fait un territoire comme les autres.

Selon Patrick Fiévé¹, « la belle connivence entre le Vexin et le septième art commence » avec Jean Dréville, qui habite Vallangoujard jusqu'à ses 90 ans, jusqu'à son dernier souffle, le 5 mars 1997. Il y tourne nombre de ses œuvres, et, particulièrement, en 1948, dans son propre village, remettant pour l'occasion sur ses rails le train Valmondois-Marines (bien



Marie-Claude Boulanger

1. Le retour de Louis.



1.- Cf. *L'Écho-Le Régional* «Val-d'Oise terre de cinéma» p.55

connu de nos amis de la SVS), « Le retour de Louis », un des sketches de « Retour à la vie ».

Dans un entretien à propos de ce film, le cinéaste précisera même avoir été inspiré, pour réaliser ce court drame de la difficile cicatrisation du tissu social au retour des prisonniers de la Seconde Guerre mondiale, par l'histoire vraie de sa femme de ménage vallangoujarde, qui s'était effectivement suicidée. Fiévé constate que « ses collègues cinéastes découvrent grâce à ce film la belle campagne vexinoise et commencent à s'intéresser à ce territoire privilégié qui constitue un vrai magasin de décors. »

Cette mine de décors sera diversement utilisée. Patrick Glâtre évalue, en cette fin d'année 2015 le nombre de films tournés en Val-d'Oise à 1 200. Certes le Val-d'Oise n'est pas tout entier dans le Vexin, et le Vexin ne se limite pas au Val-d'Oise, mais ce nombre donne tout de même un ordre de grandeur intéressant !

Le Vexin – au moins pour le Val-d'Oise et les Yvelines (l'ancienne Seine et Oise) – est proche de Paris, et pourtant, on n'y est pas en « banlieue » *Les Amis du Vexin français* ont avec détermination veillé à ce qu'il ne le devienne pas ! La variété comme la qualité de son potentiel dans le domaine des décors permet aux productions de minimiser les frais, notamment au plan des indemnités de déplacements (la limite comptable fatidique des 50 km à partir de Paris n'étant ainsi souvent pas franchie). Lorsque le choix du lieu est motivé par ce type de considération, le Vexin est alors « anonymé », et les lieux sont recomposés, maquillés, transfigurés : le Vexin n'est pas Vexin, il est décor transposable. Il est banalisé mais peut être aussi sublimé.

Le cinéma n'a jamais été un art de l'immédiat. Même si c'est un peu moins vrai actuellement pour les films pour la télévision qui peuvent être moins coûteux et moins ambitieux, le rapport entre le temps de tournage et la durée du film terminé est un indicateur parlant : un film comme *Till l'Espiegle*, tourné en 1956 par Gérard Philipe en 90 jours à 8 heures de travail, durait à l'écran 102 minutes !

Pas d'immédiateté, pas de chronologie non plus : l'ordre des scènes du produit fini ne correspond pas à celui du tournage : les nécessités des lieux, des saisons, de la météo, ainsi que d'autres paramètres, comme la gestion financière qui impose de grouper les scènes tournées en un même lieu, quelle que soit la place dans le film, génèrent un temps de tournage différent du temps du film dans les deux acceptions du terme.

Le cinéma est donc un art de construction, de reconstruction, de recomposition, de restitution... Un art de l'illusion. Les exemples sont légion, et nous n'en retiendrons que quelques-uns, vu la nature de l'exercice et la place qui lui est impartie.

Les réalisateurs et leurs productions ont à leur disposition des « têtes chercheuses ». En effet, le cinéma n'est pas non plus, au plan de son mode de création, un art comme les autres : l'œuvre produite n'émane pas d'un créateur solitaire. Certes le réalisateur, le « metteur en scène » (le concept de mise en scène est introduit par Georges Méliès en 1900) est l'auteur officiel et reconnu du film. Il conçoit, dirige, choisit, au besoin il impose, mais seul, il ne peut rien. Il dépend financièrement de son producteur, et, en dehors des acteurs sur le talent desquels il compte ou parie, il travaille à partir d'un scénario, le chef opérateur se doit de ne pas trahir sa vision du film, et le bon décorateur lui apporte « sur un plateau » ce qui servira le sens. L'énumération des collaborateurs d'un film est si longue qu'elle serait ici fastidieuse. Il suffit pour comprendre le caractère collectif d'une création cinématographique, de prendre le temps de lire les génériques de fin des films – où, curieusement, ne sont pratiquement jamais mentionnés les lieux de tournage – ou de se référer à la multiplicité des « Césars », cette prestigieuse récompense créée en 1976 (et dont le premier président fut Jean Gabin !) où, en dehors des cinq majeurs (film, réalisateur, acteur et actrice, scénariste), les facettes multiples du travail nécessaire à la création sont mises à l'honneur : la photo et l'opérateur, les décors, les costumes, le montage, le son, l'adaptation, etc.

Le Vexin anonymé

Nombre de films sont tournés en Vexin, qui les présentent « masqué », sous une autre identité. Dans *Le choc* de Robin Davis, adapté d'un roman de Jean-Patrick Manchette, en 1982, la ferme qu'achète près de Quimperlé le tueur à gages incarné par Alain Delon est la très vexinoise ferme de La Laire, à Bréançon !



2. *Le choc*. Alain Delon et Catherine Deneuve. (Capture écran)

C'est là aussi que se réfugiait, en 1981, chez son avocate (Annie Girardot) son client évadé incarné par Claude Brasseur d'*Une Robe Noire pour un tueur* de José Giovanni.



L'ancienne distillerie de Frémainville accueille, en 1967, *Diaboliquement vôtre* de Julien Duvivier – qui fut malheureusement victime d'une crise cardiaque à la fin du tournage et ne put y admirer un Alain Delon éblouissant – et, en 2004, le *36 quai des orfèvres* d'Olivier Marchal.



Elle était aussi en 1973, le cadre des scènes d'extérieur du début des *Aventures de Rabbi Jacob* (l'usine de chewing-gum où Farès et sa bande se réfugient), de Gérard Oury, avec l'irrésistible Louis de Funès-Pivert qui fait une entrée tonitruante dans Montjavoult où il est pris dans un embouteillage sur la place de l'église en raison d'un mariage... mixte ! Scène désopilante que les Montjoviens considèrent comme culte.



6. L'arrivée de Pivert à Montjavoult.

Pierre Renson, le chef décorateur du film d'Éric Barbier pour *Le Serpent*, m'a dit, quant à lui, avoir trouvé le décor angoissant de la fin du film en... cherchant sur internet des lieux qui puissent dégager une atmosphère dramatique empreinte d'un mystère étouffant et menaçant. Il s'est rendu sur le site anglais d'un photographe, Belge comme lui, et de grand talent, ancien pilote de ligne, Henk Van Rensbergen, spécialiste des « abandoned places ». Ce dernier avait pris des photos saisissantes de l'ancien sanatorium d'Aincourt (longuement évoqué dans notre *Bulletin* 65, p. 22 à 28, dans un article intitulé *Le bois de la Buaille*). Après visite sur le territoire du sanatorium, avec ses trois bâtiments dont un

3. La ferme de La Laire à Bréançon.

4. Ancienne distillerie de Frémainville.



7. L'escalier confectionné pour les besoins du film *Le Serpent*.

seul est restauré, en présence des « propriétaires », Renson a convaincu la production de se déplacer jusqu'à Aincourt, le lieu lui paraissant correspondre parfaitement à l'intention du réalisateur : donner au duel final entre Yvan Attal et Clovis Cornillac toute la noirceur et l'intensité cauchemardesque voulues.

5. De Funès sur la place de l'église à Montjavoult.



8

8. Pierre Ranson au travail pendant le tournage du film *Le Serpent*.

9. Plaque sur le mur de la mairie d'Omerville.

10, 11, 12. Photos de tournage *Les Rois Maudits* (on aperçoit le propriétaire des lieux sur la photo 10).

Il n'a cependant pas utilisé l'endroit tel quel, « on n'aurait jamais pu trouver un décor tout fait », précise-t-il. Il a fait construire le fameux escalier qui rend la scène finale vertigineuse. « Le côté rigoureux de l'escalier à 45 degrés », renforcé par « le poster derrière, avec le regard de la fille... » aboutissent à l'effet intensément dramatique recherché.

Certains lieux, une fois trouvés par les repéreurs, voire quelquefois les décorateurs, mais aussi d'autres collaborateurs, sont répertoriés avec leurs caractéristiques, et sollicités de façon régulière, quelle que soit la production. C'est le cas d'Omerville. Omerville où deux films ont

été tournés... en même temps! Deux films évoquant des moments de la guerre 39-45: *La nuit des généraux*, d'Anton Litvak, et *Triple Cross, ou la fantastique histoire vraie d'Eddie Chapman*, de Terence Young. Chose plus que rare dans l'histoire du cinéma: ces deux films réalisés en même temps dans les mêmes décors naturels, ont mutualisé costumes, figurants... et acteurs. Ainsi, Christopher Plummer quitte-t-il la peau de Rommel pour devenir Eddie Chapman! Aventure artistique (partagée avec les environs immédiats Villarceaux, Chaussy, Magny-en-Vexin) qui méritait bien une plaque sur le mur d'enceinte de la mairie...



9



11



12

Le maire du village, Denys de Magnitot, a aussi coutume d'héberger dans sa ferme de Louvière – domaine qui a gardé trace de toutes les époques qui ont façonné son histoire – des équipes de tournage qui œuvrent tant pour la télévision que pour le grand écran. Il raconte de bonne grâce, avec le détachement dû à l'habitude, son rapport aux équipes.

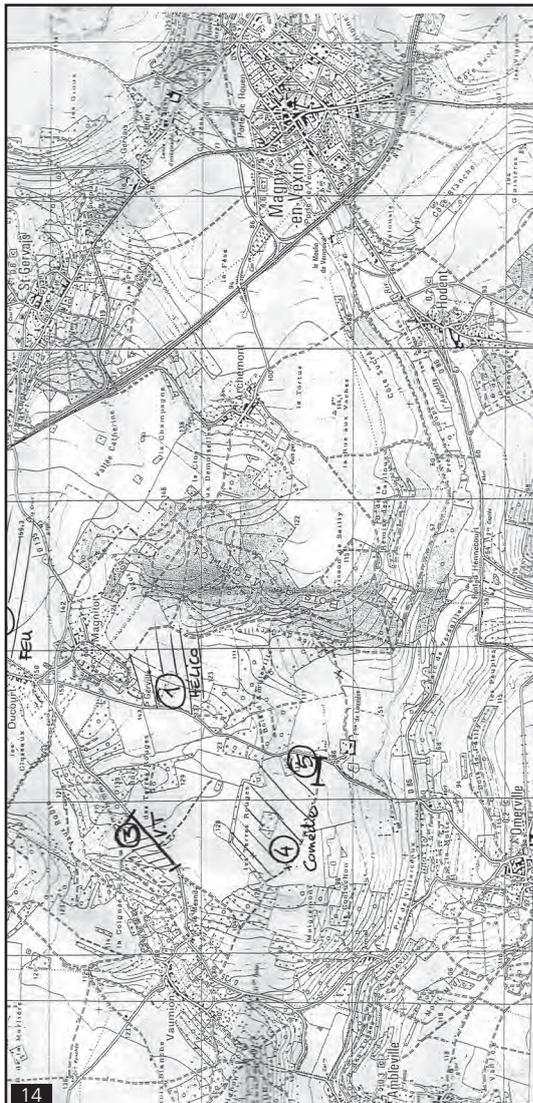
En juillet 2004, « par hasard », dit-il, les techniciens de Josée Dayan ont repéré, pour les besoins des *Rois Maudits* un lieu vierge de fils électriques, qui permettait des cavalcades dans les blés. En quelques jours les négociations, avec le régisseur général Éric Grandjean, furent rondement menées. On irait à cheval entre Louvière et Magnitot; des tracteurs, des 4x4 se-



10

raient mis à disposition. Soixante-dix personnes investissent les lieux, dont l'acteur principal, Torreton, ainsi que Jean Lucas. La présence du propriétaire est requise... et prudente !

La préparation est minutieuse, Josée Dayan est très présente, ainsi, bien sûr, que le régisseur général : le document de tournage du seul 24 juillet 2004 contient 19 feuillets, dont 3 cartes.



14

Après quelques pubs (qui se veulent rurales!), il a accueilli, les 18 et 19 mai 2005, le tournage de scènes de *Le Grand Charles*, de Bernard Stora : deux jours prévus sur quarante-huit jours de tournage du film. Il s'agit du décor n° 20 « Front de l'est/route Marchecourt ». Pour figurer cet épisode de la guerre, les lieux ont été transfigurés (reconstitution de ligne téléphonique, explosion de bombes, avions...). Les loges de huit comédiens et la cantine étaient installées dans la cour de la ferme de

13

PRODUCTION : JLA CREATIONS
France 2
 Musée de la Télévision - 7, Esplanade Henri de France
 93107 PARIS CEDEX 15

JLA CREATIONS
 17, rue de la Montagne - 93210 SAINT-DENIS la Plaine
 Tél : 01 49 17 27 27 - Fax : 01 49 17 27 67

Thierry BETTA-BEGALIN (Directeur de Production) : 06 07 27 46 15
Eric GRANDJEAN (Régisseur Général) : 06 36 23 48 82
Sébastien ROYERE (Régisseur Adjoint) : 06 24 42 52 36

Fabrice GRANGY (1^{er} Ad. MS) : 06 09 69 03 18
Maria EYCHENVERRY (2^{ème} Ad. MS) : 06 81 79 04 00
Caroline FOURNIEZ (Secrétaire Production) : 06 81 83 10 00

Tournage du Samedi 24 juillet 2004

Réalisation : Josée DAYAN

Note à l'équipe : Bienvenue à tous. Le tournage se déroulant en extérieur, veuillez vous remercier d'être prévoyants et de prendre des vêtements, chaussures adaptés ainsi que de la crème solaire.

Aide / Défilés
 Lever du soleil : 06h10
 Coucher du soleil : 22h17
 Nuit : 22h19
 Prévisions météo : Beau temps 24°

Horaires tournage : 13h00 / 20h30
PAT Hélico équipe réduite : 13h00 (avec l'équipe réduite = douilles + chevaux)
PAT 1^{ère} équipe : 13h00
 Déjeuner : 12h00
 Cantine : Centre-sur place

LIEU DE RENDEZ-VOUS : HAMEAU DE DUCOURT, au pied du château d'eau.

Par avance, merci de respecter strictement le plan de stationnement de la région. Il est demandé de suivre à la lettre les instructions des pompiers pour tout déplacement de véhicules. (Intrusions + plans ci-joint. Forçage à l'arrivée)

LIEU(X) DE TOURNAGE :

- 1 - Parcelle n° 1 : Hélico : SEQ 1006
- 2 - Parcelle n° 2 : Feu : SEQ 2083
- 3 - Parcelle n° 3 : Voiture travelling : SEQ 1006
- 4 - Parcelle n° 4 : SEQ 2082
- 5 - Parcelle n° 5 : SEQ 2082 - Passage chemin

* Pour localiser les lieux de tournage, se référer à la carte ci-jointe.

N° LIEUX	DÉCORS	SEQ	EFFETS	OURS	ACTIONS
001	CHAMP DE BLE + ROUTE	1006	0/2	06/12/04	Scènes en France (intérieur en Arnie)
002	CHAMP DE BLE 30x30	2082	0/2	06/12/04	Scènes en France (intérieur en Arnie)
003	CHAMP DE BLE + Cimetière	2082	0/2	06/12/04	Scènes en France (intérieur en Arnie)

COMÉDIENS	RÔLES	N°	Séquences	Pick-up	S/PL	H.M.C.	P.A.T
PHILIPPE TORRETON	S. B.	1	2081 - 1006 - 2082	11-12	11h00	13h00	
JULIEN LUCAS	L.	2	2083 - 1006 - 2082	06h45	13h00	13h00	13h00

13 .Plan de journée tournage Les Rois Maudits.

Louvière. Soixante-dix techniciens étaient sur place. Anecdote savoureuse : l'équipe a dû revenir faire un certain nombre de prises parce que... certains casques avaient été portés à l'envers !!!

15

bible de tournage
 Paris, région parisienne & Maroc

Tournage du 4 avril au 1^{er} juin 2005 et du 13 au 18 juin 2005

LE GRAND CHARLES
 Un film de Bernard STORA

GMT PRODUCTIONS - 64 rue du Château - 92660 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX
 T. 01 41 22 30 00 - F. 01 41 22 30 40 - contact@gmtproductions.fr
 SAS au capital de 382 500 € - 342 171 667 RCS PARIS - APE 921A - TVA 00 342 171 667

14. Carte interventions tournage Les Rois Maudits.

15. Bible de tournage Le Grand Charles.



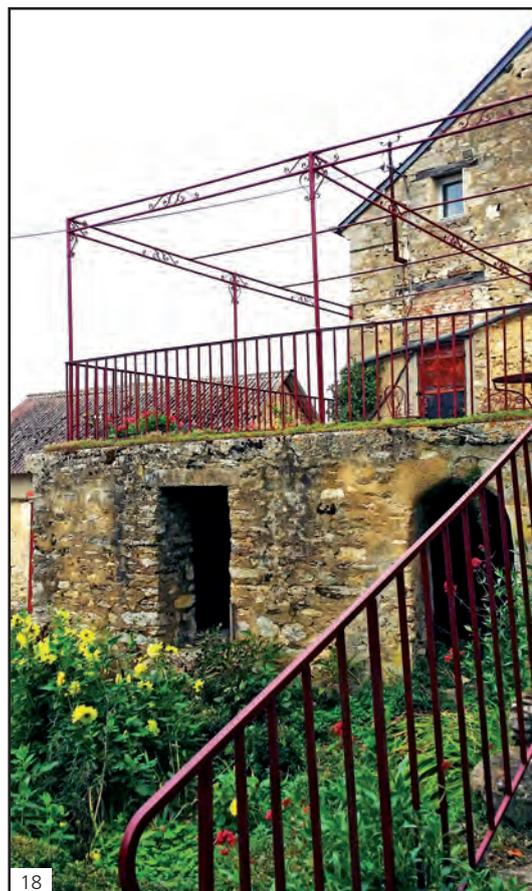
16. Photo de tournage
Le Grand Charles
l'aumônier militaire.

16

Un monde rural valorisé

En fin d'été 2010, Emmanuel Libermann, régisseur pour le compte de TF1 a conduit à Louvière l'équipe de *Trois filles en cavale*, téléfilm de Didier Albert censé se dérouler dans la Creuse, sur un scénario d'Isabelle de Botton, avec Mimi Mathy et Michèle Bernier, qui ne laissera de traces dans l'esprit des Vexinois que parce qu'on y visite le logis des hôtes avec une indiscretion délicate! Trois semaines de tournage sur place, après préparation et déménagement de la maison (meubles, bibelots méticuleusement photographiés): deux mois d'« expropriation » et de déjeuners pris avec l'équipe à la « cantine » installée à Louvière. Les Vexinois ont participé à la figuration de la manifestation parisienne d'agriculteurs, et de vieux

18 : la pergola laissée
après le tournage de
Trois filles en cavale.



18

tracteurs y ont été mis en vedette, conduits par un ancien salarié de Louvière !

17. La famille Bélier
la ferme.
(Capture d'écran)



17

Le tournage a laissé un souvenir tangible : la pergola construite en fer forgé sur la terrasse de l'habitation.

En juillet et août 2013, *Les vacances du petit Nicolas*, de Laurent Tirard – film à l'origine prévu avec Bernadette Laffont, malheureusement morte au début du tournage, dans le rôle de la grand-mère – ont pendant trois jours occupé la cour de la ferme. Le tournage a occasionné de magnifiques embouteillages sur la départementale (autorisation du Conseil général), impliqué la municipalité d'Omerville, et a investi le chemin de terre qui mène à Magnitot, a ordonné le creusement d'un trou qui a été rempli d'eau...

Dans ces deux derniers exemples, même si le Vexin n'est pas identifié, sa spécificité rurale est préservée et valorisée. Les films y présentent une ruralité « positive ». C'est le cas aussi de *La famille Bélier*, d'Éric Lartigau, où la ruralité est valorisée tant au plan de l'activité agricole elle-même qu'au plan humain (voire humaniste): mais qui y reconnaît Seraincourt?... C'est le cas aussi de *L'ours et la poupee*, de Michel Deville, pendant le tournage duquel

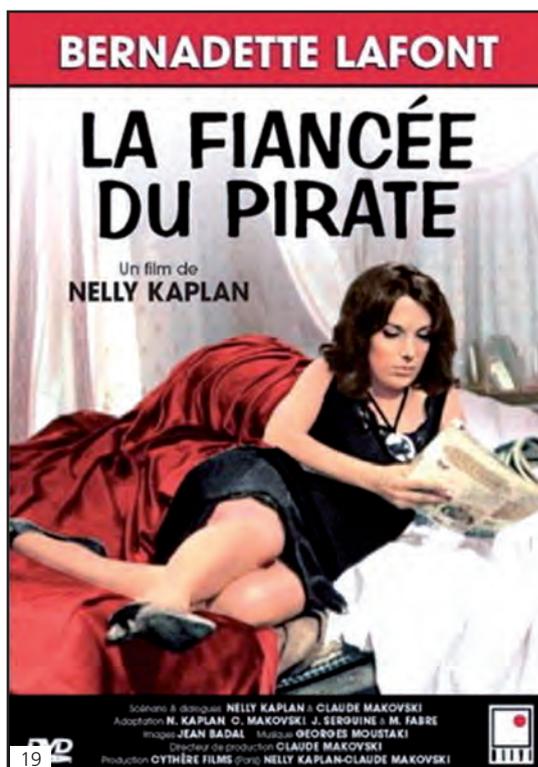
Brigitte Bardot (la « poupée ») se disait heureuse de se trouver dans cette campagne délicieuse, de Chérence à Montreuil et Saint-Clair-sur-Epte. C'est encore le cas de *Faustine ou le bel été*, de Nina Companeez, tourné aussi dans la vallée de l'Epte, endroit poétique, lumineux et verdoyant qui s'harmonise à merveille avec l'insouciance souriante d'une jeunesse incarnée par une toute nouvelle génération d'acteurs.

Tous les films qui se passent dans « la » campagne et tournés en Vexin ne la poétisent cependant pas, et l'idéalisent encore moins. La vision du monde rural rendue par certains est même quelquefois féroce.

Un monde rural toxique

Les habitants de Tellier (appellation qui n'est pas sans rappeler la « maison » close de Maupassant), hameau gluant de boue, dans *La Fiancée du pirate* de Nelly Kaplan sont des « caractères » (au sens quasi caricatural de La Bruyère) qui incarnent au moins six des sept péchés capitaux (l'orgueil étant au-dessus de leurs moyens et d'une certaine façon réservé à la victime désignée).

Cette fable où le diable joue à cache-cache avec la (sur) vie, où la « sorcière des temps modernes » incarnée, on a envie de dire diaboliquement, par l'infiniment tentante Bernadette Laffont, « n'est pas brûlée par les inquisiteurs, car c'est elle qui les brûle » (*dixit* Nelly Kaplan),



est tournée en 1969 sur les sites de Valhermeil, Héronville, chez Michel Magne, à Pontoise. On ne peut ruralité plus repoussante: Zola et Maupassant sont dépassés. Peut-être par l'humour... Barbara et l'opéra de quat'sous?

19 : La fiancée du pirate : couverture du DVD.

En 1973, dans *Prêtres interdits* Denys de La Patellière met en scène à Grisy-les-Plâtres et au château de Villette (sans les nommer, bien sûr) une autre façon, plus subtile, plus insidieuse, de dénoncer l'intolérance et l'hypocrisie rurales, mais aussi, plus profondément, de traiter les conflits, dans le contexte historique du front populaire, entre l'obéissance aux engagements

20, 21, 22. Prêtres interdits. Captures d'écran)



qui, politiques, qui spirituels, incarnés par des hiérarchies contradictoires (Vivaldi contre l'Internationale...) et les sentiments intimes profonds d'un amour au-delà de l'ordinaire entre deux êtres prisonniers chacun de ce qui a précédé leur rencontre. C'est le dernier film du cinéaste.

Le Vexin des châteaux

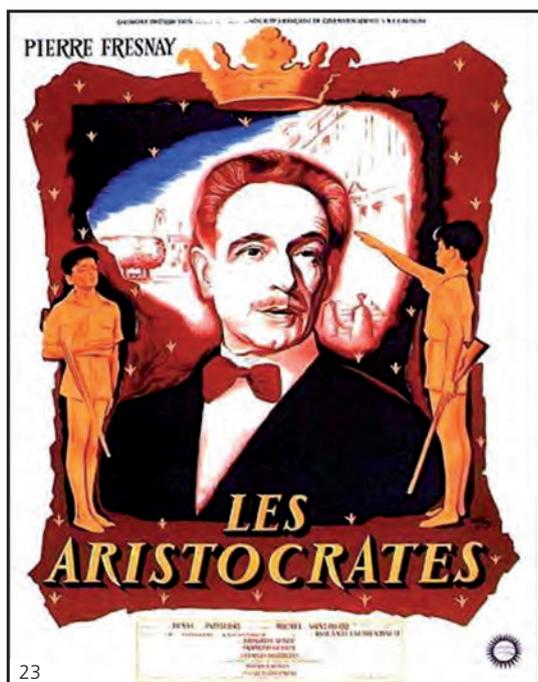
Son premier, il l'avait aussi tourné en Vexin, en 1955. Comment interpréter ce parcours, cette boucle dans la création? Quoi qu'il en soit, bel hommage au territoire ! Il avait choisi à ce moment-là, comme cadre à son histoire, un château. Le Vexin est en effet une terre de châteaux qui ont pour beaucoup fait son histoire.

Comme cadre pour sa première œuvre, *Les Aristocrates*, tirée du roman éponyme de Michel de Saint-Pierre qui lui-même collabora au film.

24. Les aristocrates la cour d'honneur du château. (Capture d'écran)



dudomaine (sauf pour quelques scènes à Grisy-les-Plâtres... anonymé) qui est le lieu autant que l'enjeu du drame. Peu importe où il se trouve sur la carte. Il symbolise par son authentique décrépitude la fin d'un monde entré en dissonance avec ce qui se trouve ailleurs, dehors, et qui vient se heurter à lui, le bousculer, en les personnes de ses enfants. Le château est le théâtre d'une douloureuse dualité entre d'une part la tradition campée, voire crispée, sur l'arbre généalogique du maître des lieux qui se nourrit des exigences du devoir et de l'honneur, et d'autre part la modernité traînant son cortège d'aspirations « vulgaires » au bonheur; dualité entre l'aristocratie de lignée et d'esprit, et l'argent déjà triomphant.



25. Le château de Saint-Cyr actuellement. (Cl. Axel Fossier)



Dans un tout autre registre, léger, humoristique, voire sarcastique, ce décalage est illustré par l'épisode de *Noblesse désoblige* de la série policière des Nestor Burma, tourné par Philippe Venault au château de Gadancourt, dans le domaine de nos amis Christine et Charles-Antoine de Meaux. Le « Gavroche monté en graine » (*dixit* Boileau... ou Narcejac?) inventé par Léo Malet et insolemment incarné par Guy Marchand, met le doigt au cours de son enquête sur les fissures que tente de cacher la façade.

Denys de La Patellière choisit un château à l'image de celui qui en est, dans le film, le maître: Saint-Cyr sur Chars du temps où le charme de l'harmonieuse bâtisse résolument classique résidait dans la nostalgie d'une splendeur manifestement passée. Les fenêtres ne ferment plus, les domestiques s'y succèdent de génération en génération, et les derniers ne sont plus guère vaillants.

Certes, on est censé se trouver plus loin, en Bourgogne, mais on ne sort pratiquement pas

Le Vexin des châteaux est bien sûr une ressource idéale pour le tournage des films historiques et en costumes.

Le Château de Boury (voir le *Bulletin* 66, p. 68 et suiv.) a servi de cadre en 1978 au téléfilm de Claude Goretta *Les chemins de l'exil*, relatant les dernières années de Jean-Jacques Rousseau incarné par l'excellent François Simon (le fils de Michel).



Celui de Neuilly-en-Vexin (voir le *Bulletin* 66, p. 63 et suiv.) a été le cadre de la très libre adaptation du roman inachevé d'Octave Mirbeau *Un gentilhomme* par Laurent Heynemann à partir du scénario de Jean Cosmos, dans la série des *Contes et nouvelles du XIX^e siècle* (téléfilms). On y retrouve tout de même le sentiment de frustration et d'humiliation éprouvé et exprimé par le romancier ex-secrétaire de Dugué de La Fauconnerie.



Le château d'Ambleville fait partie de ces lieux « repérés » par les équipes de tournage. Sa situation exceptionnelle, au centre du vil-



lage, son allure imposante autant qu'élégante en font un site d'exception.

Son propriétaire, amoureux des lieux qu'il a lui-même acquis, et dont il tient à les faire entrer dans le parc naturel dont l'ancienne propriétaire le tenait écarté, manifeste une distance amusée par rapport aux agitations inévitables occasionnées par les tournages. Son regard critique et détaché sur le déroulement desdits tournages donne à notre entretien un ton délicieusement acidulé. Il a hébergé de très grosses productions. En 2007, son château est investi par l'équipe du *Molière ou le comédien malgré lui* de Laurent Tirard. Une période de la vie de Jean Baptiste Poquelin – on est en 1644 – dont on ne sait à peu près rien, donc qui permet bien des libertés. Trois semaines de présence de l'équipe sur place : une centaine de personnes. Le réalisateur est toujours présent. Le châtelain s'amuse à voir Fabrice Luchini – Monsieur Jourdain – faire, en solitaire, « bande à part », et ne sortir tout à coup, de son isolement que pour venir saluer le maître des lieux dont il vient de remarquer la silhouette déambulant dans le parc... et découvrir l'identité.

28. le château d'Ambleville, depuis la cour d'honneur. (Cl. Axel Fossier)

26. François Simon en Jean-Jacques Rousseau vieillissant et abattu.

29. Monsieur Jourdain obéit à Molière. (Capture d'écran)



Olivier Coutau-Bégarie prend plaisir à côtoyer Edouard Baer – Dorante – qu'il trouve « adorable », et il a le sentiment que Romain Duris

27. Russo en marquis d'Amblezy. (Capture d'écran)

– Molière – « n'a rien à faire ». Il est agacé par les lamentations de la perruquière qui, dans son camion plein de perruques, se plaint... de n'avoir rien à faire, et par les caprices d'une certaine actrice qui n'a pas compris qu'on ne fumait pas à l'intérieur du château ! Il veille en effet au respect de l'intégrité de son château dont les parties privées sont inaccessibles aux membres du tournage. Ses fragiles tapisseries, ses meubles et bibelots précieux sont déménagés – et seront remis en place – par des spécialistes choisis par ses propres soins, aux frais, bien sûr de la production.

Commissaire-priseur parisien, il est effaré de



30 : Château d'Ambleville, le grand salon. (Cl. Axel Fossier)

l'énormité des budgets consacrés à certains décors, du « gâchis » qui, selon lui, pourrait être évité. Pour exemple: on achète des tapis, des rideaux, des tapisseries neufs... pour les vieillir, les râper à la ponceuse, alors qu'à Drouot, on aurait pu en obtenir des « tous râpés », de vrais vieux, pour des prix modiques, voire insignifiants.

Il est tout aussi amusé et agacé par le tournage en 2009, de *Rose et noir*, avec Gérard Jugnot, « charmant, avec son ex-compagne marocaine ».



31. « Molière » : la scène de la Belle Marquise à l'intérieur du château. (Capture d'écran)

Ce qui n'empêche pas le film « contre anti tout ce qui est anti »...de faire « un bide ».

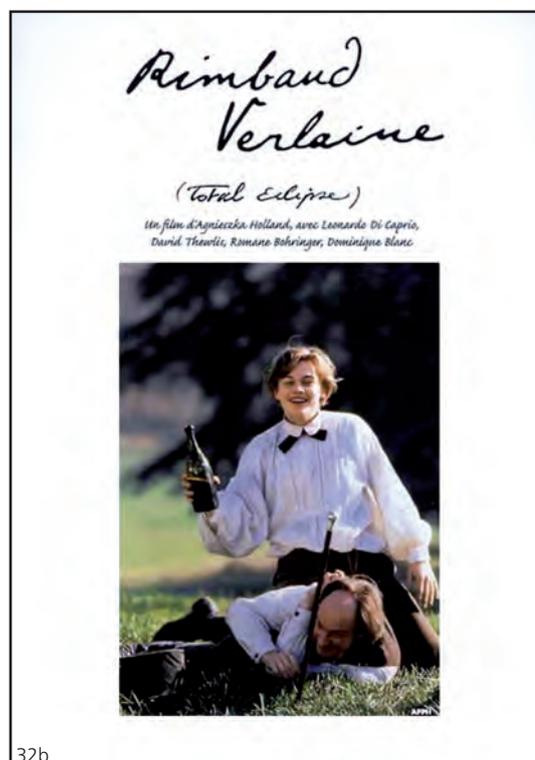
En 2011, il accueille l'équipe de *Toussaint Louverture* de Philippe Niang. Depuis, bien des films mineurs et qui ont la seule vertu de « payer les tuiles », tout comme ces photographes qui paient 500 € la journée pour placer dans le cadre exceptionnel du château ou de son parc des « rappeurs pitoyables » comme celui accompagné d'une « bimbo » !

Au château de Magnitot, (voir le *Bulletin* 66, p. 70 et suiv.), demeure familiale à l'authenti-

cité émouvante, les tournages sont plus rares, le maître des lieux exprimant des exigences précises quant à la teneur du scénario notamment. En 1995, il a accueilli l'équipe du tournage de *Rimbaud Verlaine*, le biopic dramatique franco-anglo-belge d'Agnieszka Holland, avec le jeune DiCaprio dans le rôle de Rimbaud.



32a



32b

32a 32b : Rimbaud Verlaine affiches du film.

L'orangerie du château est transformée en infirmerie, et devient bien évidemment méconnaissable.

La scène du dormeur du val est tournée près du plan d'eau du parc.



33



34

En 2010, Étienne de Magnitot a accepté (et en est rétrospectivement un peu dubitatif... le film « éprouvant » selon certains, a été diversement accueilli) le tournage de *Venus noire* d'Abdellatif Kechiche.

Ce film rend hommage à la « Venus hottentote » Sarrtje Baartman (son nom de naissance est inconnu), jeune africaine du Cap, affligée de difformités qui ont fait d'elle une bête de foire une fois achetée par un maître qui l'amène à Londres.

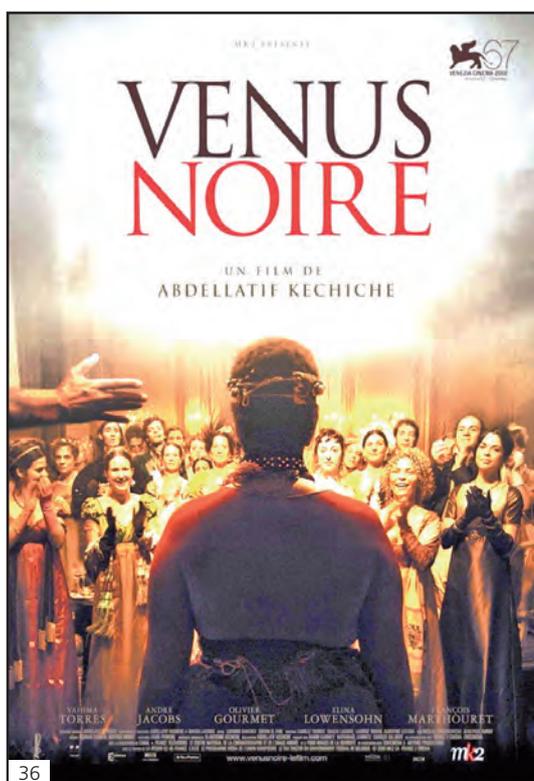


35

33. Rimbaud et Verlaine.
(Capture d'écran bande annonce en VO)

34. Intérieur de l'orangerie.
Vue sur le plan d'eau.
(Cl. MCBM)

35 : l'endroit du tournage de la scène du Dormeur du val.



36

36. Affiche de *Venus noire*.



37 : affiche anglaise d'époque.

Elle meurt à 25 ans, et Cuvier la dissèque, plus qu'il ne l'autopsie, et conserve ses organes et son squelette (ils seront restitués à l'Afrique du Sud en 2002).

39 : Préparation de la prise suivante. (Cl. Magnitot)

Le pigeonnier de Magnitot (dont on a masqué les fenêtres par des paysages... du jardin des plantes en 1817!) est transformé en bureau de Cuvier, et on y tourne des séquences d'échanges entre Cuvier (François Mathouret) et Geoffroy Saint-Hilaire.



40, 41, 42 : Repos des équipes entre deux prises. (Cl. Magnitot)

38 : Le pigeonnier de Magnitot. (Cl. MCBM)

38

Une tout autre atmosphère pour *Les malheurs de Sophie*! Cette libre adaptation des *Malheurs de Sophie* et des *Petites filles modèles* de la comtesse de Ségur en un seul scénario a été coécrite par Gilles Taurand et Christophe Honoré, et tournée en deux fois (pas encore sorti) en 2014: en hiver et en été. Les réalisateurs cherchaient un cadre présentant l'authenticité d'une ruralité idéale pour des scènes du XIX^e siècle.

Magnitot répondait parfaitement à leurs attentes. Le scénario comprend 106 pages, et l'organisation de chaque jour, le régisseur général Vincent Léonard y veillant, est présenté sous forme de « feuille de service » de plusieurs feuillets.



39



40



41



42

Attendons donc la sortie du film... et d'y reconnaître Magnitot.

Les stars, elles, disposaient d'un chauffeur de la Gaumont, la maison de production. Pour renta-

PRODI Philippe Marini - David Thion - Nicolas Lucien - Vincent Hiltl - Mahad Vidal MISE EN SCENE/Christophe Honoré - Julie Couet - Yann Chevret - Tristan Muralet - Sébastien Lévy - Magaliouche Bénel - Simon Cayot - Christine Monex REGIE Vincent Lacroix - Hugues Derencourt - Philippe Delannoy - Brian Humeau - Olivier Combes - Suzanne Schreier - Sébastien Audebert - Eve Kravetz - réalisateurs Yvonne Lottin, Jean-Charles Ferlin, Sébastien Comtelet, Benoît Meyzer, Cyrille Bourrat Lacroix, Stéphane Gillette IMAGI/André Cheminell - Adam Debacker - Guillaume Martin - Jean Audouin - Géraldine Thévenot - Jimmy Stacey - Sébastien Tassin Lacroix - Alton Voulard - Olivier Leblanc SOND Galimard Le Bar - Régis Bonin - François Alabert ELEC/Alain Labrousse - Mona Flamenton - Grégory Melet - Sébastien Gallois - Eric Mouton - réalisateurs Charles Carpentier - Quentin Fillaud MACHU/Cyril Kahane - Nicolas Tardieu - réalisateurs Stéphane Akhain - Franck Chon CODEZ/Pascaline Chauvaud - Sébastien Rigaud - Camille Rogé - Laurence Néel - Elsa Capa MAG/COFF/Alain Tabouret - Milla Simon - Carole Dupuy monteur Mickaël Constantinides AGC/Benoît Huet - Pascale Rochelandet DICO/Proton Sesson - François Delort - Magali Broussy - Samuel Boulet - Magali Jaton - Jean-Noël Vuocman - Cécile Sage - Julien Guind - Tom Froy CASCAD/Bar - David Verité VOIX TRAV, Gilles Cayrollet

Poste-ops / Jean-Louis Zermaden, photographe de plateau / Christophe Charrier

COMPOS/RSZ Caroline Ternant - Cécile Carrère / Justine Moury, Aliya Le Nèze, Anais Demoustier, Micael Robin, Marlène Saldava, David Prat, Marie-Christine Orty

Les Films Pelleas
25, rue Michel Le Comte
75003 PARIS
Tél : 01 42 74 21 01
Fax : 01 42 74 41 00

Les Malheurs de Sophie
de Christophe Honoré

Jour de tournage : 23
Horaires : 10,00 - 17,30
Déjeuner : 13,00
Déjeuner calèche et cochers à 12,30
Lieu déjeuner : sur place

Météo : instabilité avec passages nuageux
- entre 2°C et 6°C

Ephémérides (sever - 8,11 / cooler) - 19,00

MISE EN SCENE :	REGIE :	PRODUCTION :
17 ans. Realisateur - Julie C. 06 64 63 56 25	Régisseur général - Vincent L. 06 97 89 07 21	Production - Philippe M. 01 42 74 21 00
20 ans. Réalisateur - Yann C. 06 76 78 84 68	Régisseur adjoint - Hugues D. 06 68 41 10 75	Directeur de production - Nicolas L. 06 10 03 86 68
26 ans. Réalisateur - Tristan M. 06 23 49 56 62	Camera/Départ. M. 1 / Régie 2 / Eclairage 5 /	Administrateur - Vincent H. 06 85 74 92 93
Resp. artistique - Sébastien L. 06 23 21 23 90	Machos 6 / Camion 7	Secrétaire - Mahaut V. 06 85 20 01 28

FEUILLE DE SERVICE DU MERCREDI 11 FÉVRIER 2015

- Et Mme Fichini voulait passer place sur un bus, prêt de Mme de Pombois, mais la largeur de sa robe, la taille de ses jambes empêchent le bus de passer au moment où elle s'apprête, et l'équipe Mme Fichini tombe par terre. - En petits films Médias, Cinéma de Ségur

NOTE A L'ÉQUIPE : Attention, chargement de décor en cours de journée : une fois la journée terminée tous retourneront en voiture (travail sur le département D146 à 10min du château de Magnitot). Le matériel nécessaire sera à charger dans les véhicules dédiés avec la rigole. Sans quitter définitivement le château de Magnitot en jour.

Présence de Christophe Charrier, réalisateur du malin/god

ITINÉRAIRE et LIEUX de RDV : Château de Magnitot - 9940 SAINT GERVAIS

LIEUX de TOURNAGE : 1- Château de Magnitot (Fleurville) : salles et découverte vitrines, parcs et grillons
2- D146 et voie cyclable de Sébastien Ferry vers A way / route de campagne

LOGES/HARMAISON : Loges conditions : l'histoire nous aide et stage
Loges + parents + et stage

STAT. VEHICULES TECHNIQUES & PERSES : Décor 1 : Sur place
Décor 2 : camp de bus / Parking du château d'Avry, 1 rue Foyat, 2500 Compiègne

SEQ	Ch	EFFET	DECORS	N°ROLES	RESUME
41	J5	Int/Après-midi	CHATEAU DE FLEURVILLE : Sébastien Fleurville, découverte vitrines et parents	6, 8, 9, 11, 19	Mme Fichini fait connaissance avec Mme de Fleurville et Mme de Pombois.
40B	J10	Ext/fin d'après-midi	Route de campagne et forêt	1, 2, 3, 4, 6, 9	La calèche file sur la route ombragée d'arbres.
42B/1	J5	Ext/Soir	Épisode du campagne et forêt	1, 8	Mme Fichini et Sophie dans la calèche.

43 PLS MALHEURS DE SOPHIE - Feuille de service n°21 du 11 février 2015



44 : Le Guignolo, affiche.

43. Feuille de service. Les Malheurs de Sophie.

Dans tous ces films que nous venons d'évoquer (et dans bien d'autres...), nous avons vu que le Vexin était traité comme un cadre choisi dans une intention artistique précise, mais qu'il n'était jamais revendiqué dans l'œuvre en tant que « Vexin ».

Le Vexin identifié

Dans d'autres films, le territoire est, au contraire, bien identifié.

Il peut l'être conjoncturellement et ponctuellement comme en 1979, dans *Le Guignolo* (Jean-Paul Belmondo y « parle Audiard ! ») de Georges Lautner, dont Alain Guyard, régisseur d'extérieur sur le tournage, se souvient parfaitement. Si la majorité du film a été tournée à Venise, Vigny-Bord-d'Haut a accueilli l'équipe dans la fabrique de pains *Turner*, dont on voit l'inscription sur le camion qui livre... le micro-film dans les pains ! Cette usine qu'évoquait avec nostalgie Yves de Kerveguen, alors maire de Vigny, lorsque le repreneur Harris a quitté les lieux : *l'époque du pain Turner, quand l'usine employait 450 personnes*. Usine qui a continué à produire pendant le tournage, les figurants étant embauchés sur place.

Chacun, raconte Alain, se rendait dans le Vexin par ses propres moyens, dont le régisseur général Dominique Rigaud : les machinos en camion, les autres avec leurs propres véhicules.

biliser le déplacement (soigneusement inférieur aux 50 km qui changent le tarif de défraiement dont on peut trouver les détails de la convention collective à la CNC), un poste de douane, supposé séparer l'Italie de la France a été reconstitué sur une route vexinoise proche.

Le Vexin peut aussi être identifié en tant que zone rurale aux portes de Paris, avec les caractéristiques d'aménagement du territoire desdites zones. C'est Omerville (encore !) qu'a choisi Thomas Lilty pour illustrer, avec une intention que l'on pourrait qualifier de militante, la tragédie que représente le désert médical à la campagne. Non pas désert hospitalier, mais désert de la médecine de proximité, disparition du « médecin de campagne ». Thomas Lilty, médecin généraliste lui-même, sait de quoi il parle. Il a confié à François Cluzet le rôle de Jean-Pierre, médecin de campagne... « Irremplaçable ». La place du village a accueilli en début d'année 2015 de nombreuses journées de tournage (fête du village, marché), une maison y a été transformée en supérette, et un bistro y a été créé. Là aussi, les habitants ont très bien perçu le tournage, et plus d'une semaine après la fin de celui-ci, respectaient les lieux « habités » par ledit tournage.

Le Vexin valorisé

Le Vexin peut être identifié pour des raisons qui concernent le sujet lui-même. C'est le cas, bien sûr, de *La vie passionnée de Vincent Van Gogh* de Vincente Minelli et qui retrace les derniers jours du peintre.

Pour le tournage, en 1955, Kirk Douglas, qui est Van Gogh est venu à Auvers, dans le décor vrai de ces derniers jours. Décors « vrais », qui ont cependant nécessité de reconstituer la place de la mairie telle qu'elle était en l'été 1890.

découvrir, dont, l'évocation présentée sur le site de la ville d'Auvers.

Dans *Un dimanche à la campagne*, tourné en automne 1984 en 30 jours à Villers-en-Arthies, Villarceaux, et Wy-dit-Joli-Village, par Bertrand Tavernier, le Vexin est nettement identifié, assumé, valorisé. Gonzague arrive par le train de la ligne Valmondois-Marines, et son père se rend à pied à la gare pour l'accueillir.

Ce film, ce qui est fort rare, respecte, en ce qui concerne le tournage, l'unité de lieu. Ce lieu qui a « imposé sa structure au scénario » (sic), c'est cette maison choisie avec soin, et trouvée à Wy-dit-Joli-Village: un pavillon de



47 : La gare
Un dimanche à la
campagne.
(Capture d'écran)

45 : Affiche du film.

Ce tournage qui a laissé un souvenir vif chez les habitants d'Auvers, qui a donné à la ville une impulsion touristique considérable, a donné lieu à une nombreuse littérature et nombreux commentaires que je laisse le soin au lecteur de



chasse construit en 1835 par le roi des Belges, Léopold II. Lieu où Tavernier n'a jamais voulu retourner, de peur d'y trouver la maison abîmée.



48 : Retour à la maison
Un dimanche à la
campagne.
(Capture d'écran)

46 : Présentation du
film par Patrick Glâtre
affiche.



Cet hymne sensible à l'amour, aux accents proustiens renforcés par les musiques de Gabriel Fauré, le narrateur – Bertrand Tavernier lui-même – éclairant de son discours analytique l'intérieur des têtes que l'image présente, cette réflexion sur la relation entre la création artistique et l'humanité de l'artiste, sa sensibilité – « j'ai peint comme je le sentais » dit le peintre et père – sur l'art, sur la notion d'originalité, ne pouvait, selon Tavernier, qu'être tourné qu'en terre vexinoise: « tourner dans le Vexin était naturel puisque je cherchais une région où un certain nombre de peintres habitent ».

La référence à l'univers impressionniste est explicite, le père d'Irène a vu des toiles de Van



Gogh, il les a « comprises », mais ne les a pas imitées, ce qui constitue son originalité à lui. Le film est d'ailleurs magnifiquement pictural, et le cinéaste a dit tenter de retrouver les autochromes des frères Lumière pour s'éloigner du naturalisme. Certaines scènes évoquent irrésistiblement Auguste Renoir. La ruralité y est paisible.

Elle est poésie et beauté, mais aussi douce mélancolie. Un monde qui finit. La passion, le tourbillon sont ailleurs. Irène s'y engouffre avant que le monde, lui, ne s'engouffre dans une déflagration.



Un film aussi sur la transmission, mais une tout autre atmosphère chez Olivier Assayas dans *L'heure d'été*, vingt-quatre ans plus tard. Sur Butry, une maison, *La saglière* – du nom de la famille qui la possède: les Saglier – naturellement patinée par le temps, pourvue d'un délicieux charme désuet, et d'un jardin naturel magnifique, répondait parfaitement aux intentions du cinéaste.

Le lieu est revendiqué, ostensiblement: le village de Valmondois est cité à maintes reprises au cours du film par les protagonistes. Cette maison abrite les souvenirs vivants de la passion de la mère, Hélène, pour l'œuvre de son oncle, peintre célèbre. Édith Scob est parfaite dans



ce rôle d'intellectuelle un peu sèche, lucide, et « déprimée » aux dires de sa gouvernante, obsédée par le devenir, après sa mort, des œuvres d'art collectées par le grand artiste, plus que préoccupée par la transmission d'une maison dont elle sait que ses enfants, chacun pour des raisons différentes, ne pourront garder.

Le film, qui ne quitte jamais le plan du quotidien, oscille entre le thème du contraste entre deux conceptions de l'héritage et de la transmission, et celui de la réification des œuvres d'art, et leur marchandisation.



49 : Un dimanche à la campagne. *Vue depuis l'atelier.* (Capture d'écran)

52 *Edith Scob L'heure d'été.* (Capture d'écran)



50 : *La ruralité* Un dimanche à la campagne. (Capture d'écran)

53 : *Le village L'heure d'été.* (Capture d'écran)

Le fils aîné (Charles Berling), le seul qui soit resté près de sa mère, sur le sol français, et qui vit l'abandon de la maison de Valmondois comme un déchirement est aussi celui qui sent « en captivité » les œuvres qui ont quitté la maison vivante pour le musée. Sans doute parce que l'amour n'est plus là: *toute œuvre est morte quand l'amour s'en retire*, disait Malraux.



54 : *L'inventaire L'heure d'été.* (Capture d'écran)

Avant d'être vendue, la maison est investie par les petits enfants, la musique la réveille ou lui fait violence, selon l'oreille qu'on lui prête et le regard qu'on porte sur la fête, mais la dernière scène réhabilite la nostalgie, et les regrets du fils aimant dans la bouche de sa propre fille.

51 : *La maison et la vieille gouvernante L'heure d'été.* (Capture d'écran)



55 : La fête des jeunes dans la maison L'heure d'été. (Capture d'écran)

L'amour du Vexin.

Avec Martin Provost, on retrouve le rapport initial au territoire, celui que Jean Dréville entretenait avec le Vexin, soixante-dix ans plus tard. Las il y a vingt ans des embarras de Paris, le jeune cinéaste est saisi, au cours de ses prospections dans les campagnes environnant la capitale, d'un véritable « coup de foudre » – l'expression est de lui – pour ce coin de Vexin logé au contrebas des coteaux de Seine où il s'installera, dans le village pétri d'histoire d'Haute-Isle, niché dans une ruelle du hameau au nom si évocateur de Chantemesle, pleine d'un charme délicieusement hors du temps et des sophistications urbaines tueuses de nature.

Lorsque son amie Nelly Le Normand, conseillère littéraire à *France Culture*, lui suggère de réaliser un film sur Séraphine de Senlis, cette peintre autodidacte qui finit ses jours dans un asile psychiatrique de l'Oise, il se plonge dans la connaissance du personnage, et sait qu'il saura traduire, dans

57 : Séraphine sur les chemins du Vexin (Photo fournie par le réalisateur)



57

ce Vexin qu'il a maintenant en lui, la communion païenne entre cette nature qui lui parle et le personnage de son film. On aurait envie d'écrire un ouvrage entier sur la création de *Séraphine*, ce film aux sept Césars qui a battu, après sa sortie en salles, tous les records d'audience à la télévision (il a été financé par le CNC et la télévision publique, dont Canal +), et connu un énorme succès mondial, – les Japonais, amoureux de la nature, ont fait plébisciter le film ! – tant l'auteur en parle avec une ferveur vibrante quasi envoûtante.

Outre l'ouvrage de Jean-Pierre Foucher (1968) et celui de Wilhem Uhde (1949) – ce critique d'art que l'on retrouve dans le film – sur *Séraphine de Senlis*, la thèse de Françoise Cloarec *Séraphine de Senlis, un cas de peinture spontanée* – que l'auteur prolongera en 2008 par *Séraphine. La vie rê-*

vée de Séraphine de Senlis –, présentée en 1984, permet au cinéaste d'appréhender la nature de cette femme habitée, grâce au double regard de l'auteur à la fois psychanalyste et peintre. « Elle a un prénom d'ange, chantant, ardent. Pourtant le destin qui attend Séraphine Louis, née dans une famille pauvre de l'Oise à l'automne 1864, est des plus terre à terre. Orpheline, Séraphine entame une vie de domestique, comme celle de Félicie, l'héroïne d'*Un cœur simple* de Flaubert. De cette terne réalité, il s'agit de s'évader. Séraphine communique avec la nature, Séraphine rêve, Séraphine prie. Et, un jour, cédant à un ordre impérieux de la Vierge, Séraphine peint. »



56

56 : Martin Provost chez lui (Cl. Axel Fossier)

ce Vexin qu'il a maintenant en lui, la communion païenne entre cette nature qui lui parle et le personnage de son film. On aurait envie d'écrire un

Martin Provost voit, veut, pour incarner Séraphine, Yolande Moreau. Il se trouve que celle-ci habite aussi le Vexin, tout près, au Mesnil Milon. Grâce à leur entrepreneur de maçonnerie commun, ils entrent en contact. Il sait qu'il pourra emmener Yolande Moreau au plus près d'elle-même... Elle obtiendra pour son interprétation de Séraphine le César de la meilleure actrice!!!



58

Le film demande un très gros travail de préparation. Martin Provost coécrit le scénario (César du meilleur scénario original, grand prix du meilleur scénariste, et prix du meilleur scénario au festival de New Port Beach) avec Marc Abdelnour, discrètement présent pendant notre entretien.



59

Ils prennent le parti de ne pas parler de l'enfance de Séraphine. Et le réalisateur décide de tourner en pellicules, d'enlever les couleurs franches dans les décors et les costumes pour faire ressortir les couleurs des tableaux. Il s'inspire en cela d'Hitchcock. Aucun décor artificiel n'entrera dans le film qui est conçu comme



60

un tableau. Laurent Brunet, le chef opérateur (César 2009 de la meilleure photographie), sert admirablement le sens du film – et ravit les sens du spectateur – comme en témoigne Sabrina Piazzini dans *Test DVD 2009* : « le film de Martin Provost souvent composé de plans fixes s'érige... comme une magnifique succession de tableaux que n'aurait d'ailleurs pas reniés Wilhem Uhde, le collectionneur, galeriste et critique d'art interprété à l'écran par Ulrich Tukur. »

Le chef décorateur, Thierry François, cherche avec le réalisateur des « endroits qui ont une histoire ». Certes, les lieux habités par l'héroïne doivent, pour retrouver leur authenticité, – là est le paradoxe du cinéma! – être « réinventés » : le véritable immeuble de Senlis où vivait la vraie Séraphine n'est plus le même : son



61

58 : Près d'Aménucourt. (Cl. du film fourni par le réalisateur, Séraphine Yolande Moreau)

59 : Séraphine pointe son nez. (Cl. du film fourni par le réalisateur Martin Provost)

61 : Séraphine et Wilhem Uhde. (Cl. fourni par le réalisateur)

appartement est reconstitué dans un château du côté de Pontoise, le château de Villers-en-Arthies devient l'asile où elle mourra. Dans les rues de Senlis, il a fallu enlever les fils, les plots, patiner les murs... La réalité ne reflétant plus la vérité, celle-ci est reconstruite par le créateur qui soigne les décors, les costumes, la lumière. Yolande Moreau prendra des cours de peinture et de chant. Elle doit « être » Séraphine. Les peintures utilisées sont des reproductions réalisées à partir de photos des précieux originaux, en vraie grandeur. Les décors extérieurs

60 : Marc Abdelnour (Cl. Axel Fossier)

sont le Vexin, par « Un été pourri », avec ses « ciels tourmentés ». La nature et la campagne font partie intégrante et signifiante du film.

Martin Provost les parcourt lui-même, en Vexin, « à l'instinct », trouve la croix penchée... et « l'arbre ».



62 : La croix penchée.
(Cl. Martin Provost)

65 : Le César du meilleur film chez le réalisateur.
(Cl. Axel Fossier)

Les personnages sont mis en scène dans l'espace, les arrière-plans sont méticuleusement travaillés. La simplicité sublime ce qui ne serait ailleurs qu'académisme. Le César 2009 du meilleur film et le prix du meilleur film au festival de New Port Beach, entre autres récompenses, rendront hommage à la qualité de cette œuvre.



65

Vexin lieu de vie

Analyser les rapports privilégiés entre le Vexin et le cinéma sans dire un mot de celui qu'entretiennent les acteurs avec cette terre laisserait un goût d'inachevé à ce bref tour d'horizon. Le Vexin est en effet, pour certains d'entre eux un lieu de vie. Certains par choix, d'autres par caprices du destin. On n'en citera que quelques-uns.



63

63 : Le premier arbre.
(Cl. Martin Provost)

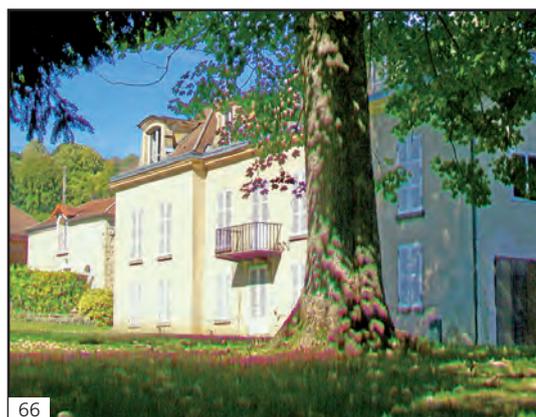
64 : Joséphine sous son arbre à la fin du film Le Viaumont.
(Cl. fourni par le réalisateur)

Après la réalisation de *Violette*, « biopic » de Violette Leduc – « qui aimait Séraphine », et qui, comme elle transcende son déterminisme social – d'après *l'Éloge de la bâtarde* de René de Ceccattay qui cosignera le scénario avec Abdelnour et Pro-

66 : Maison de Gérard Philipe à Cergy.



64



66

Plus près de nous, en 1953, Gérard Philipe, l'inoubliable, a acheté pour y vivre en famille et y recevoir ses amis, une belle maison entourée d'un parc arboré de cinq hectares, à Cergy, dans une boucle de l'Oise.

Il n'en jouira que six ans. Anne évoque, dans *Le temps d'un soupir* le crissement des pas de son époux sur les graviers de la longue allée. Son mari disparu, elle n'a pas gardé la maison. Elle la cédera à la municipalité de Cergy qui en a fait un musée.



67

Daniel Rialet, le naïf mulet de Navarro, et l'espiègle « père » aux côtés du tonitruant « maire » Christian Rauth, se détendait discrètement en famille dans sa maison de Monneville située tout à côté de la maison « Legris » – pour ceux qui ont lu notre revue 68, p. 57 et suivantes.

Micheline Presles, quant à elle, a rejoint son grand ami Martin Provost dans la commune d'Haute-Isle.

Et puis il y a ceux dont les souliers d'enfants ont foulé la terre vexinoise. Les recensements de la ville de Marines se souviennent de la présence de la petite Madeleine Svoboda – que nous connaissons comme Madeleine Robinson – dans les années 1920, en nourrice chez M^{me} Levasseur. Puis, après un trou de quatre années, on la retrouve, avec son frère, chez M^{me} Le Tuyau, la femme du facteur... sa « Thénardier », dira-t-elle. Elle y restera jusqu'après son certificat d'études, obtenu brillamment. Souvenirs un peu durs qui ne l'ont pas empêchée de revenir dans le Vexin à deux reprises pour y travailler. En 1934, Pagnol lui a donné un petit rôle (une dame du casino) dans *Tartarin de Tarascon*, et en 1993, Jacques Deray lui octroie, dans *L'ours en peluche*, d'après Simenon, le rôle de la mère de Jean Rivière, à savoir Alain Delon.

Le plus célèbre, le plus grand sans doute, des enfants de la balle vexinois, est sans conteste Jean Gabin. Jean Gabin, gamin un peu terrible, qui traverse en bac l'Oise jusqu'à Auvers, se construit à Mériel.

Il y apprend à humer ce fumet qui l'attachera à jamais à la terre. Ses parents, artistes de music-



68

67 : La campagne vexinoise : Gérard Philipe et sa fille Anne-Marie qui se souviendra de « l'odeur de l'herbe et du brouillard à Cergy ».

68 : Musée Gabin : le jeune Jean-Alexis Gabin Moncorgé avec son père. (Cl. MCBM)

hall, ne sont pas très présents. Ses grands-pères, l'un paveur de rues, l'autre mécano dans les locomotives, lui légueront cet instinct et ce savoir-faire des prolétaires qu'il incarnera si souvent, avec tant de naturel et de talent.

Gabin, le monument aux multiples facettes, cette solide « identité française » à laquelle Patrick Glâtre, intarissable sur le sujet, consacre, sinon sa vie, du moins son temps et bien des pages, vit pour nous dans le très riche musée qui lui est consacré à Mériel.

Pourtant, il n'a jamais tourné le moindre film sur le territoire de son enfance, et n'est que très rarement revenu dans son ancienne maison, encore debout près de la gare.

69 : Exposition musée de Mériel 26 septembre 2015 : discours de la représentante du Conseil départemental, en présence de Patrick Glâtre. (Cl. MCBM)



69



70: Musée Gabin :
exposition
26 sept 2015 : fresque
représentant les films
où Gabin a tourné.
(Cl. MCBM)

Les liens, plus ou moins étroits, plus ou moins intenses, entre le Vexin, le cinéma et les hommes, tissent une histoire riche, complexe, toujours renouvelée, que l'espace de cette étude ne saurait restituer de manière exhaustive.

Le cinéma et les territoires, et celui du Vexin en est un exemple qui nous touche, entretiennent de curieux échanges de regards en miroir. Le lieu, existant ou disparu, devient pour le cinéaste, « un lieu intérieur. Et un lieu de cinéma », comme le constate Jean-Paul Rappenaud qui ajoute que *les lieux font exister les*

histoires. Pourtant, le cinéma, on l'a constaté tout au long de ces lignes, donne à voir une réalité repensée, réinventée en vérité, quels que soient les cas de figure. Le spectateur curieux et scrutateur cherche à y retrouver la réalité banale, celle qu'il connaît, il cherche à la repérer dans l'œuvre. Pourtant, « après », il regarde les lieux avec les yeux affranchis de celui qui a vu « le film ». Après avoir cherché à deviner la réalité cachée sous le film, il replace le film sur les lieux... Là est sans doute une partie de la magie de cet art, le septième.

REMERCIEMENTS

Merci à ceux qui m'ont accueillie pour me parler de leur expérience et m'ont fait partager leurs compétences.

Merci à Patrick Glâtre, dont la connaissance du cinéma semble inépuisable, pour son accueil attentif, et ses ouvrages Val-d'Oise, Terre de tournages et Caméra Plein Champ.

Merci à Denys et Étienne de Magnitot, Philippe Zentz d'Alnois et à Olivier Couteau-Bégarie et pour leur accueil spontané et le récit de leur expérience d'hébergeurs d'équipes de tournage.

Merci à Alain Guyard et Pierre Ranson pour la transmission de leurs vécus.

Merci, enfin, à Martin Provost, pour son accueil chaleureux, et la lumière privilégiée dont il a permis de doter cet article.

VISITE DE L'ÉGLISE SAINT-JOSSE DE PARNES

par Marie-Claude Boulanger

Cette église est depuis plus de quinze années très présente chez les AVF, une de ses adhérentes et membre du conseil d'administration, M^{me} Héron, étant passionnément impliquée dans la préservation de ce joyau vexinois qu'elle admire chaque jour depuis sa fenêtre. Elle préside en effet l'association des Amis de Saint-Josse dont la vocation est justement de « sauver » l'église. C'est donc naturellement, lors de la visite du groupe des AVF, le 22 novembre 2014 au matin, qu'elle avait sollicité sa propre belle-fille pour commenter ladite visite. Passionnant ! La culture de la guide et le sérieux de la documentation qui soutenaient cette visite-conférence ont impressionné le groupe.

Il serait bien évidemment vain de tenter de reproduire la richesse de ce qui a été dit, aussi, le plus simple, pour donner à chacun envie d'aller admirer cette très belle et intéressante église, est-il de reproduire ici ce que l'association des amis de Saint-Josse en dit :

Le groupe écoute les commentaires au portail de l'église (Cl. C. Rosset)

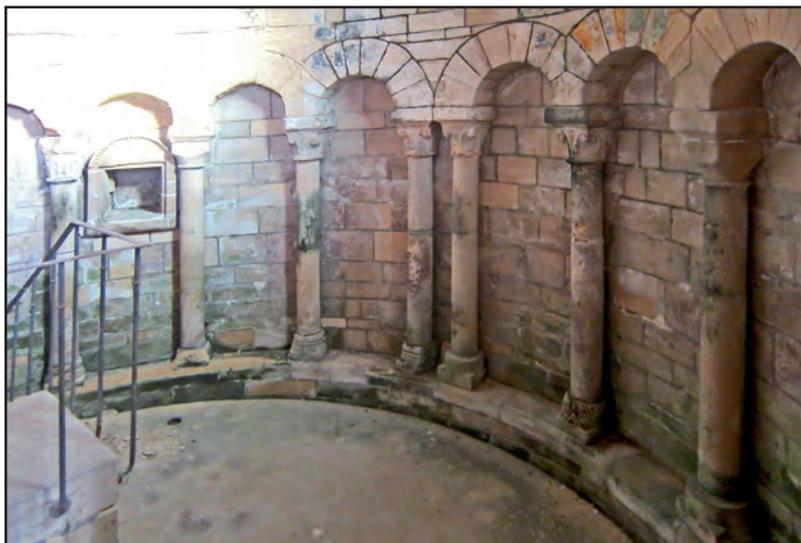
« Au fond d'un vallon parcouru par le Cudron, affluent de l'Epte dont les crues ont fait subir bien des vicissitudes à l'église. Saint-Martin-Saint-Josse se signale par la haute flèche en charpente et ardoise de son clocher. D'abord dédiée à saint Martin, elle prit le vocable de saint Josse après que des reliques de ce saint breton y furent apportées vers 1050. Foulque de Chaudry, seigneur de Parnes, donnera l'église vers 1067 à l'abbaye de Saint-Evroul, en Normandie, qui y établira un prieuré-cure. Quelques bâtiments du prieuré subsistent au nord. Une chronique du temps fait remonter la construction de l'église à partir de 1089. Celle-ci, qui constitue l'ossature des parties orientales actuelles, subira de nombreuses modifications par la suite ainsi qu'une restauration indigne qui, dans les années 1860 et 1870, lui fera perdre beaucoup de son authenticité, tout particulièrement dans le transept et le chœur.

De l'édifice entrepris à la fin du XI^e siècle (il n'était pas achevé en 1123) restent le transept et le chœur. Totalement reprises par la suite, ces parties romanes restent bien identifiables au clocher. massive tour ajourée de deux baies avec colonnettes sur chaque face, et à l'abside. Celle-ci présente la particularité d'être polygonale à l'extérieur et en hémicycle à l'intérieur. Dégagée lors des restaurations du XIX^e siècle, la base est décorée d'arcatures aveugles. Peu après sa construction, le cul-de-four a été renforcé par deux ogives, un dispositif qui se retrouve en Normandie et en Soissonnais. À l'extérieur, les colonnettes



garnissant les pénétrants des fenêtres – comme à l'intérieur – témoignent du soin apporté à

L'extérieur de l'église (Cl. C. Rosset)



Eglise Parnes, l'abside
(Cl. C. Rosset)



Eglise Parnes, pilier
(Cl. C. Rosset)

la construction romane. Avec le voûtement du transept au début du ^{xii}^e siècle commence une longue série de travaux qui se poursuit vers le milieu du même siècle par la construction d'une chapelle de deux travées au sud du chœur. Une intéressante corniche à arcatures et modillons sculptés orne son mur méridional. À la fin du ^{xiii}^e siècle, c'est le côté nord du chœur qui est à son tour, pourvu d'une chapelle. Sa seconde travée est ajourée par deux grandes fenêtres au magnifique réseau rayonnant malheureusement restauré d'une

Portail église de Parnes
(Cl. C. Rosset)

manière trop sèche. Outre de nombreuses reprises et réparations (travée du clocher, première travée du chœur, fenêtres du transept et de la chapelle sud...) le ^{xvi}^e siècle verra la reconstruction totale de la nef romane, sur laquelle rien n'est connu. Commencés par le bas-côté nord, les travaux se poursuivent par la nef doublée au sud d'un bas-côté aussi haut et large qu'elle, disposition que l'on retrouve à Montjavoult. Les voûtes sont reçues par trois piles particulièrement élancées. Les fenêtres ont toutes un réseau flamboyant et c'est de ce style que se réclame le portail, ouvert à l'extrémité du bas-côté sud. Avec ses profondes voussures richement décorées que couronne un gâble, il s'apparente à celui de Chaumont-en-Vexin, rapprochement que renforce le traitement dans le style Renaissance du tympan. Parmi le mobilier, on notera des fonts baptismaux du ^{xvi}^e siècle couronnés par un édicule de 1699 et une Vierge à l'Enfant, en pierre, du ^{xiv}^e siècle.»



VISITE DE L'ÉGLISE DE MAGNY-EN-VEXIN

par Régis Deroudille

Le 22 novembre 2014, après le déjeuner, notre groupe s'est dirigé vers l'église de la Nativité de Notre Dame, à Magny-en-Vexin, cette ville marquée d'histoire et si typiquement Vexinoise.



1

Notre adhérent André Corbasson, président de l'association de sauvegarde de l'église (association elle-même adhérente aux AVF), nous a fait visiter son extérieur, nous montrant ses différents styles, sa façade Renaissance très décorée et son chevet gothique flamboyant (l'église fut construite entre 1497 et 1593). Le



2



3

président Corbasson a attiré notre attention sur la dégradation avancée de l'édifice nécessitant impérativement des travaux de restauration, hélas pas encore engagés.

J'ai ensuite pris le relais et conduit la visite de l'intérieur de l'église. Intérieur composite, avec la nef gothique, le chœur gothique flamboyant, et la partie Renaissance : les bas-côtés sud avec leurs plafonds plats ornementés, dignes du Palais de Fontainebleau, et enfin la chapelle des Villeroy de style néogothique, datée du début XVII^e siècle.

L'importance de cette famille pour Magny-en-Vexin mais aussi pour toute l'histoire de France a été soulignée.

Les visiteurs ont pu admirer toutes les œuvres d'art contenues dans l'église : l'extraordinaire baptistère Renaissance, édifice à hautes colonnes, surmonté d'un toit, à la riche décoration et aux fines et élégantes statuette, puis le mausolée, des Villeroy, da-



Régis Deroudille

1 : L'église vue de la place : façade renaissance (Cl. C. Rosset)

2 et 3 : état extérieur de l'église (cl. Deroudille)

5 : Le baptistère de 1534
(cl. Rosset)



7: Baptistère détail
(cl. Derouille)



tant du début du XVI^e siècle (priants sculptés dans le marbre par Mathieu et Germain Jacquet), composé des statues grandeur nature de trois importants membres de cette puissante famille.

Les nombreux tableaux n'ont pas été oubliés, en particulier l'œuvre célèbre du peintre Jean-Baptiste Santerre (1651-1717), natif de Magny : *Sainte Madeleine repentante*.

6 :Les Villeroy : Nicolas III de Neufville de Villeroy 1512-1598; son fils Nicolas IV 1542-1617; sa belle-fille Madeleine de l'Aubespine 1546-1596 (Cl. Rosset)





*Sainte Madeleine
repentante*

MOBILISATION

La mairie de Magny-en-Vexin souhaite réaliser **l'extension de sa zone d'activité**, dite de la Demi-Lune, sur la route de Mantes.

Le terrain concerné s'étend sur sept hectares; il se montre très sensible au plan paysager, car situé sur le flanc de la vallée de l'Aubette.

Un **projet de construction d'Hypermarché**, le premier du Vexin, porté par l'enseigne Super U, d'une surface de 4 400 mètres carrés, a été refusé à l'unanimité par la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites du Val d'Oise, en date du 25 novembre 2014.

Les bâtiments projetés nous ont en effet parus impossibles à intégrer dans cet endroit. Ils seraient beaucoup trop grands et trop hauts. Il aurait été indispensable d'élaborer un tel projet en concertation avec le Parc Naturel.

En dépit de cet avis de la commission, la commune a accordé le permis de construire.

Les édiles de Magny ont beau rétorquer que ce projet est exemplaire en matière de développement durable, ils ne parlent que de la gestion de l'eau et des déchets. Nous ne partageons pas leur approche.

Nous avons alors tenté un recours auprès du préfet du département, par lettre du 30 mars 2015. Cette lettre n'a pas été suivie d'effet.

C'est pour faire évoluer ce projet que le Parc Naturel a intenté une action en justice, auprès du Tribunal Administratif, contre ce permis de construire.

L'Association des Amis du Vexin Français a décidé, lors de son conseil du 22 juin 2015, de se joindre à cette action en justice.

La procédure est en cours.

Étienne de Magnitot



Etienne de Magnitot

VERT-COMPOST

par Michel Hénique

Une visite regroupant des partenaires locaux concernés

Cette visite, organisée le 22 mai 2015 avec Philippe Pellé créateur de *Vert Compost*, le SMIRTOM, les associations de *Sauvegarde de la Vallée du Sausseron (SVS)* et *Amis du Vexin Français (AVF)* a permis d'accueillir sur le site de l'entreprise *Vert Compost* à Épiais-Rhus une cinquantaine de personnes appartenant à différents groupes de travail locaux concernés par l'exploitation du bois-énergie et la transformation locale des déchets organiques.

Étaient présents à cette visite :

- De nombreux délégués communaux du SMIRTOM représenté par son vice président
- M. Moha (le SMIRTOM est le syndicat intercommunal le plus important du Vexin chargé de l'organisation de nos déchetteries, de la collecte et du traitement local des déchets verts, de la collecte et du tri des déchets en plastiques recyclables, de la collecte des ordures ménagères résiduelles traitées actuellement par incinération, de la collecte du verre).
- M. Xavier Jenner, ingénieur forestier du

M. Pellé présente son entreprise aux visiteurs
(Cl. Legout)



Centre régional de la propriété forestière (CRPF) qui a présenté avec son assistante un exposé sur le potentiel forestier inexploité du Val-d'Oise en bois de sciage et en bois-énergie.

- Plusieurs personnes participant au « Comité de pilotage du plan énergie climat du PNR » animé par Sandrine Chauffour.
- Des élus locaux.
- De nombreux membres des associations SVS et AVF.

Une loi à décliner localement

Cette visite s'inscrit dans la démarche de la SVS et des AVF concernant la « loi de transition énergétique pour la croissance verte » votée en première lecture en juillet 2015. Cette loi précise (article 197) qu'un « schéma régional biomasse » sera défini dans chaque région en cohérence avec le plan régional de la forêt et du bois-énergie. Notre approche concernant ce futur « schéma biomasse régional » est de le créer ou de le renforcer à partir des entreprises locales comme « Vert Compost » traitant déjà, avec une expertise de plus de vingt-cinq ans, le bois énergie et la transformation des déchets verts par compostage en mode aérobie.

Une structure écologique nouvelle à créer

Nous pensons également qu'une structure nouvelle est à créer afin de traiter un autre déchet organique abondant qui est « la partie fermentescible de nos ordures ménagères résiduelles » (plus de 15 000 tonnes par an dans le Vexin et les zones pavillonnaires des villes portes voisines) parfaitement triée à la source par les usagers pour la séparer de la partie non fermentescible de nos déchets ménagers (voir liste : barquettes en polystyrène, barquettes en plastique, etc. en page quatre de la feuille de tri n° 36 éditée par le SMIRTOM). Cette contrainte de tri qui va devenir obligatoire, déjà envisagée à Paris, est facile à appliquer dans une grande partie du Vexin. La fraction fermentescible, ainsi isolée,

sera ensuite dégradée en un mois, sans émission d'odeur, par méthanisation en mode anaérobie générant un peu de gaz méthane et permettant surtout, comme le compostage, d'obtenir des digestats, pratiquement bio, riches en humus indispensables à la fertilisation des terres agricoles du Vexin, évitant ainsi partiellement l'usage d'engrais issus de la pétrochimie émettrice de gaz à effet de serre. La solution actuelle choisie, de l'incinération, conduit, pour éviter le tri à la source, à détruire 10 000 à 15 000 tonnes par an de biomasse pratiquement bio. Cette destruction génère une émission de polluants dans les fumées et une production d'énergie dérisoire due au fait que la biomasse concernée, contenant 80 % d'eau, consomme pendant son incinération plus de 650 kWh de chaleur perdue par tonne d'eau évaporée. On notera également que le méthaniseur nécessaire sera facilement financé, contrairement aux méthaniseurs traitant du fumier cher à nos agriculteurs, avec une partie des économies de 50 à 80 € par tonnes dues au fait que les ordures ménagères résiduelles ne seront plus incinérées. Le gaz méthane produit en petite quantité (moins de 50 m³ par tonne de matière fermentescible) sera brûlé pour fournir la chaleur nécessaire au chauffage du méthaniseur et au séchage accéléré, par exemple, de bois-énergie (récolté sous la forme de plaquettes forestières à 45 % d'humidité) augmentant ainsi de 20 à 30 % son pouvoir calorifique. Ce concept permet de stocker, de manière très simple, avec un rendement de 50 % (celui du séchoir) une énergie renouvelable (le méthane obtenu) disponible en flux continu et en petite quantité au cours de la période estivale pendant laquelle il n'y a aucun besoin de chaleur ni d'électricité pour d'autres applications. On notera enfin que la partie non fermentescible, isolée lors du tri de ces ordures ménagères, comprenant beaucoup de matière plastique avec un pouvoir calorifique supérieur à celui du bois (voir liste évoquée précédemment), collectée le même jour que la partie fermentescible au moyen d'une benne à deux compartiments, sera stockée en ballots comprimés, enrubannés à l'abri de la pluie et brûlée en hiver dans une chaudière à haute température, détruisant les sous-produits de la combustion des matières plastiques, pour chauffer, par exemple, une serre agricole locale. Pour conclure, sachant que de nombreux habitants du Vexin trient

déjà leurs ordures ménagères pour nourrir quelques poules ou les composter dans leur jardin, nous invitons nos lecteurs, ayant une expérience industrielle dans ce domaine, à évaluer les bilans énergétique et écologique très favorables d'un tel système de traitement de nos ordures ménagères rendu possible dès que nous déciderons collectivement de trier parfaitement nos déchets.

Les postes de travail

La visite commence par la présentation des différents postes de travail :

Poste 1 — Le pont-bascule, permettant de peser le contenu de chaque camion entrant et sortant du site. Ce pesage permet pour les déchets verts, après identification de leur contenu, de calculer la taxe d'entrée. Cette dernière sera plus élevée si les déchets verts sont mélangés avec du plastique, du verre, des métaux, des matières inertes comme le béton, etc. Le problème du tri en amont, évoqué précédemment pour les déchets organiques, se pose également pour les déchets verts collectés sur les espaces publics et les espaces privés, c'est un comble ! On notera en revanche que les déchets verts issus des déchetteries surveillées du SMIRTOM sont pratiquement exempts de corps étrangers.

Poste 2 — Concerne le tri des déchets étalés en faible épaisseur sur une surface de 1 000 m² afin de permettre d'identifier visuellement et d'éliminer manuellement les matières plastiques, le verre, les métaux, le bois et les matières inertes comme le béton. Deux personnes et un conducteur d'engin sont affectés 80 % de leur temps à ce poste et une erreur de tri à ce niveau peut endommager gravement le broyeur utilisé au poste 3.

Poste 3 — Le broyage des déchets verts effectué par une machine à marteaux, animée par un moteur de plus de 500 CV, capable de pulvériser une grosse souche d'arbre en moins d'une minute.

*L'engin de chargement et le broyeur en action
(Cl. Legout)*



Poste 4 — correspond au compostage proprement dit des déchets verts par leur mise en tas de 5 m de haut, 10 m de large et 50 à 80 m de long. Chaque tas est déplacé périodiquement de 10 m, parallèlement au tas de départ, pour être refroidi (la fermentation aérobie est exothermique) et recevoir l'apport en oxygène nécessaire. Un dispositif d'arrosage à partir des eaux ruisselant sur le site, stockées dans un bassin étanche, permet de refroidir le compost en formation avec un apport d'eau également nécessaire au processus de dégradation du compost. Cinq à huit manipulations, accompagnées d'opérations de criblage et de calibrage, sont nécessaires pour obtenir le produit final répondant aux exigences des clients utilisateurs (maraîchers, agriculteurs particuliers). Des analyses chimiques mesurant le rapport carbone/azote et le dosage de nombreux éléments l'azote, le phosphore, la potasse, etc. sont régulièrement pratiquées.

Poste 5 — concerne le traitement du bois-énergie, comprend une aire de stockage des grumes de bois récoltées en forêt et, jouxtant cette aire de stockage, une surface importante de stockage temporaire à l'air libre des plaquettes forestières obtenues par broyage des grumes de bois. Le tas de plaquettes forestières sera également manipulé périodiquement afin d'être refroidi et que son humidité soit homogénéisée, qui de 45 % peut descendre à 35 % en quelques mois grâce à l'échauffement dû à un phénomène de fermentation consommant un peu de bois.

Intervention de Xavier Jenner

Le bois-énergie en Val-d'Oise.

La suite de la visite est consacrée à l'exposé de Xavier Jenner du CRPF et aux échanges avec les participants concernant la production de bois de l'ensemble des zones boisées du Val d'Oise. Cette production de 22 000 tonnes par an reste modeste et correspond à une croissance moyenne par hectare et par an d'un à quelques stères de bois. La superficie boisée du Val-d'Oise est de 24 500 ha appartenant à 13 700 propriétaires. On constate d'autre part un morcellement important des propriétés boisées avec 12 300 petits propriétaires possédant moins d'un hectare chacun. Ces petites zones boisées, dont l'exploitation

est souvent abandonnée, deviennent des forêts primaires où s'accumule un stock de bois inexploité avec des essences telles que le tremble, le bouleau, etc. excluant les essences nobles endémiques de notre région comme le chêne, le hêtre, le châtaignier, les fruitiers, etc. qui demandent d'être « cultivés » avec l'intervention de l'homme comme cela est pratiqué dans nos magnifiques forêts domaniales.

La solution pour le Val-d'Oise.

Cette exploitation doit être conduite, comme le propose le CRPF, avec la pratique du « zéro-phyto » (préconisée également par le PNR) préservant la biodiversité, ne modifiant pas la teneur en humus des sols, stimulant la fonction « puits à carbone » de nos forêts tout en permettant une production de bois de sciage et de bois-énergie. La production estimée concernant le bois-énergie disponible dans le Vexin correspond à la consommation d'environ 70 chaudières de 300 kW. Il y a là un gisement modeste d'énergie renouvelable locale, à un coût légèrement inférieur au coût des énergies fossiles avec un baril à 55 \$, qui doit être exploité pour alimenter de petites chaufferies individuelles ou collectives associées à des réseaux de chaleur situés par exemple autour d'un ensemble « Mairie-Ecole-Foyer rural » lorsque cela est possible.

Le bilan énergétique du bois-énergie.

Il est d'autre part important, afin de mieux comprendre l'intérêt du bois-énergie, de signaler son excellent bilan énergétique de 20, le plaçant bien au-dessus des autres énergies vertes ayant un bilan énergétique de 2 pour l'éthanol, 3 pour le diester, 2,1 pour le photovoltaïque en zone bien ensoleillée. Le bilan



M. Pellé et les visiteurs devant une partie des réserves de « bois énergie » (Cl. Legout)

énergétique, ratio entre l'énergie obtenue et l'énergie fossile nécessaire à son élaboration, est un critère technique complètement oc-

culté par nos décideurs concernant les choix énergétiques de demain. Avec l'éthanol pour obtenir 2 kWh d'énergie verte nous dépensons 1 kWh d'énergie fossile. L'exemple le plus connu dans ce domaine étant les éoliennes qui ne tournant que 20 % du temps, étant remplacées le reste du temps par des centrales thermiques fonctionnant, comme en Allemagne, avec des énergies fossiles gaz ou charbon émettant plus de 400 gr de CO² par kWh produit).

Les points forts de Vert Compost

- *Vert Compost* fait appel à une main-d'œuvre locale habitant à moins de 2 km : sept personnes travaillent dans cette entreprise familiale,
- *Vert Compost* dispose d'une expérience de plus de vingt-cinq années dans son domaine d'activité,
- *Vert Compost* traite deux types de produits (bois-énergie et compost) avec les mêmes équipements (pont de pesage, broyeurs, calibreurs, engins de manutention, etc.),
- *Vert Compost* dispose d'une surface importante nécessaire aux procédés de transformation des matières premières utilisées et au stockage sur une année, à moindre coût, des différents produits élaborés. L'extension du site ne pose aucun problème,
- Le site de *Vert Compost* est situé loin des villages (1 800 m), évitant ainsi les nuisances : bruit et odeurs perceptibles à moins de 200 m. L'environnement du site, avec la plantation de nombreux arbres (chênes, charmes, etc.) a permis sa parfaite intégration paysagère,
- Une grande partie de l'activité bois est assurée en forêt, hors du site d'Épiasis-Rhus, afin d'optimiser la circulation des véhicules,
- *Vert Compost* ne génère aucune pollution des eaux. La plate-forme étant étanche, l'eau de pluie récupérée dans un bassin est recyclée dans le processus de fabrication du compost,
- *Vert Compost* consomme peu d'énergie fossile ramenée à la tonne de produits traités,

conduisant ainsi à un excellent bilan énergétique (voir § 4-3) pour le compost et le bois-énergie,

- *Vert Compost* est situé à moins de 40 km de ses principaux fournisseurs de matières premières (déchetteries du SMIRTOM et des villes portes, espaces boisés du VEXIN, entreprises d'entretien des espaces verts, etc.) et de ses clients (agriculteurs, particuliers et villes portes),
- *Vert Compost* produit un compost BIO, et des plaquettes forestières présentant un excellent bilan énergétique.

Des difficultés, cependant, pour l'entreprise

- Nécessité de trier manuellement les déchets verts reçus pour en extraire les corps étrangers,
- Manque de déchets verts à traiter compte tenu de la capacité actuelle de l'entreprise,
- Manque de matière première concernant le bois-énergie. Cette matière première renouvelable existe pourtant en abondance dans le Vexin sur 10 à 20 % de son massif boisé inexploité comme indiqué plus haut.

Le projet à court terme: augmenter le tonnage de bois-énergie traité

Dans le but d'augmenter le tonnage de bois-énergie traité, une meilleure exploitation des ressources situées à moins de 40 km est envisagée. Atteindre cet objectif nécessite :

- D'identifier les propriétaires des parcelles boisées non exploitées par une action auprès des communes du PNR qui a édité, dans la rubrique « guide technique », le guide d'entretien des petits espaces boisés disponible à la maison du Parc,
- De confier l'exploitation de ces parcelles aux forestiers professionnels dans le cadre d'un plan de gestion forestière. Cette exploitation conduit à la création d'un projet de gestion forestière dans le cadre du programme « Dynamic bois 2015 » proposé par l'ADEME et du « schéma régional biomasse » de « la loi de transition énergétique pour la croissance verte » évoquée en début d'article, impliquant les propriétaires forestiers et une entreprise locale d'abattage du bois. L'entreprise d'abattage

concernée travaillera toute l'année avec des moyens mécaniques appropriés (engin de débardage, déchiqueteuse, grumier) en synergie avec des moyens qui existent déjà chez nos agriculteurs (tracteurs de puissance, remorques de transport).

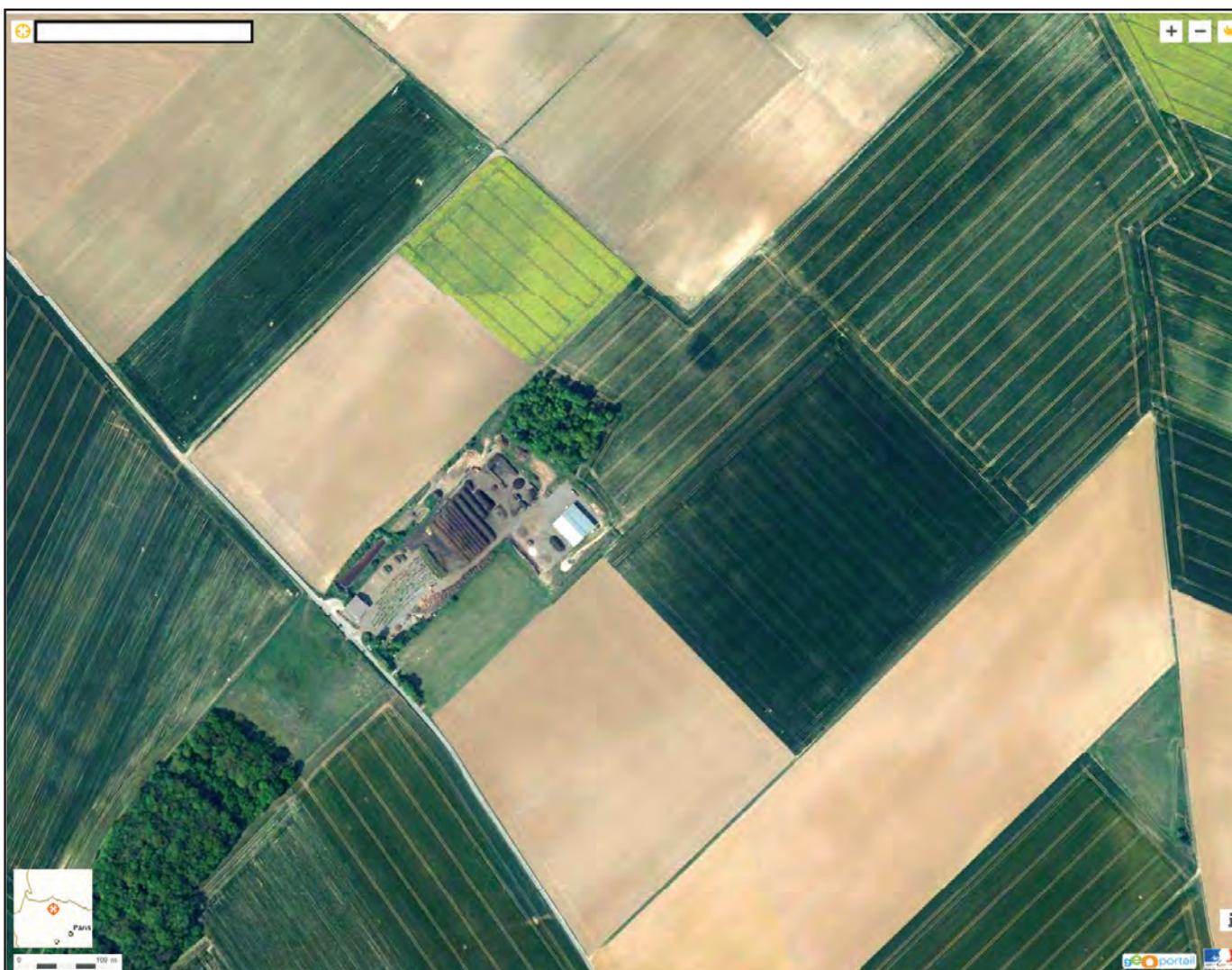
L'exploitation traditionnelle proposée pour ces zones boisées, est conduite sans phytosanitaire, respecte la biodiversité locale et la teneur en humus des sols de la forêt, permet la plantation d'arbres appartenant aux espèces locales mieux adaptées aux changements climatiques à venir tout en stimulant la fonction « puits à carbone » des zones boisées concernées. Les plantations, permettant la réintroduction d'espèces endémiques de notre région, pourront être

assurées en s'associant au projet pédagogique « plus d'arbres plus de vie » (www.plusd'arbres-plusdevie.org) qui permet de faire comprendre aux enfants du Vexin l'intérêt de la forêt en les faisant participer, sur les parcelles exploitées, à la plantation et à l'entretien d'arbres sélectionnés fournis par l'association. Plus de 10 000 arbres ont ainsi déjà été plantés.

Bref, des solutions d'avenir, écologiques, innovantes, adaptées à l'évolution de nos besoins et à nos ressources.

(Épiais-Rhus, Philippe Pellé, 06 20 75 20 81 vertcompost@wanadoo.fr)

*L'entreprise Vert
Compost vue du ciel,
dans son environnement
(geoportail)*



CENTRE D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE DES DÉCHETS DE GUITRANCOURT (78)

Présentation et visite de l'Installation de stockage des déchets dangereux (ISDD), non dangereux (ISDND), et de la plateforme de tri des déchets du BTP et du Bioterre.

Par Pierre Bellicaud

Le samedi 19 septembre 2015, nous nous sommes retrouvés une vingtaine dans la salle de réunions de l'Entreprise Moderne de Terrassements et d'Agrégats (EMTA) où M. Thierry Vllerio, directeur du centre, nous a accueillis chaleureusement. Nous le remercions sincèrement pour sa disponibilité, la clarté des informations transmises et l'organisation remarquable de la visite en bus qui nous a permis d'apprécier les techniques de stockage des déchets, les précautions prises pour minimiser les impacts sur l'environnement et enfin l'importance du site d'enfouissement.

EMTA, un site multi-filières

Stockage de déchets ultimes dangereux et non dangereux. Stockage : confinement des déchets dans le sol. Dangereux : pouvant engendrer un risque pour l'environnement. Non dangereux : ne présentant pas de caractère dangereux ou toxique pour l'environnement ou de la santé humaine. Ultimes : ne pouvant pas être valorisé.	Dépollution des terres souillées par des hydrocarbures. Procédé Bioterre : Traitement naturel biologique.	Tri et valorisation des déchets issus du BTP. Déchets de chantier = déchets inertes, sans risque de pollution pour l'environnement et ne se détériorant pas au cours du temps. Ils sont par conséquent facilement valorisables.
Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE) Soumise au code de l'environnement Prescription strictes définies par arrêté préfectoral Installation inspectée régulièrement par agent de l'état		

Dates clés

1984		2010		2011	
Ouverture du site		Unité de biogaz installée		Obtention de la triple certification qualité, sécurité, environnement (QSE)	
1984	1997	2007	2011	2011	2011
Ouverture du site	Obtention de la norme ISO 9002	Obtention de l'arrêté préfectoral pour une durée de 40 ans	Obtention de la triple certification QSE	Obtention du label <i>Stratégie nationale pour la biodiversité</i> (SNB)	



Vue aérienne du site

Chiffres clés

54 salariés 72 hectares propriété de la CAMY (Comité d'agglomération de Mantes-en-Yvelines) avec laquelle EMTA a signé un bail emphytéotique. 30 années d'activité 30 millions d'investissement depuis 2009	200 000 tonnes par an de déchets dangereux 220 000 tonnes par an de déchets non dangereux 50 000 tonnes par an de biotertre 50 000 tonnes par an de tri et de valorisation déchet du BTP
--	---

Traçabilité du déchet : un contrôle complet

<p>1 - Acceptation Réception de l'échantillon* + FID (fiche d'identification du déchet)</p> <p>↓</p> <p>Test d'acceptation (Analyses en laboratoire interne)</p> <p>↓</p> <p>Résultats physico-chimiques*</p> <table border="1" data-bbox="416 1660 734 1818"> <tr> <td>Non conformes refus acceptation</td> <td>Conformes Délivrance du certificat d'acceptation au client CAP</td> </tr> </table> <p>Résultats physico-chimiques* Pas d'échantillon si les analyses fournies par le client sont complètes</p>	Non conformes refus acceptation	Conformes Délivrance du certificat d'acceptation au client CAP	<p>2 - Admission à l'arrivée du camion Pesée + Vérification des documents administratifs (CAP, bordereau de suivi du déchet, récépissé de transport...) + Contrôle de non radioactivité + Contrôle visuel (Vérification du déchet et de la conformité de son conditionnement) + Prise d'un échantillon ** directement dans le chargement du camion</p> <p>↓</p> <p>Analyse du déchet en laboratoire interne pour vérification de conformité physico chimique ** selon nature du déchet</p>	<p>3 - Traitement Après analyse en laboratoire le déchet est envoyé soit :</p> <p>Stabilité avant stockage en alvéole ou stockage direct en alvéole ou biopile ou Tri/valorisation déchet BTP ou Refus d'admission Le client est averti + la préfecture est avertie</p>
Non conformes refus acceptation	Conformes Délivrance du certificat d'acceptation au client CAP			

Présentation de l'ISDD

ISDD dangereux à quel point ?

Les déchets dangereux reçus sur EMTA ont une structure chimique plus « banale » que le sous-entend leur dénomination réglementaire.

La majorité des déchets reçus sont des résidus d'épuration des fumées d'incinération des ordures Ménagères (REFIOM) contenant :

- de la silice (comme du sable);
- du calcium (comme de la chaux);
- des sels.

Déchets dangereux admis en ISDD

Terres polluées, boues (dragage et curage), résidus d'épuration des fumées d'incinération des ordures ménagères (REFIOM) et assimilées, résidus d'épuration des fumées d'incinération des déchets industriels (REFIDI) et assimilés, mâchefers, résidus d'épuration des fumées d'incinération de boues (REFIB) et assimilées, boues et assimilées, filtres presses, poussières métalliques, poudres de peinture, autres déchets industriels.

Déchets interdits en ISDD

Déchets dont PCB (polychlorobiphényles) >50 ppm, déchets dont siccité < à 30% (= déchets liquides), déchets explosifs, inflammables, corrosifs, déchets dont la température est supérieure à 60°C, déchets radioactifs, déchets non peltables, déchets pulvérulents non conditionnés, déchets fermentescibles, déchets d'activités de soins à risques infectieux) DASRI.

Et de façon générale, tout déchet non conforme aux critères physico-chimiques d'admission.

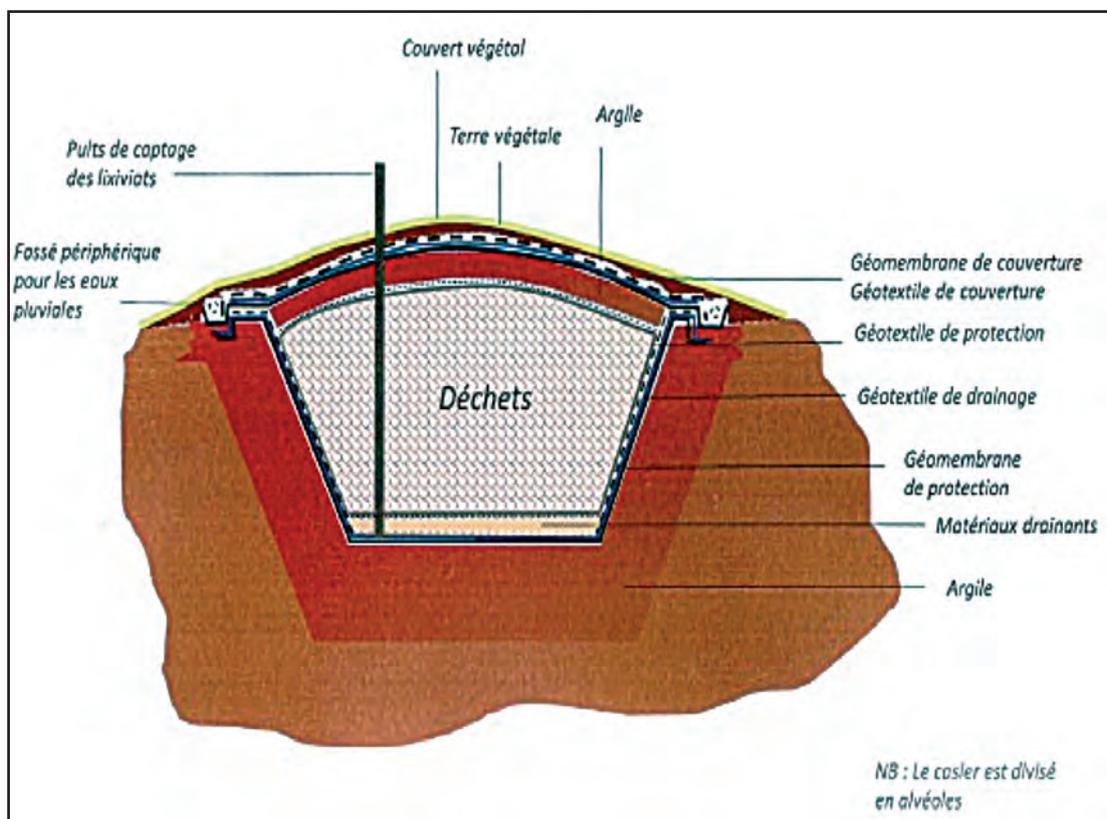
Stabiliser le déchet pour inhiber son potentiel polluant

(les déchets sont stabilisés à l'usine SARP Industries de Limay 78).

Quels déchets sont stabilisés ?

Les déchets dangereux dépassant les seuils chimiques définis par la réglementation. Il s'agit d'un procédé de stabilisation breveté (Ecofix/Ashrock) validé par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME).

Stockage des déchets dangereux : structure d'un casier



Présentation de l'ISDND

Déchets non dangereux admis en ISDND

Déchets municipaux.
Déchets industriels banals (DIB).
Terres polluées.
Déchets non valorisables (ex: refus de centres de tri).

Déchets interdits en ISDND

Déchets dangereux, déchets d'activités de soins (DASRI), déchets radioactifs, déchets dont le PCB supérieur à 50 ppm, déchets d'emballages recyclables, déchets explosifs, corrosifs, combustibles, déchets dangereux des ménages, déchets liquides, pneumatiques usagés, déchets de plâtre.

Et de façon générale tout déchet non conforme aux critères physico-chimique d'admission.

Stockage des déchets non dangereux:

Même principe que pour les déchets dangereux.

Plateforme de tri et valorisation des déchets du BTP

Déchets admis en plateforme de tri et valorisation BTP

Béton, briques, tuiles et céramique, verre, mélange bitumineux ne contenant pas de goudron, terres et cailloux ne contenant pas de substances dangereuses.

Déchets interdits en plateforme de tri et valorisation BTP

Déchets dangereux, déchets d'activités de soins (DASRI), déchets radioactifs, déchets dont le PCB supérieur à 50 ppm, déchets d'emballages recyclables, déchets explosifs, corrosifs, combustibles, déchets dangereux des ménages, déchets liquides, pneumatiques usagés.

Et de façon générale tout déchet non conforme aux critères physico-chimique d'admission.

Fonctionnement de la plateforme de tri et valorisation des déchets du BTP

Provenance. les gravats sont issus de travaux publics et de chantiers du BTP. les gravats sont triés pour séparer les éventuels déchets (ferraille...).

Valorisation matière: Ces gravats triés et concassés sont recyclés en interne pour les pistes de circulation de l'installation EMTA, en revente extérieure pour les remblais routiers les couches de fondation...

Le biotertre

Terres admises en Biotertre

Terres souillées par polluants organiques biodégradables de type hydrocarbure léger en provenance de stations-service, friches industrielles, travaux de réhabilitation, curages, déversements accidentels.

Ces terres souillées peuvent contenir:

- Hydrocarbures aliphatiques (huiles, fuels, essence...).
- Hydrocarbures mono-aromatiques BTEX (Benzène, Toluène, Ethyl-benzène, Xylène).
- Hydrocarbures aromatiques polycyclique (HAP)
- Phénols.

Terres interdites en Biotertre

- Terres polluées par des matières radioactives.
- Terres polluées par de l'amiante.
- Terres polluées par des matières pyrotechniques.
- Terres polluées par des pesticides organiques persistants.

Et de façon générale, toute terre polluée dont l'analyse préalable démontre que le type de pollution n'est pas compatible avec les performances du Biotertre.

Biotertre:

procédé par traitement biologique

Un traitement naturel:

- Favoriser la multiplication de bactéries (naturelles et ajoutées) qui dégradent la pollution organique (hydrocarbures, HAP, BTEX) en CO² et eau.
- Contrôle et suivi de la biodégradation.
- Fin du traitement en fonction des seuils de dépollution des terres.

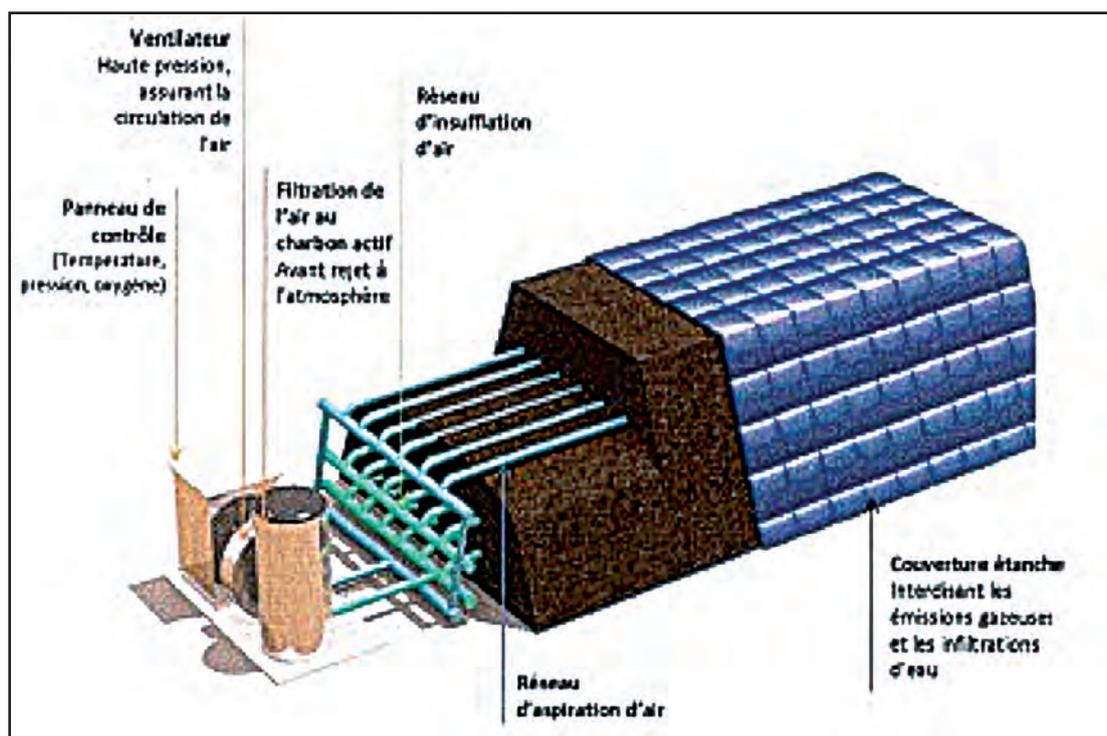
Le biotertre: un procédé de valorisation des terres souillées

- Valorisation à l'intérieur du site de traitement (couverture, aménagements paysagers).
- Valorisation à l'extérieur du site de traitement (TP, remise en état de carrières...).

EMTA s'engage

- Garantir un environnement de travail sécurisé.
- Préserver l'environnement en limitant nos impacts.
- Diversifier notre offre pour répondre à la satisfaction du client.
- Innover pour pérenniser l'activité et être une entreprise de référence.

La sécurité, une priorité



- Équipements professionnels individuels (EPI) obligatoires.
- Politique volontariste de prévention des risques (Ex : sécurisation de tous les accès chauffeurs...).
- Formation du personnel et sensibilisation des sous-traitants (transporteurs) aux règles de sécurité.

Un suivi long terme du site

Contrôle et analyses rigoureux

- Émanations gazeuses bioterre = contrôle hebdomadaire.
- Niveau des eaux souterraines = analyses trimestrielles.
- Qualité des eaux souterraines = analyses trimestrielles.
- Qualité des rejets = analyses à minima mensuelles + contrôle en ligne.
- Entretien du site (fossés, couverture, clôture, écran végétal, puits de contrôle).
- Observations géotechniques du site (stabilité, tassement,) avec suivi des repères topographiques.

Ces résultats sont transmis à l'inspection des installations classées pour la protection de l'environnement

Suivi post-exploitation supérieur ou égal à trente ans.

Les contrôles et analyses se poursuivent au minimum trente ans après l'arrêt d'activité de stockage des déchets.

Performance environnementale

- Réduction de nos consommations en ressources naturelles : eau, électricité, gasoil non routier.
- réduction des gaz à effet de serre : démarche de réduction de la consommation de réactifs minéraux commerciaux, principaux émetteurs de gaz à effets de serre en les remplaçant progressivement par des sous-produits de l'industrie dans nos formulations.
- Mise en place d'un outil de calcul de l'empreinte carbone : EMTA a développé un outil de calcul spécifique à destination des clients désireux d'évaluer leur empreinte carbone.

Préservation de la biodiversité.

- Adaptation de l'intensité et des périodes d'entretien des espaces verts de façon à éviter la dégradation progressive des milieux.
- Aménagements spécifiques pour la faune et la flore (hôtels à insectes, à hérissons, nichoirs, plantations).
- Obtention du label *Stratégie Nationale pour la biodiversité* (SNB) en 2014.

Des salariés qualifiés

- Expertise du déchet dangereux : Typologie de déchet, analyse chimique du déchet, réglementation, manipulation en sécurité.
- Personnel formé aux enjeux du développement durable.

IMMERSION DANS UN SITE NATURA 2000 : VISITE DU DOMAINE ÉCOLOGIQUE DE VAULEZARD



Marie-Claude Boulanger

par Marie-Claude Boulanger

Nous étions, ce samedi 20 juin, une généreuse trentaine, sur trois générations, (oui, de 9 à... ans !), à nous préparer, autour d'un très agréable café-croissants aimablement offert par Mme le maire de Vienne en Arthies, adhérente aux AVF, et particulièrement attentive aux questions d'environnement, à nous immerger dans un précieux Vexin préservé comme on ne le voit que rarement.

Le domaine de Vaulezard, s'étendant sur 28 ha situés sur les hauteurs de la commune,

classé *Natura 2000*, abrite, outre un échantillonnage pittoresque d'animaux de ferme appartenant à des races rares, voire en voie de disparition (dont de très sympathiques cochons gris du Poitou et des chèvres aux cornes peu communes), souvent sauvés de l'abattoir, une biodiversité d'une richesse exceptionnelle de nos jours, tant dans le domaine de la flore que dans celui de la faune. Les commentaires de

1 : la guide précède la
longue file des visiteurs
(Cl. Delouÿe)

3 : caprins cornus

4 : le cochon gris

2 : la plus jeune
des participants
réussira-t-elle
à murmurer à l'oreille
des moutons ?(Cl. MCBM)





5

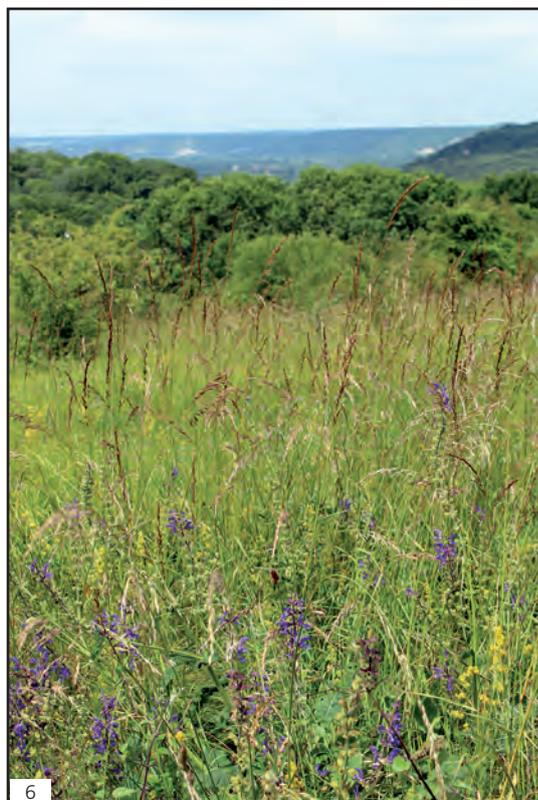
notre guide, enthousiaste et chaleureuse, sur la flore furent largement relayés, en cours de chaîne, notre groupe tenant de la cordée, par notre past-président François Marchon, dont



7

5 : chevaux (cl. Delouye)

7 : Le passage délicat de la source (Cl. Delouye)



6

les compétences sont difficiles à égaler en la matière.

Certains participants ont exprimé leur étonnement devant la « mauvaise tenue » du petit jardin potager... ni léché ni désherbé comme l'est un jardin classique de particulier. Il ne s'agit pas là de négligence, mais d'un choix délibéré, bien sûr, destiné à préserver les plantations de la sécheresse de l'été, et à respecter la biodiversité garante de fertilité du sol. La préoccupation, ici, est la qualité environnementale.

La maison d'habitation est elle-même envahie de végétation afin que certains oiseaux puissent continuer à y nicher. Le confort n'est pas un souci, comme en témoigne la fourniture d'énergie uniquement par capteurs solaires.

6 : Orchidées sauvages

La fin du parcours permet au visiteur d'admirer un panorama sur la vallée de la Seine étendu

8 : Le pignon de la maison d'habitation (Cl. Delouye)



8



9

9 : les panneaux solaires alimentant la maison en énergie (Cl. Delouÿe)

jusqu'au Château de La Roche-Guyon, site dont la beauté force la volonté de celui qui l'admire d'en préserver le caractère exceptionnel et « intact ».

Il semblerait que cet espace, en dépit de son classement *Natura 2000*, ne soit pas à l'abri d'un danger d'irréversible détérioration. Notre vigilance n'aura d'égale que celle du maire !

Après cette matinée sportivement « apéritive », la convivialité reprenant le pas, le groupe a dégusté un déjeuner fin dans ce haut lieu de culture artistique qu'est Vétheuil. ... Nature et Culture... Patrimoines complémentaires aux yeux des *Amis du Vexin Français* !



10

10 : jusqu'aux coteaux de Seine... (Cl. Delouÿe)



11

11 : le Vexin préservé à perte de vue (Cl. Belley)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Causerie sur la famille Didot

par Régis Déroutille

Une extraordinaire famille Didot, dont plusieurs membres ont possédé et habité le château de la Bûcherie à Saint-Cyr-en-Arthies...

De la fin de l'Ancien régime jusqu'aux dernières années du xx^e siècle, les Didot ont régné sur le monde de l'édition, de l'imprimerie, de la typographie et de la fabrication du papier.

Tout a commencé avec François Didot (1689-1757) reçu maître-libraire en 1713, établi libraire-imprimeur Quai des Grands Augustins à Paris en sa boutique de *La Bible d'Or*.

Il était l'ami de l'abbé Prévost dont il édita et imprima les œuvres, notamment les vingt volumes de son *Histoire des voyages*.

Il eut deux fils: François-Ambroise (1730-1804) et Pierre-François Didot (1732-1795).

Une dynastie de prospères inventeurs

François-Ambroise, éditeur imprimeur, fut aussi typographe et inventa le « point typographique » ainsi qu'une nouvelle presse à imprimer dit « à un coup ». Il introduisit en France, en perfectionnant sa fabrication, le papier vélin. C'est aussi à lui qu'on doit l'invention des caractères typographiques Didot, remarquables par leur élégance et toujours utilisés. Ses éditions dites *du Comte d'Artois* sont restées célèbres par la qualité de leur exécution.

Son frère cadet, Pierre-François, fut aussi éditeur-imprimeur-typographe.

Nous avons été particulièrement honorés d'avoir compté parmi nous, à cette journée, un descendant de celui-ci.

Pierre François, outre ses belles réalisations d'éditeur imprimeur, perfectionna la fonte des caractères et fonda une papeterie à Essonne. Ses deux enfants jouèrent un rôle important dans l'amélioration des arts du livre.

L'aîné Henri, fondateur en caractères, inventa une machine dite polymatype pour améliorer leur production. Le cadet, Saint-Léger Didot, perfectionna la fabrication du papier en continu (dit papier sans fin), permettant ainsi d'abandonner sa production feuille par feuille.

Mais revenons à la descendance de François – Ambroise Didot, en évoquant celui qui est sans doute le plus célèbre de toute la famille: Firmin Didot (1764-1836). Si célèbre que ses descendants ont transformé le prénom Firmin en nom de famille et sont devenus les Firmin-Didot.

Firmin, novateur, érudit et bibliophile

Firmin, outre son métier d'éditeur-imprimeur-typographe et papetier, le rendant chef d'une importante entreprise non plus artisanale, mais industrielle, fut aussi inventeur, littérateur et poète. Et aussi bibliophile, commençant la constitution d'une magnifique bibliothèque familiale enrichie par ses successeurs, hélas maintenant dispersée, et dont il ne reste que le contenant, le bâtiment en style normand que nous avons vu devant l'entrée du château!



Régis Déroutille



On lui doit l'invention de la stéréotypie, puis de la galvanoplastie, procédés permettant de prendre l'empreinte des éléments imprimants amovibles d'une page entière à l'aide d'un flan en plomb, et qui permirent de réaliser des rééditions identiques à l'édition originale et aussi moins coûteuse.

Régis Déroutille raconte au groupe la dynastie des Didot devant la bibliothèque qui abrita les nombreux et précieux volumes rassemblés par la famille. (Cl. Legout)

Il écrivit une tragédie – *Attila* – des poèmes, traduisit et édita les auteurs latins. Il fut aussi promoteur d'une réforme de l'orthographe française, hardie, mais cette « novèle orthographe » n'eut aucun succès !

On lui doit entre autres l'édition du *Thésaurus de la langue latine* rénovant le premier, réalisé par les Estienne – autre illustre famille d'éditeurs-imprimeurs – trois siècles avant.

Il installa en 1823 l'entreprise familiale dans l'Eure, à Mesnil-sur-l'Estrée et Muzy, devenant ainsi le bienfaiteur de ces deux villages. Il fut élu en 1827 député de l'Eure.

Sa statue orne, aux côtés d'autres parisiens célèbres, la façade de l'Hôtel de ville de Paris.

Ses deux enfants, Ambroise (1761-1853) et Hyacinthe (1794-1880), prirent sa succession. C'est eux qui acquirent et réhabilitèrent le château de Saint-Cyr-en-Arthies, occupé par les descendants d'Hyacinthe jusqu'en 1952.

Ambroise, humaniste et hellénophile

Ambroise fut non seulement un grand industriel comme son frère mais aussi un grand humaniste. Il fut initié à la culture grecque par un ami de son père, le patriote grec Adamance Koraïs, et fut un des animateurs du mouvement philhellène au début du XIX^e siècle.

Dans son jeune âge, en tant qu'attaché d'ambassade à Constantinople, il avait visité la Grèce alors encore sous le joug turc et embrassa la cause des habitants contre *la barbarie et pour la liberté*. Il aida par ses dons le jeune

royaume grec, une fois son indépendance acquise. Celui-ci, en sa mémoire, donna son nom à une grande avenue d'Athènes.

En digne philhellène et continuateur des Estienne, il mit à jour et édita un nouveau *Thésaurus de la langue grecque*.

Le catholicisme social et le mécénat

Les deux frères Didot, Ambroise et Hyacinthe, furent des patrons adeptes du catholicisme social. Ils construisirent maisons ouvrières, écoles et dispensaires dans « leur » ville de Mesnil-sur-l'Estrée. En dépit des préjugés du temps, Ils ouvrirent à leurs ouvrières des métiers habituellement réservés aux hommes.

Leurs affaires, très prospères, s'améliorèrent encore par l'achat en 1853 de la société *Bottin* éditrice du célèbre annuaire, laquelle en fusionnant avec la leur, forma la société *Didot-Bottin* a existé jusqu'à nos jours.

Un des derniers porteurs du nom Firmin-Didot fut Pierre (1921-2001), descendant à la cinquième génération d'Ambroise. Comme ses aïeux, éditeur imprimeur, il fut aussi mécène et contribua à la restauration des vitraux et du grand orgue de la cathédrale de Chartres.

Hommage soit rendu à cette famille dont tous les membres, au cours de plus de trois siècles, ont beaucoup apporté non seulement à l'édition et au livre mais tout simplement à la culture française.



Le château de Saint-Cyr-en Arthies (Cl. Legout)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 11 AVRIL 2015 À SAINT-CYR-EN-ARTHIES

par Marie-Claude Boulanger

Le compte rendu officiel de l'Assemblée générale se trouve regroupé avec les documents afférents dans l'encart tiré à part joint à la revue.

Comme à son habitude, l'Assemblée Générale fut conçue comme un moment de rassemblement enrichissant, convivial et chaleureux, dans un cadre révélateur de nos préoccupations patrimoniales.

Celui du château de Saint-Cyr-en-Arthies, dit de La Bûcherie, a répondu à nos attentes.

Il se trouve sur les terres, à l'origine et depuis le ^{xvi}^e siècle, de la famille de Sailly qui le fit construire au ^{xvii}^e siècle, en pur style Louis XIII. Passé pendant la première moitié du ^{xviii}^e siècle aux mains de Guogné de Moussonvilliers, il subit de graves dommages pendant la Révolution. Sous l'Empire, en 1808, le comte de Blade le rachète et le restaure. Moins d'un demi-siècle plus tard, à l'aube du second Empire, il est racheté par Firmin Didot qui, comme souvent cette époque l'a vu se faire, le fit entièrement reconstruire, neuf, confiant la direction des travaux au très célèbre architecte paysagiste Jean-Pierre Barillet-Deschamps. Celui-ci, en dehors de la construction du château « Louis XIII » et de la bibliothèque néonormande, soigna particulièrement le parc où des essences rares et des arbres très anciens, persistent et restent des curiosités à admirer.

Il n'est pas neutre que le nouveau propriétaire soit paysagiste de formation, qui commente avec passion les merveilles retrouvées dudit parc! En effet, ce féru de botanique, Benoît Dutelle et son épouse Patricia ont récemment racheté le domaine qui quitta la famille Firmin-Didot au milieu du ^{xx}^e siècle, et s'était récemment retrouvé à vendre. Ils en ont fait un hôtel et vivent une aventure, à les entendre épuisante mais enthousiasmante.

Après avoir écouté Régis Deroudille nous parler de la famille Didot (voir le texte de son intervention ci-après), nous avons suivi avec grand intérêt le propriétaire nous commenter passionnément son parc. Le célèbre platane de plus de 300 ans a bien évidemment parlé à tous...

Le Président du PNR, Marc Giroud, qui nous a fait l'amitié de participer à cette matinée, a ensuite exprimé dans une allocution chaleureuse tout l'intérêt qu'il trouve à nos travaux et à nos préoccupations, et dit comment ils se trouvent en phase avec les problématiques du Parc.

Dans le bâtiment principal du château, un déjeuner fort agréable suivit, qui lui-même



Marie-Claude Boulanger



Le propriétaire du château commentant la visite du parc
(Cl. Legout)



Le propriétaire du château commentant la visite du parc (Cl. Legout)



Le célèbre platane tricentenaire (Cl. MCBM)

précéda la réunion de l'Assemblée générale qui se déroula avec sérieux dans un climat de réflexion constructive et d'échanges fructueux. Le Compte rendu de la séance, rédigé par le secrétaire général, figure en tête de l'encart évoqué en début du présent article.



Intervention du Président Étienne de Magnitot, entouré du trésorier Régis Deroudille et de la vice-présidente M.C. Boulanger (cl. Legout)

Nous avons, une fois encore, su conjuguer la chaleur conviviale qu'appelle le titre même de notre association avec l'enrichissement culturel et la solidité de nos réflexions... Bref, une journée dont chacun sort heureux !

NOUS AVONS FÊTÉ LES VINGT ANS DU PARC NATUREL RÉGIONAL DU VEXIN FRANÇAIS

Le 14 juin 2015, nous étions bien sûr présents, conviés par le Président Marc Giroud, à Villarceaux pour fêter avec tous les « acteurs du Parc » – l'expression est consacrée par le Président – les vingt années de fonctionnement du Parc naturel régional du Vexin français.

Rappelons que la création dudit parc avait été appelée des vœux des fondateurs de notre association, dont, bien sûr, Jacques Dupâquier qui s'y est consacré sans compter et a, avec les élus locaux du moment, Chauvin, Vasseur, de Kerveguen, et, bien sûr, Gérard Claudel, fait acte inlassable de pédagogie de proximité auprès des habitants et des communes afin de persuader chacun de l'importance de cette création, et de leur

adhésion au projet, ce tout en travaillant aux 27 versions successives de la charte ! Pour comprendre la légitimité historique de notre présence active à cette fête d'anniversaire, chacun est invité à relire l'entretien avec Gérard Claudel dans le numéro spécial (bulletin hors-série) consacré à la mémoire de Jacques Dupâquier (p. 37 et 38).

Depuis l'inauguration du Parc par Édouard Balladur arrivé en hélicoptère sur le site, bien du travail a été accompli, et la protection comme la valorisation du Vexin français sont devenues une réalité « institutionnelle ».

La journée fut animée, festive, participative, consensuelle, enthousiaste... et ensoleillée !



*Claude Rosset,
Marie-Claude Boulanger
et Michel Hénique
dans le stand des AVF
(cl. R. Derouille)*

CAP TOURISME

BILAN DES ACTIVITÉS 2014 ET 2015

par Régis Deroudille



Régis Deroudille

Lors de l'édition de la revue 70 des AVF, le bilan 2014 n'avait pas pu être joint. Nous présentons en conséquence ensemble les bilans de 2014 et 2015.

Rappelons tout d'abord que *CAP Tourisme* est l'entité du PNR du Vexin Français chargée du secteur du tourisme.

Les associations vexinoises, liées à cette activité, au nombre d'une douzaine, y sont présentes, en tant que membres associés.

Notre association en fait naturellement partie. Elle y est représentée par Jean-Claude Cavard et moi-même.

Cap Tourisme dispose d'un budget propre. Ses dépenses pour la réalisation des affaires citées ci-après ont été de 145 264 € en 2014, et pour 2015, 120 000 € ont été budgétés

Six réunions ont été tenues au cours de ces deux années.

Affaires générales

La reconduction, en 2015, des conventions de partenariat avec les Comités départementaux de randonnées pédestres (CODERANDO) du Val-d'Oise et des Yvelines. À charge pour elles d'entretenir les sentiers de randonnée, moyennant rétribution pour chacun des travaux effectués.

Puis, le démarrage, courant 2015 du volet tourisme du label *Pays d'art et d'histoire*, attribué au Parc en 2014.

Deux actions dans ce cadre ont été réalisées en 2015: un après-midi autour de Génainville et Guiry-en-Vexin en septembre, ainsi qu'une visite du village de Theuville en décembre.

Enfin il doit être signalé que le Parc a adhéré à l'opération *Marque PNR* initiée par la Fédération des parcs naturels régionaux. Celle-

ci établit un plan marketing communication pour le développement de la *Marque Parc*, déclinée dans chaque parc partenaire, en contrepartie d'une redevance modeste.

Du concret: les affaires traitées...

On peut trouver un aspect fastidieux et un genre « liste à la Prévert » à l'énumération des affaires traitées, mais on y découvrira l'action concrète du Parc dans un domaine où il y a beaucoup à faire dans notre Vexin

Animation du réseau des prestations touristiques

Cette activité a pour objet d'améliorer l'offre touristique et de loisirs.

En 2014 ont été organisés des ateliers de formation et des visites techniques, s'adressant aux acteurs touristiques (Exemples: journée pour améliorer la communication auprès des publics en handicap, visite au PNR de Brière). En tout environ cent professionnels en ont profité.

Doivent aussi être rattachées à cette activité l'Opération *Goûtez le Vexin* qui s'est déroulée du 6 septembre au 26 octobre 2014 et l'opération *EcoDéfis* qui a été reconduite en 2014 qui a pour objet de distinguer les entreprises agissant concrètement en faveur de l'Environnement.

Développement des hébergements touristiques

Plusieurs projets relatifs à la prise en compte de l'environnement ont été subventionnés: l'installation d'un poêle à bois et d'un récupérateur d'eau pluviale dans un gîte rural à Vigny, la réhabilitation d'un gîte rural et celle du camping d'Auvers-sur-Oise.

Par ailleurs, les équipes du Parc ont réalisé en 2014, une trentaine de visites conseil de prestataires désirant créer ou améliorer des hébergements touristiques.

Soutien aux guides du Vexin Français

Rappelons que l'association des *Guides du Vexin Français* a été constituée en 2009 avec le soutien de CAP Tourisme.

En 2014, la convention de partenariat entre le Parc et cette association, initialement signée en 2010, a été renouvelée pour trois ans. Cette convention a pour objet d'accompagner l'association dans les domaines de la communication et de la promotion de leurs activités.

Dans ce cadre l'opération *Balades du dimanche* a été poursuivie avec succès.

De plus tous les guides ont obtenu la marque *Qualinat*, label national reconnaissant les démarches qualité de ses titulaires.

Marque « Accueil et Produits du Parc »

La Marque *Accueil du Parc* est décernée à des établissements recevant le public.

En 2014, trois nouveaux titulaires ont été acceptés, portant leur total à quinze.

En 2015, un gîte rural à Vigny a reçu la marque *accueil du Parc* et la ferme de la Distillerie à Gouzangrez celle de *Produits du Parc* pour ses lentilles du Vexin et leur purée.

Enfin, fin 2014, a été lancée l'étude de la mise en place d'un label *viande du Vexin*, pour les producteurs locaux de viande ovine et bovine qui pratiquent la vente directe.

Activités de pleine nature et de randonnée

Cap Tourisme a participé au financement sur ces deux années de quatre réalisations :

- la mise en place d'une signalétique et de mobilier de randonnée sur la commune du Heulme ;
- la réhabilitation d'une passerelle à Vallangoujard ;
- la réhabilitation d'une autre passerelle à Épiais-Rhus ;
- le lancement par la commune de Magny-en-Vexin de la création d'un chemin de randonnée accessible aux VTT, sur l'emprise de la voie ferrée Chars-Magny.

Ensuite il faut signaler que les pochettes randonnée existantes ont été complétées dans leur nouvelle édition et dotent d'améliorations deux d'entre elles : celles consacrées à l'*Aubette* de Meulan et celle qui traite d'Auvers-sur-Oise.

En outre, la signalétique des points de départ des randonnées a été repensée et deux applications avec les nouveaux panneaux ont été effectuées à Magny-en-Vexin et La Roche-Guyon.

Enfin, le 24 novembre 2015, a été lancé officiellement le service Internet *Randomobile* qui avait déjà été mis en place sur le PNR de Lorraine. Cette application utilisant le GPS, permet de guider le voyageur et de lui indiquer en temps réel les divers points d'intérêt sur son parcours.

Circulations douces

Le Parc a accompagné le Conseil départemental du Val-d'Oise dans l'aménagement de circuits cyclables, le premier pour 2014 étant celui d'Auvers-Vallangoujard-Pontoise.

Par ailleurs, toujours en partenariat avec le département du Val-d'Oise, le projet de l'*Avenue Verte Londres-Paris* a été poursuivi.

La réalisation d'un document multilingue indiquant les différents services offerts le long de l'avenue a été lancée.

Des opérations visant à accueillir les touristes à vélo ont fait l'objet d'aides financières, dont en 2014 l'achat de vélos électriques — ainsi que la réalisation d'un garage — pour *Aventureland* de Magny, permettant à ce partenaire la mise en place d'un point de location. Un hébergement de Breuil-en-Vexin, a aussi reçu une aide pour l'achat de vélos électriques, et la réalisation d'un abri remise.

En outre, l'opération de location de vélos, laquelle a débuté en 2013, a été poursuivie avec succès en 2014 et 2015.

Ont été alloués en 2015 les fonds pour contribuer à la création de circuits vélos dans quatre à cinq communes vexinoises, et une coopération a été établie avec la communauté de communes du Vexin-Thelle (dans l'Oise) et la ville de Gisors afin de participer à la création d'un circuit vélo.

Enfin, les 4 et 5 juillet 2015, en partenariat avec le PNR, *Aventureland* a organisé pour le grand public des journées vélos électriques prénommées *Rêve du Vexin*, comprenant un parcours d'environ 40 km suivi de moments festifs.

Sentiers du Patrimoine

Cette activité initiée en 2013, visant à créer des itinéraires balisés afin de permettre la découverte du patrimoine grâce à des panneaux explicatifs, a été poursuivie en 2014 par la création de cinq nouveaux sentiers portant leur total à 21.

En 2015, six nouveaux sentiers ont été ouverts sur les communes de Grisy-les Plâtres, Nucourt, Omerville, Seraincourt, Magny-en-Vexin, et Saint-Martin-la-Garenne.

Sur les 5 à 6 km de ces parcours on trouve à peu près tous les kilomètres des panneaux explicatifs sur les paysages et le patrimoine bâti. L'utilisation de « flashcodes » permet, avec son téléphone portable, d'obtenir des informations complémentaires et les indications à suivre pour continuer son parcours.

L'attention des lecteurs est attirée sur la qualité de ces réalisations et nous les engageons à suivre l'un de ces sentiers.

Ils verront que sur des parcours qui leur semblent familiers, il y a de nombreuses informations nouvelles à apprendre. Citons entre autres pour exemple le circuit hydraulique d'Omerville.

Soutien à Baladobus

La Parc a poursuivi son soutien à ce service en le subventionnant et en le promouvant.

La fréquentation globale s'est améliorée en 2014 de 6 % par rapport à l'année précédente. Les chiffres de 2015 sont en attente de publication.

Loisirs et tourisme adaptés

Les actions en ce domaine consistent à faciliter le tourisme aux personnes handicapées.

En 2014, le parc a proposé des visites pour un public à mobilité réduite, ou sourds et malentendants. Quarante-trois personnes en ont profité.

Par ailleurs, six établissements ont été référencés après analyse, dans le site informatique *Handistrict* indiquant les activités ouvertes aux personnes handicapées.

En partenariat avec le département *Val d'Oise Tourisme*, quatre établissements ont été sélectionnés pour recevoir, après examen, le label *Tourisme et Handicap*.

Enfin, en partenariat avec la CCI du Val d'Oise, le Parc a participé au financement des études de mise aux normes « Handicapés » de vingt-et un restaurants. Ces études ont permis de définir les travaux de mise aux normes à engager. En 2015, ce partenariat PNR — CCI se poursuit pour accompagner et suivre la réalisation des travaux.

Offices de tourisme et points d'information touristique

Le Parc a établi depuis 2010 une convention de partenariat avec les offices de tourisme de

son territoire dans le but qu'ils puissent servir des points d'information pour le Parc.

En 2014, une aide a été apportée au point d'information saisonnier de la Roche-Guyon, en présentant un document réalisé sur les randonnées et balades sur les coteaux de Seine.

Il a en outre été demandé à la *Maison du tourisme* de Giverny de diffuser la carte touristique du Vexin Français et le carnet de Rendez-vous 2014.

La communauté de communes du Vexin-Thelle a par ailleurs engagé une étude sur le tourisme dans son territoire. Un partenariat entre celle-ci et le PNR, a été engagé (voir le point sur les circulations douces).

Enfin, l'office de tourisme de Gisors, possédant la marque *Qualité Tourisme*, a accepté de diffuser la documentation touristique du PNR. Il a demandé de plus qu'un représentant de CAP Tourisme siège au sein de son Conseil d'exploitation. M^{me} Jacqueline Maigret, maire de Marines et vice-présidente du Parc en charge du tourisme, a été désignée début 2015 comme titulaire, avec comme suppléant Jean-Luc Brio, responsable au Parc de *Cap Tourisme*

Éditions touristiques

Notons, en 2014, la réédition annuelle de la carte touristique en français et anglais, ainsi que des autres brochures et dépliants du Parc, notamment celles du guide découverte et prestations, du carnet de rendez-vous, et du dépliant Baladobus.

Ont aussi été réalisés des présentoirs de brochures destinés aux lieux d'hébergement.

Enfin, un certain nombre de ces parutions ont fait l'objet d'actions auprès de la presse en vue de publication d'articles.

Site Internet

Le site a peu évolué quant à son contenu et les actions le concernant ont porté sur sa maintenance courante.

Les chiffres 2014 de consultation ont progressé sur l'année précédente :

plus 15,6 % pour le nombre de visiteurs et plus 17,8 % pour le nombre de pages consultées.

Les chiffres de 2015 sont en attente.

UNE RENCONTRE AUTOUR DE GÉNAINVILLE

Une intéressante initiative commune du PNR et du département du Val-d'Oise

par Régis Deroudille

Le vendredi 18 septembre 2015, le Parc et le Département du Val d'Oise ont organisé en commun une après-midi *autour de Genainville*.

Y étaient conviés les élus et les associations partenaires, dont les AVF.

La journée était pluvieuse, mais une belle éclaircie a permis aux quelque quarante participants de jouir « au sec » du parcours imposé par la visite, sous la conduite de M. Didier Vermeersch, ancien responsable des fouilles du site gallo-romain des Vaux-de-la-Celle à Genainville. Les visiteurs, éclairés par les commentaires experts de M. Vermeersch, ont découvert ou retrouvé avec le plus grand intérêt ce site prestigieux qui s'améliore au fil du temps.

Puis tout le monde s'est retrouvé à la Maison du parc pour un cocktail convivial.

Ensuite, un retour sur le passé a été opéré par la projection de documentaires télévisuels anciens collectés dans les archives de l'INA par M. Patrick Glâtre, responsable audiovisuel auprès du Conseil Départemental.

Tout d'abord a été montré un reportage datant de 1970, de la célèbre émission *Chefs-d'œuvre en péril*, présentant les fouilles de Genainville et la création du musée archéologique de Guiry-en-Vexin et comportant une longue interview par Pierre de Lagarde, créateur de l'émission, de M. Huppe, maire de Guiry à l'époque.

Reportage émouvant car montrant un Vexin français encore très rural, et éclairant l'action passée de pionniers passionnés dont l'œuvre demeure.

Puis, deux courts reportages sur l'ouverture officielle du musée de Guiry-en-Vexin

et la conduite des fouilles de Genainville alors faites par des amateurs.

Pour finir, M^{me} Céline Marchand, Directrice du musée, et M^{me} L. Bréant, responsable architecture et patrimoine au Parc, ont présenté le projet d'un circuit archéologique balisé pouvant relier les quatre sites constitués par le musée du Vexin, le musée de Guiry, la sépulture néolithique du Bois-Couturier et le site de Genainville. Ce circuit, qui s'inscrirait dans le cadre du label *Pays d'art et d'histoire* obtenu en 2014 par le Parc, pourrait être une action réalisée conjointement par le Département et le Parc.

NB : Le site de Genainville a été évoqué dans plusieurs de nos publications antérieures :

- *Bulletin des Amis du Vexin français* n° 66 p.26,
- *Revue AVF* 69 p.88,
- *Revue AVF* 70 p.45.



Régis Deroudille



TRIE-CHÂTEAU :

LA FERME DE LA CROIX-BLANCHE

par Marie-Claude Boulanger

Plusieurs adhérents habitants du Vexin Oise avaient soulevé la question de l'impact sur leur environnement proche de l'installation à la ferme de la Croix-Blanche, sur le territoire de Trie-Château, de la branche française d'une association musulmane du nom d'AHMADIYYA, et ont exprimé leur inquiétude quant au traitement du patrimoine bâti et paysager de ce domaine et de ses abords.

Après une étude longue, fouillée mais assez difficile au vu du contexte, nous sommes, à trois (le Président Étienne de Magnitot, le correspondant de proximité Marc Toillier et moi-même) allés rencontrer le maire, M. David avec lequel le Président avait déjà eu contact téléphonique à propos de cette affaire.

Nous savions par la lecture des procès-verbaux du conseil municipal qu'au sein même dudit conseil des questions avaient été soulevées quant à la nature des activités et des travaux sans autorisation qui semblaient avoir été effectués dans l'enceinte du domaine.

Notre entretien avec l'édile n'a pas complètement, en dépit des exhortations de celui-ci à « ne pas nous inquiéter », balayé nos craintes.

La question de l'accès routier futur, dont les

membres de la communauté se félicitent dans leur revue et sur leur site internet, est, selon le maire, prévu depuis 2001.

Cette communauté – qui installe son siège, originellement à Saint-Prix, à la croix blanche – organise périodiquement de grands rassemblements qui impliquent la présence de fort nombreux participants. Ce qui a forcément induit des travaux (installation de sanitaires en grand nombre, notamment, selon des témoins visuels), et exige de nombreuses (600 véhicules lors de la fête annuelle !) places de parking qui n'existent pas encore en tant que telles. On parle aussi d'aménagements sportifs... Bien qu'ayant un architecte, l'association n'a déposé aucun permis de construire, aucune demande d'autorisation... pour des travaux qui sont, de toute évidence déjà partiellement effectués.

Le maire, qui ne peut nous promettre une visite sur place, le lieu, aux accès protégés par une vidéosurveillance visible de l'extérieur, étant hermétiquement clos et non accessible aux visiteurs (entouré de hauts murs et portes entièrement opaques), « attend » les éventuelles demandes de régularisation. Quelque peu paradoxal, puisque selon le PLU, la zone est classée *Naturelle* ! L'intention est-elle d'adapter ultérieurement le PLU aux « besoins » plutôt que de faire respecter celui existant ?

La question de la croix (blanche) elle-même, est soulevée. Implantée sur le talus juste à l'extérieur du mur d'enceinte, elle a bien failli être enlevée — l'association musulmane ne voulait plus de cette croix, qui serait sur l'emprise de sa propriété bien qu'à l'extérieur des murs (?) —, mais le maire ayant exprimé sa désapprobation, pour le moment, la croix est encore là...

Il semblerait qu'un lieu de prière soit symbolisé par un minaret de petite taille, mais, les rumeurs relatives à la construction d'une mosquée semblent non fondées, l'association ayant gardé sa mosquée à Saint-Prix.

Nous avons exprimé auprès du maire notre détermination à suivre ce dossier, notre vigilance quant au respect du classement de la zone, et notre désir de pouvoir aller constater sur place l'évolution des lieux dès que la chose sera possible.



Emplacement de la
« Croix blanche »

CE PAYSAGE NE VEUT PAS DISPARAÎTRE

par Pierre Bellicaud

Que faisaient ces artistes et ces passants à la fête du PNR dans le magnifique cadre du château de Villarceaux (95) le 14 juin dernier? Ils exprimaient silencieusement, mais de belle façon, un refus. Une lutte qui prend de l'ampleur.



Rappel de la situation

La multinationale *Italcementi group* dont CALCIA est une filiale en France a pour projet de créer une nouvelle carrière cimentière sur le territoire de la commune de Brueil-en-Vexin (Yvelines). Afin de permettre un passage entre la carrière existante de Guitrancourt (Yvelines) dont l'exploitation cessera en 2018 et le lieu convoité, le préfet des Yvelines a déclaré par arrêté préfectoral en date du 13 mai 2015, le projet de l'industriel cimentier *d'intérêt général*.

Cette décision conduira à détruire trois hectares de forêt pour réaliser une trouée de 60 mètres de large dans un massif forestier classé en Zone intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF) et de surcroît situé dans le parc naturel régional (PNR) du Vexin français, puis 80 hectares de terre agricole fertile avec l'autorisation d'exploiter le gisement de calcaire.

Ce projet, qui date d'il y a plus de vingt ans et ne s'est jamais concrétisé jusqu'ici est inacceptable, à plus d'un titre :

- Il est néfaste pour les habitants les plus proches (des millions de m³ de terre puis de calcaire déplacés par camion, tirs de mine à 350 mètres des habitations, paysage dégradé)
- Il suppose de laisser en fonction trente ans de plus minimum la cimenterie de Gargenville, très ancienne, très polluante, située dans une zone densément peuplée.
- Il est néfaste plus largement pour tous les habitants de l'IDF compte tenu de la pollution atmosphérique qu'il risque d'engendrer à travers une production de GES (CO²) de l'ordre de 350 à 450 000 tonnes par an pour une durée de trente ans émis pour la fabrication du ciment.

Bref, c'est un projet qui obéissait à une certaine logique, il y a vingt, trente ans, qui ne passe pas aujourd'hui, car le rapport avantages - inconvénients s'est inversé...

Les associations *Amis de Brueil en Vexin* AABV, *Association vexinoise de lutte contre les carrières cimentières* (AVL3c), *Amis du Vexin français* (AVF), les maires des communes concernées par ce projet et le PNR ont décidé de contester juridiquement la décision du préfet.

Ce jour là, donc...

14 juin 2015, le PNR fêtait ses vingt ans. Les trois associations avaient proposé à la direction du PNR de manifester leur lutte de manière artistique avec plusieurs propositions:

Un concours photos ayant pour objet ce paysage, un atelier de coloriage pour les enfants qui ont pu dessiner de « grosses pelleteuses » comme celles utilisées dans les carrières et créer des fleurs en papier plantées dans la verdure du domaine.

Et pendant ce temps, les artistes de la région peignaient, en compagnie du public à qui étaient fournis pinceaux et tabliers une partie de ce paysage que la carrière ferait disparaître: la ferme Saint-Laurent, par ailleurs ancien prieuré, les bois, les collines et les champs alentours. Deux artistes avaient dessiné l'esquisse du paysage, restait à le peindre, chacun à sa façon. Ils ont été nombreux à y travailler.

A un certain moment, dans l'après midi, les «grosses pelleteuses»coloriées par les enfants ont commencé à envahir le paysage....

Mais ce n'était qu'un cauchemar. Non, ce paysage ne disparaîtra pas.

RÉUNION PUBLIQUE CONTRE LE PROJET DE CARRIÈRE À BRUEIL-EN-VEXIN

ASSOCIATIONS AMIES AVL3c - AABV

La salle des fêtes de Brueil-en-Vexin était bien remplie, environ 200 personnes pour notre réunion publique du vendredi 9 octobre 2015. L'équipe logistique AVL3c et AABV avaient préparé un accueil chaleureux et convivial: stand adhésion, affichage, vente d'autocollants... et exposition de la fresque *Ce paysage ne veut pas disparaître* qui symbolise si bien notre lutte.

Plusieurs élus nous ont fait l'honneur de participer à la soirée.

Avec son discours d'entrée, Bruno Caffin, maire de Brueil, a fait le point de la situation à ce jour, renouvelé son souhait de voir le projet carrière abandonné par l'industriel et l'administration et de dire plus que jamais NON!

Les aides visuelles préparées par le conseil ont été l'occasion de démontrer une fois de plus l'aberration du projet.

Elles étaient articulées autour de huit thèmes tels que : la zone 109 qui protège une partie boisée mais pas les habitants, le PIG et les recours contentieux en cours devant le tribunal administratif, la carrière et le dévoilement par des documents *Calcia* sur les phases d'exploitation envisagées, et qui sont clairement effrayantes!

Étaient aussi traités les thèmes de l'usine et de son impact écologique dans la région, des dommages irréversibles au site et aux paysages.

Il traitait aussi de l'action d'information, de communication de l'association, de nos prochains rendez-vous d'action.

Les questions du public sont venues alimenter le débat auquel ont pris part des personnalités comme Éric Roulot, maire de Limay, Ghislaine Sénée, maire d'Évecquemont, conseillère régionale Europe Écologie des Verts, membre du Conseil du PNR, Stéphane Jeanne, maire de Oinville, ainsi que des maires adjoints et élus municipaux de Sailly, Issou et Juziers.

En conclusion :

Le dossier d'exploitation n'est toujours pas déposé. Le combat est toujours devant nous.

C'est aujourd'hui la voix de plus de 400 adhérents qui est portée par l'association.

Notre connaissance des dossiers permet de déjouer les tentatives de nous faire croire en l'irréprochabilité du projet de l'industriel Calcia.

Le soutien de la population et des adhérents est essentiel à la poursuite de l'action.

AVL3C : Association Vexinoise de Lutte Contre les Carrières Cimentières vexinzone109@gmail.com
<https://plus.google.m/110116359932949714587/>

AABV : Association Amis de Brueil en Vexin.

INTERVENTION DE BRUNO CAFFIN, MAIRE DE BRUEIL LE 9 OCTOBRE 2015

*Madame la Présidente de l'AVL3C, Madame la Présidente de l'AABV,
Mesdames, Messieurs,*

Je suis heureux de vous accueillir à Brueil parce que votre présence signifie beaucoup de choses dans ce village qui n'avait rien demandé d'autre que d'être bien dans son temps.

En vous accueillant ce soir aussi nombreux, je mesure le chemin parcouru par votre association et je veux vous remercier pour ce travail difficile et ingrat qui consiste à dire non.

Non à ce projet d'un autre temps qui est tout sauf d'intérêt général.

Non à ce chantage permanent à l'emploi quand on sait combien ces grands groupes ne font de sentiment que quand ça les arrange.

Non à ce mensonge sur les besoins en ciment quand on sait que depuis plusieurs années la demande est en berne.

Non à ce cynisme qui consiste à imposer aux élus des règles en matière de protection des sites quand on est prêt à donner à un industriel l'autorisation de détruire plus de 550 hectares de terres agricoles, de chemins, de routes.

Non à ces improvisations qui conduisent à conclure que 550 hectares ce n'est pas suffisant, et qu'il faut aussi détruire un massif forestier protégé hors zone 109 pour créer une voie d'accès en contradiction totale avec la charte du Parc que pourtant l'État a signée.

Non à ces raisonnements d'experts payés par Calcia qui font croire qu'un projet de cette ampleur n'a aucune conséquence sur la qualité de l'eau, la qualité de l'air, la qualité des paysages, la qualité de la terre, la qualité de vie des riverains, l'image de nos villages.

Non à ces réunions toutes prêtes, ces discours préparés qui donnent bonne conscience à ceux qui les organisent et les font et qui confondent dissertation et concertation.

Non à cette vieille usine sans avenir qui veut nous imposer la double peine: son incroyable pollution et la destruction de nos espaces remarquables, sensibles et protégés.

Alors continuons tous ensemble à dire Non à ce projet capitalistique italo-germanique que certains préparent. Tandis que les regards du monde entier vont se porter sur les travaux de la COP 21, à moins de 50 kilomètres de la paisible plaine de Saint-Laurent. Continuons à dire Non!

Merci de votre soutien.

PHILIPPE MUFFANG

Un ardent défenseur du Vexin disparaît

par François Marchon

Au moment où ce numéro de notre revue est proche du bouclage, nous apprenons le décès de Philippe Muffang à 91 ans. Il était l'un des derniers sinon le dernier survivant du petit groupe qui en 1967 participait à la création de notre Association.

Il fut de tous les combats pour la défense de notre patrimoine et ce jusqu'à ses derniers moments: encore quelques jours avant sa mort il se préoccupait du dossier de classement des buttes de Montjavoult et de la Molière, dossier qu'il portait à bout de bras depuis quatre ans en suscitant un financement de mécènes, des collaborations intelligentes et en assumant une bonne partie des contacts avec les administrations. Malheureusement il n'aura pas su que le 30 octobre doit se dérouler une inspection des Buttes de Montjavoult, de la Molière et de leurs abords par les services du ministère chargé de l'environnement, étape importante dans la définition du classement.

ronnement, étape importante dans la définition du classement.

Vice-président de notre association depuis de très nombreuses années il en avait quitté la charge pour des raisons de santé. Il n'aura pas su aussi que le Conseil d'administration s'appêtait à le nommer Membre d'honneur selon la proposition qui avait été faite lors de la dernière Assemblée générale.

Ses obsèques ont eu lieu à Montjavoult le 9 octobre; bon nombre des membres du Conseil d'administration y ont assisté.

Le numéro 72 de la revue reviendra de façon plus détaillée sur sa vie, en particulier dans l'association. Une synthèse des témoignages de ceux qui l'ont bien connu pendant un peu plus de quarante-cinq ans au service du Vexin français y sera publiée.

Témoignage d'un géographe

par Jean-Claude Cavard

C'est en 1980 ou 1981, c'est-à-dire quand je me suis abonné au *Bulletin des Amis du Vexin* et que j'ai pu suivre les assemblées générales annuelles, que j'ai connu Philippe Muffang. Plus tard, vers 1990 ou 1991, étant entré au conseil d'administration, je suivais très assidûment les réunions organisées par le président Jacques Dupâquier et c'est à ce moment que j'ai pu faire plus ample connaissance de Philippe Muffang.

Comme je m'intéressais aussi au Vexin-Oise et que je savais qu'il connaissait « tout » sur ce territoire, je lui avais demandé un entretien sur ce sujet lequel me fut très aimablement accordé dans sa belle maison de Montjavoult. Ce devait être à la fin des années 1990 et faute d'avoir bien pris mes notes, je m'en remets à mes souvenirs. J'avoue d'ailleurs que mon entretien était un peu intéressé et que j'aurais souhaité que Philippe Muffang puisse me prêter pour mes travaux per-

sonnels une documentation abondante (que je lui aurais rendue très rapidement, bien évidemment), ce qu'il ne fit pas. J'ai donc, vu ces circonstances, oublié beaucoup de choses. Je crois qu'il m'avait entretenu de son père qui avait joué un rôle au moment de la reconstruction après la guerre, et qu'il m'avait parlé de son intérêt pour l'architecture et l'urbanisme. Je me souviens en revanche parfaitement qu'il m'avait parlé de la naissance des *Amis du Vexin* à laquelle il avait beaucoup contribué en 1967 et 1968.

Par ailleurs, il fut très longtemps délégué des *Amis du Vexin français* pour le département de l'Oise, et il m'est apparu qu'il avait dû jouer un rôle important dans les années 1970-1980 au *Regroupement des organismes de sauvegarde de l'Oise au niveau environnemental* (ROSO). Les archives du ROSO en font certainement mention.

Philippe Muffang était manifestement une personnalité écoutée de l'administration. Il m'avait d'ailleurs entretenu des préfets de l'Oise qu'il avait rencontrés lors des réunions administratives auxquelles il assistait (Commission des sites de l'Oise, en particulier).

Beaucoup plus récemment (il y a environ sept ou huit ans), Philippe Muffang m'avait reçu à Paris et je crois que je l'avais interrogé pour avoir des compléments sur un article que je préparais. J'ai le très grand défaut de ne pas enregistrer au magnétophone le « témoin » qui m'accorde un entretien, et, ici, je le regrette ! Assez souvent, ou tout au moins 3 ou 4 fois, je lui avais dit que j'aurais souhaité avoir de lui de longs entretiens, mais enregistrés cette fois au magnétophone. Je voulais, en effet, écrire un article pour les *Amis du Vexin* sur son action et son rôle. La lecture des premiers bulletins (ceux des années 1970) montre que Philippe Muffang était à l'œuvre dans la défense du Vexin mais je voulais en savoir beaucoup plus. Je l'avais exhorté aussi à écrire ses « mémoires » car il aurait été un témoin capital. D'une voix forte et un peu bourrue, il m'avait un peu découragé « Que voulez-vous que je vous dise ? ».

Les entretiens n'eurent jamais lieu... J'ai pourtant eu aussi avec lui quelques conversations téléphoniques, et c'est toujours volontiers qu'il répondait à mon questionnement.

C'était une forte personnalité, carrée, massive au physique comme au moral, et à la voix puissante. Il siégeait toujours à gauche de Jacques Dupâquier lors des Conseils d'administration et prenait toujours la parole vigoureusement, sur chaque dossier. Les discussions étaient souvent vives entre le Président Jacques Dupâquier et Philippe Muffang, à l'époque déjà vice-président. Très cultivé comme en témoignent beaucoup de ses articles qui ne portaient pas seulement sur le Vexin, il tenait parfois des positions fort tranchées. C'est le Vexin Oise qui lui tenait le plus à cœur car il voulait – comme Jacques Dupâquier ! – que ce secteur géographique soit éligible à un parc naturel régional. Qui retrouverait les comptes rendus de réunions du Conseil d'administration et du bureau soigneusement rédigés par Jacques Dupâquier et le secrétaire de l'époque pourrait se rendre compte du nombre impressionnant de ses interventions ! Il connaissait par le menu la vie locale vexinoise et surtout celle du

*Philippe Muffang dans sa bibliothèque
(Cl. Yves Périllon)*



« Vexin Oise ». Sa connaissance du milieu politique local était quasi exhaustive.

Son travail a été probablement considérable et je ne suis guère renseigné sur le détail de toutes ses actions que je n'ai connues qu'au moment des réunions des *Amis du Vexin*, et ce d'une manière allusive. Il a été aussi Vice-président de *Maisons Paysannes de France* dont on connaît la qualité des travaux, et dont le but était – et est toujours – de sensibiliser le public et les administrations à la préservation du patrimoine. En juin 2007, quand *Les Amis du Vexin* ont déposé leur marque auprès de l'Institut national de la propriété industrielle (IMPIE), il fallait un mandataire, et ce fut Philippe Muffang qui en accepta la mission. Il me semble qu'il était intervenu très souvent à titre personnel pour aider dans les recours ou procès que l'association avait engagés.

Sa contribution au *bulletin* a été conséquente et selon le recensement des articles écrits entre 1972 et 1995, 13 furent écrits par lui-même. Beaucoup concernent le Vexin- Oise et certains sont des travaux d'historien et d'érudit; nous pensons à son article paru en 1995 sur une *œuvre protestante dans le Vexin français*: « La clé des champs » à *Montjavoult (Oise)*. Et, en 1994, il avait rédigé un excellent article sur le développement économique

et l'environnement car pour lui, les deux domaines étaient conciliables. Ses comptes rendus de revues nationales, telles que *Sites et Monuments*, seraient aussi à signaler. Au total, de 1996 à 2003, dix autres articles sortent de sa plume. C'était en fait un auteur éclectique capable de parler des nouvelles de la Molière (entendons la « butte ! »), des orages dans le Vexin, du PNR dans l'Oise (numéro 43) mais aussi... de Boisgeloup et Picasso ! Enfin, il concocta, à partir de 1997, pour chaque numéro, pendant une bonne dizaine d'années, un jeu concours portant sur un texte littéraire, pour stimuler les lecteurs. Initiative originale. Sa contribution à l'ouvrage du guide du Vexin a été importante et sans doute a-t-il relu un certain nombre de fiches.

Les Amis du Vexin lui doivent donc beaucoup et peut-être sera-t-il possible un jour de « recoller » les témoignages épars et d'évoquer plus longuement la mémoire de cette forte personnalité, dérangement parfois, de caractère pas toujours facile, mais intéressante et empreinte d'une réelle érudition ? Ses archives mériteraient sans doute d'être étudiées avec l'accord de sa famille, et publiées. Ce fut un peu, à l'instar de Jacques Dupâquier, un « croisé » de la première heure pour la défense du Vexin.

Philippe Muffang, défenseur passionné du Vexin-Oise. Souvenirs

par Yves Périllon

Philippe Muffang, c'était la « grande gueule » des *Amis du Vexin français*, capable de réprimander en pleine assemblée générale Jacques Dupâquier, notre quasi créateur, qui persistait à intervenir dans les actions du président en exercice...

C'était aussi un obstiné, qui voulait avec toute sa passion le bien de son pays, malencontreusement non inséré en 1995 dans le *Parc Naturel Régional du Vexin français*. Lors des débats sur les limites du futur parc, j'avais assisté aux efforts de Dupâquier et de Muffang,

qui y habitaient et en étaient imbibés, pour l'étendre sur trois départements, le Val-d'Oise, les Yvelines aussi bien que l'Oise. Mais il y avait deux régions concernées, et la Picardie craignait de devoir partager le pouvoir et les subventions avec l'Ile-de-France, trop influente.

C'était vexant de n'avoir pas pu intégrer ce secteur dans un PNR florissant, alors qu'il le méritait puisqu'il a bien été inclus, dès 1974, dans un même site inscrit. Il devrait être classé au titre des sites, comme les buttes de Rosne voisines, elles aussi à cheval sur les deux régions.

C'était l'obsession de Muffang. Sous sa pression et celle des Amis, le secteur des Buttes de Montjavoult et de la Molière avait été sélectionné par la préfecture et le ministère de l'environnement comme classable au titre des sites, parmi d'autres secteurs jugés prioritaires. Il fallait prouver dès maintenant à l'administration, aux agriculteurs et aux élus que le classement était mérité, salubre, quasi inévitable et urgent.

Douze communes sont concernées, avec des atouts merveilleux comme la butte de Montjavoult où il avait une jolie maison, le vallon de Héronval, le château de Boury, l'église de Sérans, la commune de Delincourt, patrie de Dupâquier, Muffang voulut y inclure Courcelles, bien que rattachée à Gisors, car il avait réussi à sauver son château fort.

La première tâche, difficile, fut de nous convaincre d'engager nous-mêmes l'étude à la place de l'inspection des sites de la Picardie qui ne disposait pas des financements, donc de faire appel au privé, c'est-à-dire aux *Amis du Vexin français*, en fait beaucoup à lui-même ; il put y faire participer aussi la Fondation du Patrimoine. Car on ne pouvait pas éviter de financer un bureau d'études pour présenter un dossier crédible traitant de tous les thèmes maintenant obligatoires (écologie, économie, patrimoine, paysage...). L'équipe fut constituée



Philippe Muffang à Théméricourt avec Etienne de Magnitot, Yves Périllon et madame (Cl. Yves Périllon)

d'une jeune spécialiste du patrimoine et d'une non moins jeune paysagiste, avec la participation bénévole d'un ex-inspecteur des sites chevronné, le tout sous la férule de Muffang.

Car il s'y est adonné avec l'autorité d'un grand personnage : je me souviens de l'allure hébétée qu'avaient prise mes jeunes collègues au sortir d'une séance de travail à Montjavoult ! Ceci ne nous a pas empêchés de le suivre avec déférence et intérêt dans son bien beau territoire. Quel regret de n'avoir pas pu l'enregistrer lorsqu'il nous contait son Vexin, dont il connaissait parfaitement le terrain, l'histoire – grande et petite – les élus, les personnages – amis et ennemis. Nous n'avons pas pu mettre dans le dossier toute la saveur du vécu qu'il apportait à notre travail.

Le dossier *Buttes de Montjavoult, de la Molière et de leurs abords — Étude d'opportunité de classement au titre des sites* a bien été reçu par la DREAL en avril 2013. Elle avait souhaité une discrétion absolue... sauf que tous sur place se doutaient de ce qui se passait puisque nos nombreux déplacements se faisaient en plein jour.

Et depuis, silence de l'administration qui mit du temps à passer le dossier au ministère, qui mit du temps à lancer la procédure, malgré les nombreux coups de fil de Muffang inquiet, parfois désespéré de se trouver en maison de retraite trop loin de son territoire. En juillet de l'année dernière, je lui avais permis de revisiter son Vexin une dernière fois en compagnie de Bernadette Prévost-Marcilhacy, l'initiatrice, dès 1972, de la procédure d'inscription au titre des sites du Vexin français.

L'immense frustration que je ressens est de n'avoir pas pu lui annoncer le déclenchement de la procédure par le ministère, début octobre, hélas quelques jours trop tard pour que Philippe Muffang puisse mourir rasséréné.

Chez Philippe Muffang : l'escalier de la bibliothèque foisonne de document (Cl. Yves Périllon)

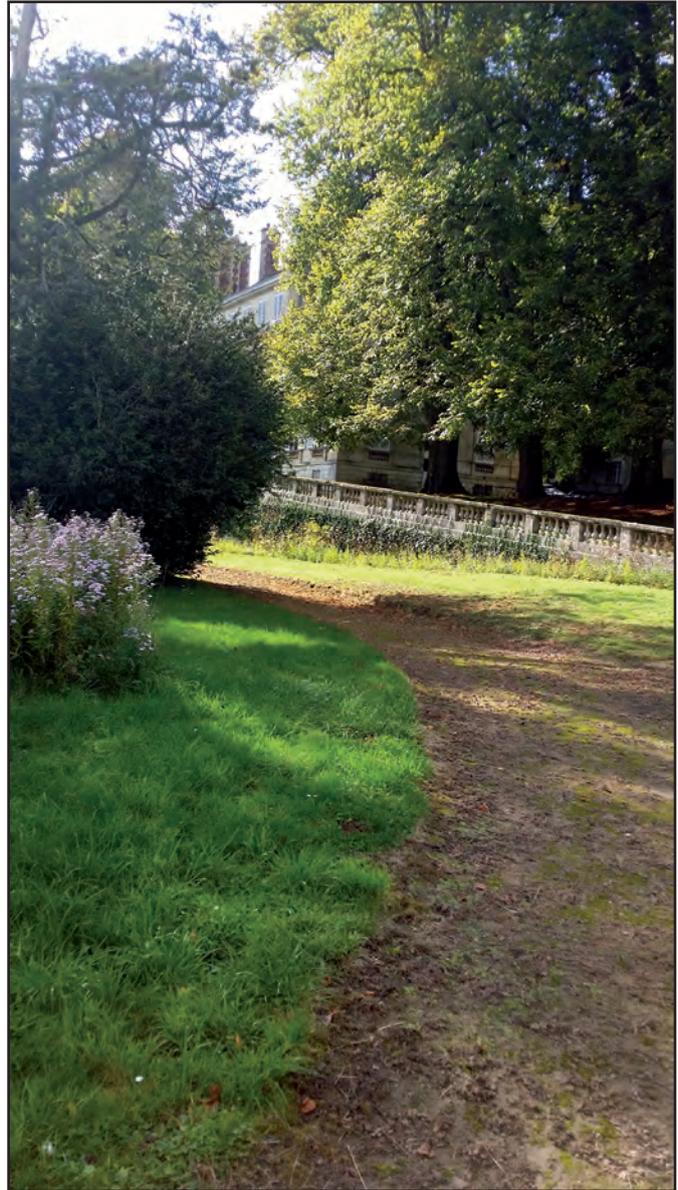




Séraphine en Vexin (Cl. Martin Provost)



Paysage vexinois depuis Louvière (cl. MCBM)



Magnitot: le château depuis la chapelle (cl. MCBM)



Une allée du château d'Ambleville (cl. Axel Fossier)

ASSOCIATION des AMIS DU VEXIN FRANÇAIS

www.amisduvexinfrancais.fr

Siège social : Maison du Parc Naturel Régional – 95450 Théméricourt

Adresse mail : lesamisduvexin@gmail.com

Depuis sa création, en 1967, au moment où la ville nouvelle de Cergy Pontoise voyait le jour, l'association des Amis du Vexin français travaille avec vigilance et détermination à la préservation du patrimoine bâti et paysager vexinois qu'elle s'emploie à faire connaître, à la qualité de son aménagement, et à la protection de son environnement (compétence à ce titre reconnue par le ministère de l'Environnement par agrément du 15 mai 1979 au titre des trois départements de l'Oise, Val-d'Oise et Yvelines).

Elle entretient des rapports forts et constructifs avec les autorités administratives du Vexin, ainsi qu'avec ses élus, et fait entendre sa voix dans les nombreuses instances où la reconnaissance de sa légitimité lui permet de siéger. Elle a été et est un acteur important, un interlocuteur écouté, inflexible sur l'issue de nombreux dossiers (classement de sites, régulation de l'urbanisme, lutte contre les pollutions). Sa relation étroite au PNR, notamment, lui permet de faire valoir les valeurs de respect du patrimoine dans toute décision d'extension urbaine ou d'aménagement nécessaire.

Elle a compétence, lorsqu'elle l'estime utile, d'ester en justice pour défendre les valeurs qui fondent son existence.

Elle a une activité culturelle propre, éditant des ouvrages de qualité relatifs à son objet.

Elle a adapté ses statuts aux exigences de réactivité indispensables à l'efficacité, visant une souplesse accrue de fonctionnement (allègement du nombre des membres des instances de gestion – conseil d'administration, notamment – et création de nombreux groupes de travail opérationnels).

Soucieuse de la communication avec ses adhérents, elle leur adresse un bulletin semestriel, informatif et appelant le lecteur au débat et à la réflexion.

L'association, si elle a permis à de nombreux dossiers de se conclure favorablement, doit rester vigilante et forte, et cette force ne peut venir que de la détermination et de l'engagement de ses adhérents. Plus ils sont nombreux, plus notre poids est évident. L'adhésion, marque concrète indispensable de l'« association » à la démarche des AVF, est ce qui conditionne son fonctionnement.

BULLETIN D'ADHESION 2016

Fiche renseignée à envoyer avec votre chèque (Ordre : Amis du Vexin Français) à

Régis Deroudille , trésorier, 3, rue Rataud - 75005 Paris

Nom, prénom :

Profession ou fonction :

Adresse :

.....

Adresse électronique :

Téléphone :

Nouvelle adhésion Renouvellement

Individuel : 35 € Couple : 40 € Jeune (moins de 30 ans) : 15 €

Collectivité/ Association : 50 € Don de soutien

Pour adhésion couplée avec l'association de la Sauvegarde de la Vallée du Sausseron :

Collectivités/Associations : 60 € Individuel : 50 € Couple : 55 €

Date : Signature :

